NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 6 heures le soir : appeler l'échange 2-8613. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef 3706
Le chef de l'information 2-7521
Nouvelles générales.. 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'Evénement vous apporte, chaque matin, une information impartiale, précise et soignée

70ième ANNEE No 268 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, JEUDI 22 AVRIL 1937 | Température : Vents de l'est et du sud, pluie ou neige légère | SEIZE PAGES

M. DUPLESSIS PRESENTE SON BILL DE L'ELECTRICITE

On commencera dès aujourd'hui en Chambre la discussion du projet de loi du gouvernement Duplessis sur la municipalisation de l'électricité. — Les pouvoirs qu'il accorde. — Les propriétaires seuls auront droit de vote au referendum.

LE TEXTE

Le projet de loi sur l'électricité a été distribué, hier, et l'on en commencera l'étude dès cet après-midi. C'était probablement le bill le plus impatiemment attendu, puisqu'il devait fixer l'attitude du gouvernement à l'égard du monopole de l'électricité et que cette question, après avoir servi à tous les partis politiques au cours de la dernière élection, a gardé tout son intérêt et toute son actualité devant la division qu'elle a causée au sein du parti de l'Union nationale.

Le bill No 17 s'intitule : "Loi autorisant toutes les corporations municipales à municipaliser l'électricité". Cette loi permet à toute corporation municipale de municipaliser l'électricité pour fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice dans les limites de son territoire. Les conseils de comtés ont les mêmes pouvoirs.

Toute corporation municipale qui désirera se prévaloir de cette loi devra adopter à cette fin un règlement dans lequel elle décrit l'entreprise et prévoit le mode de paiement de son coût.

Ce règlement sera ensuite soumis aux électeurs propriétaires de la municipalité, qui seront appelés à se prononcer au scrutin secret sur la municipalisation. C'est la seule approbation requise.

Les producteurs, vendeurs ou les compagnies connexes aux compagnies d'électricité, n'auront pas voix à ce referendum, tandis que les autres compagnies ne voteront que dans la proportion des taxes qu'elles paient.

Telle est, en résumé, la mesure présentée par le gouvernement pour réprimer le trust de l'électricité et favoriser aux municipalités le droit d'exploiter leur propre usine hydro-électrique. "L'Evénement" est heureux de publier en primeur te texte intégral de cette loi importante.

Quelle sera l'attitude du groupe Hamel, de "l'opposition électriste", comme on l'appelle, devant la loi de municipalisation présentée par le gouvernement Duplessis ? Les dissidents se trouveront-ils satisfaits des pouvoirs qu'elle accorde aux municipalités sur les compagnies d'électricité ? Ou, comme il est plus probable, réclameront-ils une part plus grande de l'Etat dans cette municipalisation, et des mesures répressives encore plus rigoureuses contre le trust ?

Ce qui est certain, c'est que M. Hamel et son groupe demanderont une plus grande extension dans l'exercice du referendum. Le projet de municipalisation que contient le bill de Québec prévoit la tenue d'un referendum, mais dans la pensée de M. Grégoire, apparemment, tous les citoyens de la ville doivent pouvoir se prononcer sur la municipalisation, locataires comme propriétaires. La loi de municipalisation du gouvernement n'accorde le droit de vote au referendum qu'aux propriétaires.

Cette question sera sûrement débattue avec énergie de part et d'autres. Les opinions de M. Hamel et celles des ministériels sont déjà venues en conflit sur ce sujet, lors de l'étude du bill des Trois-Rivières.

De son côté, l'opposition libérale ne se fera pas faute de battre en brèche le projet de loi du gouvernement : on rappellera que des pouvoirs de municipalisation avaient déjà été accordés par l'ancienne administration et l'on s'attend à ce que les députés libéraux fassent bloc avec les dissidents de l'Union nationale sur cette question.

De toutes façons, le débat sera passionnant et il s'ouvrira dès cet après-midi, ainsi que l'a annoncé le premier ministre au cours de la séance d'hier.

BILL No 17

Loi autorisant les corporations municipales à municipaliser l'électricité.

SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

INTERPRETATION

1. Dans la présente loi

a) "corporation municipale" signifie toute corporation municipale constituée ou régie par une loi générale ou par une loi spéciale ;

(Suite à la page 4, 3e col.)

UN EFFROYABLE BOMBARDEMENT A MADRID

La capitale de l'Espagne a subi hier l'attaque la plus terrible de tout le siège. — Les bombes se succédaient à la cadence de deux par minute. — 22 morts et un grand nombre de blessés.

ENORMES DEGATS

Madrid, 22. — (Par John Lloyd, de la P. A.) Les Nationalistes ont soumis Madrid hier au plus effroyable bombardement de tout le siège, qui dure depuis six mois, et leurs bombes ont exercé les ravages que les grandes capitales du monde craignent de subir en temps de guerre.

Pilonné sans pitié par la pluie de projectiles, il semblait que le coeur de cette métropole de 1,000,000 d'habitants allait être réduit en poussière. Les gros canons des rebelles ont commencé à tonner à l'aurore et l'assourdissant vacarme n'a cessé qu'à la tombée de la nuit. Au moins 250 bombes ont touché des points vulnérables.

C'était la dixième journée consécutive que les rebelles bombardaient la capitale et ce fut pour cette dernière les plus terribles heures depuis le début de la guerre. Les bombes ont porté hier le nombre des morts connues à au moins 200 et près de 400 personnes furent blessées, dont plusieurs grièvement. Hier matin seulement, 22 personnes furent tuées.

Au moment où s'écrivait cette dépêche, la Gran Via, principale artère de Madrid était littéralement devenu un champ de bataille. Les assourdissantes explosions, suivies chacune du sinistre bruit de l'écroulement d'un édifice se succédaient sans relâche.

Les insurgés se servaient de canon-mitrailleurs anti-avions, ponctuant le feu de ces petites pièces des gros explosifs de leur artillerie lourde. Les projectiles sont tombés partout. D'un maniement facile, ces canons anti-avion ne permettent pas aux habitants de la ville de prévoir d'une minute à l'autre quelle partie de la ville sera frappée.

Regardant à l'extérieur en rédigeant sa dépêche, le correspondant qui écrit ces lignes a vu une bombe frapper un autocar qui s'en allait à toute vitesse se mettre à l'abri derrière une rangée d'édifices. L'autocar arrêta et 15 passagers blessés en furent sortis. Une femme parmi eux avait les deux jambes arrachées. Les projectiles tombaient à intervalles de deux et de trois minutes et quelquefois — lorsque trois batteries aériennes semblaient cracher à l'unisson — à 30 secondes d'intervalle.

Dans l'édifice du téléphone, où travaillait le personnel de la Presse Associée pendant le bombardement, des chirurgiens et des gardes-malades travaillaient fiévreusement à improviser une station de secours d'urgence dans le sous-sol. Des miliciens et des passants blessés y furent apportés, les uns sur des brancards, les autres dans des manteaux d'hommes tenus aux quatre coins.

COUTEUX EFFORTS

Salamanque, 22. — (P. C. — Havas) Les efforts désespérés des gouvernementaux pour arrêter l'avance des insurgés dans les secteurs septentrionaux d'Oviédo et d'Otero leur ont coûté hier plus de 200 hommes. Les dépêches du front mandent que 117 gouvernementaux ont été tués sur le front d'Otero et que 90 autres ont été tués dans le secteur d'Oviédo.

VOEUX DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Qué., 22. — (P.C.) La ville de Sherbrooke a chargé l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Travaux publics, qui partira dans quelques jours pour Londres, de transmettre des lettres adressées au lord-maire de Londres, au maire de Paris et au capitaine Henry-Graham Sherbrooke. Ces lettres renferment des invitations officielles pour la célébration des fêtes du centenaire de Sherbrooke, au mois d'août prochain. Le capitaine Sherbrooke, de Newark-on-Trent, Angleterre, est un descendant direct de sir John-Coape Sherbrooke, ancien gouverneur du Canada, qui a donné son nom à la ville de Sherbrooke. Au cours de son voyage en Angleterre, M. Bourque déposera une couronne de fleurs sur le tombeau de l'ancien gouverneur comme hommage des citoyens de Sherbrooke.

MORT D'UN ENFANT

Montréal, 22. — (P.C.) La police a arrêté hier soir, Hélène Vine, bonne d'enfants âgée de 29 ans, pour l'interroger en rapport avec la mort d'un enfant de 2 mois, dont le corps a été trouvé sur un lot vacant, il y a une semaine. Après l'audition de quelques témoins, l'enquête a été ajournée à samedi. Les autorités attribuent la mort de l'enfant à l'abandon.

OURAGAN AU JAPON

Tokio, 22. — (P.A.) On a appris à bonne heure ce matin qu'un violent ouragan a balayé l'île de Sakhalin. Sept pêcheurs se sont noyés et 57 autres manquent à l'appel, tandis qu'une vingtaine de barques ont été coulées.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50; Repas table d'hôte, 0.50.

Vaisseaux boycottés par les débardeurs

La lutte entre deux unions de débardeurs pour obtenir la suprématie dans le port de Montréal, cause de graves ennuis aux compagnies. — Les navires de la ligne Cunard et ceux de la Furness-Withy sont boycottés.

ENTENTE PROBABLE

New York, 22. (P)C.) — La lutte entre l'Association internationale des débardeurs et la National Indépendent Union of Longshoremen pour la suprématie du port de Montréal s'est aggravée au point que l'union internationale a ordonné hier le boycottage de deux des plus importantes lignes qui opèrent dans les ports de l'Amérique du Nord.

Joseph-P. Ryan, président de l'union internationale, a annoncé que ce boycottage avait été ordonné contre les navires de la Cunard White-Star Line et ceux de la Furness-Withy Line ainsi que de leurs filiales, parce que ce sont les membres de l'union indépendante qui déchargent les navires de ces compagnies à Montréal.

Il est probable qu'une entente ne tardera pas à être conclue. Ryan dit avoir appris d'une manière indirecte que M. J.-E. Labelle, président de l'union indépendante, serait à New York ce matin pour tâcher d'affilier son union à l'union internationale.

Le fréteur "Maidan", de la ligne Cunard, a été le seul navire à être immédiatement affecté, mais Ryan a promis que les navires des compagnies mentionnées plus haut seraient tous boycottés aujourd'hui dans tous les ports de l'Amérique du Nord. Il a dit qu'il avait appris que le gouvernement canadien favorisait l'union internationale. Les contrats, a-t-il ajouté qui ont été signés par l'union indépendante de Montréal n'ont pas été approuvés par tous les membres de cette union et aucune augmentation de salaires n'y est stipulée. "De plus, les 3,008 membres que compte notre union à Montréal sont des citoyens de la ville, tandis que l'union indépendante a fait venir les étrangers."

NEGOCIATIONS

Montréal, 22. (P.C.) — Il semblent tout à fait probable hier soir que des négociations allaient s'entreprendre sans tarder pour régler d'une manière pacifique la dispute des débardeurs de Montréal avec l'union

(Suite à la page 11, 6e col.)

MGR GAUTHIER DENONCE LA GREVE D'OCCUPATION

Montréal, 22. — (P.C.) — Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, dans une lettre pastorale qu'il a adressée hier à son clergé, affirme que la grève d'occupation est "une sorte d'exercice révolutionnaire mis à la mode par le communisme".

"Nous sommes à notre tour menacés, dit-il dans cette lettre, par ces grèves d'occupation qui ont fait tant de mal ailleurs. A tort ou à bon droit, les travailleurs se mettent en grève. Autrefois, lorsque la grève était déclarée, ils s'en allaient chez eux et ils attendaient le résultat des négociations.

"Le communisme a mis à la mode une autre méthode par laquelle les ouvriers occupent la manufacture sans travailler. La grève d'occupation est une sorte d'exercice révolutionnaire. Elle vise à donner aux masses le tableau d'une grève générale et à les rendre conscientes de leur force."

L'ACCESSION DE DON JUAN EN ESPAGNE ?

Les monarchistes jetteront leur dévolu sur le Prince Juan, fils d'Alphonse XIII.

TRONE ASSURE

Le général Franco laissera la voie libre pour l'accession d'un roi en Espagne.

SURVEILLANCE

Salamanque, Espagne, 22. — (P. A.) Les chefs monarchistes ont révélé, hier soir, que les Carlistes et les partisans des Bourbon avaient conclu l'entente tacite que le prince Juan, le cadet des fils d'Alphonse XIII, serait appelé à occuper le trône d'Espagne, advenant une restauration. On sait que le général Francisco Franco a déclaré que la porte était ouverte en Espagne pour un roi.

Juan, prince des Asturies, est âgé de 23 ans. Il serait acceptable pour les Carlistes, vu que leur prétendant, le prince Carlos, est mort l'an dernier à Vienne sans laisser d'héritier.

Biriatou, frontière hispano-française, 22. — Deux officiers de l'armée française surveillent actuellement la frontière française le long de la zone en feu du nord de l'Espagne, "au cas où l'érection de fortifications deviendrait nécessaire".

Hendaye, France, 22. — (Copyright 1937, par Havas—P.C.) Quatre officiers de la Phalange fasciste se sont révoltés, à Salamanque, mandaient hier des dépêches, et les autorités militaires rebelles ont dû intervenir pour les empêcher de mettre leur chef, Manuel Hedilla, à mort. Suivant une version, ils auraient été sommairement exécutés et, suivant une autre, ils auraient été emprisonnés en attendant de comparaître devant une Cour martiale.

Les gouvernementaux et les nationalistes prétendaient chacun de leur côté avoir remporté des victoires, hier, autour de Bilbao, capitale du pays basque, qu'assiègent actuellement les nationalistes.

PRETS FEDERAUX

Ottawa, 22. — (P.C.) — La province de Québec, au 10 mars, arrive au septième rang pour celles qui ont bénéficié du plan fédéral pour l'amélioration aux habitations. Le total des prêts, jusqu'à cette date, se chiffre à $2,405,350 d'après un rapport du ministre des Finances, M. Dunning.

REPRISE DES NEGOCIATIONS EN ONTARIO

M. Hepburn annonce que les représentants des deux parties vont se rencontrer.

A SON BUREAU

Le premier ministre organise lui-même la conférence avec les intéressés.

A OSHAWA

Toronto, 22. — (P.C.) Le premier ministre de l'Ontario, M. Mitchell Hepburn, a annoncé hier soir que les représentants de la General Motors of Canada et ceux des employés en grève de cette compagnie reprendraient ici aujourd'hui les négociations en vue d'un règlement. Les conférences auront lieu dans les bureaux du premier ministre.

Le premier ministre a annoncé cette nouvelle après avoir conféré tout l'après-midi durant avec J.-L. Cohen, avocat de l'union, dans une chambre, et avec H-J. Carmichael, vice-président et gérant général de la compagnie, et J.-B. Highfield, surintendant des usines, dans une autre chambre.

Hier matin, la General Motors avant lancé l'ultimatum aux grévistes que le premier ministre devrait être présent à toutes les négociations ou que ces dernières ne se commenceraient pas sans qu'ils dûssent retourner à l'ouvrage.

Une conversation s'engagea aussitôt au téléphone entre M. Carmichael et C.-H. Millard, président de la filiale d'Oshawa des United Automobile Workers of America.

Le premier ministre, lorsque se furent levées les séances d'hier après-midi, fit la lecture du communiqué suivant aux journalistes: "M. Carmichael et M. Millard ont discuté ce matin et ils ont consenti à tenir une conférence dans les bureaux du premier ministre.

"M. Cohen a visité le premier ministre au sujet de l'arrangement d'une telle conférence, et il a dit que lui et M. Millard représentaient les employés de la General Motors à Oshawa et que la compagnie serait représentée par MM. Carmichael et Highfield.

"M. Cohen a affirmé que ni lui, ni M. Millard n'avaient des instructions du comité connu sous le nom de C. O. I. M. Cohen a déclaré de plus qu'il avait eu la promesse de M. Martin (Homer Martin, président international de l'union) que ni lui ou M. Thompson (Hugh

(Suite à la page 11, 6e col.)

Une rencontre entre Hitler et Mussolini

La visite à Venise du chancelier autrichien serait le prélude d'une conférence entre le dictateur de l'Italie et celui de l'Allemagne. — Le Duce irait voir le Führer à sa maison de campagne de Berchtesgaden.

L'ANCHLUSS ?

Venise, 22. — (P.A.) — Le premier ministre Mussolini et le chancelier d'Autriche, Kurt von Schuschnigg, se dirigeaient vers Venise chacun de leur côté hier soir. L'entrevue qu'ils auront laisse prévoir une rencontre personnelle d'hommes d'Etat autrement importante : une visite du Duce au Führer Hitler.

Il est de plus en plus bruit dans les cercles diplomatiques de la capitale en effet que le premier ministre se rendra par avion en Allemagne le 4 mai prochain pour aller converser avec Hitler à sa résidence de Berchtesgaden. Cette nouvelle n'a pas encore toutefois reçu de confirmation officielle.

Les observateurs bien au courant croient que les deux dictateurs projettent cette réunion afin de discuter à fond ensemble de la coopération entre l'Allemagne et l'Italie ainsi que de toutes les questions de diplomatie qui gravitent autour d'une telle coopération.

Mais auparavant toutefois, Mussolini a tenu à s'entretenir avec von Schuschnigg pour bien montrer au monde que les relations entre l'Italie et l'Autriche sont toujours intimes malgré l'accord acec l'Allemagne et le traité avec la Yougoslavie.

Cette première conférence doit avoir lieu cet après-midi et les deux chefs se verront probablement à bord du yacht du premier ministre, "Aurora", qui sera ancré à Venise.

Les cercles politiques disent que les deux hommes discuteront entre autres choses de la question de la restauration des Habsbourg en Autriche, chose que Mussolini a fait avorter déjà et que von Schuschnigg a apparemment fini par désirer.

Certains observateurs croient cependant que la coopération italo-allemande est déjà devenue si étroite que l'Italie serait prête à relâcher son emprise sur les affaires autrichiennes. Elle n'aurait plus lieu de s'inquiéter d'une pénétration allemande jusqu'à la frontière septentrionale de l'Italie.

Un tel retrait pourrait bien ouvrir la voie à l'Anschluss (union) de l'Autriche avec l'Allemagne.

Un jeune homme se noie près des Ecureuils hier

Auguste Trépanier, 23 ans, s'est noyé hier sous les yeux de son compagnon, M. Arthur Dussault, en voulant traverser en canot la rivière aux Pommes.

LA TRAGEDIE

Les Ecureuils, 23. — (D.N.C.) La première tragédie de l'onde dans le district de Québec s'est produite, hier après-midi, aux Ecureuils, dans la Rivière-aux-Pommes. Un jeune homme de 23 ans, Auguste Trépanier, fils de M. Alphonse Trépanier, s'est noyé sous les yeux de son compagnon, M. Arthur Dussault, qui a lui-même failli être englouti dans les eaux gonflées de la rivière. A 9 heures, hier soir, malgré les plus actives recherches, le corps du malheureux jeune homme n'avait pas encore été retrouvé et on redoutait qu'il ait été emporté jusqu'à la rivière Jacques-Cartier.

Cette tragédie s'est déroulée au début de l'après-midi, alors que M. Arthur Dussault et le jeune Trépanier, son employé, se rendaient à l'extrémité de la ferme pour accomplir quelques travaux. Comme il leur fallait traverser la Rivière-aux-Pommes, ils prirent un canot de toile. On ne sait trop comment la tragédie s'est produite. Tout porte à croire cependant que l'embarcation fut entraînée par le courant très fort et que les deux hommes furent projetés dans l'eau glacée. M. Dussault réussit à se sauver avec beaucoup de difficultés, mais le malheureux jeune homme resta pris sous le canot et disparut.

M. Dussault descendit chez lui, et tout grelottant il alla annoncer la triste nouvelle à des voisins qui organisèrent aussitôt des secours. Malgré les plus actives recherches, le corps d'Auguste Trépanier n'avait pas encore été retrouvé, hier soir.

Auguste Trépanier était un ancien employé des RR. PP. du Sacré-Coeur, à Beauport, où il avait travaillé pendant sept ans.

ENTENTE A MONTREAL

Montréal, 22. — (P.C.) Une nouvelle association de patrons, née de la grève de la robe qui dure ici depuis sept jours, a signé un contrat hier soir avec l'International Ladies' Garment Workers Union, ce qui permettra à 2,000 des 5,000 grévistes de retourner au travail ce matin. La nouvelle association de patrons s'est donné le nom de Dress Manufacturer's Organisation.

Le Guild refuse toujours de reconnaître l'I. L. G. W. U. Il prétend que la D. M. O. ne représente que 10 pour cent des patrons affectés par la grève, tandis que la nouvelle association affirme qu'elle compte 40 des 100 patrons dont les ateliers furent désertés la semaine dernière. Le Guild refuse de reconnaître l'union internationale sous prétexte qu'il ne peut résilier les contrats qu'il a déjà avec ces deux unions canadiennes - françaises. L'union internationale prétend que ces contrats n'ont été conclus que récemment et qu'ils l'ont été dans le but de maintenir les salaires plus élevés.

2 ANS DE PRISON

Montréal, 22. — (P.C.) J.-B. Maurice, 50 ans, ancien contremaître des travaux de secours provinciaux, a été condamné hier à deux ans d'emprisonnement, après avoir été trouvé coupable de fraude en rapport avec les travaux de secours. Le juge Amédée Monet a dit que "l'exploitation des sans-travail est un crime aussi bas et aussi vil que le pire des crimes mentionnés dans un code". Maurice a plaidé coupable à l'accusation d'avoir dépouillé des ouvriers employés aux travaux de chômage ; il a reçu sept sentences qu'il purgera concurremment. Les accusations mentionnaient la vente d'emplois des gouvernements provincial et municipal.

MCGREGOR COMMISSAIRE

Ottawa, 22. — (P.C.) M. Norman Rogers, ministre du Travail, a annoncé hier la nomination de M. F.-A. McGregor comme commissaire de la loi d'enquête sur les combines. Cette nomination fait suite aux changements faits à cette loi au cours de la session qui vient de se terminer. L'administration de cette loi a été transférée de la Commission fédérale de l'industrie et du commerce à une Commission composée d'un seul homme.

PRINCESSE

Vienne, 22. — (P. A.) On a appris à Vienne hier que l'épouse de l'ancien prince Nicolas de Roumanie était devenue princesse par le fait que sa mère a épousé un prince. Le prince Nicolas avait été expulsé de la famille royale de Roumanie, parce qu'il avait épousé une femme du peuple.

LES DOUKHOBORS

Grand Forks, C. B., 22. — (P. C.) Le maire T. A. Love a déclaré hier qu'un calme temporaire avait été rétabli chez les Doukhobors, après que la police fut intervenue pour réprimer les désordres qui avaient éclatés parmi eux, lorsqu'ils tentèrent de chasser de la société 40 membres.

CAUSE-TYPE

Montréal, 22. — (P.C.) La Législature provinciale a outrepassé ses pouvoirs en autorisant la ville de Montréal à percevoir une taxe de vente de 2 pour cent sur les achats des citoyens de Montréal en dehors de la province. C'est ce qu'a déclaré hier Me Paul-S. Smith dans sa cause-type destinée à décider du droit de la ville à percevoir cette taxe sur l'achat d'une automobile dont il a fait l'acquisition à Hawkesbury, en Ontario. Il a dit que cette taxe constituait soit une taxe indirecte, soit un droit de douane, ce qui, d'une manière ou de l'autre relève exclusivement du gouvernement fédéral. Le recorder Aimé Leblanc a annoncé que son jugement serait certainement porté en appel jusqu'au comité judiciaire du Conseil Privé.

DEUX AUDIENCES

Cité Vaticane, 22. —(P.C.-P.A.) Le pape Pie XI, en bonne santé, malgré une fatigue visible, a accordé deux audiences hier; la première à 680 nouveaux mariés et la deuxième à 150 pèlerins français. Il n'avait pas reçu de visiteurs depuis deux jours, suivant les recommandations que son médecin, le Dr Aminta Milani, lui avait faites.

Six autres fréteurs vont tenter d'entrer à Bilbao

Sous la garde bienveillante des destroyers des cargos britanniques vont essayer à leur tour de percer le blocus des rebelles autour du port de Bilbao.

HOARE PARLE

St-Jean de Luz, France, 22. — (P. A.) — Six fréteurs anglais se préparaient ici hier soir, au dire des diplomates, à tenter à leur tour d'atteindre Bilbao "sous la garde bienveillante" des navires de guerre anglais.

Bien que les destroyers anglais refusent d'escorter les fréteurs à travers le blocus des insurgés, à cause des instructions de l'Amirauté, on assume qu'ils se tiendront à quelques milles des cargos pour voir à ce qu'ils ne soient pas molestés à l'extérieur des eaux territoriales espagnoles.

Les capitaines des fréteurs, déclarent les diplomates, sont prêts à attendre à l'extérieur des eaux espagnoles, sous la protection de la marine, jusqu'à ce qu'ils aient l'occasion de se glisser à travers le blocus que les insurgés prétendent avoir établi. Une telle manoeuvre serait relativement facile à cause de la répugnance des insurgés à s'approcher trop des batteries installées sur la côte basque.

HOARE PARLE

Londres, 22. — (P.C.-Câble).—Sir Samuel Hoare, premier lord de l'Amirauté, a répété hier, à la Chambre des Communes, que les navires marchands anglais ne pouvaient pénétrer qu'à leurs propres risques dans les eaux territoriales espagnoles. Il a dit, cependant, que le gouvernement ne reconnaissait pas à un navire de guerre croisant à l'extérieur de la ceinture de trois milles le droit de faire feu sur un navire anglais voguant à l'intérieur de cette ceinture. Le navire de guerre, en pareil

(Suite à la page 11, 7e col.)

LES VETERANS ET LA POLITIQUE

Calgary, 22. — (P.C.) Lors de la convention albertaine de Lethbridge, en juin prochain, on recommandera que la Légion canadienne fasse de la politique active comme association nationale, dans le but de montrer au public les conditions des vétérans de la guerre. Cette recommandation sera faite par la branche de Calgary, division impériale de la Légion, suivant ce qu'a annoncé hier le président de cette branche, James Simmons. Ce n'est pas l'intention de la Légion, a-t-on expliqué, d'organiser un nouveau parti politique. Elle veut simplement faire une campagne d'éducation et placer devant tous les Canadiens les problèmes des anciens militaires.

DOUBLE SUICIDE

Pelly, Sask., 22. — (P. C.) Un fermier de ce village situé à 200 milles à l'ouest de Saskatoon, John J. Popoff, 45 ans, a tué hier d'une balle son épouse âgée de 28 ans et s'est ensuite suicidé. La police a dit que ces époux s'étaient querellés et allaient se séparer. On fera enquête sur ces deux morts.

W.-D. EULER AUX ANTILLES

Ottawa, 22. — (P.C.) M. W.-D. Euler, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce a l'intention de se charger d'une mission commerciale l'automne prochain à Cuba et aux Antilles. Il espère trouver des marchés plus considérables dans ces îles pour les produits canadiens et particulièrement pour les patates de semence à Cuba. Les pommes de terre canadiennes sont reconnues comme prolifiques et elles sont en grande demande dans les pays méridionaux où les pommes de terre perdent à la longue leurs qualités reproductrices.

M. Euler a ajouté qu'il espérait conclure un traité commercial avec l'Australie au cours de l'été, peut-être lorsque le premier ministre australien, J.-A. Lyons, visitera le Canada en revenant de Londres après la conférence impériale qui suivra le couronnement. Il tentera aussi de négocier un traité commercial quelconque avec les Indes après le couronnement.

LES POMMES DE TERRE

Ottawa, 22. — (P.C.) La Cour Suprême du Canada a rejeté hier à l'unanimité et sans frais, un appel contre la Commission des chemins de fer, faisant ainsi perdre à des compagnies maritimes la longue lutte qu'elles avaient poursuivie pour faire abaisser les taux de fret des pommes de terre sur les chemins de fer de l'est. La Commission avait rejeté une réduction de trois cents le boisseau ou de cinq cents le cent livres dans les taux du transport des patates par train, et c'est contre cette décision que les provinces maritimes, quelques Chambres de Commerce maritimes et associations de transport protestaient.

VALLEE COMPARAIT

Boston, 22. (P.C.) — Le chanteur Rudy Vallée comparaissait hier, devant une cour municipale, sous l'accusation d'avoir frappé un journaliste-photographe local, Harry Paul le publiciste qui était avec lui au moment de l'échauffée, a été condamné à une amende de $50. Le juge a suspendu la sentence dans le cas du "crooner". Celui-ci a nié catégoriquement avoir frappé Benedict Fitzgerald et l'avoir traité verbalement d'une façon blessante pour la race irlandaise.

LES SALAIRES EN ITALIE

Milan, Italie, 22. — (P.C. - P.A.) Le "Popolo d'Italia", journal du chef de l'Italie fasciste, a prédit hier des augmentations de salaires dans tout le pays, augmentations qui seraient proportionnelles au coût de la vie. En même temps la gazette officielle du gouvernement publiait un décret permettant aux ouvriers de certaines industries, considérées comme des "industries de la Défense", de dépasser la limite de 40 heures de travail par semaine.

DALADIER A LONDRES

Londres, 22. — (P. C. — Havas) Edouard Daladier, ministre de la Défense nationale française, est arrivé ici, hier, venant de Paris. L'ambassadeur français a reçu à dîner en son honneur, hier soir.

BONUS DE 5 P. C. AUX TISSERANDS

La Dominion Textile décide de récompenser le travail de ses ouvriers dans les usines de Québec et déboursera $60,000 dans ce but.

A MONTMORENCY

Montréal, 22. — (P.C.) Le directeur gérant de la Dominion Textile Company, M. G. Blair Gordon, a annoncé hier soir que la compagnie avait décidé d'accorder un bonus de 5 p. c. à ses employés sur les salaires qu'ils ont gagnés pendant les trois premiers mois de 1937. M. Gordon a dit qu'environ 7,000 des 7,500 employés de la compagnie recevraient ce bonus dans leurs enveloppes de paye demain. Tous sont dans la province de Québec.

La compagnie fait ce déboursé estimé à $60,000, à cause de la régularité des opérations depuis le premier trimestre. Il ira aux employés qui ont travaillé régulièrement au cours de cette période et il s'ajoute à l'augmentation de 5 p. c. accordée en décembre dernier dans les salaires. A Montréal, 2,500 employés recevront ce bonus ; à Montmorency, 1,800 ; à Magog, 1,600 ; à Sherbrooke, 1,000, et à Drummonville, 500.

SECOURS POUR UN MILLIARD DE PLUS

Des membres du Congrès exigent presque le double des sommes proposées par le président Roosevelt. — D'autres veulent $3,000,000,000.

NATURE DES TRAVAUX

Washington, 22. — (P.A.) Estimant insuffisante la somme recommandée par le président Roosevelt, up groupe de représentants du Congrès des Etats-Unis, a décidé hier d'exercer une pression pour qu'un milliard de plus fût voté pour les secours. Ils prétendent avoir l'appui de 50 à 100 de leurs collègues.

Le représentant Maury Maverick (d., Texas), a annoncé que ce groupe appuierait probablement un bill que soumettra le représentant H. J. Voorhis, (d., Californie) et qui aura pour effet, au cours de l'exercice qui commencera le 1er juillet prochain, de faire dépenser une somme de $2,520,000,000 en travaux de secours et de faire effectuer une enquête sur le chômage.

Ce bill déterminerta aussi la nature des travaux à choisir: préservation du sol, régularisation des cours d'eau, irrigation, prévention de la pollution des eaux et disparition des taudis.

(Suite à la page 11, 6e col.)

TEMPERATURE

Toronto, 22. — (P. C.) Une perturbation atmosphérique qui montait du Michigan vers le nord-est hier soir était précédée de forts vents de l'est et d'orages dans la région des grands lacs. Ailleurs, à l'est des Rocheuses, le temps a été beau. Il a plu ou neigé cependant dans les provinces de l'ouest et il a fait plus froid en Alberta. La pression est élevée sur le nord-est du Québec et elle est basse dans la Saskatchewan et les états de l'ouest.

	Min.	Max.
Dawson	12	34
Victoria	38	52
Edmonton	36	42
Régina	36	64
Winnipeg	32	44
Toronto	37	40
Ottawa	26	46
Montréal	32	48
Québec	32	46
St-Jean	36	52
Halifax	36	46
Charlottetown	32	40

PRONOSTICS:

Nord-ouest du Québec et région du Lac St-Jean : — Forts vents de l'est avec neige ou pluie.

Vallée du bas Saint-Laurent : — Vents de l'est ; nuageux et froid, suivis de pluie ou de neige.

Ottawa et vallée du haut Saint-Laurent : — Vents de l'est et du sud avec pluie ou neige légère.

JEUDI 22 AVRIL

Soleil : lever : 4 h. 45 min.
coucher : 18 h. 42 min.
Lune : lever : 16 h. 04 min.
coucher : 3 h. 06 min.
Marées : hautes : 4 h. 22 min. et 16 h. 42 min.
basses : 11 h. 50 min.

Chronique maritime

C'est fini. — La canne à pommeau d'or. — Traversiers d'été. — Arrivée du McLean. — Posage de 10 bouées. — Neige. — Au quai public. — Arrivées. — Hangars. — Ca s'arrange. — Nominations à la C. S. L. — Les goélettes. — Signaux.

C'EST FINI

Tous les navires peuvent maintenant se rendre à Montréal en toute sécurité et ils peuvent être assurés que la glace ne leur causera aucun danger.

Voilà une bonne nouvelle qui vient de nous être communiquée par le Service des Signaux. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'à Québec on n'a pas pu s'apercevoir que tout est bel et bien terminé, car la glace du lac St-Pierre n'est pas descendue en quantité considérable. Elle a été brisée en petits morceaux, et le soleil et la pluie ont fait leur oeuvre.

LA CANNE A POMMEAU D'OR

Il semble bien que c'est l'Empress of Australia du C. P. S. qui gagnera cette année la canne à pommeau d'or. En effet il sera le premier navire à faire escale dans notre port.

Comme à Montréal, ce sera la première fois depuis longtemps qu'un paquebot pourra avoir cet honneur. Le capitaine W.-G. Bosk Wood, qui le commande a été signalé à North Sydney hier matin. Il est attendu dans le courant de l'avant-midi, vendredi.

Les autorités du port de Québec ont tenu à respecter cette tradition qui remonte à plus de cent ans, et à laquelle on n'a jamais manqué. C'est un honneur pour le capitaine en même temps qu'un encouragement marquant l'ouverture officielle de la navigation entre le port de Québec et ceux d'outre-atlantique.

TRAVERSIERS D'ETE

Ceux qui étaient le long des quais hier après-midi ont eu le plaisir de voir deux toueurs amener les pontons d'été employés par le service de la traverse entre Québec et Lévis.

Les bateaux d'été sont mis en service dès aujourd'hui et l'horaire d'été de traversée tous les vingt minutes entre en vigueur. Les citoyens de Lévis, tout comme ceux qui font affaire régulièrement avec la rive sud, se réjouiront à cette nouvelle.

ARRIVEE DU McLEAN

Le McLean est arrivé à dix heures hier matin, et les autorités considèrent qu'il a terminé sa saison. On le mettra probablement en cale-sèche afin de faire les différentes réparations dont il aura besoin. Il restera à Québec jusqu'au 15 de juillet, et après cela il s'en ira à la Baie d'Hudson, comme il le fait chaque année d'ailleurs.

POSAGE DE 10 BOUEES

Dans la seule journée d'hier, les équipes du Département de la Marine ont réussi à poser une dizaine de bouées, ce qui porte au total de 35 celles qui sont posées à date. Naturellement, elles auront besoin d'être revisées quand la saison sera plus avancée afin de donner toutes les informations qu'elles représentent avec une plus grande exactitude.

AU QUAI PUBLIC

Cinquante hommes sont actuellement à l'oeuvre pour préparer dans le plus court délai possible, le quai public accordé par la Commission des ports nationaux, aux différents marchands de charbon de notre ville. Notre journal relatait dernièrement l'obtention de cette nécessité pour le commerce local, due aux efforts des députés du district, pour ne pas mentionner tous les noms de ceux qui se sont dévoués dans cette affaire. La construction est faite en béton sur pilotis car le chargement et le déchargement de ce matériel exigent un outillage fort pesant. On prépare aussi les voies ferrées qui seront nécessaires à la manutention de ce matériel, et rien n'est ménagé pour en faire un quai modèle. Ce sera l'affaire de quelques semaines.

ARRIVEES

Le "Peter C. Campbell" et le "Cyclo Warrior" sont arrivés à Québec hier.

Le "Fleurus" a été le premier "steamer" à effectuer le trajet entre Montréal et Québec cette année. Il doit partir vendredi pour sa tournée habituelle.

Le "Gaspé County" est arrivé au cours de l'avant-midi hier ; il poursuivra sa route vers l'Ile du Prince-Edouard, et les différents ports de la côte.

HANGARS

Les autorités locales de notre port ont déclaré qu'elles s'occuperaient incessamment de l'état des différents hangars de la Commission. Ces entrepôts de transit ont été passablement endommagés par la glace au cours de l'hiver dernier. Les couvertures seront promptement réparées afin de les rendre imperméables. Des équipes seront mises à l'ouvrage, et c'est dans un très court délai que ces améliorations seront effectuées.

CA S'ARRANGE

Les vingt-cinq passagers qui voulaient prendre le train pour Québec afin de s'embarquer sur le Duchess of York vendredi ont pu quitter Vancouver hier. Ils sont dès lors assurés de ne pas manquer leur voyage en Angleterre.

Montréal, 21. (P.C.) — M. T.-R. Enderby, gérant général de la Canada Steamship Line a annoncé aujourd'hui que M. H.-A. Cresswell remplacera M. J.-I. Hobson, comme trésorier de la compagnie. Ce dernier occupait ce poste depuis 27 ans, et est natif de Guelph, Ont.

La nomination de M. Fred Bertram, ancien journaliste du "Mail and Empire", de Toronto, comme gérant de la publicité de la compagnie, avec ses quartiers généraux à Montréal, a été faite en même temps.

LES GOELETTES

S. S. Gaspésia prendra marchandises aujourd'hui au hangar 14, pour la Côte sud de Méchin jusqu'à Gaspé, aussi pour Summerside, Charlottetown et Pictou. Départ jeudi. Tél. : Bureau 2-2041, hangar, 2-5231. Wm.-C ANNETT, agent.

S. S. Gaspé County prendra marchandises aujourd'hui au hangar 19 pour la Côte sud, de Fox River jusqu'à Gaspé et la Baie des Chaleurs jusqu'à St-Omer, aussi pour Dalhousie, Campbellton et Bathurst. Tél. Bureau 2-8715.

Paul BROCHU, agent.

S. S. Miron, L. prendra marchandises aujourd'hui au hangar Verreault, pour la Côte sud de Méchin jusqu'à Gaspé et la Baie des Chaleurs jusqu'à Bonaventure. Tél. Bureau : 2-1879.

CHS VERREAULT, agent

Capitaine Aug. Lafrance, Ste-Anne-de-la-Pocatière, goélette Ste-Anne, P., marchandises. Départ ce soir, quai Renaud 5.

Capt. F. Caron, Tadousac, Sault au Mouton, Mille Vaches, Escoumain, Portneuf, Hamilton Cove, goélette Alys, marchandises. Départ ce soir, quai 5.

"Josuhee", capitaine Jos. Degagné, prendra marchandises mercredi pour St-Joseph de la Rive, Eboulement. Départ ce soir, Ren. 4.

"Cau aux Rets", capitaine N. Mailloux, prendra marchandises mercredi pour Baie St-Paul. Départ ce soir, Ren. 4.

"Cap à la Branche", capt Jules Harvey, prendra marchandises mercredi pour Isle aux Coudres. Départ jeudi, quai Ren. 3.

"Isle aux Coudres", capt T. Harvey, prendra marchandises mercredi pour Isle aux Coudres. Départ ce soir, Ren. 2.

"Harline T", capt F. Hovington, prendra marchandises mercredi pour Tadoussac, Sacré-Coeur, Ste-Catherine, Bergeronne, Escoumain. Départ à midi, Ren. 1.

"Francheville", capt. Pelletier & P., prendra marchandises pour St-Roch des Aulnaies, Riv-Ouelle. Départ jeudi, Ren. 1.

"O. D.", capt. G. Fafard, prendra marchandises mercredi pour L'Islet et Trois-Saumons. Départ jeudi, Ren. 1 .

"J. Bouillon", capt. G. Bouillon, prendra marchandises mercredi pour Rimouski et Luceville. Départ jeudi, hangar Verreault.

PAS PRET

"SS. Maurice M" pour la Côte Sud, de Ste-Anne des Monts jusqu'à Gaspé et la Baie des Chaleurs jusqu'à Bonaventure. Pour information tél. bureau 2-2857—Art. Vaillancourt, agent.

E. Côté, Ragueneau, Riv-aux-Vases et Chute aux Outardes.

Chs Bernier, Matane, St-Félicité, Grosse Roche, Méchins.

J.-B. Gagné, Rimouski, Matane, Méchin, Cap Chat, Ste-Flavie.

SERVICE DES SIGNAUX

Québec, 21 avril 1937

St-Jean, 14 — Descendant 7.05 a. m., C. G. S. Bernier, 8.05 a. m., bateau-phare No 25.

Cap Saumon, 82 — Clair, calme. Montant 10 a. m., goélette Ste-Anne Transport.

Pte au Père, 158 — Clair, nord-est.

Matane, 202 — Clair, fort nord-est.

Cape Magdalen, 299 — Nuageux, nord. Montant 10.30 a. m., Trelisick.

Pte Renommée, 330 — Nuageux, nord-est. Montant 11.15 a. m., Bristol City, 12.20 p. m. Rutenfjell, 90 SE.

Cap des Rosiers, 354 — Tempête de neige.

Pte Maquereau, 409 — Nuageux, est.

Pte Escuminac, 466 — Nuageux, fort nord-est. Pas de glace en vue.

Bersimis, 170 — Clair, ouest.

Pte de l'Ouest, 332 — Clair, nord-est.

Heath Point, 444 — Nuageux, nord-est.

Point Tupper, 581 — Nuageux, nord-ouest. Glaces dispersées.

North Sydney, 575 — Montant 9 a. m., Hazelwood passant Cap Ray, 1 p. m., Victolite passant Cap Ray, 9 a. m., Hadiotis 50 est. 10.25 a. m., Empress of Australia, 55 SE.

Flat Point, 593 — Neigeux, fort nord-est. Entrée 9.30 a. m., C. G. S. Montcalm. Sortie hier 1.30 p. m., Deepwater.

Scatari, 612 — Brumeux, sud-est. Pas de glace en vue.

Aspy Bay — Neigeux, est.

Cape Race, 835 — Nuageux, est. Montant 12.30 p. m., Kenbane Head, 100 SE.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Clair, nord-est. Montant 12.10 p. m., Rose Castle, 12.40 p. m., Malvina, 9.12 a. m., Alunia, 9.20 a. m., Andania, 1.25 p. m., Manchester Port, 11.20 a. m., Maplebranch. Descendant 1.10 p. m., remorqueur Hullman.

Cap St-Michel, 125 — Clair, nord-est. Montant 2.10 p. m., Montlouis, 1.50 p. m., Conisclliffe Hall. Descendant 11.25 a. m., Geo. McKee & Tow.

(Suite à la page 15)

Bonne mine toute la journée grâce à

ce remarquable maquillage nouveau

9 a. m. Vous l'appliquez chez vous, devant votre miroir — et vous en obtenez une couleur parfaite et uniforme.

5 p. m. Elle est encore parfaite — comme au moment de son application — ainsi le maquillage constant à la lumière inégale pendant le jour.

IL EXISTE un nouveau procédé de maquillage. Un rouge qui reste sur les joues toute la journée, absolument tel que vous l'avez appliqué, peu importe ce que vous faites.

Vous l'appliquez le matin, à la lumière familière de votre table de toilette, où vous pouvez voir s'il fait bien et uniformément — et s'il est de ton voulu pour vous faire paraître sous votre meilleur jour. Et il reste ainsi toute la journée. Marchez, dansez, allez vous baigner — faites ce que vous voudrez — vos joues sont idéalement parfaites sans que vous y pensiez davantage.

Le choix des élégantes

Les élégantes de partout choisissent ce vif maquillage naturel. Essayez-le dès aujourd'hui. Voyez comme il donne à votre figure un nouveau charme tout particulier, comme il suscite les compliments et vous donne la satisfaction assurée de paraître à votre mieux.

Vous pouvez l'employer sur vos lèvres comme sur vos joues, et réaliser ainsi une parfaite harmonie de votre maquillage. Ou, si vous le préférez, vous pouvez acheter le crayon à lèvres Angelus Louis-Philippe de couleurs à l'avenant.

Essayez la jolie nuance nouvelle

"ROUGE-COURONNEMENT"

"Rouge-Couronnement", c'est la toute nouvelle et la plus jolie nuance de crayon à lèvres et de Rouge incarnat Angélus Louis-Philippe. C'est la rutilante nuance princière que portera le roi George VI quand on lui posera sur la tête la couronne de Grande-Bretagne.

L'inspiration du protocole de ce couronnement prochain est due à des modélistes européens et américains. Ils ont tout naturellement choisi le "Rouge-Couronnement" comme étant la plus jolie nuance de la saison nouvelle — pour la mode comme pour le maquillage.

Le crayon et le fard "Rouge-Couronnement" donnent aux lèvres et aux joues un ton subtilement particulier. C'est une séduisante addition à la présente gamme déjà variée des nuances Louis-Philippe qui sont depuis des années, le choix des élégantes en fait de vif maquillage naturel. Tous deux se trouvent dans toutes les pharmacies et tous les magasins à rayons.

La soif n'a pas de saison

BUVEZ Coca-Cola

POUR LES TRAVAILLEURS

Contrat collectif de travail pour les chauffeurs de taxi

Montréal, 22.—(Spéciale). L'union des chauffeurs de taxi de Montréal vient de décider d'entamer des négociations avec l'union des propriétaires de taxi de Montréal aux fins d'adopter un contrat collectif de travail pour cette industrie. Comme les propriétaires semblent favorables à l'application d'un tel contrat et aussi au salaire minimum de douze dollars et demi réclamé dernièrement par les chauffeurs, on espère qu'une entente pourra être conclue bientôt.

Cette nouvelle union, formée par le démembrement de l'ancienne association des propriétaires et des chauffeurs de taxi a pris cette décision à sa première assemblée régulière tenue lundi dernier. Elle s'est aussi choisi Me Raymond Noel comme conseiller juridique.

Approuvant le mémoire préparé par les propriétaires, elle a mis au point un autre mémoire qui sera adressé au gouvernement provincial et à la ville de Montréal. Elle y recommande que la ville réduise de $5.65 à un dollar le permis personnel exigé par la ville et que le gouvernement provincial prenne la même attitude en diminuant le permis provincial du chauffeur de cinq à un dollar par année. Elle veut aussi adopter une police d'assurance-groupe pour protéger ses membres au cas d'accident et de maladie.

L'union des chauffeurs est prête à appuyer l'union des propriétaires de taxi quand il sera question de l'amélioration du commerce du taxi en général dans la ville de Montréal.

SYNDICALISME ET ETAT

Paris, 22. — (P.A.) La grève de l'électricité et du gaz à Lyon a posé une fois de plus le grave problème du syndicalisme et de l'Etat. On sait ce qui s'est produit. Parce que la date de l'application de la semaine de 40 heures ne leur paraissait pas assez proche, les syndicats lyonnais de l'électricité et du gaz ont déclaré brusquement la grève générale. Pendant plus de trois heures des services essentiels n'ont pu fonctionner dans les hôpitaux et les cliniques, l'eau a manqué, les usines ont dû fermer leurs portes. Il a fallu l'énergique intervention de M. Herriot, maire de Lyon qui n'hésitait pas à demander l'emploi de la force armée, pour que les ouvriers reprennent le travail.

Que se passait-il cependant à Paris? La C. G. T. et la Fédération de l'Eclairage avaient décidé la grève pour une date indéterminée; elles ont blâmé après coup le défaut de "discipline" des syndicats de Lyon, mais elles ont tout de même saisi l'occasion pour aller en délégation à la présidence du Conseil et pour obtenir de M. Léon Blum que la date de l'application des 40 heures ne soit pas reculée. C'est donc une fois de plus un véritable chantage qui s'exerce sur les pouvoirs publics.

La C. G. T. et les syndicats forment, de plus en plus, un Etat dans l'Etat; ils constituent une force plus puissante que l'autorité légale. En laissant planer à tout moment sur le pays la menace de la grève, partielle et générale, la C. G. T. et ses Fédérations empêchent évidemment toute reprise sérieuse des affaires, suppriment toute stabilité et toute sécurité économique. Il est impossible que pareil état de choses puisse durer sans entraîner des catastrophes.

RECUL GENERALISE DU CHOMAGE

Nous recevons du Bureau international du Travail le communiqué suivant:

Les statistiques trimestrielles du Bureau international du Travail indiquent régulièrement, depuis quatre ans, une diminution du chômage dans l'ensemble du monde. Mais jamais encore l'amélioration constatée n'était apparue aussi générale que dans les chiffres publiés aujourd'hui.

Dans presque tous les pays, en effet, le nombre des chômeurs enregistrés a baissé par rapport au nombre correspondant de l'année précédente.

En Belgique, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Tchécoslovaquie, la diminution révélée par les statistiques d'assurance-chômage est plus forte qu'il y a trois mois. En Autriche, où, il y a trois mois, la comparaison d'une année à l'autre faisait ressortir une augmentation, on constate maintenant une diminution. En Suisse, où, pendant toute l'année 1936, la situation n'avait pas cessé d'empirer, on relève, cette fois, une régression importante du chômage par rapport à l'année dernière. En France, le nombre des demandeurs d'emploi qui était encore en augmentation il y a six mois et était stationnaire il y a trois mois, marque maintenant une diminution considérable.

Les statistiques concernant le nombre des personnes pourvues d'emploi confirment entièrement cette impression favorable. Dans tous les pays sans exception, pour lesquels on dispose de telles données, la proportion des travailleurs occupés s'est accrue et le plus souvent dans une mesure très appréciable.

Une fois de plus d'ailleurs, il y a lieu de répéter que les chiffres recueillis permettent seulement de confronter les tendances et qu'on ne pourrait fonder sur eux une comparaison des niveaux de chômage ou de l'emploi entre les différents pays. Ces chiffres ont été obtenus par des méthodes qui diffèrent d'un pays à l'autre et pour certains de ces pays, ils sont si loin de la réalité qu'on ne peut leur accorder qu'une valeur et symptôme approximatif et non celle d'une mesure exacte.

C'est avec ces réserves qu'il convient de lire les chiffres ci-après provenant de sources diverses: assurance-chômage, statistiques syndicales, bureaux de placemcnt, etc....

(Suite à la page 15)

CONVOCATIONS

CE SOIR

UNIONS INTERNATIONALES (110, du Pont):
International Brotherhood Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers.

SYNDICATS CATHOLIQUES : (17, Caron):
Union nationale catholique des charpentiers menuisiers de Québec, Inc;
Syndicat national catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc;
Union des tanneurs corroyeurs.

VETEMENTS
pour HOMMES et GARÇONS

POURQUOI vos habits vous coûtent moins cher ici.

1° Parce que, le prix du loyer est très bas.
2° parce que, nous fabriquons nos habits nous-mêmes.
3° parce que, nous n'avons pas d'administration dispendieuse. L'on trouve toujours ce que l'on désire... et aux prix que l'on veut payer.

(Une fois servi, c'est un client pour l'avenir)

88 St-Joseph **La Perfection** Tél.: 9861

UN CONSEILLER AMICAL

Si vous voulez savoir à quel point l'Assurance sur la Vie peut vous être utile, demandez à un agent de la Great-West de passer une soirée chez vous et de vous expliquer à quel point une des meilleures compagnies canadiennes d'assurance sur la vie est prête à pourvoir à vos besoins. Il vous montrera comment l'Assurance sur la Vie peut dissiper bien des soucis financiers, garantir la continuation de votre salaire à votre famille après votre décès, ou une rente de retraite jusqu'à la fin de vos jours, ou un moyen de rembourser une hypothèque ou encore d'accumuler un fonds d'éducation pour vos enfants. Ces services, et d'autres encore, sont à votre disposition moyennant un modeste prélèvement sur vos épargnes courantes.

ALBERT DAOUST, *Gérant de Succursale,*
Edifice Quebec Power, Québec

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

ON CROIT ETRE AIMEE

par *H.-J. MAGOG*

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

No 12

Jeudi le 22 avril 1937

Rester !.. Rester !... Elle souhaitait tout à coup que cela devînt possible, qu'une parole lui en fournît le prétexte, ou mieux qu'on l'y obligeât.

Elle ne voyait plus, l'emprisonnant, les murs de l'étroit jardinet. Elle oubliait, derrière elle, la maison maussade. Tout ce qui l'y attendait, elle le supporterait désormais.

Près d'elle, doucereuse, avec de brusques grincements de scie mordant la pierre, la voix de Mme de Viomérange ne parvenait plus à agacer les nerfs de Sylvaine. Et pourtant, quel écoeurement aurait dû produire le miel de son hypocrite douceur ! Comme le fiel qu'elle y mêlait était amer !

—Vous ne savez pas, ma petite. Vous êtes jeune. Vous n'appréciez pas suffisamment votre chance. Orpheline sans le sou, où seriez-vous à cette heure, si votre tante ne s'était pas chargée de vous ? Gagner sa vie est tôt dit. Vous ignorez ce que c'est et ce qu'il faut endurer. A tant faire que de dépendre de quelqu'un, il vaut mieux que ce soit d'une parente. Croyez-moi, mettez votre petit orgueil dans votre poche et allez vous réconcilier avec Mme Cérizelles. Plus tard, vous me remercierez de vous avoir conseillé la soumission.

Elles tournaient en rond dans l'allée de gravier, cernant la minuscule pelouse. Mme de Viomérange tenait sous le sien le bras de Sylvaine, y imprimant de temps à autre ses doigts maigres, comme si leur pression eût dû y faire pénétrer ses arguments. Il semblait à la jeune fille, étourdie, qu'elle était immobile et qu'autour d'elle pelouse, murs et maison tournaient, tournaient, toujours dans le même sens, si bien qu'il lui fallait s'accrocher au bras de sa compagne pour ne pas chanceler.

Soudain, Mme Viomérange s'arrêta et Sylvaine faillit tomber. L'épouse du juge avait lâché le bras de la jeune fille et, plantée devant elle, la regardait sournoisement.

—Et puis, dit-elle, en baissant la voix, il y a encore une chose à laquelle vous ne songez certainement pas. Votre cousine peut mourir.

Sylvaine frémit, brutalement réveillée. Elle fixa Mme Viomérange, avec une sorte d'effroi angoissé.

—Comme vous êtes impressionnable ! fit cette dernière, guettant l'effet produit par ses paroles. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir cela. Vivi n'est pas bâtie pour durer. C'est miracle qu'elle ait vécue jusqu'ici. Mais un jour ou l'autre elle disparaîtra. C'est une question de mois, peut-être. Et voulez-vous que je vous dise : pour la pauvre petite, ce serait un bonheur.

Elle se tut un instant, pour donner plus de poids à ce qu'elle allait dire. Puis elle continua lentement, en surveillant Sylvaine.

—Pour vous aussi, car alors vous ne seriez plus ce que vous êtes actuellement : une petite sans-le-sou, qui ne peut prétendre à beaucoup d'attention. Vous deviendriez l'héritière de Mme Cérizelles . Et ça, ma petite !...

Mme Viomérange n'acheva pas. Mais elle hocha la tête, avança ses lèvres et fit entendre un petit clappement qui exprimait en quelle estime elle et le monde tiendraient alors l'orpheline.

Interdite, presque atterrée, Sylvaine demeurait muette. Ce qu'elle entendait la révoltait. Et en même temps, remplie d'horreur, elle sentait se glisser en elle la tentation de l'espoir, si perfidement évoquée par Mme Viomérange. Et elle pressentait aussi que quand la voix hypocrite se serait tue, l'odieux espoir demeurerait, tapi en elle.

Mais cette répugnance échappait à son interlocutrice. De pareilles convoitises hantaient tous les foyers de la ville. Quotidiennement on y évoquait les possibilités d'héritages futurs et, fort crûment, les chances de disparition prochaine de personnes jeunes ou âgées. C'était un sujet de conversation admis et non des moins passionnants. En termes de contrat de mariage, n'appelle-t-on pas cela "les espérances ?" Pour avoir "espéré" et recueilli la fortune d'une légion de parents, à tous degrés, Mme Viomérange s'était déshabituée de trouver le sujet choquant.

Lancée sur son terrain, elle saisit le bras de Sylvaine et dit, avec une énergie convaincue :

—On ne lâche pas sottement une pareille chance. Quand on a la veine d'être la cousine d'une rachitique, condamnée par les médecins et fille unique, quand on sait qu'il n'y a ensuite, entre vous et l'héritage, qu'une vieille tante, dont on est la plus proche parente et l'héritière naturelle, on attend ...Et non seulement on ne parle pas bêtement de partir et de se brouiller avec la tante, mais on la soigne, on la cajole, on se plie à ses caprices, on supporte sa mauvaise humeur. Voilà ce qu'on fait, ma mignonne, quand on a pour deux liards d'intelligence et qu'on ne veut pas demeurer toute sa vie, une demoiselle sans dot, qui fera fuir les épouseurs.

Sylvaine était pâle. Elle balbutia :

—Tous ne font pas ces calculs... ces vilains calculs ...

Mme Viomérange haussa les épaules.

—Avant dix ans, vous m'en direz des nouvelles. Tous sont ainsi.... tous !... tous !. Et c'est heureux !... Que deviendrait la société, si on ne songeait pas à ces choses-là ? Assez de niaiseries. Vous m'avez comprise. Dites-moi que vous resterez.

La tête basse, les lèvres tremblantes, la jeune fille murmura :

—Je resterai.

Oh ! ce n'était pas pour l'héritage ! Si on l'en avait accusée, elle se serait indignée. Mais derrière le mur, elle entendait, elle "voyait" Emmanuel de Ganneval.

—A la bonne heure !...

Mme Viomérange exultait. Comme elle s'estimait fine ! Sa diplomatie avait eu raison de cette jeune sotte. Elle l'avait retournée comme un gant... comme un gant !...

Avec autorité, elle lui prit le bras.

—Venez. Il faut vous réconcilier avec votre tante. Et n'hésitez pas à lui demander pardon. Jetez-vous à son cou. Embrassez-la.

Devant la porte, ouverte sur l'ombre humide, Sylvaine avait eu un mouvement de recul. Mais Mme Viomérange tenait ferme et l'entraînait. Il fallait céder, monter l'escalier. Comme il était roide, aujourd'hui ! Les marches semblaient d'une hauteur démesurée et les jambes de la jeune fille étaient de plomb. Elle crut qu'elle ne parviendrait pas à dépasser le premier degré. Mais après, l'effort devint moins rude. Sa répugnance et son appréhension diminuaient. Résignée, elle montait. Elle monta jusqu'au bout.

Figée dans une immobilité pleine de dignité, Mme Cérizelles ne l'accueillit que du regard. Et sans le rayon de soleil rapporté du chemin de ronde, la glace de ce regard eût gelé Sylvaine.

Mme Viomérange la poussait. Elle avança.

—Je vous ramène une grande fille, qui a promis d'être raisonnable.

Sylvaine balbutia.

—Oui, tante Léone.

Sans doute Mme Cérizelles n'avait pas espéré un résultat si prompt. La surprise la rendit magnanime.

—Allons ! je ne veux pas vous tenir rigueur. Mais vous avez été odieuse, mademoiselle... Vous avez peiné votre vieille tante... qui vous aime... Quoi que vous en pensiez...

C'était dit du bout des lèvres. C'était sec et froid. Cela ne réchauffait point.

Rouge de honte, Sylvaine aurait voulu s'enfuir et quelque chose la retenait.

—Embrassez-moi.

Vers les rides du visage parcheminé, elle se pencha. Ses yeux rencontrèrent des yeux sans bienveillance. Sa bouche frôla une joue qui se déroba, instinctivement. Derrière elle, Mme Viomérange battait des mains et criait, de son fausset énervant.

—Bravo ! .. Bravo ! . C'est le retour de l'enfant prodigue.

Sylvaine pensa, rapidement :

—Je reste .. Emmanuel ..

Puis son regard, invinciblement attiré, tourna vers Vivi, recroquevillée dans un fauteuil, frissonnante, suffoquante, avec un visage de cire, des traits crispés et des yeux terrifiés, qui semblaient déjà annoncer les affres de l'agonie.

—Une tête de morte !... Bientôt.... bientôt..

Sylvaine n'avait pas voulu regarder sa cousine. Et maintenant, fascinée, elle n'en pouvait plus détourner ses yeux.

Quelque chose—de la honte—brûlait son front et ses joues. Elle se faisait horreur. Elle se roidissait contre des pensées et des mots qu'elle voulait repousser. Et une impression joyeuse, qu'elle détestait et qui la rendait lâche, l'envahissait, persistait. Elle luttait en vain contre elle.

Et tout à coup, lu dans les yeux hypocrites et sur les lèvres minces de Mme Viomérange, un mot jaillit, dansa dans son esprit, sonna comme une cloche obsédante.

—Héritière ?... Héritière ?... Héritière ?...

CHAPITRE VI

Pique-Nique.

Sur la dernière marche de l'escalier, appuyée à la rampe, Sylvaine attendait avec une impatience presque fébrile. Alternativement elle prêtait l'oreille aux bruits lointains de la rue, ou à ceux qui venaient de la chambre de tante Léone.

Gantée et le chapeau enfoncé sur sa courte chevelure, elle était prête à sortir. Son visage était en fête et ses yeux brillaient d'un joyeux éclat qui la rendait encore plus jolie.

Une des portes qu'elle guettait, celle du vestibule, s'ouvrit. Léontine s'avança jusqu'au pied de l'escalier et cria :

—"Monsieur" Gustave attend ces demoiselles.

Aussitôt penchée au-dessus de la rampe, Sylvaine jeta avec empressement :

—Merci, Léontine .. Nous descendons tout de suite.

Puis elle se précipita dans la chambre de Mme Cérizelles, en appelant.

—Vivi ?. . Vivi ?... Es-tu prête ? Gustave est en bas.

Nulle animation ne colorait en rose la cire du visage de Mlle Cérizelles. Toujours sa silhouette souffreteuse restait morne et dolente. Et aujourd'hui que sa mère et sa cousine l'avaient davantage parée, ce manque d'entrain, cette inertie de chose q u'on traîne paraissaient encore plus pénibles.

Mais Sylvaine ne voyait rien. Ses yeux brillants regardaient au-delà des murs, couraient déjà la campagne. Et Mme Cérizelles se refusait à voir l'aspect, à la fois grotesque et navrant, du pauvre corps atrophié, grelottant et perdu dans une robe et un manteau "trop habillés".

Elle ne sentit pas, elle ne voulut pas sentir l'affreuse ironie de son souhait.

—Amuse-toi bien.

Pour Sylvaine, elle ajouta :

— Et soyez sages... Tenez-vous bien.

—Oui, tante .. Vite, Vivi, Gustave attend.

Devant sa cousine, l'orpheline dégringolait trois marches à la fois, puis se retournait pour l'attendre. Ses yeux disaient son impatience, à cause de ce poids mort qui la retenait et brisait sans cesse l'élan de sa jeunesse.

(à suivre)

L'EVENEMENT
vous apporte, avec votre petit déjeuner, les dernières nouvelles du monde.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

Fumez LA CIGARETTE de chez nous
GRADS
Très douce — *Un changement pour le mieux*
L.-O. GROTHE, Limitée
Maison indépendante de "CHEZ-NOUS"

70ième ANNEE No 268 — QUEBEC, JEUDI 22 AVRIL 1937 — DEUX SOUS LE NUMERO

Le gouvernement veut améliorer les routes de Québec et des environs

M. Charles Delagrave, député de Québec-Ouest amorce hier un débat à la Chambre sur la nécessité d'améliorer les routes conduisant à la vieille capitale. — Le ministre de la Voirie, M. Leduc, déclare que la question est à l'étude depuis longtemps et que Québec a déjà son ingénieur de district. — Le travail déjà fait.

LE CHEMIN ST-LOUIS

La construction de chemins dans la région de Québec, plus particulièrement, l'ouverture d'artères qui faciliteront l'accès à la vieille capitale, ont fait l'objet du débat principal de la séance d'hier, à la Chambre.

Le comité des subsides de la Chambre a suspendu l'étude des deux derniers articles du budget de l'Agriculture, par suite de l'absence de l'hon. Bona Dussault et l'on s'est attaqué immédiatement aux crédits de la Voirie. Le premier article prévoit une dépense de $4,750,000. pour la réparation et l'entretien des chemins.

M. Charles Delagrave, député de Québec-Ouest, ouvrit le débat sur ce crédit, en attirant l'attention du ministre de la Voirie, l'hon. François Leduc, sur l'état pitoyable des chemins dans Québec, ainsi que sur le défaut d'artère convenable conduisant à la ville. Centre touristique et l'une des principales villes du Canada, la cité de Québec est l'une des plus mal partagées en ce qui concerne les voies d'entrées ou de sorties.

M. Delagrave a rappelé qu'un plan déjà soumis réglerait ce problème de la circulation. La continuation du chemin St-Louis, à travers le Bois Gomin, traversant la route de l'Eglise (Ste-Foye) et qui se diviserait en deux embranchements; l'un en direction du Pont de Québec et l'autre se raccordant à la route Québec-Montréal près de Champigny, doterait la ville de Québec de l'artère la plus effective. Le député de Québec-Ouest a également réclamé de nombreuses améliorations au réseau routier du district; M. Delagrave a demandé la réparation de la route nationle entre Ste-Anne de la Pérade et Champigny.

L'hon. M. Leduc a apprécié les suggestions de M. Delagrave, "mais dit-il, elles auraient peut-être été plus à propos il y a quelques mois, car depuis, le gouvernement s'est occupé de ce problème."

Le ministre de la Voirie dit que Québec a maintenant son ingénieur de district qui s'occupera uniquement des routes situées dans un rayon de 20 à 25 milles de la ville.

De plus, le gouvernement a aménagé des artères qui facilitent l'accès à la ville: au nord, la route de Charlesbourg; à l'ouest, une route reliera directement la partie basse de la ville à la route nationale Québec-Montréal. Le terrassement de cette voie est terminé, elle s'étend de la Petite-Rivière à Champigny et incessamment on construira un viaduc sur son parcours pour éviter une traverse à niveau, à un demi-mille de l'Ancienne-Lorette.

Le projet auquel s'est reporté M. Delagrave est encore à l'étude, déclare le ministre de la Voirie. La route Québec-Montréal sera améliorée. Ainsi, le fameux "S" de St-Augustin, appelé souvent à la suite des nombreux accidents qui y sont survenus: "le détour de la mort", disparaîtra sur une longueur de deux milles.

M. Leduc a également annoncé des améliorations aux cehmins de l'Ile d'Orléans, de Lévis-Rivière-du-Loup et aux routes Gaspésie dont une bonne partie sera mise à l'épreuve de la poussière.

Ces constructions seront faites à même les argents du chômage, à part égale, par les gouvernements provincial et fédéral. La séance s'est ajournée sans que l'on vote l'article en question, car plusieurs députés ont manifesté le désir d'obtenir des renseignements officiels sur la route trans-Canada.

Deux nouvelles lois ont été présentées hier après-midi, l'une a trait à la protection des chemins de colonisation qui seront fermés à la fh'-1-apaéo,Frontiéree-flonsd"' etao circulation par le département de la Colonisation aux époques de dégel. L'autre concerne certains amendements à la loi des mines.

Une motion sur les griefs d'une association ouvrière de Montréal; mit aux prises d'une façon assez violente de député de Berthier, M. Bastien et M. René Labelle, député de St-Henri. Une autre motion au sujet de la responsabilité hypothécaire souleva également une discussion assez vive. Ces deux motions ont été adoptées.

La chambre s'est ajournée à cette après-midi, à trois heures, alors que s'ouvrira le débat sur la loi de municipalisation de l'électricité, dont le premier ministre a fixé l'étude à aujourd'hui.

NOUVELLES LOIS

Deux nouvelles lois ont été présentées hier à l'ouverture de la séance. L'honorable Henry L. Auger, ministre de la Colonisation, présente un bill intitulé: "Loi pourvoyant à la protection des chemins de colonisation".

Cette loi accordera au département de la Colonisation des mêmes pouvoirs que le département de la Voirie pour pouvoir fermer certains chemins de colonisation à l'époque du dégel.

La loi que présente à son tour l'hon. Onésime Gagnon s'intitule "loi modifiant la loi des mines de Québec". Il s'agit d'une revision de la loi des mines pour y greffer les amendements suggérés par certains corps publics.

Le gouvernement répond ensuite à une série d'interpellations de la gauche, dont nous donnons l'exposé dans une autre colonne de notre journal.

LES HYPOTHEQUES

L'on passe ensuite à l'étude de la motion de M. C[illegible]oire Bélanger député de Dorion, qui réclame "copie de toute correspondance échangée relativement à la loi qui tient le vendeur d'un immeuble responsable des créances hypothécaires qui grévaient cet immeuble lors de sa vente".

M. Bélanger soumet qu'il s'agit d'une mesure de protection à l'é-

(Suite à la page 11, 3e col.)

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DES ARPENTEURS

Les membres de l'association des arpenteurs-géomètres de la province ont tenu hier leur assemblée générale. — Le sénateur Casgrain réélu. — Visite de M. Duplessis.

LES ELECTIONS

Les arpenteurs-géomètres de la province de Québec ont tenu leur assemblée générale annuelle, hier, au Château Frontenac, à Québec. Au cours du diner-causerie qui a suivi l'assemblée annuelle, les arpenteurs-géomètres ont été honorés de la visite de l'honorable M. Maurice Duplessis, premier ministre de la Province, qui comme ministre des Terres et Forêts en est aussi l'arpenteur-général.

Présenté par l'honorable sénateur J.-P.-B. Casgrain, qui célèbre cette année, son jubilé d'or de président de l'Association des arpenteurs géomètres de la province, il déclara d'abord qu'il était honoré du titre d'arpenteur-général et il dit qu'il appréciait pleinement l'importance du rôle de l'arpenteur dans le développement des ressources naturelles de la Province.

"Il reste beaucoup à faire" dit-il, "dans le domaine de l'arpentage et il appuya particulièrement sur la nécessité d'une réfection du cadastre qui laissait à désirer en Gaspésie et dans le St-Maurice. Ceci dit-il est très important pour la protection de la propriété."

En terminant le premier ministre assura les Arpenteurs que leurs services seraient utilisés dans la mesure du possible ayant égard aux exigences financières.

Environ une cinquantaine de membres de la Corporation des Arpenteurs assistaient au déjeuner. A la table d'honneur à coté du premier ministre et de l'honorable M. Casgrain on remarquait: MM. Fernand Fafard, M.P., Armand Crépeau, Georges Côté, G.-K. Addie, Henri Bélanger, Arthur Smith, Paul Joncas, Gabriel Hurtubise, D. O'Gallagher, C. C. Lindsay, Edward Kirke.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu sous la présidence du sénateur Casgrain. Des questions importantes se rapportant à la pratique de la profession furent discutées. Le rapport annuel, le rapport financier et les rapports des divers comités furent lus: entre autres ceux concernant le cadastre,

(Suite à la page 15, 4e col.)

DES ACTIONS EN DOMMAGES

Me Gérard Lacroix enregistre quatre actions en dommages contre le Pacifique Canadien. — Echos d'un accident à une traverse à niveau.

A QUEBEC

Quatre actions viennent d'être prises contre le Canadien Pacifique par Me Gérard Lacroix, C.R., au nom de MM. Georges-Henri Deslauriers, Lucien Deslauriers, Adrien Plante et Oscar Couture. Il s'agit de réclamations au sujet d'un accident survenu le vingt-sept février dernier à la traverse à niveau de la rue Marie de l'Incarnation. A cette date, prétend M. G.-H. Deslauriers, qui réclame $420.04 de dommages, il a été blessé alors que son automobile a frappé un wagon qui avait été laissé au centre de la traverse illégalement et dans des conditions fort dangereuses.

M. Lacroix allègue que le préposé au train a laissé son convoi arrêté 38 minutes à cette traverse à niveau pendant que la locomotive trainait d'autres wagons à différents endroits et notamment à Cadorna. Le char placé sur la traverse était un char relié à chacune de ses extrémités à des chars pleins. Le conducteur de l'automobile eut en conséquence l'impression que la voie était libre. De plus, dit l'avocat du demandeur, aucun signal n'indiquait que la voie était obstruée.

Les occupants de la voiture réclament également. M. Lucien Deslauriers demande $116.45 et M. Adrien Plante $76. Quant à M. Oscar Couture, il estime ses dommages à $195.12.

EXPLOSION A MATANE

Matane, 22. — (D.N.C.) Une forte explosion s'est produite, hier après-midi, à l'atelier de ferblanterie de H. Arthur Côté. M. Côté et son employé, M. Réné Bergeron, ont alors été assez sérieusement brûlés. Dans l'établissement de M. Côté, les portes et les fenêtres ont été démolies et une partie des marchandises a été endommagée.

Cette explosion, qui aurait pu avoir des conséquences encore plus graves, s'est, produite alors que M. Arthur Côté était à souder un réservoir vide de gazoline dans lequel il y avait probablement encore des gaz. Dans cette explosion, M. Côté il a reçu les soins nécessaires,

UN INCENDIE

La manufacture de chaussures Albert Laliberté Ltée, située au No 154 de la rue St-Léon, a été menacée par un commencement d'incendie qui a causé des dommages assez considérables, hier soir, vers 6 heures et demie. Les flammes ont originé au quatrième étage de l'édifice et ont été allumées par un moteur surchauffé. C'est grâce à un système de la Dominion Messenger & Signal Co. Ltd dont cet établissement est doté si cette vaste construction n'a pas été consumée par le feu. La prompte arrivée des pompiers a aussi contribué pour beaucoup à arrêter la marche des flammes.

LES HOTELS FAVORISENT LE TOURISME

L'Association des hôteliers de la province a tenu une réunion hier au Château. — L'hon. Martin Fisher y assiste. — Comment conserver le touriste ici.

LES ROUTES

L'Association des Hôteliers de la province a tenu hier sa réunion trimestrielle au Château Frontenac, et un grand nombre de délégués y ont assisté. On discuta longuement de propagande touristique ainsi que des améliorations importantes qu'il y avait lieu de faire afin d'établir un système qui soit capable de rivaliser tout au moins, sinon de surpasser celui des états américains.

Au lunch qui suivit, on remarquait la présence de l'hon. M. Fisher, trésorier provincial et M. D. J. O'Connor, président de la Chambre de Commerce de Montréal et ancien député de Huntingdon, MM. A. J. Garinther, président de l'Association, C. H. Frappier, de l'Hôtel La Salle, H. J. Perron, de l'Hôtel Union, Québec, H. L. Bathalon, Farnham, W. Gaboury, Hôtel Saint-Louis, Québec, B. A. Neale, Château Frontenac, le lt-col. Oscar Gilbert, Hôtel St-Roch, J. H. Byrne, de Percé, P. H. Drapeau, du Clarendon, A. J. Pelland, de l'Hôtel Montcalm, Dr DeBlois, de Trois-Rivières, A. E. Carr, directeur de la publicité de l'association, J. A. Dubé de Gaspé, J. Lévesque, du Queen's, W. A. de l'Hôtel Windsor, Montréal, ainsi que plusieurs autres.

Toutes les sections de la province était largement représentées. Les contrats collectifs du travail en tant qu'ils affectent l'industrie hôtelière ont fait l'objet de leur étude. On s'est attardé aussi sur les différents permis nécessaires pour la vente des boissons, et les divers règlements légalisant l'usage de salles de danses et la conduite de différents amusements.

M. Carinther, président de l'association, prit d'abord la parole et fit remarquer à ses auditeurs qu'il venait chaque année dans la province deux fois plus de touristes qu'en représente le chiffre de notre population. "On calcule qu'il y laissent la somme assez rondelette de $300,000,000. et Québec, d'après les statistiques fédérales, ne semble pas avoir toute la part qui lui revient dans la répartition de cette fortune. Les hôtels sont un facteur important dans cette affaire, mais on ne peut justement jeter tout le blâme sur eux. Leur travail est essentiellement basé sur la coopération et sans celle du gouvernement provincial, des conseils municipaux et de tous nos hommes d'affaires, ils ne pourront jamais atteindre le but qu'ils se proposent"

"Il faut en effet des bons chemins pour amener les étrangers à nous visiter et à demeurer chez nous pour quelques jours. Il faut aussi que les permis et les différentes lois de l'hôtellerie soient organisés de

(Suite à la page 15, 6e col.)

L'UNION NATIONALE

Les membres de l'Union nationale Duplessis de Québec-Est ont eu une intéressante réunion, hier soir, à leurs salles de la rue Dorchester. Cette assemblée hebdomadaire était sous la présidence de M. J.-A. Gosselin, président du Club. L'hôte d'honneur était M. H.-P. Hould, qui a parlé de l'"Oeuvre de l'Union Nationale".

Au cours de cette assemblée, il a été proposé par M. R.-A. Blouin et secondé à l'unanimité que des félicitations et des voeux soient exprimés à l'honorable M. Duplessis à l'occasion de son quarante-septième anniversaire de naissance et que de plus que les membres du club l'assurent de leur plus entier dévouement.

ELECTION MUNICIPALE

Drummondville, 22. — (D. N. C.) Lundi a eu lieu à Drummondville une élection à l'échevinage dans le Quartier Est, au siège No 1 M. Robert Leclair, garagiste, a été élu avec 114 voix de majorité contre son adversaire M. François Cordeau, contracteur. A 5 heures p. m., heure de la clôture des polls, sur 716 voteurs, 379 avaient enregistré leur vote.

fut blessé aux mains tandis que son employé a été brûlé à la figure et principalement aux yeux. Ce dernier a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Rédempteur, Matane, où

CAMBRIOLEUR ARRETE RUE DES BERNIERES

Un individu qui faisait métier de s'introduire dans les maisons en l'absence des propriétaires et de faire main basse sur les objets de valeur est enfin appréhendé.

RECIDIVISTE

Le détective Oscar Tanguay et le constable Pat Horrigan, de la sûreté municipale, ont mis la main hier après-midi sur un triste individu, celui-là même qui avait brutalement assailli une femme et l'avait volée, il y a deux ans, dans une maison de la partie haute de la ville. L'homme en question sera de nouveau accusé ce matin, en Cour des sessions de la paix, d'avoir commis plusieurs nouveaux vols dans des résidences, notamment chez M. H.-J. Rowley, 307 avenue Laurier, et chez M. R.-T. Steelman, 324 de la même avenue. Il a été appréhendé hier après-midi, vers 4 heures, alors qu'il rôdait auprès de la demeure du major M. Labbé, sur l'avenue des Bernières.

L'arrestation de cet homme s'ajoute encore au crédit du détective Tanguay et du constable Horrigan. C'est à la suite d'actives recherches que le prévenu a été dépisté et qu'on a réussi à l'arrêter. Ce récidiviste est un des voleurs les plus rusés auxquels la police avait à faire face. Il s'assurait d'abord que les personnes qu'il voulait voler étaient absentes de leurs demeures. Pour s'en rendre compte, il appelait par téléphone où il allait sonner aux portes. Quand il était bien sûr qu'il n'y avait personne dans le logis, il y pénétrait par la cave, les galeries et même utilisait les clefs qu'il avait en sa possession. C'est ainsi que plusieurs plaintes ont été portées contre lui par des citoyens de la ville. Les vols les plus audacieux ont été perpétrés chez MM. Steelman et Rowley, où l'individu a volé des sommes d'argent assez considérables et a réussi à s'emparer de bijoux de valeur.

CAUSERIE DE M. MORASSE

M. Marcelle Morasse, E. E. S. C., a parlé, hier soir, à l'Ecole de Commerce de l'Académie Commerciale. Sa causerie était intitulée "Nature et établissement du bilan".

Le bilan, dit le conférencier, peut être défini: un état exposant la situation des affaires d'une entreprise à une date donnée. Ce n'est pas un exposé complet de l'état des affaires. Il n'indique que le surplus ou le déficit accumulé; cependant, l'état de pertes et profits accompagne généralement le bilan. Il est aussi un instrument de comparaison lorsque l'on veut considérer plusieurs bilans successifs. M. Morasse fait remarquer qu'en Angleterre le bilan ne se fait pas de la même façon qu'au Canada et aux Etats-Unis. Le bilan doit être alors présenté de façon à satisfaire ceux pour lesquels il est fait. M. Morasse a donné, en terminant de précieux conseils et règles à suivre à tous ceux qui ont à dresser un bilan d'affaires. M. Paul Dussault, C. G. A., a présenté et remercié le conférencier.

ANNULATION DE VENTE

Dans une action pour annulation de vente, qui aurait été consentie à la suite de dol, fraude et fausses représentations dont notre journal a déjà parlé, une motion pour détail faite par le défendeur J.-A.-E. Tremblay, contenant 33 paragraphes, a été renvoyée avec dépens par le juge-en-chef Albert Sévigny. Le tribunal a déclaré que l'action prise par dame Clara Beaulieu-Giguère contre Tremblay, et dont la déclaration contenait 42 paragraphes, était suffisamment libellée et complète pour permettre au défendeur de plaider en toute connaissance de cause.

Auparavant, une exception à la forme produite dans cette cause avait été renvoyée avec dépens par l'hon. juge H.-A. Fortier.

Me Valmore Bienvenue, C.R., qui occupe pour la demanderesse, a fait renvoyer les deux procédures suscitées faites par le défendeur et la cause sera soumise prochainement à la Cour supérieure pour décidée au mérite.

NON LIEU

M. le juge Arthur Fitzpatrick, J. S.P., a déclaré qu'il n'y avait pas matière à procès dans l'affaire d'André Larochelle, de Québec, accusé d'omission de rendre compte Cette ordonnance de non lieu a été rendue à l'issue d'une longue enquête préliminaire. Me Gaston Esnouf occupait pour M. Larochelle qui est honorablement libéré.

LA JEUNESSE NATIONALE

Les élections annuelles de la Jeunesse Nationale de Limoilou auront lieu à son local, 42, 5e rue, dimanche matin, le 25 avril, à 9.30 heures. Tous les porteurs de carte de membre auront droit de vote. Les directeurs sortant de charge désirent rappeler que leur association est affiliée à la Jeunesse Nationale de Québec Inc., et qu'elle n'a aucune relation avec les autres groupements de jeunesse.

COURTE SEANCE AU CONS. LEGISLATIF

Le Conseil législatif a adopté hier après-midi une quinzaine de bills publics et privés. — Aucun projet de loi ne soulève de discussion.

L'AJOURNEMENT

Aucun débat n'a marqué la séance du Conseil Législatif qui a été tenue, hier après-midi, sous la présidence de l'hon. M. Alphonse Raymond. Cette séance n'a duré que tout au plus une demi-heure et l'on a passé une quinzaine de bills publics et privés en première, deuxième et troisième lectures. Aucun de ces projets de loi n'a provoqué de discussion. Les bills suivants ont été passés en première lecture:

Loi abrogeant la loi 24 geo. V. ch. 85 relative aux aqueducs municipaux;

Loi reconnaissant l'indépendance des communautés religieuses;

Loi sauvegardant l'autonomie municipale;

Loi relative à l'interprétation des lois de la province;

Loi modifiant la loi des bourses pour des cours additionnels;

Loi concernant le statut municipal des Frères du Monastère de Mistassini.

Les bills suivants ont été passés en deuxième lecture et référés à leur comité respectif.

Loi modifiant la charte de la Cité des Trois-Rivières;

Loi constituant en corporation la Cie de Chemin de Fer du Nord-Ouest de la province

Loi ratifiant un règlement de la municipalité de Donnacona avec la Donnacona Paper Co.

Loi ratifiant un règlement de la corporation scolaire de Donnacona avec la Donnacona Paper Co.

Loi modifiant la charte de Salaberry de Valleyfield;

Loi constituant en corporation le chemin de fer Témiscamingue à Abitibi;

Loi modifiant le code du Notariat.

(Suite à la page 15, 7e col.)

REPONSES A DES INTERPELLATIONS

Le gouvernement donne à M. Charles Delagrave des précisions intéressantes sur la construction du chemin de Charlesbourg.

LE CHOMAGE

Le gouvernement a répondu, hier après-midi, à pusieurs interpellations de députés de l'opposition M. Charles Delagrave, de Québec-ouest, a appris de l'hon. M. Leduc, ministre de la Voirie, que la largeur de la nouvelle route de Charlesbourg varie entre 66 et 80 pieds, que cette route a été faite pour doter Québec de sorties rationnelles vers le nord, que les plans furent préparés par les ingénieurs de la Voirie et que ces travaux ont été demandés par de nombreuses personnes qui s'intéressent au bien public.

M. Delagrave a appris également que le gouvernement a fait faire des travaux de voirie sur le chemin Québec-Charlesbourg, que ces travaux ont été exécutés en régie, qu'ils ont coûté à date la somme de $379,116.10, que les comptes non payés s'élèvent actuellement à $3,457.28, que le gouvernement fédéral contribue à ces travaux mais que ce n'est pas en vertu de l'accord intervenu entre les deux gouvernements concernant le chômage.

Le gouvernement a également entrepris des travaux sur le chemin de Champigny dans les mêmes conditions, a appris encore M. Delagrave. Ces travaux ont coûté jusqu'à date la somme de $157,710.38 et les comptes non payés s'élèvent actuellement à $13,699.40.

M. Léon Casgrain a appris de l'hon. M. William Tremblay que M. Edouard Jacques, de East-Broughton apparait sur la liste des bénéficiaires des pensions de vieillesse, qu'il a été recommandé par M. J. Ouellet, reviseur des pensions de vieillesse, après une enquête et après avoir consulté le curé Martel et le secrétaire-trésorier de la municipalité, qu'il reçoit une allocation mensuelle de $5.97 depuis le 28 février dernier.

LA LEGION D'HONNEUR A J. KERHULU

M. Henri Bonnafous, consul de France à Québec a remis hier à M. Joseph Kerhulu la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. — Une belle fête intime chez le consul.

DES DISCOURS

Le consul de France à Québec, M. Henri Bonnafous, a remis officiellement, hier, au nom du président de la République française, la croix de Chevalier de la Légion d'honneur à notre aimable concitoyen, M. Joseph Kerhulu, le restaurateur bien connu.

On remarquait à la table du diner donné en l'honneur du nouveau chevalier par son hôte: le lieut.-col. J.-D. Brousseau, A.D.C., président de la Légion canadienne, le lieut.-col. F.-G. Kemp, vice-président, le lieut.-col. Philippe Ouellet, le lieut.-col. G.-E.-A. Dupuis, M.C., commandant du Royal 22ième; M. Louis Dalbis, les RR. PP. Quélo, Grégoire et Coquereau, eudistes; les professeurs Louis Dalbis et Jean Lechevalier; le docteur Louis Berger, MM. Henri Charlotin, René Ouvrard, Auguste Dauverchain, René Davy, Jules Febvet, Adrien Dubois, A.-F. Bardou, Lucien Petillot, A. Pichard, G. VanHoutte et Louis Vergnes.

M. Bonnafous salua l'assistant-secrétaire de l'Alliance française, M. Dalbis, qui s'était joint au groupe d'anciens combattants français et aux officiers de la Légion canadienne en cette fête de famille. Le consul français fit l'éloge de M. Kerhulu et appuya plus spécialement sur la citation du nouveau légionnaire, "président des Anciens Combattants de Québec, 40 ans de services". Le gouvernement français, dit-il, veut reconnaître ceux qui ont servi fidèlement, qui veulent servir toujours, chacun dans sa propre sphère. M. Bonnafous voulut associer aux noms de ses amis de Québec réunis en cette occasion, celui de M. Turck, consul général de France à Montréal, dont les conseils et le jugement lui ont été précieux, et aussi celui de S. E. M. Brugère, qui a présenté la proposition dans un rang et sous une forme lui donnant toutes les chances de succès.

Le consul rappela, en terminant, que M. Kerhulu était, comme doit l'être tout Français à l'étranger, le dépositaire d'une parcelle du patrimoine moral de la France. "Les Canadiens vous en savent gré, ajouta-t-il, et leur amitié en est le précieux témoignage; la haute distinction que je vais avoir l'honneur de vous remettre en est la juste reconnaissance".

Suivant la forme consacrée, M. Bonnafous remit ensuite la décoration: "Au nom de la République française, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur". Il épingla la croix à ruban rouge sur la poitrine du vétéran français, lui serra la main et lui donna l'accolade. Tous les invités applaudirent à la cérémonie qui venait de se dérouler dans toute sa solennité traditionnelle, et ils s'empressèrent autour de M. Kerhulu pour lui serrer la main.

Le colonel Brousseau fit ensuite l'éloge de M. Kerhulu, exprima toute son admiration pour la sympathie qu'il témoigne aux vétérans canadiens et le félicita de l'honneur qui lui était conféré.

Ce fut en des termes très émus que le nouveau décoré remercia son hôte de l'honneur qui lui était fait et de la charmante fête intime qu'il avait préparée à cette occasion.

Le nouveau chevalier de l'Ordre national français est venu s'établir au Canada en 1906. Il a servi durant la grande guerre dans un régiment breton, le 65ième d'Infanterie.

L'Evénement se joint à ses nombreux amis pour le féliciter de l'honneur que lui fait la France.

JUGEMENT DE LA COMMISSION

La Commission municipale a rendu son jugement sur le virement de fonds fait par la trésorerie municipale en novembre dernier pour payer une émission d'obligations à même les fonds généraux de la ville et elle a condamné en principe cette opération financière, donnant ainsi raison aux échevins qui avaient émis des doutes sur la légalité de cette action. La Commission municipale s'est seulement prononcée sur l'aspect légal de la question en déclarant qu'elle aurait approuvé facilement une émission de bons du trésor en novembre on le lui avait demandé.

LES TROTTINETTES

Le sous-chef Bigaouette a déclaré hier soir au chroniqueur municipal de notre journal que la police de Québec va prohiber immédiatement l'emploi de trottinettes sur les rues et les trottoirs, pour éviter les accidents qui ne manqueront pas de se produire. Les parents sont donc avertis et ces jouets seront enlevés à ceux qui enfreindront cette défense de la police municipale.

CHEVALIER

M. JOSEPH KERHULU, qui a été décoré officiellement Chevalier de la Légion d'honneur, hier, par M. Henri Bonnafous, consul de France à Québec.

UN VERDICT CE MATIN A ST-JOSEPH

La cause de Georges Morin, de St-Prosper de Dorchester, accusé de manslaughter s'est instruite hier aux assises de St-Joseph. — Accident d'automobile.

DES NOCES

St-Joseph de Beauce, 22. — (D. N. C.) La cause de Georges Morin, de St-Prosper, Dorchester, accusé de manslaughter, à la suite de la mort de Gérard Poulin, également de St-Prosper, s'est instruite, hier, aux Assises criminelles de Beauce. Gérard Poulin a été tué instantanément, le soir du 10 octobre 1936, au cours d'un accident d'automobile.

La Cour s'est ajournée à six heures hier soir immédiatement après la charge du juge. A 10 heures ce matin, le verdict du jury sera rendu. Le juge a donné aux jurés la liberté de trois verdicts: le premier coupable de manslaughter; le deuxième de négligence criminelle et le troisième de non-coupable.

Au cours du procès la défense n'a pas fait entendre de témoins. D'après la preuve faite pour la Couronne, il ressort que vers le 10 octobre 1936, il y avait des noces pas loin de St-Prosper. Georges Morin, l'accusé, Léopold Giroux, Henri Morin, et la victime Gérard Poulin, étaient de la noce. Dans le cours de la journée ils avaient bu de la "bagosse". Le soir, vers 8 heures, Georges Morin avait fait faire à ses compagnons une promenade à 60 milles à l'heure entre St-Prosper et St-Georges. Vers les 11 heures du même soir, il les fit de nouveau monter dans son automobile pour une autre promenade. Cette fois-ci un accident arriva. A un certain moment Georges Morin perdit le contrôle de son auto. Celle-ci prit le fossé et alla s'écraser sur un tas de roches. Gérard Poulin fut précipité en dehors de la voiture et tomba sur une pierre. Il s'infligea une blessure à la tête. Les autres compagnons reçurent quelques blessures, sauf Georges Morin, l'accusé, qui sortit sain et sauf. Par les témoins entendus, la Couronne a voulu prouver que la blessure reçue lors de l'accident était une fracture du crâne. La défense a voulu prouver que la fracture du crâne était le fait d'une chute au bas du lit où Poulin avait été transporté après la tragédie et que Gérard Poulin avait été mal soigné. Relativement à la cause de l'accident elle a tenté de prouver qu'elle était due à l'éclatement d'un pneu.

La Couronne a alors soumis le témoignage d'Henri Laflamme, frère de l'accusé et témoin de l'accident. Dans son témoignage rendu à l'enquête préliminaire Henri Laflamme a déclaré que le pneu droit de la roue d'en arrière avait éclaté mais qu'il n'avait pas eu connaissance de son éclatement. Dans son plaidoyer, le procureur de la Couronne a émis l'opinion que le pneu avait probablement éclaté en sautant le fossé du chemin.

Mtre Antoine Lacourcière occupe pour la Couronne et Mtre Léonce Cliche, C. R., pour l'accusé.

LE R. P. QUENARD

Le Très Révérend Père Gervais Quénard, supérieur général des Assomptionnistes, qui a visité la communauté de Bergerville, vient de quitter le Canada pour les Etats-Unis. Avant de s'embarquer pour Rome, le Père Quénard visitera aux Etats-Unis les maisons de son ordre.

LE CARDINAL A STE-AGATHE

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, présidera, les 1er et 2 mai, à une grande cérémonie d'ordination à Sainte-Agathe-des-Monts.

LE CONCOURS D'ELOQUENCE DES JEUNES

M. Georges Délisle remporte la palme des quatre concurrents choisis parmi la Jeunesse libérale de Québec. — M. Oscar Boulanger préside le jury.

FORCE DU PARTI

"Ce qui fait la force du parti libéral, en plus de la vigueur de ses principes et de la valeur de ses chefs, c'est sa faculté de se renouveler en choisissant les meilleurs éléments de la jeunesse qui devient éprise de son idéal et qui lui consacre ses énergies et ses talents," a déclaré M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse aux Communes, en conclusion du concours oratoire des jeunes libéraux, dont il fut l'un des juges, au Club de Reforme hier soir. M. Boulanger a salué avec joie dans ces jeunes orateurs qui s'affirment les chefs de demain," qui viendront, dit-il, prendre la place des vieux routiers comme nous et qui continueront la lutte avec la même ardeur et le même enthousiasme."

Dans sa brève allocution de la fin, M. Boulanger a proclamé le vainqueur dans la personne de M. lent qui a remporté le 1er prix, deux Georges Délisle, jeune avocat de ta-volumes "La Suisse", par Paul Guitton, don de l'hon. Adélard Godbout. La deuxième place a été attribuée à MM. Alexandre Bastien, étudiant le tirage au sort a favorisé M. A. et Alphonse Auger, avocat, ex-aequo; Bastien, qui a gagné le deuxième prix. Et la troisième place est revenue à M. Lucien Léger, qui s'était d'ailleurs excusé, à cause de ses examens, de n'avoir pu apprendre son discours dont il a donné lecture.

A M. A. Auger et Lucien Léger, les deux orateurs qui n'ont pas été favorisés au concours, le lt-colonel Oscar Gilbert, président du Club de Réforme de Québec, a promis un prix spécial, qui leur sera remis aujourd'hui.

M. Boulanger partageait la responsabilité de juge du concours avec M. Robert Taschereau et M. Oscar Gilbert, qui occupaient tous trois les fauteuils dans la salle de réception du club. M. J.-A. Lesage avait été chargé d'organiser la soirée, de concert avec M. Paul Roy, avocat, président de la Jeunesse Libérale et M. Jean-Paul Gallpeault, secrétaire et les officiers de l'association. On a souligné la présence de l'hon. Dr A.-V. Roy, conseiller législatif et de plusieurs chefs organisateurs, qui

(Suite à la page 15, 4e col.)

LE TRIOMPHE DE CHAMPLAIN

M. l'abbé Lionel Groulx donnera demain soir au Palais Montcalm sa dernière conférence sur l'histoire du Canada. — Le cardinal sera présent.

A 8 H. 30

"La mort et le triomphe de Champlain", tel est le sujet que traitera, vendredi soir, au Palais Montcalm, au cours de sa dernière conférence sur l'Histoire du Canada, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, M. l'abbé Lionel Groulx. Dans ses cours précédents, le savent professeur a étudié les circonstances qui ont précédé ou accompagné la fondation de la Nouvelle-France.

Quel spectacle offre la Nouvelle-France à Champlain vieillissant? Où en est la colonisation, la prise du pays? Le fondateur est-il satisfait? Fait-il encore des rêves? Ces rêves, quels sont-ils? Il meurt. Sa mort vaut à l'homme de superbes hommages. Les a-t-il mérités? Le portrait moral de Champlain nous le dira. Voilà, en quelques mots, le sujet du cours que M. l'abbé Groulx prononcera demain soir. Comme on le voit, cette leçon ne manquera pas d'intérêt. La foule qui a assisté aux premiers cours voudra sans doute, assister à cette dernière conférence. Les mêmes cartes sont toujours bonnes et les membres du clergé et les religieux entreront librement.

Comme nous le disions hier, Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, sera présent. Un programme musical sera exécuté par la Petite Maîtrise de Notre-Dame de Québec, sous la direction de M. l'abbé DeSmet.

La soirée de demain soir, au Palais Montcalm, sera donc d'un grand intérêt et la Société St-Jean-Baptiste compte sur une assistance record. La conférence commencera à 8 heures 30 précises.

L'ETUDE DU BUDGET

Le maire et les échevins ont continué hier l'étude du budget dans le plus strict huis-clos. On a repassé une à une les différentes allocations pour les automobiles des employés de la ville. La séance a été ensuite ajournée à cet après-midi.

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1867
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
et de l'Association Canadienne des Quotidiens

Services de nouvelles :
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.)
l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)
Représentants :
J.-B. Rathbone, Montréal et Toronto, Ont.
Gilman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago,
Boston, Philadelphie, Détroit, Seattle et San Francisco
The Clougher Corporation, Limited,
Londres, W. C. 2, Angleterre.

QUEBEC, 22 AVRIL 1937

La tendance démocratique

Par une série de jugements de la Cour Suprême des Etats-Unis, la politique sociale du Président Roosevelt a reçu dernièrement une consécration nouvelle. On dirait que, réalisant la force du sentiment populaire, la majorité des juges qui composent ce tribunal a pris la résolution de n'entraver pas une action démocratique qu'on prétend justifiée par les circonstances. Les gardiens de la constitution américaine comprennent que, pour en sauver l'esprit, il ne faut pas se montrer trop rigoriste quant à certains textes surannés.

C'est un exemple à citer en Canada, où les mesures proposées par le gouvernement et ratifiées par la Chambre des Communes ont théoriquement trois autres épreuves à subir avant que leur application soit sans entrave possible. Le Sénat doit leur donner son assentiment, le Gouverneur les sanctionner, et, s'il y a lieu, les tribunaux décident de leur constitutionnalité. Qu'adviendrait-il si l'un ou l'autre de ces pouvoirs s'employait trop souvent à entraver les voeux de la nation, tels que traduits par les actes du cabinet? Une agitation dangereuse, sinon une révolution.

Depuis la fin de la session fédérale, il est intéressant de constater que de nombreuses critiques de la Chambre Haute ont été formulées, à cause de son refus de coopérer avec la Chambre des Communes dans l'acceptation d'un projet de loi dont l'objet était d'assurer au gouvernement fédéral la réglementation du trafic routier ou aérien, comme il l'exerce déjà sur le trafic ferroviaire ou fluvial. Les mécontents ne sont pas d'accord sur le mérite de cette législation, mais imputent à l'esprit de parti de la majorité sénatoriale une décision qu'elle prétendait motivée par son désir de sauvegarder les droits provinciaux.

Sans doute, au strict point de vue de la lettre de la constitution, le Sénat ne dépassait pas son pouvoir en bloquant ainsi un bill que le gouvernement jugeait opportun et urgent. Mais la même majorité avait été plus conciliante pour des mesures autrefois présentées par le gouvernement tory de M. Bennett et auxquelles on trouvait le même défaut. En ce temps-là, le Sénat se contentait d'exprimer un doute sur la validité de ces propositions laissant aux tribunaux le soin de décider si elles comportaient un empiétement. Pourquoi en agir autrement, lorsque le même point de droit se présentait dans une législation préparée par le gouvernement libéral de M. King?

Comme des événements récents l'ont démontré, Londres, Paris et Washington réalisent qu'il ne faut pas entraver sans raisons graves l'action d'un gouvernement frais émoulu de la volonté populaire. La Chambre des Lords, le Sénat français, la Cour Suprême des Etats-Unis adoptent une règle de prudence que le Sénat canadien ferait bien d'imiter. Encore une fois, ceux qui ont la garde de la constitution et des droits des minorités doivent sauvegarder leur autorité pour des causes d'une importance supérieure. Cette sagesse est d'autant plus nécessaire que bientôt, il n'y aura plus d'appel au Trône des décisions prises par le Parlement canadien.

Contradictions politiques

La presse anglaise accepte généralement sans sourciller l'aggravation des impôts annoncée par le Chancelier de l'Echiquier, mais l'opposition travailliste y voit un danger pour l'avenir. Sans doute, tient-elle à exercer son ministère de vigilance, afin de n'être pas tenue solidairement responsable de ce budget s'il provoque des critiques électorales. L'un des devoirs principaux de la députation est de voir à ce que les fonds publics soient votés et dépensés judicieusement. Il serait donc impolitique, surtout de la part d'un parti ultra-démocratique, d'avoir l'air de renoncer au droit de surveillance, d'analyse et de réserve.

Cette précaution est d'autant plus sage que le gouvernement n'a pas réclamé autant d'argent pour l'administration ou la défense, même au cours des années de guerre. Mais les circonstances sont exceptionnellement graves, et le cabinet entend pourvoir à toute éventualité. Traitant de ce sujet d'actualité, Le Soleil note que John Bull n'a jamais été aussi taxé, ni plus disposé à subir cet inconvénient pour maintenir son influence exceptionnelle dans les affaires du monde. Et voici en quels termes notre confrère apprécie ce double exemple de civisme:

"Jusqu'à ce que soit complété le programme de modernisation de ses armements, l'Angleterre dépensera plus de six milliards par an, soit autant que les Etats-Unis. Mais les contribuables anglais sont moins nombreux que les électeurs américains. C'est dire que l'impôt dont se charge John Bull sera plus lourd à porter que celui que paie Jonathan. A moins que les sources de revenus de la Fière Albion ne soient plus abondantes que celles de la République américaine, ce qui est possible mais non prouvé.

"Selon toutes les apparences, avec l'aggravation de la taxe sur le revenu, le peuple anglais sera le plus taxé des grandes puissances démocratiques. Le fisc réclamera le quart de la recette nationale annuelle, et confisquera la moitié des biens des grandes successions. Devant ce fait, on conviendra des sacrifices que les Anglais savent consentir sans murmurer lorsque l'intérêt national semble l'exiger. Mais ils ont la vive satisfaction de savoir que leur administration est l'une des plus efficaces du monde entier.

"M. Neville Chamberlain, successeur désigné de M. Stanley Baldwin, ne fait pas porter exclusivement sur la génération présente le fardeau des armements. La grosse part des dépenses imputables à cette mesure de précaution sera payée par des emprunts remboursables dans une période de trente années. Cependant, au fur et à mesure que le revenu de l'impôt augmentera, le gouvernement anglais en réservera une partie pour réduire les charges du capital. Ce qui semble indiquer que le budget actuel doit être considéré comme un programme dont l'envergure s'étendrait à toute la période de réarmement. Il n'y a que dans l'éventualité d'une guerre que de nouveaux sacrifices seront requis de la nation".

M. DUPLESSIS PRESENTE SON BILL DE L'ELECTRICITE

(Suite de la 1ère page)

b) "secrétaire-trésorier" désigne, selon le cas, le greffier ou le secrétaire trésorier d'une corporation municipale.

SERVICE MUNICIPAL D'ELECTRICITE

2. Toute corporation municipale peut, en se conformant aux dispositions de la présente loi, établir et maintenir sous son contrôle, pour son usage et celui des consommateurs de la municipalité, un service de génération et de distribution d'électricité, ou un service de distribution seulement, pour fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice dans les limites du territoire sur lequel elle a juridiction.

3. Elle peut à ces fins acquérir, de gre à gré ou par voie d'expropriation, dans la municipalité ou en dehors :

a) Toutes chûtes d'eau, rapides, pouvoirs ou forces hydrauliques, immeubles, servitudes et droits immobiliers nécessaires ;

b) L'entreprise et l'actif de toute personne, corporation ou société exploitant un système de production ou de distribution d'électricité, ou les deux à la fois.

4. Elle peut aussi

a) faire des conventions aux fins de se procurer l'électricité dont elle a besoin pour alimenter son service de distribution;

b) vendre à d'autres corporations municipales la différence entre la quantité d'électricité provenant de son service de génération et celle que peut absorber la consommation locale.

PROCEDURE

5. Toute corporation municipale désirant se prévaloir de la présente loi doit adopter un règlement

a) désignant les terrains, forces hydrauliques ou autres moyens de génération électrique, constructions et autres ouvrages qui doivent entrer dans l'exécution du projet ;

b) contenant une estimation aussi juste que possible du coût total de l'entreprise ; et

c) pourvoyant au mode de paiement du coût de cette entreprise.

6. Un plan, un devis et un mémoire de l'entreprise doivent être préparés et déposés au bureau du secrétaire-trésorier de la corporation municipale avant l'adoption du règlement.

Les contribuables de la municipalité peuvent en prendre connaissance.

7. Si le coût de l'entreprise doit être défrayé, en tout ou en partie, au moyen d'un emprunt, le règlement visé à l'article 5 doit spécifier la forme et le montant de l'emprunt, son terme d'échéance et son mode de remboursement.

Sauf les derogations contenues dans la présente loi, les dispositions des lois qui régissent les règlements d'emprunt de la corporation municipale s'appliquent à un emprunt prévu par le présent article.

APPROBATION DU REGLEMENT

8. Le règlement doit être approuvé, au scrutin secret, par la majorité en nombre et en valeur du vote donné par les électeurs propriétaires de la municipalité, conformément aux dispositions suivantes.

Aucune autre approbation n'est requise.

9. Le conseil ordonne, par résolution, la tenue d'un scrutin dans les quarante jours de l'adoption du règlement, et en fixe la date et l'endroit.

Au moins quinze jours francs avant le scrutin, le secrétaire-trésorier donne un avis public convoquant les électeurs propriétaires à voter et indiquant les jours et l'endroit où le scrutin sera tenu.

10. Le secrétaire-trésorier agit comme président du scrutin ; s'il en est incapable, le maire ou, à son défaut, le maire suppléant lui nomme un remplaçant.

Le conseil, par résolution, adjoint au président une personne compétente pour agir comme secrétaire du scrutin. Si celui-ci est empêché d'agir, le président nomme une autre personne à sa place.

11. Le scrutin dure trois jours juridiques consecutifs, de neuf heures de l'avant-midi à sept heures du soir.

12. La question suivante est soumise aux électeurs propriétaires qui ont droit de voter sur le règlement :

"Etes-vous en faveur du règlement No (insérer ici le numéro et le titre du règlement) ?"

13. Les bulletins de vote sont imprimés et faits conformément aux prescriptions de la loi relative à la tenue d'une élection dans la municipalité.

Toutefois, ils doivent porter l'inscription suivante, au lieu des noms des candidats :

"Etes - vous en faveur du règlement No *(insérer ici le numéro et le titre du règlement)*?"

1	OUI YES

"Are you in favour of the by-law No. *(insert here the number and the title of the by-law)*?"

2	NON NO

14. Le conseil peut nommer une personne pour le représenter au scrutin.

Une autre personne, choisie par les producteurs, vendeurs et distributeurs d'électricité qui font des affaires comme tels dans la municipalité, peut représenter ceux-ci au scrutin.

15. Avant de voter, chaque électeur propriétaire doit obtenir du secrétaire-trésorier de la corporation municipale un certificat, signé par ce dernier et daté du jour de son émission, attestant le montant pour lequel cet électeur est porté au rôle d'évaluation de la municipalité.

Toutefois, dans le cas de l'article 26, le montant porté au certificat doit être celui pour lequel l'électeur a droit de voter.

16. Le président du scrutin inscrit, en chiffres, au verso du bulletin destiné au voteur, le montant de l'évaluation portée au certificat, appose ses initiales au bas de l'inscription et remet le bulletin au voteur.

Celui-ci donne son vote en mettant une croix sur le bulletin, dans le rectangle où sont inscrits les mots "Oui" et "Yes", ou dans le rectangle où sont inscrits les mots "Non" et "No", selon qu'il approuve ou désapprouve le règlement.

Il plie son bulletin de façon que le président puisse vérifier ses initiales et le montant de l'évaluation et le lui remet.

Celui-ci le dépose dans la boite, après avoir vérifié les entrées au verso.

17. Lors du dépouillement du scrutin, le nombre des bulletins représente le vote en nombre, et le montant inscrit sur ces bulletins par le président représente le vote en valeur.

18. Le secrétaire doit inscrire au cahier de votation le montant porté au certificat, en outre des détails ordinaires.

19. Le président, le secrétaire du scrutin et les représentants doivent prêter serment de remplir fidèlement leurs devoirs et de garder le secret du vote. Le secrétaire reçoit le serment du président et celui-ci reçoit les autres serments.

Toute personne agissant comme président ou secrétaire du scrutin ou comme représentant qui communique à qui que ce soit un renseignement de nature à violer le secret du vote, commet une infraction et se rend passible d'une amende de cinq cents dollars et des frais et, à défaut du paiement de l'amende, d'un emprisonnement de six mois et, à défaut du paiement des frais, d'un emprisonnement additionnel d'un mois.

20. Après la clôture de la votation, le président et le secrétaire, en présence des représentants, s'il y en a, dépouille le scrutin et en font, en double, un relevé indiquant :

a) le nombre total des votes inscrits ;

b) celui des votes favorables au règlement ;

c) Celui des votes défavorables au règlement ;

d) le nombre de votes rejetés ;

e) le total en valeur des votes inscrits ;

f) le total en valeur des votes favorables au règlement ;

g) le total en valeur des votes défavorables au règlement ;

h) le total en valeur des votes rejetés.

Un double du relevé est déposé dans la boite du scrutin avec tous les documents qui ont servi ou qui étaient destinés au scrutin; chaque liasse de documents de même nature est mise dans une enveloppe séparée et cachetée.

L'autre double est produit aux archives de la corporation municipale et communiqué au conseil à sa prochaine séance.

21. S'il le juge utile pour l'expédition du scrutin, le président peut faire préparer plus d'un compartiment afin de permettre à plusieurs électeurs de voter en même temps, et il peut aussi utiliser plus d'une boite de scrutin.

22. Dans les municipalités de plus de cinquante mille âmes, le conseil peut ordonner la tenue de plusieurs bureaux de scrutin, aux endroits qu'il designe ; le secrétaire-trésorier doit indiquer ces endroits dans l'avis prévu par l'article 9.

Le conseil nomme pour chacun de ses bureaux un président et un secrétaire de scrutin. Si l'un ou l'autre est incapable d'agir, le maire ou, à son défaut, le maire suppléant lui nomme un remplaçant.

Des représentants peuvent être nommés pour chaque bureau conformément à l'article 14.

23. Sauf les dérogations ci-dessus, les prescriptions de la loi qui régit la corporation municipale en matière d'élection s'appliquent, autant qu'il est possible, au scrutin tenu en vertu de la présente loi.

DROIT DE VOTE

24. Sous réserve des dispositions des articles 25 et 26, tout électeur propriétaire qui a droit de voter sur un reglement d'emprunt en vertu des lois qui régissent la corporation municipale est admis à voter sur le referendum prévu à l'article 8.

25. Ne peuvent cependant voter les corporations et sociétés

a) de portefeuille (holding compagnies)), c'est-à-dire qui détiennent les titres d'une entreprise commerciale, financière ou industrielle, mais qui ne se livrent pas elles-mêmes à l'exploitation d'une telle entreprise; ou

b) qui produisent, distribuent ou vendent de l'électricité ; ou

c) dont les actions sont détenues jusqu'à concurrence de cinquante pour cent par une corporation ou une société qui produit, distribue ou vend de l'électricité.

26. Le vote en valeur de toute autre corporation ou société est basé sur l'évaluation municipale de ses biens taxés seulement, mais si les taxes sur ces biens sont réduites, par commutation ou autrement, cette évaluation l'est dans la même proportion pour les fins du vote.

TAUX

27. Les taux fixés par une corporation municipale pour l'électricité qu'elle vend doivent être suffisants pour couvrir les intérêts et l'amortissement de la dette contractée pour l'établissement du service, les frais d'exploitation et d'entretien de celui-ci, la détérioration de l'installation et les pertes de recouvrement.

EXPROPRIATION

28. La Loi de l'expropriation (1 George VI, chapitre (insérer ici le No du chapitre du bill 10) s'applique sauf l'article 15, à toute expropriation faite en vertu de la présente loi.

Toutefois, le cautionnement prévu par l'article 17 de ladite loi d'expropriation est limité au montant offert par la corporation municipale pour les biens

CESSION D'UN SERVICE MUNICIPAL D'ELECTRICITE

29. Un service municipal d'électricité établi en vertu de la présente loi ne peut être vendu, cédé ou loué, sauf au gouvernement de la province, qu'en vertu d'un règlement approuvé selon les règles établies aux articles 8 à 26 inclusivement.

SERVICE MUNICIPAL DE COMTE

30. Les dispositions de la présente loi s'appliquent à une corporation municipale de comté sous réserve des dispositions des articles 31 à 39 inclusivement.

31. Le conseil peut décréter l'établissement du service d'électricité pour partie seulement du territoire sur lequel il a juridiction.

32. Le règlement doit pourvoir à un emprunt suffisant pour défrayer le coût de l'entreprise et être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires de chaque municipalité comprise dans le territoire pour lequel le service est prévu.

33. Le scrutin est tenu dans chaque municipalité de la même manière que s'il s'agissait de l'approbation d'un règlement local adopté en vertu de l'article 5.

34. Le président dresse le relevé du scrutin en trois exemplaires. Il en met un dans la boite, en dépose un autre dans les archives de la corporation locale et transmet le troisième au secrétaire-trésorier de la corporation du comté.

35. Le service ne peut être établi que pour les municipalités dans lesquelles le règlement a été approuvé ; l'entreprise est réduite en conséquence et le règlement ne peut servir qu'à l'exécution de l'entreprise ainsi restreinte.

36. Les intérêts et l'amortissement de l'emprunt contracté par la corporation du comté sont recouvrés des corporations locales pour lesquelles le service est établi, en proportion de la valeur totale de leurs biens-fonds imposables.

37. Chaque corporation locale visée à l'article 36 est tenue de payer au conseil du comté la part qui lui est imposée, suivant les conditions et aux dates que celui-ci a fixées.

Telle corporation locale répartit cette part sur les biens-fonds imposables de la municipalité et la perçoit comme des taxes locales, sans être tenue d'adopter d'autre règlement à cet effet.

38. Aux fins de l'article 37, le secrétaire-trésorier du conseil de comté répartit chaque année, avant le quinze mai ou à toute autre époque que fixe le conseil, les sommes payables par les corporations locales pour l'année courante.

39. Le conseil de comté peut, en tout temps après l'établissement d'un service d'électricité dans une partie du comté, étendre ce service à toute autre municipalité que celles mentionnées à l'article 35, en concluant une convention à cet effet avec le conseil de cette municipalité; toutefois, cette convention n'a d'effet que si elle est approuvée, conformément aux articles 8 à 26 inclusivement, par les électeurs propriétaires de la municipalité locale.

La corporation de comté peut exécuter cette convention en vertu de ses pouvoirs généraux.

DISPOSITIONS GENERALES

40. Toute corporation municipale peut faire des règlements pour fixer les taux de l'électricité provenant du servce municipal et pour louer des compteurs aux consommateurs, aux conditions qu'elle détermine.

41. Une corporation municipale ne peut imposer à personne l'obligation de se servir de l'électricité provenant de son service.

42. Les propriétaires ou occupants de tout immeuble dans la municipalité sont tenus de laisser exécuter tous les travaux nécessités par l'établissement et l'entretien du service, sauf compensation s'ils en subissent des dommages.

Ils sont en outre tenus de permettre l'accès à leur propriété à tout officier ou employé de la corporation municipale qui, dans l'exercice de ses fonctions, veut inspecter les installations, ouvrages ou appareils du service d'électricité ou s'assurer de l'observance de tout règlement qui s'y rapporte.

43. Les emprunts contractés par une corporation municipale pour les fins prévues à l'article 2 n'affectent pas les pouvoirs d'emprunt qu'elle possede en vertu des lois qui la régissent.

44. Sont abrogées

a) la loi 25-26 George V, chapitre 49 ; et

b) les dispositions de toute autre loi générale relatives à l'établissement par une corporation municipale de systèmes de production, de vente ou de distribution de l'électricité.

45. La présente loi n'affecte pas les droits et les pouvoirs attribués par une charte ou une loi spéciale, en matière de municipalisation de l'électricité, à une corporation municipale, et celle-ci peut se prévaloir des droits et des pouvoirs additionnels qui peuvent lui résulter de l'application de la présente loi.

46. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

PRIX DE L'ABONNEMENT A L'EVENEMENT

A LA CAMPAGNE	$4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

MOTION POUR PARTICULARITES

Me Valmore Bienvenue, C. R., conseil de Me Antonio Laplante, a soumis une motion pour particularités ce matin à l'appel de la cause du Roi vs Carignan et al. Les accusés veulent "savoir si la poursuite entend prouver des faits différents sur chacun des chefs ou si les faits sont les mêmes pour les trois chefs d'accusation".

Les prévenus requièrent des détails quant aux endroits où les offenses auraient été commises, quant aux dates de la commission des offenses, quant aux prétendus moyens frauduleux attribués aux accusés. Les prévenus veulent savoir "en quoi le gouvernement provincial et le public pouvaient ou devaient être frustrés. Me Bienvenue se plaint aussi du fait qu'aux trois chefs d'accusation on reproche aux prévenus des faits différents ou semblables".

Au début, Me Henri Kieffer fit motion pour que l'enquête soit ajournée. "L'un des avocats de la défense, Me Jacques Casgrain, est retenu en cour d'assise", dit Me Kieffer.

Le tribunal entendit ensuite deux causes et, à midi et cinq, Me Bienvenue présenta la motion mentionnée ci-dessus.

On appela ensuite un premier témoin, M. Francis Duquid, employé de la compagnie d'express, qui expliqua les divers connaissements de sa compagnie.

Me Valmore Bienvenue et Me Antonio Laplante ont fait plusieurs autres objections au cours des séances d'hier. Durant le témoignage des différents employés de chemins de fer, ils ont convaincu le tribunal que certaines lettres ne pouvaient être admises.

Cinq témoins ont été interrogés hier après-midi par Mes Fernand Choquette, C.R., et Gérald Fauteux, C.R., tous deux avocats du ministère fédéral de l'accise.

Ces témoins sont MM. Emile Lachance, commis du Canadien National à Saint-Casimir, et J.-Adolphe Proulx, agent de la gare de cet endroit. M. Lachance a déclaré qu'il avait reçu des boites et des colis expédiés par diverses personnes de Saint-Thuribe et de Saint-Ubald à des gens de l'Abitibi, soit à Clova, soit à Oscalenao. M. Proulx a raconté des faits analogues.

M. J.-O. Tessier, chef de gare à Clova, et M. J.-O. Morel, à Oscalenao, ont aussi reçu des paquets qu'ils ont livrés à des hommes de chantier. Ils ont observé que les boites portaient des inscriptions: beurre ou sirop.

Enfin, le gérant de la Canadian International, M. Fred Harrison, a révélé que les bûcherons travaillaient à 50 ou 100 milles de la gare et qu'un camion transportait les colis qui leur étaient destinés.

La cause se continuera ce matin.

LAVALLEE EN COUR

"Qu'on mentionne l'association dont je suis le président, les revenus qu'elle possède et tout ce qu'elle a, je le veux bien", déclarait ce matin en Cour des Sessions de la Paix, M. Jean-Tromas Lavallée, accusé de refus de pourvoir, mais qu'on n'oublie pas non plus que je suis le président de ce groupe et non le propriétaire. Je ne puis pas en distraire un sou pour qui que ce soit. De plus, mon avocat, Me Jacques Casgrain, est retenu en Cour d'Assise, où il plaide dans l'affaire des Desrochers. Je demande l'ajournement de ma cause". Le juge en chef Hugues Fortier J. S. P., consentit à cette demande et fixa l'instruction au 26 avril.

TERME D'OFFICE

Birdgetown, Barbades, 22. (P. C.) — Le gouverneur a donné lecture, hier, d'une communication officielle, sous seing royal, devant l'Assemblée législative des Barbades. Il y est mentionné "qu'à l'avenir, les membres du Conseil devront quitter leur siège après cinq ans." La nouvelle loi stipule toutefois qu'un membre pourra être nommé pour cinq années additionnelles, si cela était jugé avantageux. La limite du terme d'office d'un conseiller est de 15 ans.

GREVES A PARIS

Paris, 22. — (P.C. - P.A.) Des menaces de nouvelles grèves inquiétaient hier soir le gouvernement, presqu'à la veille de l'ouverture de l'Exposition internationale de Paris. Les barbiers et les coiffeurs, les employés dans les cafés, les hôtels et les restaurants ont menacé de quitter le travail à moins qu'on leur accorde, avant l'ouverture de l'Exposition, le 17 mai, les augmentations de salaires qu'ils ont demandées.

FATALE IMPRUDENCE

Lachute, 22. (P.C.) — Mme Fortunat Girard, âgée de 52 ans, a péri dans les flammes qui ont dévoré sa demeure hier matin à Brownsburg. Son mari l'avait éveillée assez tôt pour lui permettre de s'échapper du brasier, mais la malheureuse retourna chercher des objets qu'elle désirait sauver pendant que son époux courait avertir les voisins. On a retrouvé son cadavre carbonisé dans les débris.

SIMON CHANCELIER

Londres, 22. — (P.C. - Havas) — On assume généralement ici dans les cercles politiques que sir John Simon succédera à Neville Chamberlain lorsque ce dernier sera appelé à abandonner son poste comme chancelier de l'Echiquier pour remplacer le premier ministre, M. Stanley Baldwin, qui démissionnera après le couronnement. Sir John Simon serait remplacé comme secrétaire de l'Intérieur, par sir Thomas Inskip, qui est actuellement ministre de la Défense.

RECEPTIONS A LONDRES

Londres, 22. — (Par Mollie McGee, de la P.C.) —Le premier ministre Mackenzie King et les membres de son cabinet qui assisteront au couronnement seront les hôtes d'honneur à deux dîners qui leur seront offerts les 3 mai et 31 mai par M. Vincent Massey, haut commissaire du Canada à Londres, et Mme Massey, à leur demeure, à Hyde Park. Mme Massey projette aussi de recevoir à un "sherry party", le 4 mai les Canadiens qui seront présentés à Leurs Majestés le 6 mai.

Ici et là dans le domaine municipal

UN FONDS DE SOUSCRIPTIONS

Dans leur bill respectif, actuellement à l'étude devant la Législature, les villes de Montréal et de Québec s'accordent pratiquement un blanc-seing d'une nature particulière. Elles auront le droit, si les législateurs leur donnent ce privilège, de consacrer une portion de leurs deniers à défrayer les dépenses d'organisation de fêtes, célébrations et congrès d'un caractère public; la ville de Québec demande un fonds de $20.000 par année dans ce but; quant à Montréal, les argents seront confiés à une commission spéciale indépendante.

Les deux articles visent directement, dans un cas, la manifestation populaire du Congrès de la langue française à Québec en juin prochain et, dans l'autre, la commémoration du troisième centenaire de la fondation de Montréal qui s'élabore pour l'année 1942. Québec va plus loin encore puisqu'elle précise, dans son bill, que les argents pourront servir à des réceptions offertes à des personnages distingués, à des corps étrangers, aussi à la tenue de congrès ou de conventions pour stimuler le tourisme et même à des oeuvres charitables notoires.

La commission spéciale projetée par la ville de Montréal peut engager les crédits de la cité dans des entreprises considérables et dans l'élaboration d'un programme de travaux d'urbanisme qui doteront la métropole de salles publiques, de parcs, de boulevards et autres améliorations depuis longtemps attendues; on parle d'un vaste auditorium au coût de $6.000.000; de la disparition des taudis dans les vieux quartiers au prix de $3.000.000; de la construction de boulevards métropolitains qui sectionneraient la ville de l'est à l'ouest et du nord au sud, au coût de plusieurs millions; l'embellissement et la transformation de l'île Sainte-Hélène en un centre récréatif de première grandeur; l'établissement d'un Jardin botanique sur une plus vaste échelle. Tous ces travaux, d'une nature permanente, composent un programme de cinq ans, préparatoire aux fêtes du 3e centenaire de Montréal.

De son côté, la ville de Sherbrooke s'est fait autoriser la dépense de $25,000, à même ses revenus ordinaires, pour aider à la préparation du centenaire de sa fondation qui aura lieu en juillet et lui donner encore plus d'éclat.

Il est légitime de faire porter sur la collectivité les frais et les dépenses d'événements et de manifestations, comme ceux énumérés plus haut, dont la portée dépasse le cadre de sa localité pour atteindre un caractère vraiment national. Les citoyens généreux qui ont déjà versé leur obole aux organisateurs ne sauraient en être offusqués, car le geste du législateur rend justice au plus grand nombre, à la classe populaire, que la modicité des moyens empêche de souscrire.

CHIENS ERRANTS

Les municipalités vont pouvoir maintenant soupirer d'aise et se libérer aisément de la multitude de chiens errants qui exercent, on le sait, de nombreuses déprédations dans les parterres et les jardins et qui font un carnage dans les troupeaux de moutons. La Législature vient de sanctionner la loi qui simplifie considérablement les procédures pour se débarrasser de ces bêtes nuisibles. Elle permet à tout officier municipal "d'abattre tout chien errant non muselé et considéré comme dangereux".

Tout conseil municipal peut se prévaloir de cette prescription qui vient renforcer l'article 406 du Code municipal et amender son règlement en conséquence. Auparavant, c'était toute une histoire que de pouvoir abattre ces chiens errants qui dévoraient les moutons et causaient de forts dommages aux cultivateurs: il fallait établir une preuve que tel chien avait causé les dommages et dévoré des moutons; il aurait fallu les prendre sur le fait, ce qui est extrêmement difficile ou impossible, vu que ces animaux profitent de la nuit pour faire leur oeuvre néfaste.

Il arrivait alors que les chiens étaient laissés en liberté, malgré les plaintes croissantes des intéressés; la municipalité dédommageait ces derniers en constituant un fonds spécial à même la taxe de chiens pour indemniser les cultivateurs qui avaient perdu des moutons, dévorés par des chiens.

La loi nouvelle met fin à ces procédures et accorde tous les pouvoirs à l'officier municipal d'abattre un chien errant qu'il juge dangereux.

Les conseils de comté peuvent s'attribuer les mêmes pouvoirs dans les territoires non organisés et qui tombent sous leur juridiction.

REELLE ECONOMIE

La consolidation des dettes obligataires à un taux moindre d'intérêt gagne constamment de nouveaux adeptes parmi les conseils municipaux de nos municipalités.

Voici que la municipalité du Cap-de-la-Madeleine a opté pour ce genre de conversion ou de refinancement de sa dette qui s'élève à $904,900; le service des intérêts englobe une bonne partie de ses revenus annuels, qui sont actuellement de $123,145.78. Or, si le projet de consolidation s'accomplit, la ville épargnerait au moins $125,000 pour la période de ses obligations en cours.

La ville a délégué son maire, M. Pierre Desbiens, et son greffier, M. Fortunat Beaumier, ainsi que son procureur, Me Léon Méthot, auprès des autorités provinciales afin d'appuyer la loi de consolidation des dettes que prépare actuellement le département des Affaires municipales.

LES BOULANGERS

La ville de Sherbrooke a décidé d'imposer une taxe élevée de colportage aux boulangeries étrangères, principalement celles de Montréal, qui organisent la vente et la distribution, dans ses limites, de pains, gâteaux, pâtisseries à des clients. L'association des boulangers de Sherbrooke a présenté ses griefs dans une résolution longuement motivée et étayée de faits probants.

Il appert que ces boulangeries étrangères couvraient de ses agents les quartiers de la ville et organisaient un service de vente de porte en porte, sans payer aucune taxe autre que celle de la taxe d'affaires régulière des boulangers.

Les échevins ont consenti à protéger d'une façon efficace ce genre de commerce local.

que les Kellogg's Corn Flakes sont croquants et délicieux avec de la crème ou du lait, et tout bonnement exquis avec des fruits ou du miel. Et commodes, Madame! Prêts à servir, sains, digestibles, c'est, pour les enfants, le souper idéal. Préparés par la Sté Kellogg, à London, Ontario. Chez tous les épiciers.

CUISSON SOIGNÉE, EMPAQUETAGE SAVANT . . . ET QUEL GOÛT!

Carnet Mondain

L'honorable M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, qui est arrivé d'Ottawa, hier, passera quelques jours au "Claridge" avant son départ pour l'Europe.

Le colonel l'honorable Murray MacLaren, M.D., lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, et sa fille, mademoiselle Margaret MacLaren, sont en route pour l'Angleterre, où ils assisteront, en mai, aux fêtes du couronnement.

L'honorable M. Gordon Scott, de Montréal, passe quelques jours à Québec.

L'honorable sénateur J.-P. Casgrain, de Montréal, est de passage à Québec, enregistré au Château Frontenac.

Madame Martin-B. Fisher, épouse de l'honorable Trésorier de la province, recevait à un thé, hier, au Château Frontenac.

Le colonel G.-E.-A. Dupuis présidera ce soir, au mess du 22e Régiment, un dîner offert par les officiers de la Garnison à l'occasion du départ du major et de madame L. Lacroix pour Montréal, de Sister Moya MacDonald pour Victoria, C. B., du capitaine et de madame Pierre Tremblay pour St-Jean, P.Q., et du lieutenant J. Gagnon pour le camp Borden. Les épouses des officiers assisteront à ce dîner.

Le major Georges LaMothe, M.C., de Chicoutimi, est actuellement à Ottawa, où il est allé rejoindre le contingent canadien qui subit un entraînement avant de s'embarquer sur le "Montcalm", le 28 avril, pour l'Angleterre, où il prendra part aux fêtes du couronnement. Madame LaMothe et son fils, Georges, accompagneront le major LaMothe en Angleterre.

Madame R.-M. Watson recevra à l'heure du thé, à son appartement de l'avenue St-Cyrille, en l'honneur de madame Cooper, de Yarmouth, Maine, qui est l'invitée de sa soeur, madame Fred Thompson.

M. et madame E. Haberer passent quelques jours à Montréal.

Madame Donald Rhodes recevra à un thé, cet après-midi, à sa résidence du chemin Ste-Foy, en l'honneur de sa soeur, mademoiselle Louise Carnell, de Hampstead, qui est actuellement son invitée, et de madame R.-C. Amaron, de Montréal.

Le capitaine Charles Chauveau, du Royal 22e Régiment, qui a été nommé G. S. O. 3 pour le district militaire de Montréal, partira cette semaine pour la métropole afin d'occuper sa nouvelle position.

Madame H.-S. Billings recevra à un bridge, ce soir.

M. Fred Langevin, de Huntingdon, passe plusieurs jours à Québec.

M. et madame Raoul-Edmond Roy, de Québec, annoncent les fiançailles de leur fille, Isabelle, à M. Henri Coiteux, ingénieur forestier, fils de M. Stanislas Coiteux, de L'Assomption.

Madame Roger Létourneau et madame Jacques Verreault recevront à un thé à la résidence de madame Létourneau, en l'honneur de mademoiselle Jacqueline Piché, à l'occasion de son départ pour Montréal, où elle résidera désormais.

Le chapitre "sir Guy Carleton" de l'I. O. D. E., nouvellement formé, se compose du comité suivant : présidente, mademoiselle Isobel Watson; 1ère vice-présidente, mademoiselle Mildred Raphaël; 2e vice-présidente, mademoiselle Dorothy Doddridge; secrétaire, mademoiselle Patricia O'Neill; trésorière, mademoiselle Mavis Thomas; secrétaire éducationnelle, mademoiselle Emma Moore; secrétaire pour l'"Echo", mademoiselle Edith Moore; porte-drapeau, mademoiselle Paule Hamel.

Madame Antoine Duchesnay était l'organisatrice d'un concert donné hier soir à l'hôpital du St-Sacrement, en l'honneur des gardes-malades et des religieuses. Les artistes qui ont bien voulu prêter leur généreux concours à cette soirée musicale étaient : madame Gordon Pfeiffer, mademoiselle Sibyl Lax, M. Omer Duranceau, M. Rolland McKinnon et mademoiselle Jeanne Doré. Madame W.-P. Grant et mademoiselle Yvonne Grant accompagnaient madame Duchesnay.

Notre carnet

Nos lecteurs désireux de passer une note sociale au journal sont priés de s'adresser à notre collaboratrice, en téléphonant au No 2-5831, ou encore en adressant leurs communications écrites au numéro 247, avenue Laurier.

GRATIS
Un PIC à Glace
avec votre
PREMIERE COMMANDE

La Glace "Frontenac"
Plus pure que
L'Eau que Vous Buvez
Faite avec de l'Eau Filtrée
La Glace la plus
HYGIENIQUE à Québec.
UTILISEZ-LA
Sans crainte dans
TOUS VOS BREUVAGES
Vendue, par BONS
ou au mois.
Appelez 7107
Glace Frontenac, Ltée
150, Ave RENAUD

GRANDE
Vente de livres
Tous les livres de la Bibliothèque Circulante du
Petit Débit
seront vendus sans réserve d'aujourd'hui au 1er mai.
12 St-Joachim — Tél.: 2-7625

NOUVELLE MARIEE

Madame JAMES BRODIE (Hazel Dynes) dont le mariage a été célébré samedi après-midi, à l'église Chalmers-Wesley. Madame Brodie est la fille de M. et madame E.-J. Dynes, de Québec. (Studio Roy

Le major et madame C.-A. Harrison arriveront à Québec à la fin du mois après avoir passé plusieurs mois à la Jamaïque et aux Indes Occidentales.

Le chapitre "Baden Powell" de l'I. O. D. E. donnera un bridge et un thé à l'occasion du couronnement, à la résidence de madame Frank Ross, "Holland House", chemin Ste-Foy, qui a eu l'amabilité de prêter sa maison pour cette circonstance.

Mademoiselle Marie Cannon, d'Ottawa, arrivera à Québec cette semaine pour passer quelque temps avec ses grands-parents, sir Charles et lady Fitzpatrick.

Le docteur D. LaSalle, le docteur C. Archambault, le docteur D. Forest, le docteur R. Lafontaine, de Montréal, font un court séjour en notre ville.

M. et madame Han Sin Kin, de Soerabaja, Java, sont de passage à Québec et logent au Château Frontenac.

Le major S.-E. Gudgeon, du Royal Rifles of Canada, qui part pour l'Angleterre avec le contingent canadien afin de prendre part aux cérémonies du couronnement, est actuellement à Ottawa, où le contingent subit un entraînement avant son départ, le 28 avril, à bord du "Montcalm".

M. et madame Edouard Taschereau sont retournés à Ottawa après avoir passé quelque temps à Québec, les invités des parents de madame Taschereau, M. et madame Joseph Bastien. M. et madame Taschereau résideront à Québec, en mai.

M. et madame Paul Dumontel font un court séjour à Montréal, enregistrés au Mont-Royal.

Madame Albéric Noël est de retour de Montréal, où elle passait quelques jours.

Le docteur et madame Léonide Reid sont de retour d'un court voyage d'auto à Montréal, et d'une "partie de sucre" à Châteauguay.

Mademoiselle Marie-Paule Gauvin recevait intimement, mercredi, à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Jacqueline Piché, à l'occasion de son départ pour Montréal.

Mademoiselle L. Douglas s'embarquera, le 24 avril, à bord de l'"Empress of Australia", à destination de l'Angleterre, où elle assistera aux fêtes du couronnement.

Mademoiselle Claire Caron, de Montréal, était de passage à Québec, l'invitée de M. et madame J.-D. Bégin, de l'hôtel St-Louis.

Mademoiselle Gertrude Lachance est de passage à Montréal.

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers : M. Rolland Bergeron, Matane; M. W.-A. Findlay, M. H.-N. Molesworth, Trois-Rivières; M. Fred-A. McKee, M. S.-E. Desmarais, M. Gaston Desmarais, M. R.-A. Marcotte, M. C. Dupuis, M. Redmond Hayes, Richmond, P. Q.; M. J.-A. Delâge, Beauceville; M. P. Cliche, Mégantic; M. H. Parsons, Hampstead, P.Q.; M. Percy Linden, M. Norman Fyffe, M. W.-H. George, M. et madame M.-M. McLane, Ottawa; M. J.-A. McKerrow, Toronto; M. J.-W. Stewart, Détroit; M. Gérald Fauteux, M. J.-S. Cook, M. Barré, M. L.-N. Buzzell, M. W.-W. Walker, M. J.-H. Haig, Montréal.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 21. — M. et madame Alphonse Ouimet, d'Outremont, annoncent pour lundi, le 24 mai, le mariage de leur fille, Jeanne, avec le docteur Roger Dufresne, fils du docteur Edmond Dufresne. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à dix heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont. Pas de faire-part.

Lundi, le 26 avril, à huit heures et demie, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église de l'Immaculée Conception, le R. P. Eugène Mongeau, S.J., bénira le mariage de mademoiselle Cécile Brosseau avec M. J.-René Parent.

Madame J. Laurence, mademoiselle Mercédès Laurence et madame A.-H. Favreau s'embarqueront pour une croisière sur la Méditerranée, le 30 avril, à bord du "Saturnia".

M. et madame Arthur Léger et madame Charles Moncel sont partis, ces jours derniers, pour Washington.

Mademoiselle Françoise Trudeau recevait intimement, à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de mademoiselle Hélène Casgrain, à l'occasion de son départ prochain pour Londres.

Madame René Desmarais recevait mardi, à l'heure du thé. Madame Eugène Desmarais, madame Marcel Pinsonnault, et madame Albert Jarry servaient le thé et les glaces, aidées de mesdames Aimé Godin, Henri Gratton, Gaston Archambault, et de mesdemoiselles Cécile Desmarais, Fleurette Desmarais, Jacqueline Charron et Fleurette Pinsonnault.

Mademoiselle Françoise Décarie recevait mardi, à l'heure du thé. Madame René Pelletier, madame Roméo Rolland et madame Jack Farrell servaient le thé et les glaces. Les salons et la table de thé étaient décorés de roses et d'oeillets blancs.

Mademoiselle Patricia Hodges recevait à déjeuner, mardi, en l'honneur de mademoiselle Helen Hyman, à l'occasion de son mariage prochain.

Madame Pierre Michaud recevait intimement, mardi, à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Gisèle Legault, qui partira prochainement pour l'Europe.

Mardi soir, il y avait bridge chez madame R.-W. MacGregor, en l'honneur de mademoiselle Cécile Brosseau, à l'occasion de son prochain mariage.

Dans la capitale

(Dép spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 21. — On annonce les fiançailles de mademoiselle Lois Graham Horton, fille de feu M. et madame Albert Horton, d'Ottawa, au docteur W.-Harold Grant, de Westmount. Le mariage sera célébré à la fin de mai.

M. et madame Alexander-W. Grant annoncent les fiançailles de leur fille aînée, Jessie Isobel, à M. John W. Lucas, fils de M. et madame William F. Lucas. Le mariage sera célébré au cours du mois de mai.

AU CLUB MUSICAL

Voici le programme qu'exécutera M. Lauritz Melchior, vendredi soir, au Club Musical des Dames :

I

Erik's Aria de l'opéra "Der Froda" (Danois) ... Julius Bechgaard
Med en Vandlille (Norvégien) Grieg
Jom fru du maa ikke sove (Sérénade) ... P. Heise
Hoerer du (Norvégien) ... Sverre Jordan
Tonerna (Suédois) ... C.-L. Sjoeberg

II

Des Abends (At evening)) ... Schumann
Aufschwung (Soaring) ... Schumann
M. Strafford

III

Der Doppelga nger ... Schubert
Der Atlas ... Schubert
Auf dem Kirchhofe ... Brahms
Heimliche Aufforderung ... Strauss
Caecille ... Strauss

IV

Fantaisie "Impromptu" ... Chopin
M. Strafford

V

Träume ... Wagner
Walther's Preislied de l'opéra "Die Meistersinger" ... Wagner
Au piano : M. Lloyd Strafford

Ce programme a été préparé par madame Paul Robitaille et madame Alfred Dobell.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(22 avril 1910)

La réception de Marcel Prévost à l'Académie.

On pourrait croire que toutes les réceptions académiques sont taillées sur le même patron et qu'il suffit d'en voir une pour se faire une idée de toutes. Rien n'est moins exact, chaque récipendiaire apporte sous la Coupole sa note particulière. Il a ses amis, sa réputation, son genre, sa façon d'écrire ou de parler qui créent une ambiance différente.

Service de Confiance
APPELEZ **2-1251**
CHARS NEUFS (de Luxe) 1937 7 pass

Taxis DOMINION
35c Inc.

Tel nouvel élu n'attirera qu'un public grave austère, presqu'ennuyeux l'allure de la réception devient alors sévère sans grand relief, presque morose ; tel autre au contraire attirera ce qu'on appelle le gratin parisien, l'élite littéraire et la cohue élégante féminine. La séance prendra un air de fête, de gala mondain. On retrouva dans la chambrée les éléments qui se pressent aux Vernissages des Salons et aux grandes "premières".

M. Marcel Prévost l'auteur des "Demi-Vierges" peut être classé parmi ces derniers. Sa réception sous la Coupole réunit au Palais Mazarin le Tout-Paris des Lettres et des Arts et le brillant état-major des femmes du monde.

Comme on était au mois d'avril, les dames avaient pu arborer les plus luxueuses toilettes de printemps. La salle semblait frémissante d'un enjouement fiévreux sur tous les visages on sentait la joie d'être parmi les favorisés, car les cartes d'entrées avaient été si difficiles à obtenir.

L'élection de M. Marcel Prévost avait du reste été tout un événement parisien. La lutte avait été chaude entre les concurrents qui étaient de marque. Il ne fallut pas moins de quatre tours de scrutin pour faire sortir de l'urne le nom de l'auteur des "Lettres à Françoise". Se trouvaient en présence MM. G. Lenôtre, l'historien érudit des choses du passé ; Boutroux, Edouard Drumont, le journaliste pamphlétaire qui avait rompu tant de lances contre le sémitisme, et enfin Marcel Prévost.

Le quatrième tour de scrutin décida du résultat final. Il donna 18 voix à M. Marcel Prévost.

Vous pensez si après un vote si âprement disputé les reporters se précipitèrent chez le nouvel élu. On trouva le littérateur ravi, naturellement et racontant avec joie que les premières félicitations qui lui étaient parvenues émanaient de personnages aux antipodes politiques : du Président de la République et du Père du Lac qui avait été son professeur chez les Jésuites de la rue des Postes.

Suivant le protocole académique et traditionnel, M. Marcel Prévost devait entrer dans la grande salle de réception escorté de ses parrains et dans son nouvel habit le claque en tête et l'épée au côté. Ses parrains étaient MM. Francis Charmes et Jules Claretie.

Quand il apparut, d'une bonne taille moyenne, bien proportionné, découplé à souhait portant avec une aisance parfaite l'habit à ramage vert, le chapeau à plume et la légère épée de nacre au côté, qui ne devait guère l'embarrasser ayant eu l'habitude de ce port quand il était élève de l'Ecole Polytechnique, il y eut dans le clan féminin un petit mouvement d'admiration non déguisée.

Il avait à prononcer l'éloge de son prédécesseur Victorien Sardou l'auteur dramatique fécond. Il en traça un portrait aussi pittoresque que vivant, commentant moins l'oeuvre théâtrale de l'auteur de "Patrie" qu'évoquant la figure de l'homme si intéressante et si originale. M. Marcel Prévost n'avait pas tout à fait 48 ans quand il fut reçu à l'Académie et il en paraissait à peine 40. Il avait passé par l'X, en était sorti ingénieur des tabacs, poste qu'il occupa pendant 7 ans. Mais le démon de la littérature l'agitait depuis les bancs de l'Ecole et il ne put se soustraire à son influence et il abandonna la régie pour la carrière des Lettres. L'auteur de l'"Automne d'une femme" s'était déjà présenté aux suffrages des académiciens en février 1907 pour le fauteuil de l'historien Albert Sorel, il eut alors pour concurrent Maurice Donnay qui fut élu au premier tour avec 17 voix alors que Marcel Prévost n'en avait obtenu que 9, ce qui était du reste une bonne situation et un encouragement à revenir à la charge. C'est ce qu'il fit avec le succès que l'on sait.

Un Bourgeois de Paris.
(reproduction interdite)

ST-OCTAVE DE METIS

Décès

Le 13 avril est décédé subitement M. Samuel Sergerie, à l'âge de 81 ans. Ses funérailles ont eu lieu jeudi matin au milieu d'une grande affluence de parents et amis.

—Le 18 avril dernier est décédé après une courte maladie M. Hyacinthe Fortin, Jr. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin. Il laisse son épouse et neuf enfants, son père M. Hyacinthe Fortin, deux frères, M. Joseph Fortin et M. Thomas Fortin, conseiller, et quatre soeurs.

SERVICE POUR SIX
Service à Dîner
32 morceaux
Fini ivoire sur fond crème. On pourra se procurer des pièces additionnelles
$1.99
6 tasses et 6 soucoupes, 6 assiettes à pain, 1 plateau, 6 grandes assiettes, 6 assiettes à fruits et un plat à légumes.
Quebec Souvenir Shop
21 rue Buade Tél. 2-2247

BINGO — BINGO

Jeudi, le 22 courant, à 2 heures de l'après-midi, il y aura à la Salle Notre-Dame du Sacré-Coeur, 71 rue Ste-Ursule, un "Bingo" organisé spécialement pour tous les enfants de la ville. Il y aura de très beaux prix à gagner.

Aux Anciens du Collège St-Sauveur

Tous les anciens élèves de St-Sauveur quels que soient l'âge, le rang, le métier ou la profession, sont invités chaleureusement à une assemblée générale pour choisir des officiers, en vue de la préparation des fêtes du centenaire des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes et du 70ème anniversaire de l'arrivée des Frères à St-Sauveur, et étudier la possibilité de la fondation d'une amicale.

Cette assemblée aura lieu à la Salle St-Pierre de St-Sauveur, le dimanche 25 avril à 2 heures de l'après-midi. Tous sont admis sans carte. Bienvenue à tous !

Sensationnel nouveau rinçage **4-fins** qui donne aux cheveux
BEAUTE, COULEUR et LUSTRE merveilleux

Ces 12 derniers mois les femmes ont employé plus de dix millions de rinçages Lovalon — parce qu'elles ont pu VOIR qu'il communique à leurs cheveux une beauté radieuse comme ils n'en ont jamais eu auparavant. Voici l'effet exact du Lovalon :

Il donne des reflets brillants, de la vie, un lustre éclatant, un éclat de santé aux cheveux.

Teint et rince à la fois. Lovalon se fait en 12 nuances. Vous pouvez assortir et enrichir la couleur naturelle de vos cheveux, ou les rendre un peu plus ou moins foncés. Les mèches fanées, décolorées ou grises "se fondent" comme par enchantement.

Rince la pellicule de shampoo. Prévient cette apparence mate de filasse. Lovalon rend la chevelure souple, légère et jeune.

Tient bien les cheveux en place. Et vous verrez comme votre ondulation permanente ou au doigt durera bien plus longtemps. Lovalon ne teint ni ne blanchit — c'est un rinçage végétal pur et inodore. N'affecte en rien votre cuir chevelu ni vos cheveux, si ce n'est qu'en leur donnant une beauté radieuse.

Ne vous contentez pas des rinçages ordinaires. Employez Lovalon, le rinçage à 4 fins, approuvé par le Good Housekeeping Bureau et employé dans les salons de beauté de partout. Aux pharmacies et magasins à rayons. 25 cents pour cinq rinçages. Format d'essai aux magasins de 10c.

LOVALON -- *rinçage capillaire végétal à* **4** *fins*

POUR EMBELLIR VOTRE FOYER

Par LAURA WHEELER

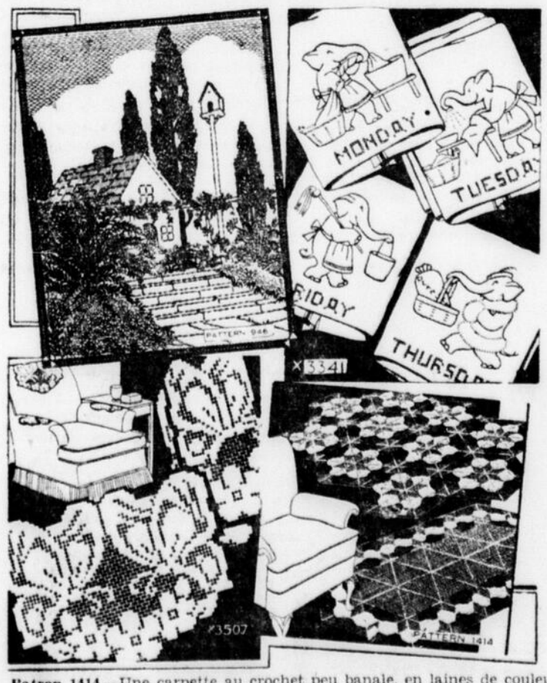

Patron 1414.—Une carpette au crochet peu banale, en laines de couleur. Ce patron est accompagné d'instructions détaillées pour la confection de cette carpette et aussi pour celle d'un afghan ; d'une illustration des points ; les quantités à être employées et des suggestions de couleurs.

Patron 946.—Les points les plus simples ont servi à l'exécution de ce splendide panneau mural. Avec le patron, qui mesure 15 x 20 pouces sont envoyées des instructions détaillées ; une carte de couleurs et l'illustration des points.

Patron 3341.—Ces éléphants égayeront vos serviettes à thé. Les points de la broderie sont très faciles. Le patron est décalcable et comprend sept motifs de 3½ pouces carrés, des suggestions de couleurs et l'illustration des points.

Patron 3507.—Cette dentelle filet, qui s'exécute au crochet, protégera vos fauteuils tout en les ornant. Le tricot en est si facile que même une commençante pourrait le réussir. Avec le patron sont envoyées des instructions complètes. Ce motif pourrait aussi servir à la confection d'un dessus de buffet.

Adressez votre commande : **Service des patrons. L'Evénement, coin de la Couronne et St-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours. On peut envoyer des timbres ou de la monnaie.

Nos 1414, 946, 3341, et 3507.
Nom .....
Adresse .....
.....

N.B.—Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

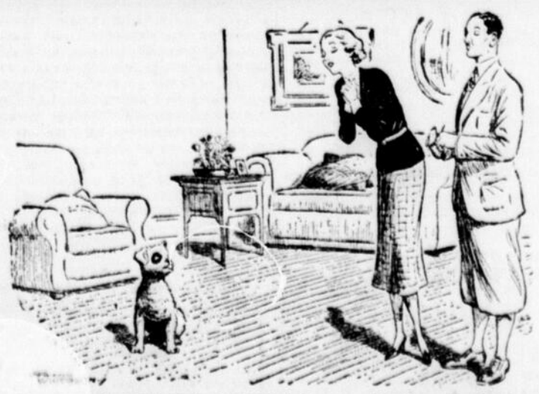

La jeune épouse (qui vient d'acheter un chien) : Quel joli petit agneau !

Le mari : H'm. Il pourrait, en effet, être un agneau n'étaient ses dents de louledogue. (Humorist)

PORTEZ LES SEDUISANTS
Corticelli
FABRIQUES AU CANADA
EXTRA-FINS
MIRAGE - $1.25 — 48 fin
ILLUSION - $1.25 — 51 fin
ROMANCE - $2.35 — 57 fin
LES MEILLEURS ET LES PLUS DIAPHANES DU CANADA

L'éclat d'un LUXE PRINCIER

Corticelli ignore les distinctions de classe ou de fortune. Le luxe princier de ses bas de soie est à la portée de toutes les bourses. D'un galbe parfait, distingués, durables, confortables et très variés comme couleurs — on les trouve chez tous les marchands de bas, ultra - diaphanes ou autrement.

"Dignes d'une Reine"

BAS DE SOIE Corticelli
FABRIQUES AU CANADA
Fabricants de produits en soie de qualité depuis plus de 50 ans

Les marchés canadiens se raffermissent. -- Rapports de Charles Gurd et de Inter City Western Bakeries

LES ACHETEURS SONT PLUS CONFIANTS A LA BOURSE DE NEW-YORK

L'AVANCE S'EST CONTINUEE A N.-Y.

Le mouvement de hausse a originé dans les aciéries à Wall Street.

ACTIVITE ORDINAIRE

Le marché était ferme mais peu actif. — U. S. Steel remonte à 115 5/8.

New-York, 22. — (P.A.) Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée. Les acheteurs ont repris courage hier et ils ont fait monter par leurs engagements une liste assez étendue de valeurs. Les gains ont atteint plus de trois points en certains cas. Plusieurs compagnies ont rapporté des résultats d'exploitation favorables pour le premier trimestre de 1937. Les prix des matières premières se sont raffermis sur les marchés mondiaux. Ce fut le cas surtout pour le cuivre et le caoutchouc.

Le mouvement de hausse a originé dans les aciéries. Les cuivres, les chemins de fer, les caoutchoues et les spécialités n'ont pas tardé à se joindre à ce groupe. Les actions d'automobiles ont pris une part active à la hausse en fin de séance. Le roulement total fut de 1,248,380 actions à rapprocher de 1,127,960 actions la veille. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a monté de 9-10 de point à 71.6.

Les gains étaient substantiels dans U. S. Steel à 115 1-8, Bethleem Steel à 93 1-2, Chrysler à 121 5-8, General Motors, Anaconda à 58, American Smelting à 91 3-8, Kennecott à 59, Nickel à 63 1-2, McIntyre Porcupine à 37 7-8, Dome Mines à 44 3-4, North American à 26 7-8, Briggs Mfg à 49 1-4, Yellow Truck, Howe Sound à 84 3-4, White Motors à 29, Deere à 136, J. I. Case à 187 1-2, Douglas Aircraft à 60 3-4, United Aircraft à 29 1-8, Studebaker à 17 5-8, DuPont à 164 3-4, U. S. Rubber, Pullman à 64 1-2, Standard Oil of New Jersey à 70 1-8, Texas Corporation à 65 et Seaboard Oil à 50 7-8.

Des reculs furent subis par American Can, Pacific Gas, Consolidated Edison, Public Service of Nea-Jersey, Stanodard Brands, Woolworth, General Foods, Amedican Tobacco B, Reynolds Tobacco B et Paramount.

847 titres différents furent cotés sur le grand tableau. 441 ont avancé, 236 ont reculé et 170 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée:

	30 ind.	15 c.f.	15 ut.	60 t.
Hier	96.8	47.2	46.0	71.6
Av-hier	95.5	46.7	45.7	70.7
Mois dern.	98.5	46.7	47.3	71.7
1936	82.8	35.7	47.5	62.2
Haut 1937	101.6	49.5	54.0	75.3
Bas 1937	92.8	37.8	45.7	68.7
Haut 1936	99.3	43.5	53.7	72.8
Bas 1936	73.4	30.2	43.4	56.7
Bas 1932	17.5	8.7	33.9	16.7
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7

L'INDICE ECONOMIQUE

Oettawa, Ontario, 22. — Les gains enregistrés dans deux des six facteurs majeurs font avancer l'indice economique de 113.8 à 114.2 la semaine du 10 avril. Les chargements de wagons et les opérations spéculatives montrent une amélioration sur la semaine du 3 avril, mais les autres facteurs importants accusent une regression. Au cours de la semaine sous revue le mouvement des marchandises sur rails est particulièrement considérable et ajoute à la tendance à la hausse des trois dernières semaines. Les prix de gros ne sont pas tout à fait aussi fermes que la semaine précédente. Le cours des obligations de tout repos à un peu fléchi, mais les cotes restent relativement solides. Contrairement à la semaine précédente le cours des actions ordinaires baisse considérablement, et l'indice général perd un peu plus de 2 pour cent. Sur les deux bourses principales les opérations spéculatives sont beaucoup plus fermes.

EXPORTATIONS DE VIANDE

Ottawa, Ontario, 22. — Pendant l'année fiscale terminée en mars, les exportations canadiennes de viande s'élèvent à $36,114,497, contre $24,220,802 au cours de l'année fiscale précédente. Le Royaume-Uni est le principal acheteur ($31,330,280). L'exportation du bacon et du jambon s'évalue à $28,801,291, contre $19,407,285, concourant pour une large part à l'augmentation dans le grand total des exportations de viandes de toutes sortes. Le Royaume-Uni prend la plus grande partie du bacon et jambon expédies à l'étranger ($27,839,974).

Renseignements financiers

Steel Co. of Canada

Glyn Osler, C. R., a été nommé directeur de Steel Company of Canada en remplacement de feu le sénateur R.-Smeaton White. Dans son discours aux actionnaires, le président Ross-H. McMaster a déclaré que l'amélioration dans les revenus de la compagnie provient d'une augmentation dans le volume des ventes, d'une plus grande efficacité d'exploitation et des bénéfices d'une machinerie perfectionnée. La production mondiale de l'acier en 1936, a dit M. McMaster, démontre bien la nécessité de ces produits pour le bien de l'humanité. Les travaux ont été commencés en décembre dernier pour la construction de nouvelles usines de la compagnie au coût de $4 à $5 millions.

Jamaica Public Service

Les recettes brutes consolidées de Jamaica Public Service Limited durant l'année 1936 furent de $875,424 alors qu'elles avaint été de $859,397 durant l'année précédente. Les frais d'exploitation et les charges ont augmenté toutefois, de telle sorte que les recettes nettes de la compagnie se sont élevées à $98,994 alors qu'elles avaient été de $103,396 durant l'année 1935. L'actif courant de la compagnie est de $540,041 et son passif exigible de $135,682.

Les marges à New-York

La Bourse de New-York vient d'annoncer ses nouveaux réglements concernant les marges permises aux membres de la Bourse de New-York de même qu'aux associés des firmes qui sont membres de cette bourse. Les réglements en question entreront en vigueur le 17 mai prochain. Ils suivent dans les grandes lignes les suggestions de la Securities and Exchange Commission en vue d'éliminer le "shoestring trading" et aussi de décourager les trop grosses transactions de la part des membres de la Bourse de New-York pour le compte de ces derniers. De façon générale, les marges sont les mêmes que celles exigées du public spéculateur, soit 55 pour cent pour un engagement à la hausse, plus la marge habituelle pour un engagement à la baisse. On ne croit pas que les nouveaux réglements vont affecter sensiblement le volume des transactions à New-York attendu que la Bourse surveillait déjà les agissements de ses membres. Durant une période de spéculation plus osée et entreprenante, les nouveaux réglements pourront cependant démontrer leur utilité.

L'or enfoui

Le Wall Street Journal, dans un récent article éditorial, a signalé la position plutôt amusante du Trésor des Etats-Unis en ce qui concerne les mouvements de l'or dans le monde. Washington repose sur une montagne d'or si élevée qu'elle est déjà inquiétante parce qu'elle menace de créer de l'inflation dans le crédit bancaire. Le Trésor des Etats-Unis se trouve forcé d'emprunter de l'argent pour payer de l'or dont il n'a pas besoin en vue d'empêcher toute inflation du crédit. Et il fait cela au moment, où de l'avis général, il convient de réduire les dépenses publiques. Le Wall Street Journal continue en disant que cet état de choses peut prendre fin ou continuer encore, car n'importe qui peut avoir une opinion à ce sujet. Depuis que l'or a été découvert par l'homme, le doute a existé quant à l'attitude à prendre envers cette forme de richesse. Maintenant que la terre produit de l'or en plus fortes quantités, que la monnaie en or disparait de la circulation pour être reléguée dans les voûtes des banques d'Etat, est-ce que l'homme va continuer de garder le même culte à l'or que par le passé? Presque chaque nuit, des camions blindés traversent la ville de New-York au bruit des sirènes pour transporter de l'or dans les voûtes de Fort Knox.

REUNION ANNUELLE D'ELDORADO GOLD

M. Gilbert LaBine, gérant général, préside l'assemblée annuelle. — Points saillants du rapport du président de la mine.

Toronto, 22. — Loin d'être une affaire de routine l'assemblee annuelle de l'Eldorado Gold Mines Limited, qui a eu lieu le 14 avril, a produit des événements très interessants pour les nombreux actionnaires qui y assistaient.

M. Gilbert LaBine, gérant général, occupait le fauteuil présidentiel en l'absence de M. Charles LaBine, président, et il a annoncé d'importants travaux sur les propriétés du lac du Grand Ours. La compagnie a pris une option sur un groupe de terrains aurifères dans le nouveau district de Gordon Lake, à environ 220 milles au sud de LaBine Point.

"Au cours de la présente année nous avons l'intention de faire encore plus de travail que depuis cinq ans; notre mineral, notre outillage et nos finances justifient notre programme," a répondu M. LaBine à un actionnaire.

Au sujet d'un dividende, M. LaBine a declare que la compagnie devrait atteindre son but à la fin de l'année; cette question occupe l'administration depuis le début mais dans l'intérêt même des actionnaires, il est essentiel d'avoir une entreprise solidement établie et une production suffisante.

MM. A.-H. Paradis, de Montreal, Ray T. Birks, de Toronto, et Gilbert LaBine ont été élus au conseil d'administration avec MM. Charles LaBine, J.-F. Daly, de Seaforth, Harry, Snyder, de Montréal et Marcel Pochon, de Port Hope.

Les revenus de la compagnie ne sont pas affectés par le prix de l'or car le marché des deux principaux produits, le radium et l'uranium, est indépendant de la demande ou des prix des autres minéraux.

A l'issue de l'assemblée une motion de félicitation à l'adresse de l'administration a été adoptée à l'unanimité.

Dans son rapport aux actionnaires au nom de l'administration, M. LaBine s'est exprimé en substance comme suit:

"En ce qui a trait particulièrement au radium et à l'uranium, votre compagnie fait un commerce mondial; il faut se rendre compte, à cause de la nature même de ces deux produits, que ni la demande ni le prix de vente ne sont reliés à ceux des autres minéraux, en particulier les métaux. Cela ne veut pas dire que le prix et le marché de l'uranium, par exemple, soient exempts de variations, car celles-ci sont amenées par les usages industriels de ce minéral, qui semblent augmenter et entraîner une vaste demande.

"A la raffinerie de Port Hope, les travaux de construction seront commencés le 30 avril; tout l'outillage nécessaire est commandé. De même tous les approvisionnements nécessaires à l'exploitation de la mine du lac du Grand Ours ont été commandés en tenant compte de l'augmentation de la production.

"La situation en ce qui concerne le radium êst analysée dans le rapport annuel en ces termes: "Je crois que la demande de radium pour fins médicales absorbera le rendement de votre compagnie pendant de nombreuses années à venir."

"L'exploitation de la Northern Transportation Company Limited, filiale dont le capital appartient entièrement à votre compagnie, devrait permettre de faire d'importantes économies sur le transport du mineral et des concentrés au point d'expédition par chemin de fer, sans compter qu'elle facilitera le transport des approvisionnements. Le second de deux navires à moteur Diesel, le "Radium King", vient d'être expédié en sections de Sorel, P. Q., et il sera transporté à Fort Smith, où aura lieu l'assemblage. Le "Radium Queen", qui fera le service à partir de Waterways, Alberta, est en assemblage. Ces deux navires seront en service la prochaine saison. L'Imperial Oil Limited construira une pipe-line le long des rapides de la rivière de l'Ours aussitôt que la température le permettra; ainsi se trouvera éliminé le portage du combustible nécessaire à la mine. Sur une période d'années cela réduira sensiblement le coût de revient. La Northern Transportation Company Limited à la bonne fortune d'avoir comme gérant M. A.-M. Massey Berry, qui est une autorité reconnue sur la question des transports dans les Territoires du Nord-Ouest.

"Aux propriétés du lac du Grand Ours les travaux sont commencés au puits raviné à environ 3,000 pieds à l'est de l'exploitation principale; dans les rapports précédents ce puits était désigné comme le puits No 2 et les travaux préliminaires exécutés il y a quelque temps ont donné des indices très encourageants de métal-argent. La compagnie a aussi l'intention de faire des travaux à la propriété Bonanza à Dowdell Point.

"Votre compagnie a obtenu à des conditions favorables une option sur un groupe de trente terrains miniers dans le district de Gordon Lake; les premiers concessionnaires y ont pris de riches échantillons de minerai aurifère à la surface. Une équipe d'hommes est à faire les travaux préliminaires et la propriété sera examinée par les ingénieurs et les administrateurs après la fonte des neiges."

OTTAWA LANCERAIT UN GROS EMPRUNT

Cette rumeur a fait fléchir les valeurs de premier choix à Montréal.

LES PAPETERIES

Abitibi Paper a gagné 1/2 point. — Les valeurs fédérales baissent à N.-Y.

Montréal, 22. — (P.C.) — On parlait hier, dans les cercles bancaires, d'un prochain emprunt du Dominion pour la conversion d'obligations parvenues à échéance. Cette rumeur a fait fléchir un peu les cours des titres de premier choix. Les valeurs à revenu fixe étaient stables, toutefois, dans le compartiment industriel. Les papeteries ont enregistré de modestes gains. Les emprunts de conversion de l'Etat ont baissé d'un demi-point, les Dominion 3 pour cent 1955 et les 3 1-4 pour cent 1966 d'un quart de point. Les échéances moyennes ont fléchi un peu. Le ton était stable dans les obligations du Canadien National. Les titres provinciaux n'ont pas bronché.

Les acheteurs se sont intéressés aux obligations de papeteries. Abitibi a monté d'un demi-point et Consolidated Paper a gagné la même fraction. Minnesota & Ontario était inchangé. Les obligations du Pacifique Canadien furent irrégulières. Les 3 1-2 pour cent 1951 ont baissé de 3-4 de point. Les 3 pour cent 1945 étaient fermes de même que les 4 pour cent 1949.

A NEW-YORK

New-York, 22. — (P.A.) — L'enthousiasme qu'avait fait naitre le discours du budget de Roosevelt n'a pas été de longue durée dans le compartiment des valeurs fédérales. Ces dernières ont reculé hier de même que les titres ferroviaires et quelques titres industriels. Les reculs allaient jusqu'à un demi-point dans les bons du gouvernement. Katy 5 pour cent perdit 1 1-4 point à 80 3-4. Nickel Plate 4 1-2 pour cent a baissé d'un point à 89 1-2. Southern Railway 4 pour cent a baissé d'un point à 82 et Alleghany 5 pour cent à baissé de 1 3-4 point à 62. Les obligations des pays étrangers avaient tendance à monter.

NOUVELLES DU JOUR

Le dollar canadien a fermé à New-York à $1.00 3-16, la livre sterling à $4.92 1-2 et le franc français à $0.0444 1-4.

- $ -

La rumeur du lancement prochain d'un gros emprunt du Dominion a fait fléchir un peu les cours des obligations de l'Etat à Montréal.

- $ -

Charles Gurd & Company Ltd a gagné, durant la période de 15 mois finissant le 31 mars 1937, des profits nets de $48,954 au lieu de $29,278 durant l'année 1935.

- $ -

Inter-City Western Bakeries Ltd a subi une perte nette de $61,337 durant l'année 1936 au lieu d'une perte de $90,764 l'année précédente.

- $ -

Les revenus nets d'exploitation de Shawinigan Power Co. furent de $2,114,496 durant le premier trimestre de 1937 au lieu de $1,791,537 l'an dernier.

- $ -

Beattie Gold Mines annonce la mise en paiement d'un dividende de 5 sous par action.

- $ -

La revue Iron Age estime la production sidérurgique aux Etats-Unis, cette semaine, au nouveau record de 92 pour cent de la capacité.

- $ -

Le prix du cuivre pour l'exportation, à New-York, a haussé à 14.30 sous la livre. Le prix domestique était de 14 1-2 sous la livre.

- $ -

Les profits nets de l'Associated Telephone & Telegraph Company furent de $3.53 par action de premier privilège en 1936 au lieu de $1.78 en 1935.

CHARLES GURD & CO.

Montréal, 22. — (P.C.) Charles Gurd & Company Limited a gagné des profits nets de $48,954 durant la période de quinze mois finissant le 31 mars dernier. Les profits nets de la compagnie avaient été de $29,278 durant l'année 1935. Après le paiement des dividendes privilégiés, il est resté un solde de $26,379, soit l'équivalent de 44 sous par action commune au lieu de 18 sous par action commune durant 1935. Le fonds de roulement a augmenté de $330,604 à $351,922. Les disponibilités courantes s'élèvent à la somme de $371,812 alors que les exigibilités immédiates sont de $19,890.

ASSOCIATED TEL. & TELEGRAPH CO.

Les profits nets de cette compagnie furent de $3.53 par action de premier privilège en 1936 au lieu de $1.78 en 1935.

Montréal, 22. — Les revenus de l'Associated Telephone & Telegraph Company durant l'année 1936 disponibles pour l'intérêt sur les débentures 5 1-2 pour cent furent de $1,053,664 à rapprocher de $896,217 durant l'année 1935. Après le prélèvement de $670,710 pour l'intérêt, de $65,326 pour l'escompte sur la dette et les frais, et d'autres charges, les recettes nettes furent de $283,228, soit de $3.53 par action de premier privilège, au lieu de $143,206 ou de $1.78 l'année précédente. Les revenus nets consolidés ont été l'an dernier de $641,043 au lieu de $437,471 en 1935.

Le fonds de roulement s'élevait le 31 décembre dernier à $665,789. Les compagnies de téléphone formant partie de la société ont enregistré des gains dans les installations l'an dernier. La situation n'est pas encore satisfaisante dans certains pays étrangers.

SHAWINIGAN POWER CO.

Montréal, 22. — (P.C.) — Les revenus nets d'exploitation de Shawinigan Water & Power Company, durant le premier trimestre de l'année courante, furent de $2,114,496 alors qu'ils avaient été de $1,791,537 durant la période correspondante de l'année dernière. Cela fait une augmentation de $322,959. La compagnie a déclaré un dividende de 20 sous par action commune payable le 15 mai prochain.

DIVIDENDES

Beattie Gold Mines, 5 sous par action payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Shawinigan Water & Power Company, 20 sous par action payable le 15 mai.

Associated Telephone & Telegraph Company, 42 sous par action privilégiée payable le 15 mai aux actionnaires inscrits le 1er mai.

NOUVELLES MINIERES

San Antonio Mines

La valeur de la production de San Antonio Mines du 1er janvier 1937 à venir jusqu'au 25 mars a été de $200,795. Le moulin a traité 24,870 tonnes de minéral durant la période sous revue. San Antonio avait le 25 mars dernier un montant de $328,472 à la banque tandis que son métal en transit était évalué à $82,200. L'actif total liquide de la compagnie était de $601,630 comparativement à un passif exigible immédiatement de $64,831. Durant la période sous revue, le moulin a été fermé durant sept jours pour des réparations.

Dome Mines Limited

Les profits nets de Dome Mines Limited durant le premier trimestre de 1937 furent de $1,111,326 avant la dépréciation, l'épuisement et les réserves. Cela représente $1.14 par action en circulation. Durant la période correspondante de 1936, les profits nets de la compagnie avaient été de $1,068,310, ou de $1.12 par action. Le moulin de Dome Mines a traité 140,800 tonnes de minéral durant les trois premiers mois de 1937 au lieu de 139,200 tonnes durant la période correspondante de 1936. La production d'or a été de $1,190,614.

Little Long Lac Gold

Little Long Lac Gold Mines Ltd. fait creuser son puits du niveau de 1,000 pieds jusqu'à une profondeur d'environ 1,300 pieds, en vue d'ouvrir deux nouveaux niveaux en profondeur. Avant de prendre cette décision, les directeurs avaient fait faire des travaux de sondage au diamant à partir du huitième niveau. Ces travaux ont démontré que les zones minéralisées se continuaient en profondeur sur la propriété. La capacité du moulin de Little Long Lac est portée à 300 tonnes de minéral par jour.

Sherritt Gordon Mines

Halstead Lindsley, président de Sherritt Gordon Mines, a déclaré à l'assemblée annuelle des actionnaires que la propriété sera remise en état de production au mois de juillet prochain avec le traitement de 1,000 tonnes de minéral par jour. M. Lindsley a ajouté que la production sera graduellement portée ensuite à 1,500 tonnes par jour. Avec le traitement de 1,000 tonnes de minéral par jour, la compagnie Sherritt Gordon Mines estime pouvoir produire entre 25 et 30 millions de livres de cuivre par année. Les réserves de minéral connues sont suffisantes pour assurer l'exploitation du moulin à la capacité de 1,500 tonnes par jour.

Beattie Gold Mines

Les directeurs de Beattie Gold Mines ont déclaré un dividende de 5 sous par action. Thayer Lindsley, président, a déclaré à l'assemblée annuelle de la compagnie qu'un montant plus considérable aurait été déclaré si la compagnie n'avait pas déboursé $670,000 pour une usine actuellement en construction. Les profits d'exploitation de Beattie durant le premier trimestre de 1937 furent de $218,411, ou de $1.52 par tonne de minérai traitée. Ils avaient été de $173,405, ou de $1.44 par tonne durant la période correspondante de 1936. Le moulin a traité durant la période sous revue 143,000 tonnes de minérai d'une teneur de 1.48 once par tonne.

WINNIPEG BAISSE EN FIN DE SEANCE

Les pluies tombées au Canada et aux Etats-Unis ont fait fléchir le blé.

BAISSE DU BEURRE

Le beurre se vendait meilleur marché à Montréal. — Les oeufs montent

Winnipeg, 22. — (P.C.) Les pluies tombées aux Etats-Unis et dans l'Ouest du Canada ont fait perdre au marché des grains en fin de séance plus que le terrain gagné au début de la journée. Le blé ferma en mieux de 3-8 de sou ou en recul de 1 1-8 sou. Mai a coté $1.36 3-4, juillet $1.32 1-4 et octobre $1.18 3-4. On a rapporté que les pays scandinaves avaient acheté 80,000 boisseaux de seigle canadien. Voici les cours des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	138¾ à 137¾	138⅞	136¾	136¾
Juil	134¼ à 133⅝	134½	132¼	132¼
Oct	121½ à 121	121½	118¾	118¾
AVOINES:				
Mai	88¼ à 87¾a	88¼	87	87¼b
Juil	84 à 83¾	84½b	83¼a	83¾b
Oct	46¾	47¼b	46⅛	46⅛b
ORGE:				
Mai	71 à 71¼	71½b	69⅜	69 b
Juil	67⅜ à ¼a	67¾	65½	65½
Oct	59¼ à 59	59½b	57¾	57¾a
LIN:				
Mai	180¼	180¾b	177¾a	177½b
Juil	181¾	181¼	177¼a	177¼a
Oct	177½	177½	176⅛d	176⅛a
SEIGLE:				
Mai	113½ à ¼	115⅝	113⅛	113⅝
Juil	109¼ à 109	110¼	108	108⅛b
Oct	92	92⅞	91	91 a

A CHICAGO

Chicago, 2. — (P.A.) Le marché américain a perdu du terrain à la fin de la séance d'hier. Les pluies tombées au Canada et dans le sud-ouest des Etats-Unis ont refroidi l'enthousiasme des acheteurs. On a rapporté que la récolte devrait être abondante dans l'Oklahoma grâce à ces pluies. Le blé a baissé de 1-8 de sou à 1 1-4 sou, le maïs a reculé de 1 1-4 sou ou il a monté de 1-2 sou, les avoines étaient inchangées ou en recul d'un demi-sou. Voici les cours des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	136 à 136½	137	134⅝	134⅝ à ¾
Juil	121½ à ¾	122⅛	120¾	120¾ à ⅞
Sep	119 à 119¾	119¾	117⅛	117⅛ à ¼
MAIS:				
MAI:				
Nouv	130 à 130½	130½	128⅜	128⅜ à ⅝
Vieux	128	..	..	..
JUILLET:				
Nouv	119 à 119¼	119½	117⅛	117⅛ à ¼
Vieux	115⅜	..	..	..
Sep	110	110½	108¾	108¾ à ⅞
AVOINES:				
Mai	50½ à ⅝	50⅝	49½	49½ à ⅝
Juil	45 à 45¼	45¼	44¾	44¾ à ⅞
Sep	41¼	41½	40⅜	40⅜
FEVES:				
Mai	180	181½	180	181½
Juil	178	..	..	..
SEIGLE:				
Mai	112½	113	111¾	111¾
Juil	105½	106	104½	104½ à ⅝
Sep	96¼	96¾	95	95 à 95⅛
ORGE:				
Mai	77½	..	..	..

LES DENREES

Montréal, 22. — (P.C.) Le beurre a continué à baisser sur le marché des denrées, hier. Les oeufs étaient fermes en coulisse. Les oeufs classifiés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 22 1-2 sous pour A-gros, 21 sous pour A-moyens, 20 sous pour A-de poulettes, 20 sous pour B et 18 sous pour C. Les arrivages furent de 1,811 caisses. Le beurre a coté 24 1-2-25 sous la livre. Les prix pour les détaillants étaient de 25-25 1-2 sous et de 26 sous. Les arrivages furent de 582 boites. Le fromage de l'Ontario a coté 13 1-4-13 1-2 sous la livre. Les arrivages furent de 42 boites. Les pommes de terre Montagnes no 1 ont coté $1.35 le sac. Les Montagnes no 1 du Nouveau-Brunswick ont coté $1.08-$1.10 le sac de 80 livres. Les blanches no 2 ont coté 85 sous le sac de 80 livres et les Montagnes ont coté $1.05 le sac de 80 livres. Les no 2 du Québec ont coté 90 sous à $1. Les patates nouvelles de la Floride se vendirent à $2.75 la boite pour les nos 1 et à $2.50 pour les no 2.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 22. — (P.A.) Le franc français a baissé de nouveau sur le marché des changes, hier. Il recula de 1 1-8 point au cours de $0.0444 1-4, son plus faible niveau depuis la dévaluation du 25 septembre dernier. La livre sterling a monté de 1 1-4 sou à $4.93 1-2. Le franc belge a monté de 2 1-2 points, le mark allemand d'un point et le franc suisse de 2 points. Le dollar canadien a monté de 3-64 de sou au cours de $1.00 3-16. A Montréal, la livre sterling a gagné un sou à $4.92 1-2, le franc français le dollar des Etats-Unis a baissé de 1-16 de un pour cent au cours de 3-16 de un pour cent.

LE MARCHE MINIER ETAIT TRES FORT

Les mines d'or et les actions de bas métaux ont enregistré des gains très substantiels. — Bonne tenue des papeteries.

Montréal, 22. — (P.C.) Les titres miniers ont enregistré des gains très substantiels, hier. Les papeteries, les huiles et les valeurs diverses ont aussi monté sur la Petite Bourse de Montréal. Fraser Voting Trust a gagné 4 1-2 points au cours de 45 1-4. Abitibi privilégié a monté de 2 points à 72. Consolidated et Donnacona ont gagné un point chacun. Abitibi commun était en mieux de 1 1-8 point et Price de 3-4 de point. Asbestos remonta de cinq points au cours de 103. MacLaren a monté de 3 points à 32. Vickers ordinaire a gagné 2 1-2 points, Fairchild 1 3-4 point, Ford of Canada 1 3-8 point, Beauharnois 3-8 de point, British American Oil 1 1-8 point, Royalite Oil 5 points, Home Oil 40 sous et Dalhousie Oil 20 sous. Massey Harris privilégié a monté de 9 1-4 points au cours de 70 1-4.

Falconbridge a remonté d'une piastre au cours de $8.60 dans le compartiment minier. Macassa regagna 90 sous, O'Brien 75 sous, Read Authier 60 sous et Central Patricia 65 sous. Pend Oreille, Siscoe et Sherritt Gordon ont gagné environ 50 sous chacun. Eldorado a monté de 35 sous, Stadacona de 32 sous, et Sullivan de 30 sous. Les gains variaient de 15 à 20 sous dans Aldermac à $1.32, Chibougamau à $1.40, East Malartic à $1.33, Sladen Malartic à $1.50, Perron à $1.42 et Francoeur à $1.16.

A TORONTO

Toronto, Ontario, 22. — (P.C.) — Une forte vague d'achats a fait monter les titres miniers à Toronto, hier. Les spéculateurs ont confiance que le mouvement de baisse qui se poursuivait depuis quelques semaines sur le marché minier est à peu près fini. Les gains s'étendirent sur une large liste. Noranda a monté de 2 3-4 points, Hudson Bay de 1 3-4 point. Les gains variaient de 35 à 70 sous dans Pend Oreille, Waite Amulet, Falconbridge, Sherritt, Sudbury Basin, Coast Copper et Ventures. Eldorado a monté de 35 sous à $2.95 et Castle Trethewey de 15 sous à $1.25. Les gains variaient de 25 à 40 sous dans Calgary and Edmonton, Foothills, Home et Dalhousie. Dome a monté de 1 3-8 point tandis que Hollinger, Lake Shore et McIntyre ont gagné 3-4 de point chacun. Les gains variaient de 35 à 85 sous dans Macassa, Darkwater, Kerr Addison, Little Long Lac Mining Corporation, O'Brien, Pamour, Pickle Crow, Read Authier, Siscoe, Stadacona, Teck Hughes, O'Brien et Wright Hargreaves.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie, Québec).

Chicago, 22. — Les prix des peaux ont monté de 27 à 30 points durant la séance d'hier. Les ventes furent de 76 lots. Juin 16.74 offert; septembre 17.15 tr.; décembre 17.45 tr. et mars 17.75n.

MONTREAL S'EST FORTEMENT RALLIE

Les gains étaient considérables dans la plupart des compartiments.

NORANDA COTE 68

Les papeteries et les industries de la construction en vedette.

Montréal, 22. — (P.C.) La Bourse de Montréal s'est fortement ralliée au cours de la séance d'hier. Les actions de bas métaux ont donné le ton à la hausse avec les industries de la construction, les papeteries, les chemins de fer et les utilités publiques. Les instruments aratoires et les minoteries ont racheté une bonne partie de leur terrain perdu récemment.

Consolidated Smeltrs a monté de 6 1-4 points au cours de 82 1-2. Nickel a gagné 2 1-4 points à 64 et Noranda 2 1-2 points à 68. National Steel Car a monté de 4 1-2 points, Canadian Car commun de 2 1-8 points et le titre privilégié de 1 1-2 point. Dans le compartiment des industries de la construction, Dominion Steel and Coal B a monté de 3 3-8 points au cours de 21 5-8. Foundation Company a gagné 2 1-4 points, Hamilton Bridge 2 points, General Steel Wares et Dominion Tar ont haussé d'un point et demi, et Gypsum a gagné 1 1-4 point. Dominion Bridge était en mieux d'un point et United Steel de 1 1-8 point.

St Lawrence Corporation privilégié a monté de 2 1-4 points au cours de 35. Le titre commun a gagné 1 5-8 point à 14. St-Lawrence Paper privilégié a haussé de deux points, Dryden de 1 1-2 point, Howard Smith d'un point et Bathurst de 1 1-4 point. Ogilvie a monté de 13 1-2 points au cours de 255. Lake of the Woods haussa de 2 points, Massey Harris de 2 1-2 points, Cockshutt Plow de 2 3-4 points, Celanese de 1 1-2 point, Power Corporation de 3 3-8 points, Shawinigan de 1 3-8 point et Brazilian Traction de 1 1-4 point.

Le roulement total sur la Bourse et le Curb de Montréal a été de 482,000 parts y compris 397,500 parts minières et 84,500 parts industrielles. Les ventes d'obligations furent de $3,350. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	20 ut.	20 ind.	30 comb.
Hier	80.5	113.2	102.3
Avant-hier	78.8	106.9	97.5
Sem dern.	81.4	114.7	103.6
1936	70.2	74.3	72.9
Mois dern.	85.9	117.0	106.6
Haut 1937	92.5	122.2	109.5
Bas 1937	78.8	105.5	96.6

INTER-CITY WESTERN

Montréal, 22. — (P.C.) — Inter-City Western Bakeries Ltd a subi une perte nette de $61,337 durant l'année 1936 au lieu d'une perte, nette de $90,764 l'année précédente. Les recettes nettes de la compagnie ont été de $86,404 au lieu de $57,518 en 1935. L'intérêt sur les obligations, la dépréciation et les charges se sont élevés à $147,741. Les disponibilités courantes de la compagnie s'élèvent à $232,032 et les exigibilités immédiates à $36,384.

MARCHES AUX BESTIAUX

Montréal, 22. — (P.C.) — Les arrivagues de bestiaux comprenaient hier matin à Montreal 8 bêtes à cornes, 196 veaux et 93 porcs. Il n'y avait pas de mouton ni d'agneau. Les bêtes à cornes offertes n'étaient pas en quantité suffisante pour établir un marché. Les prix des veaux étaient stables. Les bêtes les plus communes ont coté $4 et les bêtes de qualité moyenne $5.50. Deux veaux de qualité assez bonne ont rapporté jusqu'à $6.

Il a été pesé un petit lot de porcs à $9.10 pour le bacon. La prime et l'escompte habituels étaient ajoutés ou déduits. Le solde des porcs a été vendu à la voie ferrée à $12.25.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec — Tél. : 2-1521

SEANCE DU 21 AVRIL 1937

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
50	Al P Gr A	5¾	5¾	5¾	5¾
45	Do priv.	34	34	34	34
20	Banf	36	36	36	36
1600	Bath P. A.	19	20¼	18¾	20
130	Bell	160½	161	160½	161
4388	Brazilian	34¾	35¼	34½	35¼
30	B C Fox A	36¼	36¼	36¼	36¼
55	Bruck S	8	8	8	8
78	Build Pr	62½	62½	62	62
1700	C Car	16	17⅛	16	17⅛
665	Do priv.	25	26½	25	26½
315	C Celan.	26⅝	27½	26½	27⅛
110	Do priv.	121½	121¼	121½	121½
2340	C Cem.	17½	19¾	17¼	19¼
40	Do priv.	107	107	106½	107
28	C. For. I.	25½	25½	25½	25½
145	C. H. El pr	75	76	75	76
580	C. I. Ale A	5¾	6	5½	6
160	Do B	5	5¼	5	5
200	C. N. Pow.	22½	22¾	22½	22½
1110	C. P. R.	14	14	13¾	14
180	C. Steam.	3	3½	3	3½
35	Do priv.	7¼	7¼	7¼	7¼
725	C Plow	17	19½	17	19½
3125	C. Smelt.	78	82½	78	82½
345	D. Bridge	53½	54½	53½	54½
145	D. Coal pr	20½	21	20½	21
8131	D. Steel B	19	21¾	19	21¾
48	D. Textile	81	81	80	80
1070	Dryden	15½	17	15½	17
345	Dist Seag	23	23¾	23	23¼
535	D. Tar	15	16	15	16
85	Electrol.	13½	19½	13½	19½
385	Found Co.	27	29	27	29
400	G. Steel W.	16	17	16	17
10	G. Chs Co.	11¼	11¼	11¼	11¼
1247	G. L.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montreal, 79-81 rue St-Pierre, Québec — Tél. : 2-7006

SEANCE DU 21 AVRIL 1937

Taux de l'argent à vue à 1 p. c. Ventes: 1,248,380 actions.

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Adams Exp.	19¼	19½	19	19¼
Air Reduction	76½	77¼	76¼	77¼
Alaska Juneau	13	13⅜	13	13⅜
Allid Chemical	242¼	245	242¼	245
Allis Chalmers	69⅛	70½	69⅛	70
Alleghany Corp.	4¼	4¼	4¼	4⅛
Am. Brake Shoe	63½	64¾	63½	64¾
American Can	104½	104⅞	104	104⅛
Am. Car & F.	61	61¼	60¾	61
Am. Com. Alc.	28	28¼	28	28
Am. & For. P.	10½	10½	10⅛	10⅛
Am. Loco	50¾	51	50⅛	50⅛
Am. M. & F.	23½	23⅞	23⅜	23⅜
Am. Radiator	24⅜	24¼	24¼	24¼
Am. Rol. Mills	37½	38¼	37½	38⅛
Am. Smelting	89	91½	89	91⅛
Am. Sugar	48¾	48⅞	48¾	48⅛
Am. T. & T.	168½	169½	168⅜	169
Am. Tobacco B	83⅜	83⅜	82	83
Am. Water W.	21½	21⅝	21¼	21⅝
Am. Woolen	11⅛	11⅛	11⅛	11⅜
Amerada	106½	107	106¼	107
Anaconda Cop.	56⅛	58⅛	56¼	58⅛
Ass. Dry Goods	19½	19½	19½	19⅝
Atchison Ry	83	85	83	85
Atl. Refining	33⅛	33⅜	33⅛	33½
Auburn Auto	33⅜	33⅝	32⅞	32⅝
Baldwin Loco	8¼	8⅜	8	8
Do priv.	114¾	115	114	115½
Balt. & Ohio	36¾	27⅞	36¾	37
Barnsdall A	32½	32½	31⅝	32
Bendix Aviat.	22⅞	23⅛	22⅞	23⅛
Bethleem Steel	92¼	93½	92¼	93½
Borg. Warner	80¾	81	80	80
Briggs Mfg	48	49¼	48	49¼
Brooklyn M. T.	35½	35⅝	35	35
Burroughs Ad.	29⅞	30	29½	30
Byers A. M	27¼	27½	27¼	27½
Boeing Air Craft	40¼	41	40	41
Bulova Watch	57½	59	57½	59
Bohn Alumin.	45	46	45	46
Canada Dry	32¾	33¼	32½	32½
Canadian Pac.	13⅞	14⅛	13⅞	14
Case J. I.	167	169¾	167	167½
Cel. Corp. of Am.	38¾	38¾	38¼	38⅜
Cerro de Pasco	73¼	73¼	73	73¼
Ches. & Ohio	61¼	61¼	61⅛	61¼
Chrysler	118	121¾	118	121½
Coca-Cola	162	162½	162	162
Colorado F. & I.	41¼	42	41¼	42
Columbia Gas	14⅜	14⅜	14½	14⅜
Com. Solvents	16⅞	16⅞	16¾	16¾
Com. & South	3	3	2¾	2⅞
Congoleum	39¾	40½	39¾	40½
Cons. Gas	39⅜	39¼	39¼	39⅜
Cons. Oil Corp.	17⅛	17¼	17	17⅛
Cont. Can	56¾	57⅛	56¾	57
Corn Products	62	62	61¼	61⅜
Crucible Steel	70	71½	70	71¾
Curtis Wright	6¾	6⅞	6¾	6⅞
Do A	20⅞	21¼	20¾	21⅛
Crane Corp.	50¼	50¼	50	50⅛
Delaw. & Lack.	20⅛	20½	20⅛	20⅛
Dom. Stores	11⅞	12	11⅞	12
Dupont de Nem.	159¼	164½	159	164¾
Eastman Kod.	159¼	160	159¼	160
Elec. Auto Lite	38¾	39⅜	38¾	39⅛
Electric P. & L.	22⅛	22⅜	22⅛	22⅜
Electric & Mus.	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Firestone	36½	36¾	36⅜	36⅜
Freeport Texas	28	28½	28	28½
Gen. Asphalt	38¾	39¼	38⅝	38⅞
Gen. Electric	55⅞	56½	55⅜	56⅜
General Foods	41¾	41¾	41½	41½
General Gas A	2¼	2¼	2	2⅛
Gen. Motors	59¼	61¼	59⅛	61¼
Gen. Ry Signal	50¼	50¼	50¼	50⅜
Gillette Safety	17	17	16⅞	17
Goodrich Tire	46⅜	47½	46⅜	47½
Goodyear Tire	42½	43⅛	42½	43¼
Graham Paige	4	4⅛	4	4⅛
Houston Oil	15⅛	15⅜	15	15⅜
Hudson Motors	20¼	21⅜	20⅜	20⅞
Hupp Motors	2	2	1⅞	1⅞
Int. Harvester	107⅞	109½	107⅞	108⅜
Int. Hy. Elec. A	13	13	12⅝	12⅞
Intern. Nickel	62⅜	63¼	62⅜	63⅛
Interboro	9⅛	9¼	9⅛	9¼
Int. Paper A	22½	24½	22	22
Do B	16	16¼	16	16
Do C	8⅛	8⅜	8¼	8¼
Do priv.	114	115¼	114	114⅜
Intern. Shoe	45⅜	45⅜	45⅜	45⅜

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Int. Tel. & T.	12¼	12⅜	12⅛	12¼
Johns Manville	133½	135½	133½	135½
Kans. City S.	26	26½	26	26½
Julius Kayser	25	25¼	25	25¼
Kennecott	58¼	59	58¼	59
Kroger Groc'y	25¼	23	22¾	23
Lambert Co.	21¾	21⅜	21¾	21⅜
Lehigh Valley	20¾	20¾	20½	20½
Loew's Inc	83¾	83¾	83	83¼
Loose Wiles	36	36¾	36	36¾
Lorillard Tob.	22¾	23	22⅜	23
U. S. Leather A	18⅞	18⅞	18½	18½
Mack Trucks	54¼	54⅜	53¾	54⅜
McKeespt T. P.	35⅛	36	35⅛	35½
Mex. Seaboard	50¼	51	50¼	50⅞
Mo. Kan. & T.	8⅜	8½	8⅜	8½
Montgom. Ward	59¾	60¾	59¾	60⅜
Nash Motors	21½	22¼	21½	22¼
Nat. Biscuit	28⅞	29	28	28⅛
Nat. Cash R.	33⅞	33⅞	33¾	33⅞
National Dairy	24½	24½	24¼	24⅜
Nat. Distillers	32¼	32¾	32⅛	32½
National Lead	35¼	36⅜	35¼	36⅜
Nat. P. & L.	11	11	10⅞	10⅞
National Tea	9¾	9¾	9⅝	9⅝
N. Y. Central	50½	51⅛	50⅜	50⅝
N. Y. New Haven	8¼	8⅜	7⅞	7⅞
North Am.	26½	26⅞	26½	26¾
Northern Pac.	34¼	34½	34	34⅛
N. Y. Shipb. Cor.	12	12¼	11⅞	11⅞
Otis Steel	20⅛	20⅜	20⅛	20⅜
Pac. Gas & E.	31¼	31½	30⅝	30⅞
Packard Mot.	25⅜	25½	24⅝	25
Penick & Fd	50	50	49⅞	49⅞
Penn. RR.	46	46	45⅜	46
People's Gas	52	52	52	52
Philippe Pete	58¼	58¾	58¼	58¼
Poor & Co.	26¼	26¾	26	26
Pub. S. N. J.	43½	43¾	43⅜	43½
Pullman Inc.	63	64½	63	64½
Pure Oil	21¾	22¼	21¾	22
Radio Corp.	10½	10⅝	10½	10½
Radio Keith	9⅜	9¾	9⅜	9⅜
Reading	40	40	40	40
Reming. R.	25½	25¾	24⅞	25¾
Reo Motor	7⅛	7⅛	7⅛	7¼
Republic Steel	42¾	43⅜	42¾	43¼
Reynolds Tob. B.	51	51	50¼	50⅝
St. Ros. Lead	57⅜	58¼	57⅜	57½
S. L. San Fra.	4	4	4	4
Schenley Dist.	46	46	45	45
Schulte Stores	2¼	2¼	2¼	2½
Sears Roeb.	90	90⅜	90	90⅜
Servel Inc.	29¼	30	29¼	30
Shattuck & Co.	15	15	14⅝	14⅝
Simmons Co.	50⅛	52	50	51⅜
Socony Vac.	20	20¼	19⅞	20⅛
Southern Pac.	59½	60½	59½	60⅛
So. Porto Rico	38¼	38¾	38¼	38½
Southern Ry	40¾	41⅛	40⅝	41
Stan. Brands	14⅜	14⅜	14	14⅛
Stan. G. & E.	10⅛	10⅜	10⅛	10⅛
Stan. Oil of C.	47⅛	47½	47⅛	47⅜
Stan. Oil N. J.	68⅞	70⅛	68⅝	70⅛
Stan. Oil of Ind.	47⅛	47⅛	46¾	47⅛
Stone & Webster	25½	26¾	25½	26½
Sperry Corp.	19¾	20¼	19¾	20
Do priv.	53¼	53⅜	53¼	53⅜
Texas Corp.	65¼	65	65¼	65
Texas Gulf Sul.	39½	40	39½	39⅝
Timken Rol. B.	62⅛	63	62⅛	62⅜
Union Carbide	99¾	100½	99¾	100
Union Pacific	147	148	147	148
United Air Craft	28⅜	29⅜	28⅜	29¼
United Carbon	80	82	80	82
United Corp.	6	6	5⅞	5⅞
United Drug Inc.	13⅜	13⅞	13⅜	13⅞
United Fruit	84¾	85¼	84¾	85¼
United Gas I.	13⅞	14	13⅞	13⅞
U. S. Ind. Alc.	40	40	39¾	39¾
U. S. Pipe & Fry	62	62½	62	62
U. S. Realty	14½	14½	14¼	14¼
U. S. Rubber	64	65¼	64	65¼
U. S. Steel	112⅞	115¾	112⅞	115⅝
U. S. Smelting	93⅞	92⅞	92⅞	92⅞
Vanadium	33	33½	33	33½
Warner Bros.	15⅛	15¾	15	15
Western Union	69⅛	70¼	69⅝	69⅝
Westing. Elec.	142¾	144¼	142⅜	143⅛
Woolworth	53¼	53¼	53	53
Worth. Pump	40	40¼	40	40¼
Youngstown	93½	94⅞	93½	94½

Obligations canadiennes

(Cours fournis par l'ASSOCIATION des courtiers en obligations de Montreal)

Séance du 21 avril 1937

Obligations:	Off.	Dem.
2½ 1 Juin 1943	100⅛	101⅛
2½ 15 Oct 1939	102¾	103¼
3 1 Juin 1950-55	96	96
3 15 Oct 1942	103⅜	103¾
3 perpétuelles	86	87
3½ 1 Juin 1956-66	95	96
3½ 15 Oct 1944-49	100¾	101¾
4 15 Oct 1943-45	105	106
Do 1939	104¾	105¾
4½ 1 Sep 1940	107¼	107¾
4 15 Oct 1947-52	104	105
4½ 15 Oct 1944	108	109
4½ 1 Fev 1946	108	109
4½ 1 Nov 1946-56	107	108
Do 1947-57	107	108
Do 1948-58	107½	108½
Do 1949-59	107¾	108¾
5 1 Nov 1941	109¾	110¾
5 1 Oct 1943	110¾	111⅜
5½ 1 Dec 1937	102½	103¼
Garanties par le Dominion:		
C N R 2 1938	100	101
Do 1949	97	98
Do 3 1944	100¾	101¾
Do 1945-50	94¾	95¾
Do 1948-53	93¾	94¾
Do 4½ 1951	110¼	111¼
Do 1956	110¾	111¾
Do 1957	110	111
Do 4¾ 1955	113	114
Do 5 1954	114	115
Do 1949-69	115½	116½
Provinciales:		
Alberta 4 1954	58	62
Do 4½ 1956	60	65
Col Brit 5½ 1945	100	103
Do 4½ 1953	95	97½
Manitoba 6 1947	94	97
Do 4½ 1956	86	89
N Bruns 3 1951	91	94
Do 4½ 1961	105	108
N Ecosse 3 1930	91	94
Do 4½ 1960	106	109
Ontario 4 1962	103	104½
Do 4½ 1949	107¼	108¾
Québec 4 1954	102	105
Do 4½ 1963	108	110½
Saskatchewan 4½ 1951	88¾	91¼
Municipales:		
Québec 4½ 1950	99	101½
T RiRvRiReRres 4½ 1956	100½	102½
Mtl Cath Sch 4 1948	98½	100½
Mtl «Mtro 4½ 1962	100	103
Do 4 1947	93¾	100¼
Rails et navigation:		
C P R 4 1949	104	106
Can SS 6 1941	69½	71½
Do 5 1943	106	
Utilités publiques:		
Beauhar 5 1973	61¼	63¼
Bell Tel 5 1960	118¼	120
Gat Pow 5 1956	100	102
Do 6 1941	100½	103
Int H El 6 1944	79	82
M L H & P 3½ 1956	97	99
Mtl Tram 5 1955	79	81
Quebec Pow 5 1968	103½	105½
Shaw 4½ 1970	102	104
Do 4 1961	96	98
United Secs 4½ 1950	69	72
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	105½	107½
Brown 5½ 1946	95	97
Can Cem 4¼ 1951	101	103
Can Vick 6 1947	99	102
Con Pap 5½ 1961	96½	98½
Donn P 4½ 1956	83	86
Fraser Co 6 1950	102	104
G S Wares 6 1952	103½	
Great L Pap 5 1955	94½	96½
Minn & Ont P 6 1945	79½	81½
Price Bros 5 1957	99	101

Petite Bourse de Montréal

Séance du 21 avril 1937

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
10500 Abitibi	10⅝	12	10⅝	11⅝
1675 Do Pri	71	72	71	72
409 Ashes	100	103	100	103
200 Bath B	9¾	9¾	9½	9¾
170 Beauhar	7½	7⅝	7½	7⅝
125 Br Corp	3	3	3	3
50 Do Pri	17½	17½	17½	17½
685 B A Oil	23	24	23	24
94 B C Pack	20½	21	20½	21
55 Can Malt	38	38	38	38
10 C N Pow P.	110	110	110	110
4200 C Paper	19¼	20⅜	19	20
95 C P & P I	4½	4½	4½	4½
340 Cdn Vick	10	12	9½	11½
370 D Stores	12	12¼	12	12¼
680 Donn A	16¼	17	16¼	16¾
409 Ford A	23½	24½	23¼	24
416 Fraser	41	43¾	40½	43¾
2735 Do Vt	150	180	150	180
3890 Home O	21¾	22	21¾	22
1294 Imp Oil	36	36¼	35⅞	36
881 Int Pete	170	175	170	175
300 Int Ut B	23	24	23	24
160 Mitch	102½	102½	102½	102½
10 P Hersey	45	45¼	45	45
1022 Price	72	72	72	72
50 Do P	2	2	2	2
140 Walk Br	45	45	45	45
10 Walker				
MINES:				
5100 Beaufor	35	35	35	35
3700 Bous Cad	55	60	55	60
700 Brown	6	6	6	6
400 Bulolo	26	28	25⅝	26
3700 Can Mal	140	148	138	145
5200 Cart Mal	22	24	22	24
900 Cent Pat	345	365	330	355
5300 Cons Ch	125	140	125	140
450 Dome	44	45	44	45
11800 Duparq	10	10½	9½	10½
11850 Eldor	270	295	270	295
835 Fal Nic	800	850	800	810
22850 Franco	100	120	100	118
650 G Bousq	25	26	24	24
120 H B Min	31	31	31	31
3100 J M' Cons	40	40	40	40

BOURSE DE TORONTO (mines)

Cours fournis par BAIN, POOLER & Co., agents de change, 72 rue St-Pierre, Québec. Telephone : 2-4091

SEANCE DU 21 AVRIL 1937

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
100	Anglo	675	675	675	675
500	Acme	13	13	13	13
5500	Afton	5¾	5¾	5	5
200	Ajax	35	35	35	35
1000	Alex	2¾	2¾	2¾	2¾
23275	Alder	120	140	120	133
3950	Argosy	82	82	73	73
3632	Arnt	65	65	65	65
1000	Ashley	9	9	9	9
31750	Astoria	14	15	13½	15
6075	Bagam	31	31	26½	31
5300	Base M	38	40	36	40
5950	Beattie	130	130	125	128
24800	Bidgood	90	103	90	95
4200	Big M	50	50	47	49
5100	Bonjo	17	17	16	16
4950	Bral	740	800	740	760
1121	Buff A	10	10	950	980
1500	Do C	4	4¼	4	4¼
8200	Cal & E.	235	285	235	275
23150	Cal Oil	55	62	55	62
20225	Can Mal	140	148	135	142
5100	Carib	152	165	152	164
4400	Cas T	115	126	115	125
25995	Cent P	345	370	330	355
11100	Chrom	86	90	86	95
100	Conlag	285	285	285	285
2596	Conlar	135	145	135	145
3645	Cons Chi	133	140	130	140
19575	Darkw	105	120	105	118
1250	Dome	44¼	44⅞	44¼	44⅞
1250	Dorval S.	73	76	70	76
45475	East Mal	115	134	114	126
14755	Eldor	265	295	265	295
24800	Franc	102	120	101	115
2925	Falconb	825	875	825	875
87400	Fed K	16	21	16	20
18405	Gillies	43	50	43	43
10600	Gold E.	50	62	50	62
24500	Glenora	12¾	15	12¾	15
26422	God's L.	53	63	53	63
4700	Goldale	29	31	29	31
17200	Good f	12½	16	12½	15
12600	Grah	25	26	24	24
8700	Granad.	26	28½	26	26
7300	Gunnar	75	98	75	98
33534	Hard R	175	200	175	200
11400	Harker	16	19½	16	19
2943	Holling	11¾	12¼	11⅝	12⅜
5000	Homest.	47	47	42	45
15850	Howey	40	40	38	40
1550	J M Cons	37½	39	37½	39
22807	Jacola	40	50	40	47
36345	Jellicoe	105	123	105	120
43512	Kerr A	270	295	270	282
1800	Kirk H	190	190	170	185
98075	Kirk L	142	150	136	150
2800	Laguna	65	68	65	68
2394	Lake Sh	50¼	50¾	50	50¾
16200	Lam C.	11	13¼	11	12
5050	Lava C	90	94	90	90
3800	Lebel	19½	19½	18	19½
1500	Lee G.	4	4	4	4
6785	Little L L.	560	625	560	620
15600	L. Cad	74	83	70	83
7450	Leitch G.	69	75	69	74
23282	Macas	560	650	560	620
17343	MacL.	210	260	210	255
5500	Man & E.	4	4	4	4
8500	May Sp	15	17	15	15
1685	McIntv.	37½	37⅝	37½	37⅝
19000	McKen	135	142	130	140
18700	McMill	4	4½	3⅝	3⅞
20600	McVitt	37	39	36	38
255	L Shore	50¾	50¾	50¾	50¾
1600	Lam Con	11	12	11	12
350	Lebel	19½	19½	17	19½
150	Lee	4	4	4	4
5500	Moff H	3	3	3	3
500	Murphy	4	4	4	4
2000	Montag	25	26	25	26
4685	O Brien	775	820	775	820
100	Pamour	275	300	275	290
4000	Perron	145	145	130	142
7800	Pick Cr	575	645	575	630
600	Read Au	450	480	450	480
500	Ritchie	6	6	6	6
9900	Sher	240	270	240	270
5120	Siscoe	420	460	420	460
10200	Sladen	140	150	139	150
148250	Stada	168	185	165	185
22635	Sulliv	140	165	140	165
100	Teck H	525	525	525	525
28350	Thom Cad	100	100	94	100
5800	Venture	215	220	205	220
100	Wr Harg	690	690	690	690

Mines non-inscrites

(Cours fournis par Bain, Pooler & Co.)

Séance du 21 avril 1937

	Offre	Dem.
Albany River	57	60
Algold		49
Athona	20	24
Bailor	4	5
Bousquet	4½	5½
Cndn Pandora	12	15
Casey Summit	20	28
Crescent Kirkland	10	13
Cunipfau	9	11
Darwin		30
Don Martic		25
Dunlop nouv.	7	9
Empress Consol		8
Frontier R. Lake	16	18
Gateway Pat		12
Golden Gate	41	45
Gold Range	4½	5½
Goldside	4½	5½
Gordon Lebel		20
Hudson Pat.	5½	6½
Hutchison Lake	17	21
Jellicoe	55	
Kau-Crow Pat.	10	12
Kenricia		75
Kewagama	42	46
King Kirkland	3	4
Kirkking		20
Lafayette		4½
Lamaque Gold	700	775
MacFarlane L. L.	10	11
Magnet Cons.	35	
Martin McNeely		8
Margaret R. Lake		40
McCarthy Webb		35
McVittie Kirkland	6	7
Moffatt-Hall nouv.		10
Monarch Mines		19
Monahla	45	51
Mosher L. L.	53	56
North Shores	3½	4½
Old Diamond		10
Oklend	25	30
O'Leary Malartic	14	18
Oriole	11½	13
Pandora Cadillac	65	70
Pascalis	35	38
Pontiac Rouyn		15
Richmac		50
Roeanor	14	16
Rubec	5½	6½
Sand River		35
Schreiber Pyramid		12
Shoolcun		16
Smeliers		7
Spooner	14	16
Springer Sturgeon	13	16
Sturgeon R. Gold	35	
Tonawanda	7½	9
Upper Canada	63	69
Wendigo		25
West Red Lake	6	7
West Side L. L.		12
Whitehorse	16	19
Winoga	18	21
Young Davidson	14	16
Young Shannon		11

Liste additionnelle

Amse Cad		16
Acme Cad		4
Amity	3	4
Brown Cao	10	13
Can. Kirk	3	4
Florence River		35
Hallwell Gold		90
Hallwell vieux		10
Mond Lake	3	5
Leroy	9	10
Michicopoten		15
Maritime Cad.	40	42
Obaska	22	26
Potter Doal	3	4
Routhier		25
St-Pierre	14	17
Wawbano	7	10
West Wood	20	24
Red Gold	43	45
Chesterville	210	220
Central Duvernay	35	38
Century Mines	35	39
Scott Chibougamau		30
Valmac		20
West Duvernay	21	23

Bourse de Vancouver

Séance du 21 avril 1937

	Haut	Bas	Ferm.
4240 A P Con	37	35	36
5800 Anacon	16½	16	16½
12110 B C Nick	24	22	24
1500 Bal Coal	8	8	8
2000 Beaver	2	2	2
100 Big Miss	50	50	50
2000 Bluebird	3¾	3½	3¾
3235 Bralor	770	750	770
1000 Bridge	4½	4½	4½
16350 Cal Oil	63	55	61
700 Cariboo	160	160	160
11525 Cal & Edm	26	26	26
100 Coast Br	12½	12½	12½
3000 Comm P	30	30	30
3000 Congress	8¼	8¼	8¼
2200 Del Oil	95	85	90
450 Dev P	6	6	6
3000 Dist	2¾	2½	2¾
1013 Fairy	10½	9¼	9¼
9500 Federal	5	4½	4½
217 Cap Est	825	825	825
7500 Freehold	10½	9½	10½
500 Geo Cop	45	45	45
5000 Geo R R	3	3	3
6500 Golconda	9½	9	9½
1000 Golden Belt	25	25	25
24500 Gold Mt	11½	10	10
6200 Grandy	15½	15	15
1500 Grange	2	2	2
1000 Grull	10½	10½	10½
6200 H Sar	24	21	24
3850 Home Oil	190	174	190
1000 Home Gold	3	3	3
800 Isl Mt	70	70	70
3000 Luc Jim	11	10¼	10¾
15800 Madison	11	9½	10½
650 Mar Jon	28	28	28
3700 McD Seg	22	20	21½
7700 Mercury	31	30	31
34300 Minto	29	26½	28
1800 Model	49	45	49
7000 Mor W	1¾	1½	1¾
5200 Nicola	5¾	5¾	5¾
8200 Noble F	8	7¼	8
4200 Okalta	145	134	145
1405 Pacific	16	13	16
600 Pend Or	365	360	365
1000 Pilot	4½	4½	4½
5000 Porter I	6	5½	5½
6000 Prem Bor	3¼	3	3¼
2060 Premier	295	285	
4500 Quat	5	4½	5
5200 Ranchmens	50	48	50
5600 Reeves	135	128	130
7500 Reliance	4	3¾	3¾
450 Reno	99	98	98
11000 Reward	12	10	11½
300 Ruth Hope	3½	3	3
600 Sheep Cr	72	72	72
4000 Silversmith	3	2½	3
8350 Silver Cr	7¼	7	7
400 Southw P	50	50	50
800 Spooner	30	30	30
500 Taylor B	7¼	7¼	7¼
4400 Un Oil	23	22	23
2800 Vanalta	9½	9½	9½
400 Vidette	40	40	40
2200 Wav Tan	6	5½	6
3200 Wesko	21	21	21
17700 Whitewater	18	16½	18
Total: 389,632			

Prix de gros

A MONTREAL

Séance du 21 avril 1937

Pour égayer vos heures de loisir, madame

UNE UNION D'INSTITUTRICES

La Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec, qui n'était auparavant que l'Association catholique des institutrices rurales de La Malbaie, vient d'obtenir l'approbation des autorités religieuses et scolaires de la province.

Mme Laure Gaudreault, présidente de la Fédération, a reçu du cardinal Villeneuve une lettre dans laquelle il est dit principalement que "le principe d'une association professionnelle d'esprit catholique est trop ouvertement prôné par l'Eglise pour que Son Eminence ne voie pas d'un oeil favorable les institutrices rurales se grouper de cette sorte.

De son côté, le surintendant de l'Instruction publique a adressé aux inspecteurs d'écoles une lettre circulaire où il leur recommande d'encourager l'association et d'aider au besoin à la formation des comités locaux dans leur district respectif.

Il y a actuellement six comités locaux qui sont formés et affiliés, ceux de Nicolet, de la Malbaie, de Jonquière, de St-Joseph-d'Alma, de Chicoutimi et de Valleyfield. Chacun de ces comités comprend cinquante membres, en moyenne. On s'attend à ce qu'une vingtaine d'autres soient formés bientôt. C'est-à-dire qu'il serait désirable que l'organisation en soit terminée avant la fin de juin, car la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec tiendra son premier congrès à La Malbaie, comté de Charlevoix, les 2, 3 et 4 juillet prochains, immédiatement après le congrès de la Langue française qui aura lieu à Québec en juin.

Toute personne désirant avoir des renseignements relativement à la formation des comités ou au congrès devra adresser ses communications à la secrétaire de la F. C. I. R., Rivière-Mailloux, Charlevoix.

LA CHAPE ROYALE

Photographie prise à l'Institut royal des travaux à l'aiguille de la magnifique chape dorée que le roi portera au couronnement.

ANNIVERSAIRE DE M. ET Mme HENRI LEMIEUX

M. et madame Henri Lemieux, de Charlesbourg (Gros Pin), ont été l'objet d'une belle manifestation d'estime et d'attachement de la part de leurs nombreux parents et amis, dimanche dernier, à l'occasion de leur retour de Floride et du trentième anniversaire de leur mariage.

Cette célébration donna lieu à un intéressant ralliement à l'hôtel Clarendon. Plusieurs personnalités marquantes y participaient.

Les jubilaires pris par surprise, furent acclamés par la foule déjà réunie à leur arrivée au Clarendon. Mademoiselle Hélène Lemieux, leur fille, fit la lecture d'une adresse bien sentie portant les hommages et les voeux des parents et des amis. Mademoiselle Jeannine Lemieux présenta ensuite à sa tante une superbe gerbe de trente roses rouges. Comme cadeau, la famille et les amis offrirent aux jubilaires une magnifique horloge Grand-Père.

Un banquet grouppa ensuite plus d'une centaine de convives autour de tables richement garnies. M. J.A. Dubé, présidait ces solennelles agapes. Une atmosphère de franche gaîté enveloppait le groupe et le plus bel entrain régnait. M. Henri Côté proposa la santé des jubilaires et M. Henri Lemieux y répondit. M. Alfred Lemieux, frère du jubilaire, répondit à la santé des parents. Les autres orateurs furent MM. J.-L. Roberge, L.-Maurice Carrier et P.-L. Frenette.

La soirée se poursuivit ensuite avec entrain et tous s'en donnèrent à qui mieux mieux. Il y eut chant, musique et sauterie. Un excellent orchestre prêtait son concours et tint l'assistance sous le charme d'une musique entraînante. C'est à regret que l'on songea à se séparer, emportant de cette fête si bien réussie un souvenir impérissable.

MILLIERS DE SPECTATEURS

Les Londoniens accourent en foule aux exercices qui se déroulent le matin, à bonne heure, en vue de la procession du couronnement. C'est dans ce magnifique vieux carrosse que le roi et la reine suivront le défilé du 12 mai, à travers les rues de Londres.

VOTRE CUISINE

POMMES DE TERRE A LA CREME

Coupez par dés des pommes de terre froides ; jetez ces dés dans une casserole contenant du beurre fondu (1 c. à soupe pour chaque tasse de pommes de terre) ; saupoudrez légèrement de farine (1 c. à soupe de farine pour chaque c. à soupe de beurre) ; salez, poivrez ; recouvrez de lait ; laissez cuire durant 5 minutes et servez.

POUDING AU CHOCOLAT

1 c. à soupe de gélatine
3-4 tasse de sucre.
1-8 de c. à café de sel.
1 tasse de lait.
1 tablette de chocolat.
1-2 c. à café de vanille.

Faites tremper la gélatine dans 1-4 de la tasse de lait; dégourdissez le reste du lait au bain-marie, tout en y mélangeant le sucre, le sel et le chocolat à l'aide d'une batteuse rotative ; ajoutez la gélatine et mélangez jusqu'à dissolution ; ajoutez la vanille et faites refroidir ; ajoutez la crème. Lorsque le mélange s'est épaissi quelque peu, battez-le à la batteuse rotative ; mettez en moules et refroidissez jusqu'à consolidation. Ce pouding peut se servir avec de la crème fouettée, ou avec une sauce au chocolat.

CONCOMBRES POUR SALADES D'HIVER

Les concombres pour salades d'hiver peuvent se préparer de la façon suivante— Laver, peler et couper en tranches les concombres ; mettre en couches dans un pot, en commençant par une couche de sel, puis une couche de concombres tranchés, jusqu'à ce que le bocal soit rempli, en finissant par une couche de sel, mettre une assiette sur le dessus et un poids sur l'assiette. Faire tremper une nuit avant de servir, et changer d'eau plusieurs fois.

Ceux qui font des confitures, des gelées ou des marinades à domicile, feront bien de noter un détail important : c'est que si ces gelées, confitures ou marinades doivent être vendues en dehors de la province où elles sont faites, il faut se procurer un permis de la Division des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Il y a dans ce feuillet trente-deux pages de recettes ; on peut se le procurer gratuitement en en faisant la demande au Bureau de la Publicité et de l'Extension.

GRATIN DE BANANES

Prenez des bananes vertes, 2 par personnes, fendez-les dans le sens de leur longueur bien également rangez-les côte à côte dans un plat de porcelaine légèrement beurré, étalez par-dessus une couche de gelée de groseille ou de marmelade d'abricots saupoudré de chapelure faite avec des macarons pilés enfournez à four pas trop chaud pendant dix minutes, servez immédiatement dans le plat de la cuisson.

PETITS MAQUEREAUX A LA POELE

Ayant vidé de jolis maquereaux de petite dimension et très frais, coupez-en la tête, cicelez le dos. Lavez-les et essuyez-les très soigneusement, pour les mettre dans une poêle contenant un bon morceau de beurre fondu. Salez-les. Poivrez-les. Placez-les sur un plat de service et maintenez-les au chaud pendant que vous préparez une sauce avec le beurre de la cuisson. Dans ce beurre délayez une cuillerée à café de moutarde, un jus de citron soigneusement épépiné et, finalement, une noix de beurre frais. Amalgamez le tout en maintenant sur bain-marie, vérifiez l'assaisonnement, saupoudrez de persil haché et versez sur les maquereaux, garnissez d'un peu de persil.

Maintenez les maquereaux au chaud sur bain-marie et non dans le four, où ils risqueraient de se dessécher.

BLE D'INDE GRILLE

Choisissant des épis de maïs encore verts, débarrassez-les de leurs feuilles pour les placer sur une grille. Faites cuire à four modéré. Lorsque les graines sont bien gonflées, servez les épis sur une serviette et accompagnez d'une sauce aurore.

SAUCE AURORE— A une chopine de bechamel, vous incorporez deux cuillerées de bouillon ; puis peu à peu et en tournant, deux cuillerées de sauce tomate. Passez le tout, ajoutez une noix de beurre et versez dans la saucière. Au cas où vous voudriez corser la sauce, ajoutez au moment de servir une cuillerée de jambon maigre détaillé en très petits dés.

Il importe de ne point laisser brûler les épis de maïs, sinon les grains deviendraient amers.

Ne salez qu'au dernier moment, chaque élément étant préalablement salé.

PLAT RAPIDE POUR LE SOUPER

1 boîte de saumon d'une livre
1 1-2 tasse de biscuits au soda, écrasés
1 tasse de lait
1-4 cuillerée à thé de sel
1-8 cuillerée à thé de poivre
1 cuillerée à soupe de beurre.

Faites chauffer le lait, ajoutez les biscuits, le sel, le poivre, puis mettez-y le saumon détaillé tout en le remuant. On peut améliorer ce plat en y ajoutant un oeuf bien battu. Servez sur des rôties, avec une tranche de citron ou bien saupoudrez de persil haché finement.

BOEUF SALE EN TIMBALE (escallopped)

Dans 1 tasse de sauce blanche moyenne, faites cuire une tige de céleri et 2 tranches d'oignon finement hachées. Mettez dans un plat peu profond qui va au four, bien graissé, 2 tasses de boeuf salé coupé en dés. Versez la sauce sur la viande, et recouvrez de miettes de pain plongées dans du beurre fondu. Faites dorer dans un four chaud.

BOUTONS AU GINGEMBRE

1-3 tasse de sucre, 1-3 tasse de saindoux fondu, 1 tasse de mélasse claire, 1 oeuf (battu) 1 c. à thé de cannelle, 1-2 c. à thé de clous de girofle, de gingembre et de sel, 1 c. à thé de soda dissout dans 1 c. à thé d'eau chaude, 3 tasses de farine.

Démêlez votre pâte. Mettez-la dans un cornet de pâtissier et distribuez-la sur une plaque cirée (ou lèchefrite bourrée). Laissez reposer vos croquignoles quelque temps dans un lieu chaud. Ils doivent avoir la forme et la grosseur d'un bouton ordinaire. Chauffez à four modéré. Laissez-les jusqu'à ce que l'on puisse, en en cassant un, s'assurer que l'intérieur est bien sec. Gardez-les dans un endroit sec.

Rien n'égale L'ÉGALITÉ DE CHALEUR DU FOUR d'un Poêle NORMANDIE ÉPROUVÉ DANS LA CUISINE

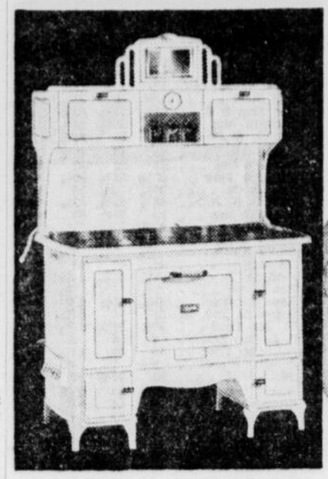

Illustration du NORMANDIE No 643 Devant et côté en fonte solide. Surface de chauffe en fonte oxydée. Foyer profond et grille à double position, pour le charbon et pour le bois. Fini émail porcelaine partout à l'intérieur et à l'extérieur. Fours de 16 et de 19 pouces.

De bons aliments, l'habileté de la cuisinière et la remarquable EGALITE DE CHALEUR DU FOUR d'un poêle Normandie forment une combinaison insurpassable pour donner à chaque repas un surcroît de saveur. Un contrôle accru sur les carneaux vous donne une chaleur *concentrée* . . . l'étendage *perfectionné* de la chaleur assure la cuisson de tout mets au degré exactement requis. Le Normandie offre aussi d'autres avantages. Il procure plus d'aise dans le travail de cuisson. Il est économique. Il est plus commode, plus propre, plus moderne. C'est la *perfection*.

Un Génie Culinaire se révèle dans le
NORMANDIE
ÉPROUVÉ DANS LA CUISINE
Fabriqué dans la province de Québec par
THE GURNEY FOUNDRY COMPANY LTD. MONTRÉAL (Saint-Laurent) P.Q.

VENDU EXCLUSIVEMENT PAR
COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE
142 Rue SAINT-JOSEPH --- 273 Rue SAINT-PAUL

Une Nouvelle pour Ceux qui
FONT DU CAFÉ FILTRE

VOUS TROUVEREZ QUE LE *NOUVEAU MAXWELL HOUSE MOULU* POUR *FILTRE* FAIT LE CAFÉ FILTRE LE PLUS RICHE ET LE PLUS MOELLEUX QUE VOUS AYEZ JAMAIS GOÛTÉ.

VOICI une grosse nouvelle pour ceux qui préfèrent faire du café filtre (que le filtre soit en métal ou en verre):

Vous pouvez maintenant obtenir le mélange de café le plus renommé au monde—le Maxwell House—moulu d'une façon parfaite pour faire du café filtre.

Moulu au degré de finesse exacte — jamais gros — jamais poudreux — toujours uniforme, le Nouveau Café Maxwell House Moulu pour Filtre fait un café filtre des plus exquis — doux et moelleux et avec une richesse gustative que vous n'avez jamais trouvée auparavant dans le café filtre.

Pourquoi ne pas vous procurer, aujourd'hui, une boîte de Nouveau Café Maxwell House Moulu pour Filtre? Mais, si vous préférez le café au percolateur ou bouilli, achetez, bien entendu, la mouture ordinaire.

Pour une
Stimulation Bienfaisante
adoptez ce café vraiment aussi frais qu'à sa sortie du torréfacteur

Quand vous vous sentez fatigué et épuisé, essayez de boire une tasse de Maxwell House. Voyez par vous-même comment sa stimulation bienfaisante vous ravive—vous égaye—vous remet d'aplomb.

Le Maxwell House est un mélange sans égal des meilleurs cafés de choix—toujours véritablement frais parce qu'il est vendu en boîtes super-vacuum — le seul moyen *sûr* de vous assurer un café aussi frais et aussi sain qu'à l'heure où il est sorti du torréfacteur.

Maintenant
2 GENRES MOULU FILTRE ET ORDINAIRE
MAXWELL HOUSE COFFEE
BON JUSQU'À LA DERNIÈRE GOUTTE TORRÉFIÉ ET MIS EN BOÎTES À MONTRÉAL

(TEMPS LIMITE SEULEMENT)
Vente Spéciale!

Vous pouvez facilement avoir de beaux planchers! GLO-COAT ne nécessite aucun frottage, aucun polissage.

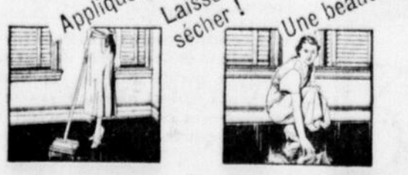

SECHE EN 20 MINUTES

● Le Glo-Coat (le poli liquide) transforme rapidement les planchers et le linoléum mats et ternes en de belles surfaces brillantes que chacun admirera. Il conserve les planchers polis et propres. Il fait disparaître la saleté et les taches. Il protège contre l'usure. Il épargne des heures de nettoyage.

UN PRODUIT DES FABRICANTS DE LA CIRE JOHNSON

GLO-COAT JOHNSON
(PAS DE FROTTAGE PAS DE POLISSAGE)
deux bidons d'une chopine pour le prix d'un . . . . .
PLUS 10c

● Voici une véritable offre économique que vous ne devriez pas manquer. Allez immédiatement chez votre marchand et procurez-vous *deux* bidons d'une chopine de Glo-Coat Johnson se polissant lui-même pour seulement 10c de plus que le prix que vous paieriez ordinairement pour *un seul* bidon.

A ce prix spécial l'approvisionnement ne durera pas longtemps, alors ne retardez pas !

S. C. JOHNSON & SON, LTD.
BRANTFORD, ONT.

G. HANOTAUX A QUEBEC AU MOIS DE JUIN

Le président-fondateur du comité France - Amérique assistera probablement aux séances du second congrès de la langue française en juin prochain.

UNE LETTRE

M. Gabriel Hanotaux, président du Comité France-Amérique de Paris fera tout probablement parti de la délégation qui participera aux grandes manifestations du second congrès de la langue française à la fin de juin prochain. C'est ce que révèle une lettre, adressée, par le président du Comité, à Mgr Camille Roy, P.A., V.G., président du comité central d'organisation du congrès.

M. Hanotaux est une des personnalités françaises les plus illustres et il a des titres particuliers à notre estime et à notre attachement. En effet, c'est à lui que revient le mérite d'avoir créé à Paris, il y a un quart de siècle, le Comité France-Amérique. Il inaugura lui-même les activités de ce précieux organisme, et conduisit ici la Mission Champlain, avec Etienne Lamy, René Bazin, et Louis Barthou. Cette mission créa les premiers contacts d'une collaboration soutenue entre le comité de Paris et les comités canadiens pendant la longue période de la guerre. Le comité de Paris organisa ensuite La Mission Hourticq, La Mission Payolle, la Mission Jacques Cartier et tout récemment la Mission Cavelier de la Salle.

MGR GUY

Son Excellence Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Girouard, a communiqué au comité d'organisation l'heureuse nouvelle qu'il célébrera en la Basilique de Ste-Anne de Beaupré, la messe pontificale qui ouvrira la deuxième journée du congrès le 1er juillet.

COMITE DE PUBLICITE

Au cours d'une réunion des membres du comité d'organisation tenue mardi soir, M. l'abbé Rosaire Benoit, professeur à la Faculté des Arts de l'Université Laval, a été choisi comme président d'un comité de publicité. Il aura comme collaborateur : M. l'abbé Paul - Emile Gosselin, professeur de philosophie à l'Université Laval, et M. Louis Langlais avocat. A cette même séance, le comité a aussi décidé de faire imprimer un nouveau collant pour les automobiles.

REELECTION A BEAUPORT

M. H.-P. Cimon a été réélu président de la Chambre de Commerce des comtés de Québec-Montmorency pour l'année 1937-38. — Autres officiers.

ACTIVITES

Ces jours derniers ont eu lieu à l'Hôtel de Ville de Beauport, les élections des officiers de la Chambre de Commerce des comtés de Québec, Montmorency, pour l'année 1937-1938.

M. H.-P. Cimon, agent d'immeubles de Québec et demeurant à Loretteville, a été réélu président.

MM. J.-A. Auclair de Giffard et Charles-Eugène Bégin de Lorette-ville, ont été réélus respectivement 1er et 2ième vice-président.

M. A.-P. Robitaille de Charlesbourg a été réélu secrétaire et M. Adrien Dufresne, architecte de Beauport, réélu trésorier.

Les directeurs élus sont :

MM. Alfred J. Blondeau, Loretteville; F.-X. Bouchard, St-Grégoire, Jos. Trudelle, Boischatel, Emile Dion, Beauport, Léger Drolet, Ancienne-Lorette; Georges Bherer, St-Grégoire, Dr G. Beaudet, Charlesbourg; P.-A. Galarneau, Courville, le commandeur Albert Chrétien, Beauport; Romuald Côté, Ange-Gardien; E.-A. Delisle, Sillery; Gabriel Mercier, avocat, Beauport.

M. l'avocat Yves Prévost, de Beauport, a été nommé aviseur légal et MM. E.-Alex. Martel, de Loretteville, et Georges Bhérer, de St-Grégoire, publicistes.

M. Yves Prévost, avocat, agissait comme président de l'élection et MM. Alex. Rochette et Gabriel Mercier, comme scrutateurs.

La salle de l'hôtel de ville de Beauport avait été gracieusement mise à la disposition de la Chambre de Commerce pour cette réunion.

M. le président Cimon, ayant l'élection, a présenté un intéressant compte rendu des nombreuses activités de la Chambre de Commerce qui fut approuvé par toute l'assemblée.

UN JUGEMENT

Lauréat Filteau, de Lévis, a été condamné par l'honorable Albert Sévigny, C.P., juge en chef de la Cour supérieure, à payer à M. Xavier Guénette, d'Hadlow Cove, Lévis, la somme de $15. et les dépens d'une action de $25. Le demandeur Guénette réclamait la somme de $199. de dommages, alléguant qu'il avait été injurié le 10 février 1937.

DERNIERS VOEUX

Deux célébrations religieuses d'un cachet imposant se dérouleront, les 1er et 2 mai prochains, à la communauté des Assomptionnistes de Bergerville, alors que le Frère Damase fera sa profession perpétuelle, le 1er mai, entre les mains du supérieur du Noviciat, le R. P. Léocade Bauer, A.A., et que le lendemain, le Frère Paul-Emile Voyer fera sa profession annuelle.

6 CANDIDATS

Six candidats se préparent actuellement à subir les épreuves universitaires du Baccalauréat ès sciences à l'Ecole Supérieure de Chimie, et parmi les quelques étudiants qui se présenteront aux examens de la licence ès sciences, on remarque des prêtres et des religieux. En ce qui concerne les examens à la Faculté de Théologie, qui auront lieu à la fin d'avril, 4 candidats se présenteront à la licence et un grand nombre au Baccalauréat.

UN RAPPORT DE GAGNON A LA CHAMBRE

Le ministre des Mines, de la Chasse et de la Pêche soumettra lui-même à la Chambre les conclusions du comité qui vient de faire enquête sur la chasse et la pêche.

SUGGESTIONS

Les décisions et recommandations spéciales du comité de la Chasse et de la Pêche seront soumises à la Chambre dans un rapport préparé par l'honorable Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries. Après avoir enquêté sur les richesses de notre faune et de nos cours d'eaux, ce comité spécial a adopté certaines résolutions qui ont pour but de protéger le gibier et le poisson dans notre province. Tous les sportsmen liront avec intérêt les recommandations soumises à la Chambre dans ce rapport. Avant de les présenter, M. Gagnon indique brièvement la nature du travail accompli par ce comité :

"J'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité spécial qui a été nommé par cette Chambre, en vue d'étudier les questions relatives à la faune terrestre et aquatique de cette province.

"Ce comité a tenu onze séances, il a entendu un nombre assez considérable de témoins et il a pensé que, pour la présente session, il était préférable de ne pas pousser son enquête au delà de la faune dite sportive. Au surplus, il a considéré toutes les questions d'une façon générale, afin d'avoir une vue d'ensemble de la situation, sauf à entreprendre l'étude des conditions locales lors d'une prochaine session, s'il y a lieu. Il est un fait avéré et c'est que la faune dite sportive a une importance considérable dans notre économie. D'après les témoignages qui ont été entendus, cette faune représente un capital d'au delà de deux cent millions de dollars et les revenus annuels qu'en retire notre population s'élèvent à plus de dix millions. Pour ces raisons, les membres du comité ont paru unanimes à penser qu'il était plus sage de protéger convenablement cette faune et pour en assurer la permanence dans l'intérêt de la génération présente comme dans l'intérêt des générations à venir.

RECOMMANDATIONS

"Voici les recommandations que les membres du Comité désirent soumettre à cette Chambre; je les résume brièvement, mais on trouvera dans l'appendice les raisons sur lesquelles le comité s'est appuyé dans chaque cas :

"1o—Etablisseent, dans les endroits où les conditions s'y prêtent, de réserves publiques de pêche, ainsi que de centres de villégiature, dans l'intérêt de notre population comme celui du tourisme;

"2o—Maintien de la politique de location sauf à faire tous les redressements qui peuvent s'imposer dans chacune des régions;

"3o—Réorganisation du corps des gardes-pêche et des gardes-chasse, faisant surtout appel à des hommes jeunes et actifs et en les rémunérant convenablement, afin d'assurer une protection efficace de la faune;

"4o—Les lois de pêche et de chasse étant beaucoup trop généreuses pour le nombre de pêcheurs et de chasseurs qui pratiquent présentement ces sports, amendements à ces lois afin de les rendre conformes à la situation actuelle et assurer la permanence de la faune et, conséquemment, de ces sports;

"5o—Encouragement aux cercles de jeunes naturalistes parmi lesquels on recrutera plus tard une élite qui s'intéressera tout spécialement à la conservation de la flore et de la faune;

"6o—Pour maintenir la valeur sportive des lacs et des rivières, nécessité d'accorder de plus en plus d'importance aux piscicultures et aux services de biologie;

"7o—Collaboration avec le gouvernement fédéral pour l'établissement de parcs nationaux dans cette partie des Laurentides située à l'ouest de la Province ainsi que dans les Cantons de l'Est;

"8o—Comme il est peu raisonnable de faire payer les dépenses relatives à la pêche et à la chasse à cette partie de notre population qui ni ne pêche ni ne chasse, adoption d'une licence de pêche et de chasse que devront payer pêcheurs et chasseurs pour la pratique de leurs sports à la condition que le produit de cette licence soit affecté à l'amélioration des conditions de la pêche et de la chasse".

"Suit un appendice dans lequel on expose les raisons qui ont motivé chacune des résolutions ci-dessus mentionnées.

CHARGE DE COURS

M. Lucien Gravel, D.S.O., professeur à l'Ecole Supérieure de Chimie, de l'Université Laval, vient d'être chargé des cours de chimie de M. l'abbé Alexandre Vachon, aux élèves de première année de la faculté de Médecine. On sait que M. l'abbé Vachon fait présentement une tournée de conférences dans l'Acadie comme délégué du comité central d'organisation du second Congrès de la langue française. L'on croit que M. l'abbé Vachon ne pourra pas revenir avant la semaine prochaine.

PAUL GOUIN DONNE DES EXPLICATIONS

M. Paul Gouin, ancien député, écrit aux journaux pour rétablir certains faits au sujet de l'enquête du comité des comptes publics.

LE DOCUMENT

Voici le communiqué que nous fait parvenir pour publication, M. Paul Gouin, ancien député de l'Assomption et ancien membre de l'Union Nationale Duplessis-Gouin, dont le nom a été mentionné au cours d'une récente séance du comité des comptes publics.

Montréal, le 19 avril 1937.

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu, dans les journaux de vendredi et de samedi derniers, dans le compte rendu des séances du comité des Comptes publics, le passage suivant :

"M. Paul Gouin et l'enquête."

M. Casgrain.—Le premier ministre n'a pas le droit de se plaindre de l'enquête. Ses amis ont reconnu que j'avais présidé l'enquête avec la plus grande impartialité. M. Paul Gouin, dans "La Province" l'a dit....

M. Duplessis—M. Paul Gouin était contre l'enquête et il a fait de toutes ses mains pour l'empêcher; il l'a critiquée et condamnée et il a essayé de la faire condamner par des députés. Le matin même de la dernière séance du comité, il nous manquait un député pour faire le quorum et j'ai envoyé demander à MM. Gouin et Monk de venir et ils ont refusé et nous n'avons pu continuer".

MM. Casgrain et Duplessis me permettront de leur faire remarquer très respectueusement, que leurs affirmations ne sont pas conformes aux faits.

Je n'ai jamais dit, dans "La Province" ou ailleurs, que M. Casgrain "avait présidé le comité des Comptes publics avec la plus grande impartialité". M. Casgrain, évidemment, a été mal informé.

Je n'ai jamais refusé non plus, n'en déplaise à M. Duplessis, d'assister à la dernière séance de ce comité, en juin dernier. Voici les faits à ce sujet.

Le matin même de la dissolution des Chambres, quelques minutes avant que cette dissolution ne fût officielle mais alors qu'elle était déjà connue des députés et du public qui se trouvaient au parlement, M. Pouliot vint à mon bureau pour me demander de descendre au comité des Comptes publics.

Je lui fis remarquer que les Chambres devaient être dissoutes d'un moment à l'autre et que le comité n'aurait certainement pas le temps de siéger. M. Pouliot m'ayant demandé de descendre quand même et m'ayant informé qu'il manquait pour former quorum, à part moi-même un autre membre du comité et qu'il comptait en trouver un aux abords de la salle du Conseil des ministres, près de mon bureau, je lui dis de bien vouloir m'avertir dès qu'il aurait trouvé un autre membre du comité et que je descendrais aussitôt. M. Pouliot ne revint pas et quelques

(Suite à la page 15. 5e col.)

CAUSERIE DU DR SAMSON

Le Dr C.-O. Samson donne une causerie radiophonique sur "l'eau de Québec". — Sous les auspices de l'Association des propriétaires.

L'AQUEDUC

L'eau de Québec a été le sujet d'une nouvelle conférence radiophonique par M. le Dr C.-O. Samson, au début de la présente semaine. Le conférencier adressait la parole, sous les auspices de l'Association des Propriétaires de Québec Inc.

Le conférencier fait d'abord l'histoire de l'aqueduc de Québec, qui remonte à un tuyau de 18 pouces, construit en 1854, sur une chaussée suffisante pour les exigences du temps. En 1884, on ajoute un tuyau de 30 pouces et, en 1913 on ajoute encore un tuyau de 40 pouces, alors que cette même chaussée, qui a vu attacher à ses flancs deux nouvelles branches, de quatre à cinq fois plus glutonnes que la première, peut satisfaire un 18 pouces. Un tel appel ne manque pas de créer un tourbillon dans ce réservoir, fait pour un tuyau de 18 pouces; résultat : nous l'avons dans nos robinets.

Pour faire face à un tel problème, on aurait dû avoir recours à une chaussée améliorée, agrandir les barrages, pour arrêter le flux et emmagasiner l'eau pour combattre la carène et amener le repos de l'eau, d'où eau pure; ce qui éviterait l'emploi du chlore.

On nous admet que c'est une vérité de La Palisse que l'eau naturelle n'a pas besoin d'être traitée mais, dit le conférencier, pourquoi alors tant tenir au chlore? Voici leur réponse : "Ca se fait ailleurs". On nous dit ensuite "que le chlore s'emploie en médecine, donc il n'est pas poison. Il est très facile de répondre que l'on donne le venin de serpent dans des cas spéciaux; il ne faut pourtant pas conclure que l'emploi de celui-ci doit être généralisé et employé sans limites.

En ce qui concerne l'alimentation de nos réservoirs, des lacs constituent une réserve très appréciable d'eau pure, disent les autres.

Pourquoi l'ingénieur montréalais, pour combattre l'eau pure, a-t-il recours, alors, aux arguments suivants; quand il affirme :

1.—Que la distance entre Château d'Eau et LE LAC ST-CHARLES neuf milles, (quand la vérité est trois milles, donc erreur de six milles).

2.—Que le niveau entre ces deux mêmes endroits est de neuf pouces, quand il aurait dû donner quatre pieds et neuf pouces, puisqu'il y a une chaussée de quatre pieds.

(Suite à la page 15. 6e col.)

AUX ASSISES CRIMINELLES

Début du procès d'Irénée Desrochers

Wilfrid Darveau qui a témoigné hier après-midi au procès de Desrochers, accusé de complicité après le fait, a déclaré que Desrochers avait aidé Fontaine et Bernard à charger leurs armes.

AUTRES TEMOIGNAGES

Wilfrid Darveau, qui purge actuellement une sentence de 20 ans au pénitencier, a déclaré hier, sous la loi du serment, qu'Irénée Desrochers, accusé de complicité après le fait dans l'affaire d'évasion de Fontaine et Bernard, avait aidé les deux fugitifs à charger leurs armes lors de leur séjour dans son appartement. Au moment où la séance s'est ajournée, hier soir, Me Jacques Casgrain, avocat de Desrochers, tentait de faire admettre à Darveau qu'il n'aime pas précisément Desrochers et qu'il aurait déclaré à la prison de Québec que l'inculpé aurait été mieux de rendre un témoignage moins "fort" lors de son propre procès, L'honorable juge Lucien Cannon, C.P., qui préside les Assises, a ajourné à quatre heures trente. Me Antoine Rivard, C.R., agit comme conseil.

Avant l'interrogatoire des témoins, hier, Me Noël Dorion, substitut du procureur-général, exposa aux jurés choisis ce que la Couronne entend prouver contre l'accusé Desrochers.

Après avoir évoqué l'évasion de Bernard et de Fontaine, Me Dorion déclare que "l'évasion constitue un crime prévu à l'article 192. Quiconque reçoit, assiste ou aide un autre qui vient de commettre une telle offense, dit-il, devient à son tour complice après le fait et peut être poursuivi pour cela". Me Dorion soutient que Desrochers est aussi coupable que Darveau, qu'il demeure dans l'appartement de celui-ci, qu'il en est le sous-locataire et bénéficie des revenus que rapporte la sous-location.

Hier après-midi, la Cour a entendu Simone Bernier, madame Charles Bernier et Wilfrid Darveau.

Mlle SIMONE BERNIER

Par Me Noël Dorion :

—Mademoiselle Bernier, vous êtes allée chez madame Perron, le soir du 24 janvier ?

—Oui, monsieur. Chez ma mère.

—Dans la soirée du 24 janvier, êtes-vous allée chez Darveau ?

—Oui.

—Sortiez-vous avec lui fréquemment ?

—Ca faisait trois mois que je sortais avec lui.

—Y avait-il quelqu'un dans l'appartement ?

—Il y avait Irénée Desrochers.

—A quel endroit se trouvait-il, en avant ou en arrière ?

—En arrière.

—Etes-vous passée dans la pièce d'en arrière ?

—Je suis allée dans ma chambre me déshabiller.

—Etes-vous revenue ?

—Oui. Desrochers était là.

Elle raconte que Fontaine et Bernard causaient et que Desrochers était malade.

Par Me Jacques Casgrain :

—Desrochers était malade ?

—Oui.

—Qu'avait-il ?

—L'alcool l'avait rendu malade.

—Vous êtes allée travailler, le lendemain ?

—Oui.

—Vous n'avez pas prévenu la police ?

—Non. J'avais peur.

—Fontaine et Bernard ne savaient pas où vous travailliez ?

—Non.

—Vous auriez donc pu appeler sans qu'ils le sachent ?

—

—A votre connaissance et en votre présence, Darveau a-t-il fait

(Suite à la page 11.1ère col.)

Enquête sur la mort de Fernande Savard

Le coroner Marceau a présidé hier l'enquête sur les circonstances du drame qui s'est déroulé samedi dernier à la traverse à niveau de Charlesbourg-ouest. — La distraction cause de l'accident.

LES REGLEMENTS

Toutes les circonstances du drame qui s'est déroulé samedi dernier, à la traverse à niveau du Canadien National, à Charlesbourg-Ouest, où mademoiselle Fernande Savard, 21 ans, de Loretteville, a trouvé une mort tragique, ont été rappelées hier midi, à l'enquête du coroner présidée par M. le ddocteur Paul Marceau. L'enquête s'est ouverte à la morgue de la maison Arthur Cloutier et s'est terminée à l'hôpital St-François d'Assise. Neuf témoins ont été entendus. A la suite des témoignages, les jurés ont rendu un verdict de "mort accidentelle", mais ils ont recommandé aux autorités du C. N. R. une attention toute particulière pour cette traverse à niveau car la vision n'est pas très nette et la cloche de signal est un peu haute. Ils ont aussi demandé d'améliorer la situation actuelle en suivant les directives de la Commission des Chemins de fer.

Les témoins entendus ont été M. Ernest Savard, père de la victime ; M. le docteur Gustave Beaudet, de Charlesbourg ; M. Pierre Dufresne, contrôleur de section du C. N. R. ; M. Joseph Proteau, ingénieur ; M. Maurice Bernier, chauffeur ; M. Arthur Frenette, conducteur ; M. Maurice Bélanger, cultivateur de Charlesbourg-Ouest ; M. Maurice Michaud, commis d'épicerie ; et enfin mademoiselle Eugénie Savard, qui a été la seule à être entendue à l'hôpital St-François d'Assise. Vu sa grande faiblesse, le coroner n'a pas cru bon d'entendre la déposition de mademoiselle Gemma Savard, la soeur de la victime.

Au cours de leurs témoignages, les employés du train du C. N. R. ont déclaré qu'ils n'avaient pas vu venir l'automobile "Ford" conduite par mademoiselle Eugénie Savard et que c'est le bruit de la collision qui avait attiré leur attention. Le train fut aussitôt arrêté mais les freins d'urgence ne furent pas appliqués du fait que la tragédie s'était produite et qu'il aurait pu faire courir d'autres accidents. Il a été également prouvé que le signal fonctionnait bien. Une demi-heure environ avant la tragédie M. Pierre Dufresne, le contrôleur, avait examiné la cloche et elle était en bon état. Un des témoins principaux a été M. Maurice Michaud, à l'emploi de M. Rosaire Bédard, épicier. Au moment de la tragédie, M. Michaud était en voiture à environ 25 pieds de la voie. Il a vu venir le convoi qui filait à une allure modérée. Il a aussi aperçu l'automobile qui approchait à une vitesse de 5 ou 10 milles. L'allure du véhicule moteur lui fit croire alors que l'auto allait arrêter. Quelques secondes après, la voiture était frappée du côté droit en arrière.

Après l'audition des premiers témoins, la Cour du coroner se transporta à l'hôpital St-François d'Assise pour entendre Mlle Eugénie Savard, qui conduisait l'automobile. Mlle Savard a alors expliqué qu'elle n'avait pas vu venir le train et qu'elle n'avait pas entendu la cloche. Elle déclara que son automobile allait à une vitesse de 20 à 25 milles au moment de la tragédie. Les roues d'avant de son auto avaient franchi la voie ferrée, lorsqu'elle entendit ses deux nièces lui crier : "Ma tante, ma tante". Elle s'était à peine retournée que le train frappait son auto.

Au cours des témoignages de l'enquête, M. le docteur Marceau a noté que l'explication de l'accident était très nette : c'est la distraction. "Si les lois qui régissent les chemins de fer", dit-il, "ont été appliquées on ne peut blâmer ces derniers. Ce sont les traverses à niveau qui devraient disparaître. La vie publique serait alors mieux protégée".

A la suite des témoignages, le jury du coroner qui se composait de MM. Adrien Plante, Delphis Bussières, Adjutor Clavet, Théo. Dorval, Ls-Georges Richard et Emile Lapierre, a rendu le verdict suivant : "Fernande Savard, âgée de 21 ans, de Loretteville, le 17e jour d'avril, à l'hôpital St-François d'Assise est morte de choc thaumatique consécutivement après que l'automobile dans laquelle elle se trouvait et qui était conduite par mademoiselle Eugénie Savard, sa tante, de Loretteville, eut été frappée accidentellement par le train du C. N. R., No 671, conduit par M. Proteau, ingénieur.

"Les jurés recommandent aux autorités du C. N. R. une attention particulière pour cette traverse à niveau vu que la vision est embarrassée et que la cloche de signal est un peu haute. Ils demandent d'améliorer cette situation en suivant les directives de la Commission des chemins de fer".

LE BANQUET COTE

C'est ce soir, à 8 heures, qu'aura lieu en la salle paroissiale de Limoilou le grand banquet organisé par le Club Lapointe en l'honneur de l'honorable Pierre-Emile Côté, député de Bonaventure aux Communes.

Parmi les personnages qui accompagneront l'honorable Côté on remarquera : l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice dans le cabinet King; l'hon Adelard Godbout, chef du parti libéral de la province; l'hon. C.-G. Power, ministre de la Santé et des Pensions; l'hon. T.-D. Bouchard, chef de l'opposition à la Législature; les honorables C.-A. Bertrand, Louis Létourneau, Frank Connors, Cléophas Bastien, etc.

Le banquet sera sous la présidence de M. Siméon Barma, président du Club Lapointe. Les discours seront irradiés, à partir de 9 heures, par les postes CHRC et CKCV.

Ceux qui n'ont pu se procurer de carte avant aujourd'hui pourront le faire, ce soir, à la porte de la salle. L'habit de rue est de mise.

UNE ELECTION MUNICIPALE A ST-GREGOIRE

Les autorités compétentes fixeront la date d'une nouvelle élection à St-Grégoire. — Suite d'une décision de l'hon. juge Albert Sévigny.

SIEGE VACANT

Une nouvelle élection municipale devra avoir lieu à Saint-Grégoire de Montmorency à la date qui sera fixée par les autorités compétentes. En effet, l'un des sièges au conseil vient d'être déclaré vacant par un jugement de l'honorable Albert Sévigny, C.P., juge en chef de la cour supérieure, qui a déclaré l'élection de M. Alfred Lemelin à la charge de conseiller au siège No 2 de la municipalité du village de Montmorency annulée à toutes fins que de droit.

Le requérant, M. Théophile Ringuette, tisserand et contremaître, alléguait que l'élection de M. Alfred Lemelin, le 20 janvier 1937, était irrégulière et illégale et il en demandait l'annulation. A cette date, avant deux heures de l'après-midi le requérant remis à J.-Ed. Godreau, l'officier rapporteur un bulletin de présentation de Pierre Simard comme candidat à l'élection pour élire un conseiller le 1er février suivant. M. Godreau rejeta le bulletin et inscrivit le motif suivant : "rejeté par ce que M. Pierre Simard doit une balance de $7. de taxe d'eau, Art. 170, para 3,3 Ed VII. J.-Ed. Godreau, sec. treso.

Avant deux heures, le requérant et Pierre Simard ont offert de payer le montant de $7. mais le bulletin rejeté pour le motif invoqué ne fut pas corrigé et à deux heures, l'officier rapporteur a proclamé M. Lemelin élu.

Le tribunal précise que c'était là le seul motif invoqué et qu'en rendant son jugement il ne put tenir compte que de ce motif.

"Il faut se placer, dit le juge Sévigny, au moment du refus de l'officier rapporteur de corriger le bulletin de la proclamation faite à la suite de ce refus et non scruter le bulletin pour lui trouver après coup des défauts non signalés et qui n'ont pu être corrigés suivant la loi. L'élection de l'intimé Lemelin résulta non d'un défaut de description des biens immobiliers du candidat Simard, mais d'une omission volontaire illégale de la part de l'officier rapporteur. Cette omission a eu comme conséquence de priver le requérant et les électeurs de leur droit de vote et elle leur donne le recours exercé par la requête. Considérant que l'élection de l'intimé est irrégulière, illegale et nulle, la requête, dit le juge, est maintenue avec dépens contre l'intimé et la mise en cause (la municipalité) et l'élection de l'intimé à la charge de conseiller pour le siège No 2 de la municipalité du village de Montmorency est annulée à toutes fins que de droit et il est ordonné de procéder à une nouvelle élection suivant la loi."

LA CH. DE C. DE CHARNY

Les membres de la Chambre de Commerce de Charny manifestent une belle activité. — M. J.-C. Bhérer, avocat, est nommé publiciste de l'organisation.

UNE SEANCE

Les membres de la Chambre de Commerce de Charny, réunis en assemblée régulière, mardi soir, le 20 avril 1937 ont formé un comité pour s'occuper de la réclame en faveur du Congrès de la langue française, en coopération avec l'organisation régionale de la rive sud. A la suite du président de la Chambre de Commerce de Charny, M. J.-A. Bergeron, MM. le Dr J.-F. Routhier et Roméo Marcoux ont souligné l'importance de ce congrès et le devoir pressant qui incombait à tous les corps publics de se donner la main pour faire un succès de ce ralliement en l'honneur de la Langue. Ils ont également fait remarquer que ce Congrès devra avoir un lendemain dans toutes les familles canadiennes-françaises; et à cet effet une brochurette contenant environ trois cents mots, le terme anglais et le terme français, sera distribuée dans chacun des foyers. Une réunion spéciale du comité aura lieu dans quelques jours pour fixer les détails de l'organisation.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui fut donnée par le secrétaire, M. Roger Larochelle, M. le président J.-A. Bergeron lut une liste de membres qui ont accepté de faire partie de la Chambre de Commerce de Charny. Sur proposition de M. Roméo Marcoux, secondé par M. Emile Lacroix, les personnes dont les noms suivent furent acceptés, à l'unanimité, comme nouveaux membres; MM. G.-A. Paradis, Gérard Langlois, Mtre Jean-C. Bhérer, avocat, avec bureau de fin de semaine à Charny, MM. Paul Caron, J.-W.-A. Pilon, Léon Demers, Georges Vallières, J.-Bte Mercier, Maurice Reimnetz, Hilaire Couture, Déziel Lacroix, Arthur Vigneault, Philippe Gingras, Elias Tremblay, Hector Letendre, Etienne Plante, Alfred Bissonnette, J.-Emery Bonin et J.-H Dionne.

M. le président présente alors à l'assemblée un nouveau membre, M. Jean-C. Bhérer, qui a un bureau de fin de semaine à Charny. "Mtre Bhérer, dit M. Bergeron, a tenu dès son arrivée en notre village, à s'unir à nous en faisant partie de notre Chambre de Commerce. Nous l'accueillons avec joie, et lui souhaitons beaucoup de succès". Mtre Bhérer remercia le président et les membres

(Suite à la page 15, 6e col.)

Qualité indéniable
THÉ
"SALADA"
SOEF

DEMISSION DE M. R. POULIOT

Après neuf années de fructueux services, M. Rodolphe Pouliot, vient de donner sa démission comme secrétaire de l'Association des Marchands détaillants du Canada, section de Québec. M. Pouliot continuera comme par le passé à tenir un secrétariat dans l'édifice du Québec-Power.

M. G. SIMARD ET LE PORT DES LUMIERES

L'hon. Geo. Simard, C. L., explique les raisons qui ont motivé le projet de loi si prestement battu à un comité de la Chambre. — Appel aux gens intelligents.

INTERVIEW

A la fin de la semaine dernière, le Comité de l'Agriculture de l'Assemblée législative a mis à mort, sans la moindre forme de procès, le bill que l'hon. M. Geo. Simard avait fait passer au Conseil législatif et rendant obligatoire le port des lumières sur les voitures à traction animale. Comme ce bill n'est pas parvenu à la Chambre Basse et que par conséquent il ne pouvait y avoir de rapport à ce sujet, l'hon. M. Simard n'a pas été capable de faire sur le sujet les remarques que lui suggérait l'assassinat de son projet de loi. Nous avons eu toutefois la bonne fortune de rencontrer l'hon. M. Simard à qui nous n'avons pas manquer de lui demander ses impressions.

"Que pensez-vous", lui avons-nous demander, "de cet acte du Comité de l'Assemblée législative ?"

—J'espérais mieux de l'Assemblée législative qui au lieu d'adopter ce projet de loi a cru préférable de refuser de le recevoir et de décerner un certificat d'ignorance à nos habitants. La preuve nous manquait et nous l'avons maintenant. Je désire toutefois remercier mes collègues du Conseil législatif qui ont voté par une forte majorité en faveur de ce bill qui avait pour objet de protéger la vie humaine et d'éviter des tragédies. Nous, les Canadiens-français, nous avons des façons de nous distinguer qui ne sont pas toujours à notre avantage.

—Pourtant aux Etats-Unis et ailleurs ?

—Oui, nous voulons nous distinguer des Etats-Unis et d'ailleurs ou évidemment, on se trompe ; nous seuls avons raison. C'est une assertion honteuse. Nous pouvons bien, peut-être, supporter une certaine somme de ridicule mais nous n'avons pas le droit de ne pas prendre des mesures pour sauvegarder la vie de nos habitants, pour protéger la propriété.

Et l'hon. M. Simard continue :

"Pourquoi, au moins, n'a-t-on pas eu le courage de permettre à l'Assemblée législative d'exprimer son opinion. Je sais qu'un grand nombre de députés sont en faveur de ce bill. On semble avoir agi par pure vengeance au comité ou l'on n'a donné aucune raison pour tuer mon projet de loi.

—A-t-on fait quelques recommandations ?

—Oui, on recommande au gouvernement de voir à ce que les automobilistes aient moins de lumières sur les routes ; on recommande que tous les propriétaires d'automobiles soient assurés. Veut-on dire que moins il y aura de lumières et plus il sera facile de frapper les voitures des habitants qui seront toujours payés pour les dommages qu'ils auront subis ? En vérité, cela ressemblerait à un "racket". Ne sait-on pas que dans ces circonstances les juges se prononcent généralement contre les conducteurs de voitures à traction animale en leur disant : "Si vous préfériez vous faire écraser plutôt que de porter des lumières eh bien tant pis !" S'exprimez-vous ce qui va arriver ?

A l'avenir il ne sera plus nécessaire pour l'automobiliste de se jeter à droite ou à gauche, ou sur un poteau, ou dans un fossé pour éviter un accident ; il sentira qu'il vaut mieux foncer sur la voiture ce sera le seul moyen qu'il y aura de faire l'éducation de la route. Pourquoi risquer sa vie et celle des siens ? Ils ont payé pour se servir de la route et c'est ainsi qu'ils répondront aux prétentions des membres du Comité de l'Agriculture.

Et l'hon. M. Simard conclut :

"Je ne peux me résoudre à croire que l'opinion de la majorité des habitants est contre ce projet de loi si humain pourtant ; je sais qu'un grand nombre de nos habitants de la campagne, propriétaires d'automobiles eux-mêmes, comprennent qu'il y a danger de sortir sans lumières sur leurs voitures à traction animale la nuit. Ce sont à ces gens intelligents à qui nous devrions faire appel. Qu'ils fassent une pression auprès de leur conseil municipal et qu'ils demandent aux gouvernements de faire disparaître cette légende qu'ils sont des ignorants ou des arriérés. A moins que nous ayions affaire avec un gouvernement trop mou, trop peureux. J'ai fait, l'autre jour, à la Chambre Haute, une prédiction. J'ai dit que si nous n'avions pas le courage de faire payer par les cultivateurs non seulement les intérêts mais le capital des quinze millions de dollars que nous venons de voter pour eux... Voyez-vous la pression de ces gens auprès de leur député, à la veille des élections ?"

L'EPLUCHAGE DU BILL DE LA METROPOLE

Le bill de Montréal subit un épluchage conditionné au chapitre de l'imposition de nouvelles taxes. — Notre système fiscal est inadéquat, dit M. Duplessis.

DISCUSSION

Rares sont les articles du bill de Montréal, concernant l'imposition de nouvelles taxes, qui ont survécu à l'étude du comité des bills privés. La plupart ont essuyé prestement le "drop" unanime et sans recours, tandis que le premier ministre mettait énergiquement les municipalités en garde contre l'usurpation des revenus des taxes. M. Duplessis a expliqué que notre système fiscal est tout à fait inadequat, qu'il joue au détriment des municipalités; mais que, dans l'imposition des taxes, il faut prendre garde de grever davantage le petit consommateur. De nouveau, il a exprimé l'espoir que la révision du système d'imposition décidé par une loi récente pourrait régler ces problèmes.

A l'issue de la séance d'hier soir, 68 articles sur les 135 du bill avaient vu leur sort fixé d'une façon ou d'une autre. Le travail avance rondement et il est presque certain que l'on aura terminé, en fin de semaine, le document municipal de la métropole. Et l'on sera prêt à s'attaquer à celui de Québec.

Le débat le plus important de la journée s'est élevé au sujet de la clause qui accorde à Montréal le droit de taxer jusqu'à concurrence de $200 par année tout établissement industriel, commercial ou financier, tout métier ou profession. La clause contient également un item qui permet une taxe de $200 sur tout véhicule en usage pour ces fins.

Après une longue discussion, la

(Suite à la page 15, 7e col.)

CORPORATION MONTREALAISE

Le comité des bills publics a adopté hier sans amendement la loi constituant en corporation la Société d'Entreprise du Canada.— M. A. Boyer président.

LES CLAUSES

Le comité des bills publics, siégeant hier sous la présidence de M. Auguste Boyer, a adopté en quelques minutes, et sans aucun amendement, la "loi constituant en corporation la Société d'Entreprise du Canada". Les pétitionnaires étaient MM. J.-Alderic Raymond, financier; Esdras Minville, fonctionnaire, professeur et économiste; Léopold-A. Renaud, financier et Guy Vanier, avocat, — tous de Montréal. Dans le préambule du bill il est dit que beaucup d'initiatives commerciales et industrielles ne doivent pas les résultats attendus, et même sont acculées à de graves difficultés faute d'organismes capables de leur venir en aide en temps opportun. "Une grande quantité de richesses naturelles sont inexploitées à cause d'une insuffisance de ressources matérielles et de direction technique". Le bill dit encore que l'"opinion publique et les gouvernants eux-mêmes réclament des institutions appropriées aux besoins économiques actuels de la population de cette province, et qu'avec l'appui des autorités publiques il est possible et il est même devenu urgent que les citoyens qui possèdent l'expérience des affaires, la connaissance des problèmes économiques, ainsi que des capitaux, se groupent, afin de venir efficacement en aide à la production et au travail, et d'organiser des marchés nouveaux pour les produits agricoles et industriels de cette province."

C'est à tous ces inconvénients signalés dans le préambule que l'on veut obvier ; c'est à tous ces besoins que l'on veut faire face. Les pétitionnaires auront leur principal bureau à Montréal, mais ils pourront avoir des succursales ailleurs. Le capital-actions de la compagnie est composé de 100,000 actions A, d'une valeur au pair de $25 chacune, et de 200,000 actions B, sans valeur nominale. Dans le cas de dissolution ou de liquidation de la compagnie, les actions A prennent rang avant les actions B de la compagnie jusqu'à concurrence du remboursement du capital, à raison de $25 par action si elles ont été libérées entièrement, et jusqu'à concurrence des versements acquittés, si elles ne sont que partiellement libérées. Les affaires de la compagnie sont administrées par un conseil d'au moins six et d'au plus 21 administrateurs.

AU COLLEGE DE LEVIS

Son Eminence le cardinal Villeneuve sera l'hôte dimanche prochain, des autorités du Collège de Lévis. Son Eminence chantera une messe solennelle le matin et présidera, dans la soirée, à une réunion de la J. E. C.

A la radio

AU POSTE CRCK

JEUDI, 22 AVRIL

5.00 p.m.—Ensemble du Château Frontenac
5.05 p.m.—Concert
5.30 p.m.—Le trio de concert du Château Laurier
5.45 p.m.—Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.
6.00 p.m.—En dînant
6.30 p.m.—Le disque pour tous
7.00 p.m.—René Mathieu, ténor
7.15 p.m.—L'orchestre Luigi Romanelli
7.30-p.m.—Service de nouvelles en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 p.m.—Les Fureur d'un Puriste, causerie par M. Paul Morin
8.00 p.m.—Allocution
8.00 p.m.—Music and You Emission du M. B. S.
8.30 p.m.—Coronation Music de Handel
8.55 p.m.—Allocution de Sir Edward Beatty
9.00 p.m.—"Ici Paris" sous la direction d'André Durieux
9.30 p.m.—Night Shift
10.00 p.m.—By the Sea
10.30 p.m.—Ozzie Williams et son orchestre du Château Laurier
10.45 p.m.—Radio-Journal bilingue
11.00 p.m.—Gilbert Darisse et son orch.

AU POSTE CKCV

JJEUDI, 22 AVRIL

7.30 a.m.—Ouverture et horaire des programmes
8.00 a.m.—Bonjour radiophiles
8.15 a.m.—Le Réveil
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner
8.45 a.m.—Zymophos
9.00 a.m.—Cocktail matinal
9.20 a.m.—Carter's Liver Pills
9.25 a.m.—Beaver Produets Ltd
9.30 a.m.—Variétés
9.00 a.m.—Laiterie Fortier
9.55 a.m.—La Gerbe d'Or
10.00 a.m.—Club d'Economie
10.30 a.m.——Heure Sylvio Marceau
10.30 a.m.——Originalités
10.40 a.m.—Buanderie Levis Liée
10.45 a.m.—Lequel préférez-vous ?
11.00 a.m.——Teinturerie Moderne et Valet Enrg.
11.15 a.m.—Programme musical
11.30 a.m.—En cuisinant
11.45 a.m.—Saphelle
11.50 a.m.—Avant-midi
12.00 midi—R. Raoul V. Beianger, Enrg
12.00 p.m.—Chenor Ltée
12.05 p.m.—Côté Auto Enrg
12.10 p.m.—Kik
12.15 p.m.——Radio — Verdonets
12.30 p.m.——Lames "Grads"
12.30 p.m.—Vitrerie Hobb's
12.45 p.m.—André Dorion
12.59 p.m.—Gastronox
1.00 a.m.—Arex Co.
1.01 p.m.—Henri Poitras
1.02 p.m.—Les nouvelles du "Soleil"
1.03 p.m.—Morisset & Pitre
1.14 p.m.—New-World Restaurant
1.18 p.m.—Duroiare
1.30 p.m.—Heure Sylvio Marceau
1.30 p.m.——Teinturerie Lasalle
1.35 p.m.—Rex Battle — Reseau
2.00 p.m.—En Argentine
2.15 p.m.—Orgue Varie
2.30 p.m.—Originalités
3.00 p.m.——Variétés
3.30 p.m.—Bon après-midi, mesdames
4.00 p.m.——St-Cyr & Frere
4.15 p.m.—Le Relais
4.30 p.m.—Le Dilettante
4.45 p.m.—Mme Desrosiers
5.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau
5.01 p.m.—Horaire des programmes
5.02 p.m.—Le thé de 5 heures
5.15 p.m.—Causerie: La Nation
5.30 p.m.—Akt-O-Sol—Prés. l'homme au Turban
5.45 p.m.—R. Raoul V. Belanger Enrg
5.46 p.m.—Chanson française
5.48 p.m.—Carter's Little Liver Pills
5.59 p.m.—Eau merveilleuse
6.00 p.m.—Nouvelles — Pres. Maurice Pollack
6.05 p.m.—P. Perland
6.10 p.m.—Tango du soir
6.15 p.m.—Giroux Motor Sales
6.30 p.m.—Maison Lucille—La Vogue
6.35 p.m.—Musique du souper
6.50 p.m.—Laiterie de Québec
6.33 p.m.——C. J. Grenier — Corsets
6.40 p.m.—St-John's Silk Co Ltd
6.45 p.m.—Avant le théâtre
7.00 p.m.—Lemesurier Tobacco
7.02 p.m.—Lames "Grad"
7.02 p.m.—Motors Ltd
7.15 p.m.—Un peu de tout
7.07 p.m.—Goodyear Tire & Rubber Co
7.12 p.m.—Chanson française
7.30 p.m.—Concert Hôtel St-Louis
7.45 p.m.—Les petits bourgeois — Prés. Jos Plamondon
8.00 p.m.—Club Automobile — Château Frontenac
9.00 p.m.—Jos. Robitaille
9.15 p.m.—Les maitres du violon, Edwain Bélanger
9.30 p.m.——Prés. J. B. Laliberté — Trio Larochelle
9.45 p.m.—Germaine et Yvonne
10.00 p.m.—rchestre Larry Bradford
10.15 p.m.—J. A. T. Lambert
10.20 p.m.—Intermede
10.30 p.m.—Philippe Aubut
10.39 p.m.——Bourque Electrique
10.40 p.m.—Intermède musical
10.45 p.m.—Canadian Press News C.B.C.
11.00 p.m.—Repertoire Sportif
11.15 p.m.—Fermeture

A CKCV

La maison J.-B. Laliberte Ltée, présentera à son programme hebdomadaire, ce soir, à 7 heures 30, le Trio Larochelle. Le programme de cette semaine se compose comme suit:

1.—Sérénade — Schubert
2.—Joue Trigane — Em. Kalman
3.—Torna a Soriento — E. de Curtis
4.—Estudiantina — Lacome

Le Trio Larochelle, présenté par la maison J.-B. Laliberté Ltée, vous reviendra jeudi soir prochain, à 9 heures 30.

AU POSTE CHRC

JEUDI, 22 AVRIL

8.00 a.m.—L'heure Boswell.
8.01 a.m.—L'album du jour.
8.30 a.m.—Sommaire et club du Coutou.
8.31 a.m.—Zymophos.
8.45 a.m.—Gastronox
9.00 a.m.—Produits Tre-Chic
9.15 a.m.—Ovaltine
9.30 a.m.—Oxydol
9.45 a.m.—Lucien Miller
10.00 a.m.—L'heure du déjeuner
10.15 a.m.—L'homme aux questions. —Enos Fruit Salt.
10.30 a.m.—Extraits d'opéras.
10.45 a.m.—Nos chanteurs canadiens
11.00 a.m.—Pot-Pourri Musical — L'Association des Aveugles
11.15 a.m.—Fantaisies. — Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Concert varié. — St-Cyr & Frere
12.00 p.m.—L'heure Boswell.
12.01 p.m.—Musique de danse. — Lowe Bros.
12.15 p.m.—La chanson de Paris. — Fourrures Deschênes.
12.30 p.m.—Cotes des bourses. — Langevin & Cie
12.45 p.m.—Vos yeux. — André Dorion.
1.15 p.m.—Musique du dîner. — Laiterie Laval.
1.30 p.m.—Irradiation de la conference prononcée au déjeuner-causerie du Club Kiwanis.
2.00 p.m.—L'heure feminine
3.00 p.m.—L'heure Boswell.
3.01 p.m.—L'orgue enchanté
3.15 p.m.—Nos célébrités
3.30 p.m.—Souhaits de bonne fête
3.31 p.m.—Service des signaux
3.34 p.m.—Danses modernes
4.00 p.m.—Regal artistique
4.15 p.m.—Succes d'hier
4.30 p.m.—L'heure et sommaire
4.32 p.m.—Musique de concert.
5.00 p.m.—Le thé dansant.
5.15 p.m.—Le professeur Raymar. — Maison's 49.
5.30 p.m.—Cocktail musical.
5.45 p.m.—Le programme du foyer. — Canadian National Broadcasting.
6.00 p.m.—Les nouvelles. — Jos. Thivierge Ltée
6.05 p.m.—La Parade. — P. Perland.
6.10 p.m.—Miettes musicales
6.15 p.m.—Variétés.
6.30 p.m.—La chanson de Paris.
6.45 p.m.—Causerie sportive de M. Maurice Descarreaux.
7.00 p.m.—L'heure et nouvelles Boswell.
7.01 p.m.—Programme de choix. — J.-B Laliberte Ltee.
7.15 p.m.—Le curé de village. — Biere Dow
7.30 p.m.—Le classique à la moderne — O. Miller.
7.45 p.m.—Le Trio Classique. — Laiterie de Québec
8.00 p.m.—Au Club de nuit. — Aspirin Bayer.
8.30 p.m.—Radio-Encyclopédie — Brasserie Frontenac.
9.00 p.m.—Irradiation des discours prononcés au banquet donné en l'honneur de l'hon. P.-E. Coté, député de Bonaventure.
12.00 a.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
12.15 a.m.—O Canada, fin des émissions.

CONCERTS

JEUDI SOIR

6.00-WEAF—Sports
WOR—Uncle Don
WJZ—Musique du dîner
WABC—Patti Chapin
6.15-WEAF—Alice Remsen, contralto; George Griffin, ténor
WABC—Clyde Barrie, ténor
6.30-WEAF—Nouvelles
WOR—Orchestre
WJZ—Nouvelles
WABC—Sports — Paul Douglas
6.35-WEAF—Baseball—Ford Bond
WJZ—Chuchu Martinez, ténor
6.40-WABC—Nouvelles
6.45-WEAF—Billy and Betty — Sketch
WOR—Sports
WJZ—Lowell Thomas
WABC—Pretty Kitty Kelly—Sketch
7.00-WEAF—Amos 'n' Andy—Sketch
WJZ—Easy Aces — Sketch
WABC—Jack Fulton, tenor
7.15—WEAF—Variétés
WOR—Orchestre
WJZ—Hildegarde
WABC—Ma and Pa — Sketch
7.30-WEAF—Helen Traubel
WOR—The Answer Man
WJZ—Lum and Abner—Sketch
WABC—Alexander Woollcott
7.45-WEAF—Eugène Boissevain
WOR—Variété
WJZ—Jerry Cooper
WABC—Boake Carter
8.00-WEAF—Vallee varietés
WOR—Music and You
WJZ—Boston Symphony
WABC—Kate Smith
8.30-WOR—Orchestre
9.00-WEAF—Show Boat Concert
WOR—Gabriel Heatter
WABC—Major Bowes Amateur Hour
9.15-WOR—Les livres
9.30-WOR—Variété
10.00-WEAF—Bing Crosby
WOR—Witches' Tale
WABC—Aventures—Floyd Gibbons
10.30-WOR—Revue
WABC—March of Time—Drame
11.00-WEAF—Bulletins
WOR—Orchestre et nouvelles
WJZ—Orchestre et nouvelles
WABC—Orchestre
11.05-WEAF—Drame
11.30-WOR—Orchestre
WJZ—Orchestre
WABC—Orchestre
12.00-WEAF—Orchestre
WOR—Orchestre
WJZ—Orchestre
WABC—Orchestre
12.30-WEAF—Orchestre
WOR—Musique jusqu'à 2 heures
WJZ—Orchestre
WABC—Orchestre

AU POSTE CKAC

JEUDI, 22 AVRIL

8.00 a.m.—L'heure Black Horse
8.15 a.m.—Les nouvelles (McCoy)
9.00 a.m.—Greenfield Village Chapel (C.B.S.)
9.15 a.m.—As you like it (C.B.S.
10.00 a.m.—L'heure Black Horse
10.15 a.m.—L'homme aux questions Eno.
11.30 a.m.—Programme Rinso C.B.S.
1.00 p.m.—L'heure Black Horse
3.00 p.m.—L'heure Black Horse
3.00 p.m.—Bill Wright Vice-président C.B.S.
3.30 p.m.—Do you remember C.B.S
4.00 p.m.—Chorale Westminster de Princetown, N. J., C.B.S.
4.30 p.m.—Fanfare de l'armée Americaine — C. B. S.
5.30 p.m.—L'heure Blanck Horse
6.30 p.m.—L'heure Black Horse
7.15 p.m.—Le curé de village
8.00 p.m.—L'heure Grads
8.30 p.m.—Radio Encyclopedie Frontenac
9.00 p.m.—L'heure amateur du Major Bowes — C.B.S
10.00 p.m.—Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises
11.00 p.m.—Le reporteur sportif Molson
11.10 p.m.—Happy Felton et orch C.B.S.
11.30 a.m.—Isham Jones et orch. C.B.S.
12.15 a.m.—Garwood Van et orch. C.B.S.
12.30 a.m.—Vincent Lopez et orch C.B.S.

AU POSTE CHNC

VENDREDI, 23 AVRIL

7.58 a.m.—O Canada
8.0 a.m.—L'heure Carillon Black Horse
8.15 a.m.—Frank Waternable and Hon. Archie
8.30 a.m.—Musique de danse
8.44 a.m.—Carters Little Liver Pills
8.45 a.m.—Chansonnettes
9.00 a.m.—Mentor L'homme au turban
9.15 a.m.—Concert de fanfare
9.30 a.m.—L'heure Carillon Black Horse
11.00 a.m.—L'heure Carillon Black Horse
11.01 a.m.—Sommaire
11.07 p.m.—Le dîner musicale
11.15 a.m.—Pot pourri
11.30 a.m.—Attraction du cinéma
11.32 a.m.—Pour être annoncé
11.34 a.m.—Pronostics de la température
11.35 a.m.—Musique de danse
11.45 a.m.—Programme de la Brasserie Boswell
12.00 p.m.—Thirteen Windows of the Jade Pagoda
12.15 p.m.—Radio Journal français
12.21 p.m.—Levure Lallemand
12.30 p.m.—L'heure Carillon Black Horse. Fin de l'émission
4.00 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse
4.01 p.m.—The Mystery of the Seal of tre Don
4.15 p.m.—Sélections d'accordéon
4.30 p.m.—Musique en dînant
4.45 p.m.—Raj-Put, agent secret Hindou
5.00 p.m.—Radio-Journal français
5.06 p.m.—Levure Lallemand
5.13 p.m.—Pronostics de la température, sirop Mathieu
5.14 p.m.—Tonique Davis & Lawrence
5.15 p.m.—True Detective Story. Cigarettes Grads
5.45 p.m.—Cotes de la bourse
5.58 p.m.—Ford Motor of Canada
5.59 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse
6.00 p.m.—Good evening
6.14 p.m.—Le couvoir de Bonaventure
6.15 p.m.—Organ Treasures, Borden's Milk
6.30 p.m.—Pronostics de la temperature Sirop Mathieu
6.31 p.m.—Le disque pour tous
7.00 p.m.—At the organ
7.15 p.m.—Le trio lyrique
7.30 p.m.—Radio Journal bilingue
7.45 p.m.—The Caballeros
8.00 p.m.—Acadian Serenade
8.30 p.m.—Cesare Sidero Directs
9.00 p.m.—Festival
10.15 p.m.—Reminisence
10.30 p.m.—Mademoiselle au Piano
10.45 p.m.—Redio Journal bilingue
11.00 p.m.—L'heure et fin des émissions.

ONDES COURTES

JEUDI, 22 AVRIL

BOSTON — 5 p.m. — Varietes, W1XAL, 25.4 m., 11.79 meg.
LONDRES — 6.45 p.m. — Récital par Bruce Boyce, baryton. GSF, 19.8 m., 15.14 meg.; GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.
SCHENECTADY — 7.30 p.m. — Science. W2XAF, 31.4 m., 9.53 meg.
CARACAS — 8 p.m. Théâtre de l'Air. YVSRC, 31.7 m., 5.8 meg.
BERLIN — 8.45 p.m. Sauvages d'Europe jadis (English). DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
LONDRES — 9.55 p.m. — "Crowning the King". GSF, 19.8 m., 15.14 meg., GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.
PARIS — 11.45 p.m. — Le comte de Luxembourg par Franz Lehar TPA-4, 25.6 m., 11.72 meg.
VANCOUVER — Minuit — Hacienda, CJRO, 48.7 m., 6.15 meg.; CJRX, 25.6 m., 11.72 meg.

EBOULEMENTS

Naissances

Le 13 avril, a été baptisée Marie-Blanche-Monique, fille de M. et Mme Louis-Charles Audette (née Larl Julie Bouchard). Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

—Le 14 avril, M. et Mme Joseph Tremblay Herculé (née Blanche Tremblay) ont fait part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Hélène-Constance. Marraine, Marie-Paule Tremblay, sœur de l'enfant ; parrain, l'abbé Maurice Constantin, vicaire de la paroisse.

—Le 18 avril, M. et Mme Joseph Bouchard Godfrois ont fait part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Constant. Marraine, Mlle S. Tremblay, tante de l'enfant; parrain, M. Lucien Gagnon.

Service anniversaire

Lundi, le 19 avril, a eu lieu le service anniversaire de feu dame Gérard Mailloux. Un grand nombre de parents et d'amis se sont fait un devoir de venir lui rendre un dernier hommage.

CLASSIC FOX NEWS

Un film gai, amusant, plein d'optimisme
Max DEARLY, Pierre BRASEUR
Larquey, Monique Rolland, dans
"UN OISEAU RARE"
Une belle histoire d'amour et d'aventures ponctuée de chants et de danses
John Boles, Gladys Swarthout, dans
"ROSE OF THE RANCHO"
MAT. 12c — SOIREE, 20c

CINEMA DE PARIS

Dès samedi prochain le public aura le plaisir de voir au Cinéma de Paris le grand film "Veille d'Armes", dont la réputation n'est plus à faire.

Présenté à prix populaire il devrait recruter tous les admirateurs d'Annabella et les admiratrices de Victor Francen. Ces deux célèbres artistes sont soutenus dans cette belle oeuvre consacrée à la Marine Française par Signoret, Robert Vidalin, Pierre Renoir, Roland Toutain, Rosine Derean.

Oeuvre dramatique au possible, elle exalte les vertus de discipline, d'honneur et de devoir de la marine et par son action dramatique elle pose le matelot et l'officier de bord dans le plan humain.

Voici le scénario. Le soir d'un bal à bord d'un croiseur la femme du commandant se laisse surprendre par un départ subit. Sa présence à bord ne peut être révélée. Comment d'ailleurs l'expliquerait-elle à son mari. Dans la nuit il y a alerte et combat. Le croiseur est coulé. Le commandant est cité en conseil de guerre qui le tient responsable de la perte de son vaisseau.

Le commandant est certain d'avoir fait tout son devoir mais il n'a pas de témoin pour prouver que ses ordres furent mal exécutés. Si, sa femme. Mais celle-ci va compromettre son bonheur conjugal en expliquant sa présence à bord du navire car elle devra révéler alors une ancienne intrigue amoureuse (peu sérieuse toutefois) avec un jeune officier. La femme n'hesite pas.

Elle explique tout et sauve son mari du deshonneur. Ce dernier sera exonéré et comprendra que l'amour de sa femme n'a jamais failli.

Annabella et Francen sont réellement superbes dans leurs rôles respectifs.

Le second film sera "Bonne Chance" et lorsqu'on vous dira que ce film est interprété par le génial et l'unique Sacha Guitry et la belle Jacqueline Delubac l'on comprend quel succès ce film peut et doit remporter auprès de tous les publics. Avec "Veille d'Armes" ce programme est certainement l'un des plus forts que l'on puisse voir à Québec, cette semaine.—Communiqué.

AU CARTIER

DEANNA DURBIN, la grande cantatrice et vedette du programme Eddie Cantor à la radio, remporte son premier succès à l'écran dans le superbe film "3 SMART GIRLS", maintenant à l'affiche du Cartier.

THEATRE FRANCAIS
SERIE COMPLETE ORIGINALE
"ADVENTURES OF FRANK MERIWELL", ses exploits sur terre, sur mer, dans les airs.
CE SOIR: 19e morceau: le peigne

PRINCESS "QUEBEC"
Une charmante comédie avec musique
Carl BRISSON et Arline JUDGE dans
"SHIP CAFE"
FRED STONE et JEAN PARKER dans
"THE FARMER IN THE DELL"
"For the Love of Pete" (Comedie)

AU RIALTO

Dans le film "THE GENERAL DIED AT DAWN", aujourd'hui et demain à l'affiche du Rialto, Madeleine Carroll remplit un rôle qui est nouveau pour elle, celui d'une intrigante aventurière. Son partenaire est Gary Cooper.

"LES DEUX GOSSES" au VICTORIA

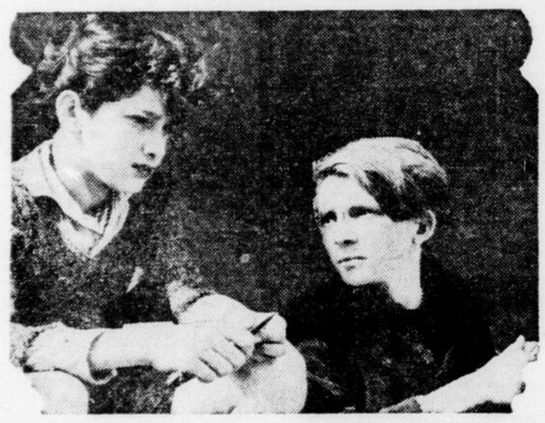

JACQUES TAVOLI et SERGE GRAVE, qui sont "FANFAN et CLAUDINET" dans le film "LES DEUX GOSSES" qui prend l'affiche samedi au Victoria en programme double.

AU VICTORIA

Nombreux sont les gens qui préfèrent à tout, au cinéma, ces mélodrames qui empoignent le coeur. Ces personnes seront servies à souhait dès samedi au Victoria alors qu'elles pourront admirer le film "Les Deux Gosses" un livre fameux qui est devenu un film non moins curieux et extraordinaire.

Fernand Rivers qui a réalisé le film a modernisé l'atmosphère, certaines scènes, l'ambiance mais il a eu soin de conserver dans leur ensemble les péripéties de ce drame qui tourne autour de deux petits êtres qui achèteni durement et par de longs sacrifices leur juste part de bonheur sur cette terre.

On connait assez la trame de ce mélodrame pour qu'il ne soit pas nécessaire de la reprendre ici. Tout le drame naît de l'erreur d'un homme qui croit à l'infidélité de son épouse et livre son propre fils à des bandits. Trop tard il apprendra la vérité vraie et ce sera l'inlassable recherche pour retrouver l'être adoré. On y parviendra mais non sans des peripéties, des aventures, des coups de théâtre dont le récit remplirait des pages.

Pour jouer ce mélo de qualité on a choisi des artistes de première force. Serge Grave et Jacques Tavoli, deux adolescents pleins de talent nous représentent Fanfan et Claudinet, les deux héros. Autour d'eux gravitent Maurice Escande, Dorville, Lurville, Germaine Rouer, Annie Ducaux et maints autres d'une égale réputation.

Film excellent à tous les points de vue, il ne manquera pas de tirer des larmes de tous les yeux des spectateurs et l'émotion qu'il suscitera est durable. Personne ne peut demeurer insensible devant des enfants qui souffrent surtout à cause de leurs parents imprudents ou injustes. Une belle histoire que tout le monde voudra voir.

Le second film sera une comédie tordante mettant en vedette André Berley. Le film s'intitule, "L'Ai-je bien Gagné?" et nous présente la situation comique d'une bonne qui prête de l'argent à ses patrons. On imagine où cela peut mener. Le film est d'un comique achevé qui réjouira tous les spectateurs.—(Communiqué).

"MON CURE CHEZ LES PAUVRES"

Les billets pour la représentation de "Mon Curé Chez Les Pauvres", s'enlèvent rapidement et il est à prévoir que tous seront servis avant l'ouverture du contrôle du Palais Montcalm. Malheureusement, cette pièce ne pourra pas être présentée une seconde fois, à Québec, car seul le désintéressement de quarante de nos meilleurs artistes locaux et de quinze de nos musiciens favoris, ainsi que la générosité de donateurs et d'aides coopérateurs a permis de monter ce spectacle formidable.

Jusqu'à présent, nous n'avions pu applaudir à Québec que la spirituelle comédie "Mon Curé Chez Les Riches", mais jamais cette pièce à grand spectacle qui, par antithèse, s'intitule "Mon Curé Chez Les Pauvres". Cette occasion se présente pour la première et, très probablement, pour la dernière fois.

Le prix des sièges est très modéré et nous signalons les avantages appréciables qu'il ne sera pas chargé de taxe au public et que le magnifique programme sera offert gratuitement à chaque spectateur. Si vous allez acheter vos billets dès demain, vous n'aurez plus un centin à débourser le soir de la représentation et vous aurez l'avantage d'avoir les sièges de votre choix... et la certitude de pouvoir assister à cette représentation unique d'une pièce que tous les critiques parisiens ont saluée d'éloges enthousiastes. Les billets sont en vente chez A.-L. Van Houtte & Fils, 561, rue St-Jean, Au Petit Versailles, 65 Côte de la Fabrique, J.-E. Vallu, 238 rue St-Jean, et C. Robitaille Enrg., 320 rue St-Joseph. — Communiqué.

UN BON DRAME AU CAPITOL DEMAIN

ERIC LINDEN, CECILIA PARKER, LIONEL BARRYMORE, les trois principales vedettes de "A FAMILY AFFAIR", que le Capitol jouera demain et samedi, avec un autre grand film.

RIALTO AUJOURD'HUI
Une émouvante idylle se déroulant au beau milieu de la guerre civile en Chine
"THE GENERAL DIED AT DAWN"
VUE FRANCAISE
Paulette Dubost, Adrien Lamy
'Le PRINCE des SIX JOURS'
Voyez les "As" du velo de Paris
Quatrième Episode
"Flash Gordon" et comédie
MATINEE 10c — SOIREE 20c

EMPIRE AUJOURD'HUI
JESSIE MATTHEWS
dans
"HEAD OVER HEELS IN LOVE"
Un film d'horreur et de mystère
KILLER at LARGE
"Community Sings" et "Shorts"

VICTORIA
A L'AFFICHE
Pierre BLANCHAR
Madeleine OZERAY
dans
LE COUPABLE
JUNIE ASTOR
GILBERT GIL
Continu de 1 à 11 p.m.
Une satire des comédies américaines
PIERRE LARQUEY
MILLY MATHIS dans
'A LA MANIERE DE...'

CANADIEN
Continuel tous les jours
DEUX FILMS PARFAITS
PILLS et TABET dans TOI C'EST MOI
JUNIE ASTOR PAULINE CARTON ANDRE BERLEY
En Programme double avec
RAIMU dans LE SECRET de POLICHINELLE

Cinéma de PARIS
ENCORE DEUX JOURS
ANNABELLA
MURAT
RICHARD-WILLM
Anne-Marie
MAGISTRALE EPOPEE DE L'AVIATION
En programme double avec
De beaucoup le meilleur succès de LUCIEN BAROUX
LE MIOCHE
DU RIRE TEMPERE PAR UNE DOUCE EMOTION
Ce soir, à 11 h. — Reprise
Le grand film musical
"JUANITA"

CAPITOL
DERNIER JOUR: 2 FILMS
Mat. 25c Soirs 30-40c
Lily PONS Bruce CABOT Claude RAINS
THAT GIRL FROM Paris
A 2 h. 10
6 h. 30
9 h. 25
Second film à : 1 h., 4 h. et 8 h. 20
Robert Armstrong, Sally Eilers dans "WITHOUT ORDERS"
DEMAIN ET SAMEDI 2 FILMS
DRAME POIGNANT DE LA VIE DE FAMILLE:
A 1.15-8.50
7.15-9.50
Les aimables étoiles de "Ah! Wilderness" reviennent à l'écran dans un drame aussi puissant que "Fury"!
A FAMILY AFFAIR
with LIONEL BARRYMORE
CECILIA PARKER ERIC LINDEN
MICKEY ROONEY CHARLEY GRAPEWIN
Aussi : à 2 h. 35 et 8 h. 35 :
John Mack Brown, Sally Blane
AMBULANCE DRIVER
Merc., Jeudi, 28-29 AVRIL
LA TROUPE BARRY-DUQUESNE-DEYGLUN présente
MIMI LA PETITE OUVRIERE
avec Fred BARRY, Albert DUQUESNE, Mimi D'ESTEE et la troupe
Billets aujourd'hui entre 1h. et 1h. 7 h. et 10h.—Mat: .30-.45—Soirs: .45-.70

CARTIER
AUJOURD'HUI et VENDREDI
DEANNA DURBIN
la nouvelle et brillante étoile de cinéma
dans
3 SMART GIRLS
avec
BINNIE BARNES
ALICE BRADY
RAY MILLAND
—ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE—
Barbara Stanwyck in THE PLOUGH AND THE STARS
PRESTON FOSTER
Mat. 17c — Soir 26c— (Plus taxe)

ECOUTEZ
LE REPORTER
DU
"SOLEIL"
A
CKCV
lundi à midi 45 et
10 h. 30, le soir
Tous les autres jours
1 h. et 10 h. 30 p. m.

DENISE

EPISODE No S-29

Par Frank Godwin

(Copyright Public Ledger Inc)

TARZAN et la DEESSE des MAYAS

Episode No 82

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

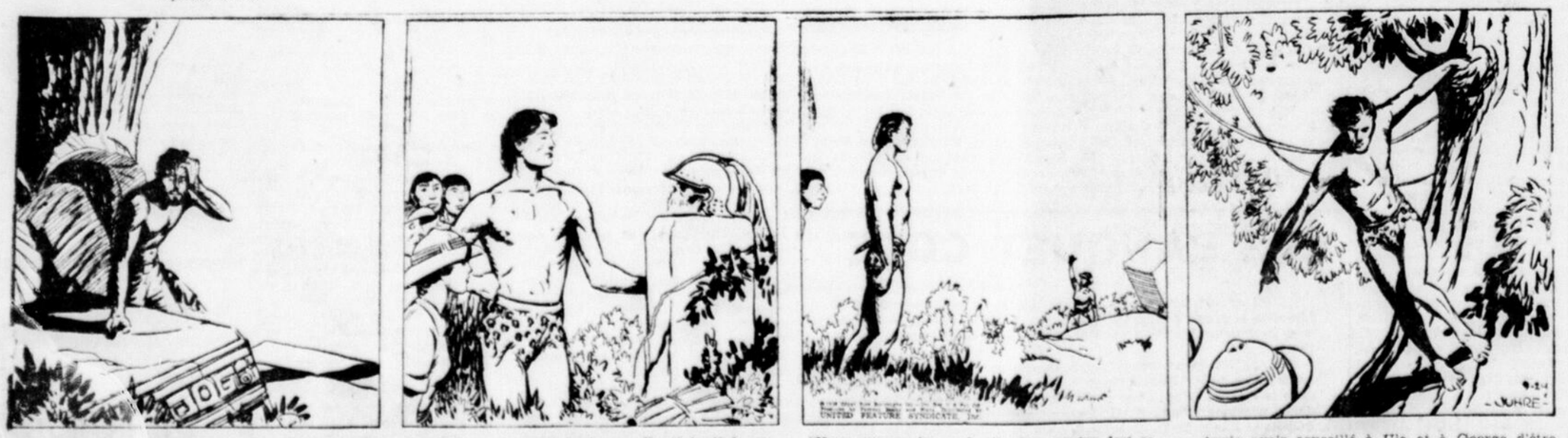

D'Arnot fouillait chaque fois qu'il en avait l'occasion, les ruines de la cité dans l'espoir de découvrir un moyen d'en sortir. Mais, même s'il parvenait à gagner la jungle, il risquait encore d'y mourir. Cette possibilité ne l'inquiétait pas, car il espérait que la découverte de son cadavre empêcherait Tarzan d'aller plus loin...

...Tarzan avançait toujours. Il atteignit à son tour le crâne casqué, avertissement à tous les explorateurs de ne pas aller plus loin, s'ils tenaient à leur vie. Les porteurs furent fort effrayés, mais ils n'en continuèrent pas moins d'avancer. Les Indiens du Guatémala, descendants des anciens Mayas, savaient être loyaux à un chef brave et juste.

"Nous sommes ici sur le site d'un ancien fort espagnol", expliqua Ula. "Nous sommes parvenus à la frontière de la Cité Perdue. Si nous pouvons seulement en découvrir l'entrée cachée..." Tarzan l'interrompit : "Notre mystérieux ennemi est là pour nous conduire à cette entrée. Sa piste est encore fraiche. Nous approchons du dénouement !"

Après avoir conseillé à Ula et à George d'être extrêmement prudents, Tarzan s'enfonça seul dans la jungle, car il ne voulait pas exposer inutilement ses compagnons aux dangers qui les attendaient sans doute. Il calcula qu'il lui suffirait d'une demi-heure pour rejoindre son ennemi, engager le combat et vaincre ou mourir !

Fameux artistes au Cinéma de Paris

VICTOR FRANCEN, SIGNORET et PIERRE RENOIR dans "Veille d'Armes", au Cinéma de Paris dès samedi, en programme double.

DEBUTS DU PROCES D'IRENEE DESROCHERS

(Suite de la page 9)

visiter les pièces à Fontaine et Bernard ?

—J'ai entendu dire : "C'est ici la chambre de toilette".

—Fontaine et Bernard ne vous ont pas fait de menaces ?

—Non.

—Et cependant vous n'avez pas été arrêtée ?

—Non.

Par Me Noël Dorion :

—Est-ce que vous les avez reçus dans votre appartement ?

—Non.

—Est-ce que Darveau et Desrochers les ont reçus ?

—Oui.

Ça fait une différence, dit Me Dorion.

—Desrochers savait-il que vous étiez liée avec Darveau ?

—Oui.

Par Me Jacques Casgrain :

—Il s'agit ici de Desrochers. Vous comprenez cela ?

—Oui.

—Vous n'avez pas à protéger Darveau. Son cas est jugé.

—Non, monsieur; je n'ai aucun intérêt.

Par le juge :

—On vous a dit de partir peu après ?

—Oui.

—Et quand vous êtes revenue, Bernard et Fontaine étaient là ?

—Oui.

Mme CHARLES BERNIER

Par Me Noël Dorion :

—En janvier, vous habitiez rue Saint-Jean ?

—Oui. Chez madame Perron.

—Vous étiez là, le soir de l'évasion ?

—Oui. M. Darveau m'a présenté les deux évadés quand il m'a invitée chez lui, ce soir-là. Son appartement était voisin du mien.

—Desrochers était-il là ?

—Oui. Il parlait avec M. Fontaine.

Par le juge :

—Pendant que vous étiez là, ils ont raconté leur évasion ?

—Oui.

Par Me Noël Dorion :

—Avez-vous pris de la boisson ?

—Non. M. Desrochers en a pris.

—Les avez-vous quittés ?

—Dix minutes plus tard.

—On ne vous a pas empêchée de partir ?

—Non.

—Avez-vous revu Desrochers ?

—Oui. Quand il est remonté à la chambre 16, le lendemain, alors que la police est arrivée.

—Est-ce ce soir-là que le détective Chateauneuf a été tué ?

—Oui.

—Vous habitiez la chambre voisine de Darveau ?

—Oui.

Par Me Jacques Casgrain :

—Je comprends que vous n'avez pas donné l'hospitalité aux bandits, mais vous êtes allée chez Darveau et vous avez fait connaissance avec eux ?

—Oui.

—Ce ne sont ni Fontaine, ni Bernard qui vous ont demandé de les recevoir ?

—Non.

—Simone vous avait-elle dit que Fontaine et Bernard étaient là ?

—Non, monsieur.

—Est-ce que Desrochers était ivre ?

—Oui. Il était accoté sur la table.

—Parlait-il ?

—Avec monsieur Fontaine.

—Vous l'avez revu le lendemain soir ?

—Oui. En même temps que la fusillade.

—Qu'est-ce qu'il avait l'air ?

—Il avait l'air d'avoir peur.

—Où était-il ?

—Dans la chambre.

—La chambre de qui ?

—D'une demoiselle Blais.

—Qu'a-t-il fait ?

—Il s'est assis sur le lit, près de la porte.

—Y a-t-il un téléphone sur votre étage ?

—Non. Il y en a un à l'autre étage.

—N'auriez-vous pas pu téléphoner ?

—Oui, mais je craignais de monter. J'avais peur. Je ne pouvais pas. Je voulais aller voir les polices. J'y ai pensé toute la journée. La crainte me retenait.

—Vous n'avez pas été arrêtée pour n'avoir pas prévenu la police ?

—Non, monsieur.

WILFRID DARVEAU

Par Me Antoine Rivard :

—Vous êtes détenu à la prison de Québec ?

—Oui.

—Vous connaissez l'accusé Irénée Desrochers ?

—Depuis 7 ou 8 ans.

—Il habitait avec vous ?

—Oui. Il me payait la moitié du loyer.

—Connaissiez-vous Fontaine et Bernard ?

—Non.

—Le dimanche soir, vous êtes revenu chez vous seul ?

—Non, avec mademoiselle Bernier.

—Desrochers était-il là ?

—Oui.

—Avez-vous conversé avec Desrochers ?

—Oui.

—Desrochers vous a parlé ?

—Oui. Il m'a parlé de l'évasion. Il m'a dit qu'il avait rencontré Fontaine et Bernard à la prison.

—Vous, vous ne les connaissiez pas ?

—Non.

—Vers minuit et demi, est-il venu quelqu'un chez vous ?

—Oui, Cyrille Emond.

—Est-ce que Desrochers pouvait vous entendre parler avec Emond?

—Non.

—Vous a-t-il laissé quelque chose ?

—Une bouteille de boisson.

—C'est Emond qui vous a laissé cette bouteille ?

—Oui.

—Vous êtes allé en arrière ?

—Oui.

—Que lui avez-vous dit ?

—Je lui ai demandé s'il connaissait Cyrille Emond. Il m'a dit que non. La porte, je crois, était restée entr'ouverte. J'ai entendu frapper. J'ai reconnu dans les deux types Fontaine et Bernard dont la description avait été donnée au radio. J'ai envoyé Mlle Bernier puis ils sont entrés. Bernard et Fontaine ont sorti des revolvers. Ils se sont mis à les charger.

—Qui ?

—Bernard, Fontaine, Emond et Desrochers.

Il répète les quatre noms d'une voix plus faible.

—Les ont-ils chargés ?

—Oui.

—Ont-ils parlé ?

—Ils ont dit qu'ils ne prendraient aucune chance.

—Desrochers a-t-il été malade ?

—Oui.

—Desrochers s'est-il couché ?

—Oui. Vers deux heures trente.

—Où ?

—Il y avait un "coach" qui s'ouvrait.

—Alors, si Bernard s'est couché, il s'est couché avec Desrochers ?

—Oui.

—Le lendemain, Desrochers s'est éveillé après Bernard ?

—Possible.

—Que s'est-il passé ?

—Je suis monté chez madame Perron lui porter de l'argent.

—S'est-il passé quelque chose, en votre absence ?

—Je ne sais, mais quand je suis revenu, ils lisaient L'Evénement.

Par le juge :

—Qu'avez-vous dit à Desrochers ?

—Je lui ai dit qu'Emond venait avec deux types.

—Cyrille Emond ne vous a pas dit qui il amenait ?

—Non.

Par Me Jacques Casgrain :

—Desrochers les a connus à la prison ?

—Oui.

—N'avez-vous pas déclaré à des prisonniers, dans la cellule 17, que si Desrochers s'était tu ç'aurait été mieux, au procès ?

—J'ai rencontré Desrochers à la prison, et je lui ai dit qu'il avait été plus fort dans son témoignage au procès qu'à l'enquête. Je lui ai dit aussi que mademoiselle Bernier avait donné un meilleur témoignage.

La Cour s'ajourne à ce matin.

SEANCE D'HIER MATIN

L'affaire Desrochers a commencé de s'instruire hier matin en cour d'assise devant l'honorable juge Lucien Cannon. Il a fallu une heure et quart pour choisir les douze jurés. Me Noel Dorion a ensuite exposé ce que la Couronne entend prouver.

"L'acte d'accusation comporte que Desrochers se serait rendu coupable de complicité dans l'évasion d'Honorat Bernard et d'Arthur Fontaine les 24 et 25 janvier dernier, commence le substitut du procureur général.

Voici la preuve que la Couronne entend apporter. Le 20 novembre 1936, Honorat Bernard et Arthur Fontaine étaient renvoyés aux assises criminelles, pour y subir leur procès sur 7 accusations. Le 24 janvier 1937, ils se sont évadés de la prison de Québec. Ils se sont réfugiés le soir chez un nommé Darveau à 547 1-4, rue Saint-Jean. Dès ce moment, prétendons-nous, Fontaine et Bernard avaient commis le crime d'évasion. Darveau était alors locataire de l'endroit avec Desrochers. Celui-ci aurait tacitement consenti à les recevoir.

"Nous tenterons d'établir que Darveau, en toute connaissance de cause, a reçu volontairement Fontaine et Bernard. Au cours de cette nuit là, les deux fugitifs auraient manié des revolvers en présence de Desrochers, en échangeant des réflexions qui dénotaient non seulement l'intention d'y séjourner, mais aussi la décision de ne pas se faire prendre.

"A plusieurs occasions, au cours de la nuit et le lendemain, Desrochers aurait eu l'avantage de dénoncer les évadés, mais il ne l'a pas fait. C'est du moins ce que nous prétendons. Au lieu de cela, dit Me Noël Dorion, il aurait renoncé à se rendre à son travail le lendemain du jour où Darveau consentit à recevoir Fontaine et Bernard. Bien plus, dit Me Dorion, Desrochers aurait accepté $4. de Fontaine avec l'entente, tacite évidemment, de s'abstenir de les dénoncer à la police. C'est du moins ce que nous entendons prouver."

Le substitut du procureur général expose alors que des témoins viendront raconter que Desrochers a eu la liberté, en plusieurs occasions, de sortir de chez Darveau et de révéler la présence en cet endroit de Fontaine et de Bernard.

"En face de cette preuve, continue Me Dorion, messieurs les jurés, vous aurez à vous demander si le silence et l'abstention de Desrochers n'ont pas constitué un secours criminel apporté aux évadés, secours criminel qui, s'il eût été abandonné, aurait peut-être [illegible] le sang et la vie des victimes de ce drame.

"Telle sera la question à vous poser tout le long de cette preuve, messieurs les jurés, conclut Me Dorion. Et pour y répondre convenablement, pour satisfaire ainsi à votre devoir de citoyen à vos fonctions de juré chargé de faire respecter la loi et de sauvegarder l'ordre dans la société, je vous invite à écouter attentivement les témoignages et à prêter une oreille attentive aux directives de droit que le savant juge pourra vous donner au cours de ce procès."

Les premiers témoins de la séance du matin sont MM. Cléophas Cloutier, Léonce Carbonneau et Aloysius Giroux, tous trois du personnel de la prison de Québec.

M. Giroux a raconté la bataille qui s'est déroulée dans la prison de Québec lors de l'évasion d'Honorat Bernard et d'Arthur Fontaine.

L'avocat de Desrochers, Me Jacques Casgrain, a procédé à l'interrogatoire de M. Giroux après Me A. Rivard, C.R.

Par Me Casgrain:

— Il n'y avait personne dans le corridor extérieur?

— Non.

— Bernard cherchait à vous mettre à la portée du revolver de Fontaine?

— Oui, monsieur. J'étais au blanc.

— Où les autres gardes étaient-ils?

— Fontaine les tenait en respect. Il surveillait tout le monde.

— Combien y avait-il de gardes?

— Sept.

— Vous êtes le seul qui vous êtes battu?

Oui.

— Desrochers n'était pas à la prison?

— Non.

JOSEPH-EDOUARD GAUTIER

M. Gautier produit un plan de l'appartement 547, rue St-Jean et l'explique aux jurés.

Les jurés choisis sont MM. Napoléon Gagnon, de St-François, J.-B. Verrault, de St-Rédempteur; Antonio Ménard, de Ste-Croix, Donat Fortin, Honoré-C. Plamondon, de St-Raymond; Pierre Vien, de Rivière Boyer; Adjutor Rochon, de St-Augustin, T. Guérard, de St-François; J. Lachance, de St-Ferréol; Alphonse Huot, de Boischatel, Eugène Caux et Edmond Bouffard.

LE GOUVERNEMENT VEUT AMELIORER LES ROUTES DE QUEBEC ET DES ENVIRONS

(Suite de la page 3)

gard des personnes qui achètent une propriété sans prendre les informations élémentaires pour s'assurer si elle n'est pas grevée d'hypothèques et qui se rendent compte plus tard des obligations qui leur incombent. "Ces personnes, dit-il, se trouvent responsables devant le créancier hypothécaire et je me demande s'il n'y aurait pas moyen d'étudier la loi pour prévenir de telles situations".

"Nous ne pouvons présenter des lois pour changer cette situation, dit le premier ministre, parce que chacun est responsable des obligations qu'il assume. Ce n'est pas tant la loi qu'il faut reformer dans ce domaine que l'imprudence de ceux qui contractent des engagements sans s'informer en premier lieu des responsabilités qu'ils assument en acquérant telle ou telle propriété". M. Duplessis ajoute qu'il se peut que certains changements soient nécessaires au droit de réméré. Il arrive que l'acheteur a parfois payé les neuf-dixièmes de la propriété et perd et la propriété et l'argent versé parce que le demandeur a le droit de garder la propriété et les sommes données jusqu'à la date de la forclusion, si l'acheteur n'a pas payé jusqu'au dernier sou, à la date fixée. C'est là que des amendements seront peut-être faits.

Plusieurs membres de la Chambre prennent part au débat sur cette question. M. Bélanger le termine en demandant aux notaires d'apporter toute la clarté voulue pour que les vendeurs et les acheteurs soient au courant de ces questions. La motion est adoptée.

A ce moment, M. Duplessis annonce que le bill sur la municipalisation de l'électricité sera discuté aujourd'hui.

AUTRE MOTION

L'on passe ensuite à la motion de M. Bastien qui demande "copie de toute correspondance et documents entre le gouvernement et toute personne relativement à certains griefs de la "Brotherhood of Maintenance of way Employees".

Les griefs de cette association ouvrière concernant les salaires d'environ 2,500 ouvriers, la plupart du comté de St-Henri. Leur contrat avec le C. N. R. les oblige à travailler 8 heures par jour à 35 sous de l'heure. On les fait travailler selon M. Bastien, 10 heures par jour, en ne les payant que 25 sous de l'heure.

M. Bastien déclare que les officiers de l'association ont voulu rencontrer le député de St-Henri, M. Henri Labelle, qui se serait dérobé. En terminant, il réclame que le contrat accordé avec cette association par le C. N. R. soit respecté.

Le premier ministre reproche au député de Berthier de vouloir faire de la politique avec cette question et il ne veut y voir qu'une attaque contre le député de St-Henri.

"Nous nous entendons, dit-il, pour savoir que les ouvriers ne sont pas payés selon leur contrat, qu'ils travaillent plus que les heures prévues. Si le député était animé par d'autres sentiments, il saurait que le C. N. R. relève du gouvernement fédéral et que c'est à Ottawa qu'il faut s'adresser, précisément à l'hon. W. Gagnon, directeur du C. N. R., son ancien collègue dans le cabinet Godbout.

Le gouvernement demandera à Ottawa que les contrats soient respectés.

M. René Labelle déclare qu'il veut faire une mise-au-point. Il dit qu'il a répondu aux membres de l'Association qu'il serait heureux de les recevoir. Mais, le député de St-Henri devait prendre le train lorsqu'il reçut un télégramme lui demandant un rendez-vous. "Le télégramme m'est arrivé 15 minutes avant le départ du train, dit-il, on me donnait rendez-vous à l'hôtel St-Paul. Je ne savais pas si c'était celle de Montréal ou de Québec".

M. Bastien dit qu'il s'agit d'une affaire d'intérêt général et c'est pour cela qu'il en a parlé à la Chambre. "Il y a dix-neuf jours que le député de St-Henri a reçu un télégramme, alors qu'il avait la valise à la main, dit-il, et il n'a rien fait".

"Ce sont des déclarations à base de oui-dire", réplique-t-on, et l'on reproche au député de Berthier de s'écarter de la discussion de la motion.

Après quelques nouvelles passe-d'armes entre M. Bastien et M. Labelle, la motion est finalement adoptée.

LA VOIRIE A QUEBEC

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides. Comme l'hon. M. Dussault n'est pas présent, l'on diffère l'adoption des deux derniers articles du budget de l'Agriculture, pour commencer l'étude des crédits de la Voirie.

Le premier article a trait à la réparation et l'entretien des chemins et exige une somme de $4,750,000.

L'hon. Leduc déclare que le problème de la poussière et de la boue cause bien des ennuis. Dans la province, le gouvernement va s'efforcer de mettre fin à ces ennuis d'ici cinq ans. "Nous allons essayer de débarrasser 1000 milles de chemins de la poussière, dit-il, en employant les méthodes les plus modernes, afin de faire beaucoup avec le peu d'argent à notre disposition".

M. Delagrave attire l'attention du ministre de la Voirie sur la condition des chemins à Québec, centre touristique et grande ville du Canada. L'accès à la vieille Capitale est difficile. Sur plusieurs milles des routes qui y conduisent, la circulation, surtout pendant les mois d'été devient non seulement dense, mais dangereuse.

Il existe un plan pour régler ce problème de la circulation aux approches de Québec et M. Delagrave en réclame l'application. Ce plan consiste à doter la ville d'une artère importante par les chemins St-Louis, traversant le Bois Gomin, ainsi que la route de l'Eglise, (Ste-Foy) pour se diviser en deux embranchements dont l'un desservirait le Pont de Québec et l'autre, la route de Montréal qui serait raccordée près de Champigny.

Les chemins actuels sont un discrédit pour la ville de Québec. On a aménagé les entrées de la ville des Trois-Rivières et de la ville de Montréal. On devrait construire dès cet été cette artère, continue M. Delagrave.

"Une artère fut construite sur la route Québec-Chicoutimi, dit-il, dont j'ignore la nécessité, qui passe derrière Charlesbourg : il aurait été plus important d'aménager la route Montréal-Québec.

Le député de Qubec-ouest réclame également l'amélioration de la route de Ste-Anne-de-la-Pérade à Québec ; ainsi que la route de Champigny. "Je demande, dit-il, au ministre de la Voirie, de ménager une entrée convenable à Québec".

"Les remarques du député de Québec-ouest sont intéressantes, dit le ministre de la Voirie, mais peut-être moins à point qu'elles ne l'auraient été il y a quelques mois".

Il dit que Québec doit être traité comme une grande ville : le gouvernement vient de donner à Québec un ingénieur de district qui s'occupera exclusivement du problème de la voirie de Québec, dans un rayon de 20 ou 25 milles de la ville.

Vers le nord, par la route de Charlesbourg, le gouvernement a ouvert un accès à la ville, jusqu'au jardin zoologique. Vers l'ouest, la première artère prévue par le gouvernement dirigera le traffic vers le bas de la ville (St-Sauveur). Dans quelques jours, on commencera la construction d'un viaduc qui permettra la circulation vers la route de Montréal.

Cette route dont le terrassement est terminé, part de la Petite-Rivière et rejoint la route de Montréal à Champigny. Le viaduc sera construit pour éviter une traverse à niveau en traversant la voie du C. P. R.

L'argent qui sera dépensé pour tous ces travaux de voirie sera pris à même les sommes votées pour le chômage par les gouvernements fédéral et provincial.

La route de Montréal sera améliorée : le fameux "s" de St-Augustin disparaîtra sur une longueur de 2 milles.

L'Ile d'Orléans aura également une voirie améliorée, cette année. Pour la Gaspésie, il est probable que l'on se rendra jusqu'à la Rivière-du-Loup sur des chemins améliorés. Dans la Gaspésie, le gouvernement fera près de 100 milles en chemins à l'épreuve de la poussière.

Pour ce qui est du plan dont a parlé M. Delagrave, le ministre dit qu'il est encore à l'étude. Il termine en disant que le gouvernement va attaquer le problème de partout, avec un plan méthodique. "D'ici cinq ans, dit-il, si la Chambre nous vote les crédits nécessaires, la voirie sera complètement transformée sans oublier les grands centres".

L'on parle ensuite du patronage dans les travaux de voirie et M. A. Marcoux, député de Québec-comté, assure qu'il ne s'est pas fait de politique dans les travaux de chômage à Charlesbourg. "Tous les ouvriers, dit-il, ont été embauchés d'après les listes des chômeurs sous le secours direct".

PRECISIONS

"On a parlé de la route qui va relier St-Sauveur à la route nationale (via Petite-Rivière) sans passer par la Suète, dit M. Oscar Drouin. Jusqu'ici, il n'y avait qu'une route conduisant à la Suète. Nous comprenons que les touristes préféreront passer par la route actuelle, mais la nouvelle voie a son importance pour le commerce et pour la partie basse de la ville qui est très populeuse. Est-ce que le ministre peut nous dire quand sera terminée la nouvelle route ?

M. F.-J. LEDUC. — "Nous nous basons sur les travaux de chômage pour entreprendre cette route. Est-ce que nous aurons une nouvelle liste de travaux de chômage cette année ; nous l'ignorons".

M. O. GAGNON. — "Comme citoyen de Québec, je dois dire que nous comprenons l'importance d'améliorer l'entrée de la ville par le chemin St-Louis ; mais nous avons réalisé aussi l'importance de doter la ville d'une autre entrée. Quant aux travaux de Charlesbourg et de Champigny, ils ont été exécutés avec l'argent des deux gouvernements, et les travailleurs ont été choisis d'après les listes de secours directs sans tenir compte des couleurs politiques".

M. L. CASGRAIN. — "Je tiens à souligner au ministre de la Voirie que l'entrée conduisant à Lévis sur la rive-sud est très dangereuse. Je lui demanderais de ne pas oublier le trafic du bas du fleuve, et de nous donner des entrées moins dangereuses pour arriver à Lévis ou à Lauzon".

M. F. PARADIS (Matapédia). — "Il y a des pourparlers d'engagés avec Ottawa au sujet du changement de trace de la route trans-Canada dans le bas du fleuve. Je désirerais savoir du ministre si ces pourparlers ont abouti à quelque chose, car le tracé réclamé par les comtes du bas du fleuve est très important".

M. F.-J. LEDUC. — "La question de la route Trans-Canada dans le bas du fleuve a été tellement compliquée ; il y a eu tellement de demandes contradictoires, que nous avons beaucoup d'ennuis à rendre une décision qui donnera justice a tout le monde. Les deux routes ont des avantages et nous les considérons, et nous allons traiter la question de manière à donner satisfaction à tout le monde. Nous avons reçu à ce sujet plusieurs résolutions, motions, et demandes des corps publics, et je puis dire que dans un avenir prochain, toutes les parties en cause auront justice". (appl.)

Il est six heures, et le docteur Félix Dubé, député de Témiscouata, demande d'ajourner le débat sur cette question de la route trans-Canada dans le bas du fleuve.

M. Duplessis demande l'ajournement à 3 h. 30 jeudi après-midi, et annonce de nouveau à la Chambre que la législature va étudier aujourd'hui la loi donnant à toutes les municipalités le droit de municipaliser l'électricité.

SECOURS POUR UN MILLIARD DE PLUS

(Suite de la 1ere page)

Le "bloc libéral" de la Chambre se propose de son côté de demander non $1,000,000,000 mais $1,500,000,000 de plus. Le représentant Gérard Bolleau, (prog., Wisconsin), a annoncé que son groupe tenterait d'obtenir $3,000,000,000.

Les leaders démocrates sont prêts, toutefois, à résister à ces demandes. Ils sont d'accord avec le président pour reconnaître qu'en votant une somme plus considérable que celle qu'il a demandée, tous les efforts pour diminuer le déficit prévu de $418,000,000 seraient nuls.

Certains sénateurs démocrates seraient en faveur d'une somme moindre que celle demandée par le président.

REPRISE DES NEGOCIATIONS EN ONTARIO

(Suite de la 1ere page)

Thompson, organisateur du C. O. I. reviendraient à Toronto au cours des négociations".

New-York, 22 — (P.C.) R.-S. McLaughlin, président de la General Motors of Canada, est arrivé à New-York hier, en route pour les Antilles, mais on l'a interrogé en vain pour en obtenir une déclaration au sujet de la grève.

Oshawa, Ont., 22. — (P.C.) Hugh Thompson, organisateur des United Automobile Workers of America, a annoncé hier qu'il partait pour Washington d'où il reviendrait aujourd'hui avec Homer Martin, président de l'union. Martin a assisté dans la capitale américaine à la réunion du comité exécutif de l'union.

Brantford, Ont., 22. — (P.C.) — Trois maires de l'ouest de l'Ontario, MM. MacBride, de Brantford ; Albert Smith, de Kitchener ; et Servos, de Galt, ont offert hier leurs services au maire d'Oshawa, Alex Halk pour l'aider à régler la grève de la General Motors. Ils font remarquer que la cessation des activités aux usines d'Oshawa affecte plusieurs municipalités ontariennes où se fabriquent des accessoires et des pièces d'automobile.

VAISSEAUX BOYCOTTES PAR DES DEBARDEURS

(Suite de la 1ere page)

internationale, dispute qui a eu de graves répercussions à New York, hier.

A NEW YORK

M. J.-E. Labelle, président de la National Independent Union of Longshoremen, union qui détient des contrats avec la Shipping Federation of Canada pour le port de Montréal, a admis qu'il se rendrait à New York conférer avec Joseph-B. Ryan, président de l'union internationale des débardeurs.

Aux bureaux des compagnies, on n'a pu obtenir aucune déclaration concernant le boycottage et les négociations qui vont s'entamer. On sait que l'ancien internationale veut forcer la Cunard-White Star Line et la Furness- Whithy Line à résilier les contrats qu'elles ont avec l'union indépendante.

M. Labelle, dont l'union compterait 3,200 membres, a dit que son organisation consentirait à se fusionner avec l'union internationale mais non à s'affilier avec l'union locale de l'Association internationale des débardeurs. "Si un accord est conclu, a-t-il dit, les Montréalais qui font partie de l'autre union pourront se joindre à la mienne, peut-être à la mienne, peut-être dans un an ou deux."

SIX AUTRES FRETEURS VONT TENTER D'ENTRER A BILBAO

(Suite de la 1ere page)

cas, ne peut que saisir le fréteur. De plus, il a déclaré que les insurgés seraient tenus responsables de tous les dommages qu'ils causeraient.

Hoare a donné cette définition de l'attitude du gouvernement au cours de l'heure réservée aux interpellations, heure dont profitèrent les membres de l'opposition pour harceler de questions le gouvernement au sujet de la situation qui règne dans le golfe de Gascogne du fait du blocus des insurgés.

Arthur Henderson, travailliste, demanda si les navires anglais avaient reçu l'instruction de se faire protéger si, se trouvant dans les eaux espagnoles, un croiseur rebelle, se trouvant à l'extérieur de ces eaux, faisait feu sur eux. Hoare répondit qu'un navire marchand pénétrand dans les eaux espagnoles ne pouvait plus demander protection, mais il ajouta qu'il ne reconnaissait pas à un navire de guerre rebelle le droit, en aucune circonstance, de couler un navire anglais ou de le bombarder. Le plus qu'un navire hostile puisse faire, c'est de prendre possession de l'autre navire.

Hoare répondit à une autre question que Franco avait été averti que si les insurgés causaient des dommages, d'une manière ou d'une autre, aux armateurs anglais ils en seraient tenus responsables.

La revue Iron Age estime la production sidérurgique cette semaine à 92 pour cent de la capacité, un nouveau sommet.

SI LES FEMMES SAVAIENT CE QUE PENSENT LES HOMMES

LES HOMMES peuvent bien ne pas dire, mais ils font comprendre (en se tenant à l'écart) ce qu'ils pensent des femmes décharnées et épuisées. Et dire qu'aujourd'hui d'innombrables femmes ne sont plus excusables de rester maigres, décharnées et impopulaires. Grand nombre d'entre elles ont regagné de 5 à 15 livres en quelques semaines seulement, grâce à ces nouvelles tablettes d'Ironized Yeast "7-forces".

Non seulement elles ont aujourd'hui meilleure silhouette, mais encore leur teint s'est éclairci naturellement, elles ont repris bonne couleur, se sont débarrassées de la constipation, elles ont acquis une vigueur nouvelle et toute la popularité qui fait le vrai charme de la vie.

Une préparation nouvelle qui reconstitue l'organisme

Votre médecin vous dira que la seule raison pour laquelle il y a tant de personnes maigres et épuisées c'est que dans leur régime quotidien elles n'ont pas suffisamment de vitamine B et de fer. En l'absence de ces éléments vitaux vous pouvez manquer d'appétit et ne pas tirer de ce que vous mangez toutes les substances reconstituantes de l'organisme. Dans ces agréables petites tablettes d'Ironized Yeast vous avez sous forme hautement concentrée ces deux éléments indispensables à la vie.

Ces tablettes sont faites de levure de bière cultivée, l'une des sources de vitamine B les plus riches qui soient connues. Par un nouveau procédé la levure, qui est importée, est concentrée 7 fois, ce qui la rend 7 fois plus puissante. Elle est ensuite combinée en petites tablettes avec 2 sortes de fer créateur de sang et avec d'autres ingrédients de valeur.

Si vous avez besoin vous aussi de ces éléments pour vous reconstituer, procurez-vous dès aujourd'hui chez votre pharmacien de ces nouvelles tablettes d'Ironized Yeast "7-forces". Notez comme elles ne tarderont pas à vous faire reprendre appétit et vous aider à tirer profit des aliments reconstituants si essentiels. Puis de jour en jour remarquez se développer votre poitrine creuse, vos membres décharnés s'arrondir et prendre un attrait naturel. Voyez venir une meilleure couleur et la beauté naturelle. Vous vous sentirez bientôt une toute autre personne, remplie de charme nouveau et de personnalité nouvelle.

Garantie de remboursement

Si maigre et si décharnée que vous puissiez être par suite du manque de vitamine B et de fer en quantité suffisante, essayez ces nouvelles tablettes d'Ironized Yeast rien qu'un petit bout de temps et notez le changement et l'amélioration qui se produiront chez vous de façon étonnante. Voyez si elles ne vous reconstituent pas en quelques semaines seulement, comme elles l'ont fait chez tant d'autres. Si vous n'êtes pas enchantée des résultats de la toute première bouteille, votre argent vous sera remboursé immédiatement.

GARE à la tromperie !

Il s'offre en vente, en imitation de l'Ironized Yeast, nombre de tablettes de "levure et fer" pauvrement préparées. Ne vous laissez pas tromper. Ces tristes contrefaçons ne contiennent généralement que la plus basse qualité de levure et de fer ordinaires; aussi ne sauraient-elles possiblement donner les résultats de la formule hautement scientifique de l'Ironized Yeast. Chaque tablette de véritable Ironized Yeast est étampée "IY". Procurez-vous dès aujourd'hui des tablettes d'Ironized Yeast chez votre pharmacien.

BOUTONS et TACHES

Cuticura soulage démangeaison et cuisson des boutons, éruptions, eczéma et autres irritations cutanées d'origine externe — aide à calmer et réconforter de façon étonnante. Succès mondial. Achetez-en tout de suite ! Savon 25c. Onguent 25c. Toutes pharmacies.

CUTICURA Savon et Onguent

LE DROIT DES TRAVAILLEURS

● Si vous travaillez pour gagner votre vie, vous avez droit à ce qu'il y a de meilleur comme nourriture — et cela ne veut pas dire une nourriture coûteuse. Les Fèves Cuites au Four Heinz vous assurent tout ce à quoi vous avez droit, tant en nourriture qu'en saveur.

Tout d'abord ce sont des fèves blanches triées à la main — puis la cuisson dans de vrais fours les rend farineuses et dorées. Les cellules d'amidon sont brisées, mais les fèves restent entières. Certaines variétés sont mises en boîtes avec de beaux morceaux de lard frais et tendre; d'autres sont à la sauce tomate; et d'autres encore, à la sauce mélasse. Il y en a 4 sortes — toutes cuites au four, et toutes possédant cette saveur extra que Heinz donne aux aliments.

Regardez bien l'étiquette lorsque vous achetez des fèves — car il y en a qui sont simplement bouillies ou cuites à la vapeur. Vous trouverez les mots "Oven-Baked" (Cuites au Four) sur l'étiquette Heinz, et cela fait toute la différence.

Ecrivez pour demander "Le Livre Heinz avec Recettes de Salades et de Viandes" contenant des centaines de NOUVELLES recettes attrayantes pour salades, garnitures, sandwiches, canapés, etc., et pour toutes les sortes de viandes. Envoyez 25c. ou bien 10c. et 3 étiquettes de Soupes Heinz, à H. J. Heinz Company, Dépt. S9, Montréal, P.Q.

Préparées au Canada, dans les Cuisines Heinz établies en 1909, à Leamington.

4 VARIÉTÉS
Toutes Cuites au Four

Avec porc et sauce tomate.

•

A la mode de Boston, avec porc et sauce à la mélasse.

•

Fèves rouges "kidney", avec sauce spéciale.

•

A la végétarienne — avec sauce tomate sans porc.

FÈVES CUITES AU FOUR HEINZ

Duncan est réélu président de la Canadian Amateur Hockey Association

Burns plaide pour les Aces

Le président et les vice-présidents de la C. A. H. A. ont été maintenus en office pour un autre terme. — Leo Burns a fait une interpellation au sujet de la décision du président Duncan, lors du protêt des Hull Volants, mais un vote de confiance à Duncan a mis fin à son plaidoyer.

LA Q. A. H. A. RESTERA FIDELE

Service de la Presse Canadienne

Toronto, 22. — Cecil Duncan, d'Ottawa, a été réélu à la présidence de la Canadian Amateur Hockey Association pour un nouveau terme, hier, au cours de la dernière session du meeting annuel de trois jours de cette association.

Le Dr W. G. Hardy, d'Edmonton, et George Dudley, de Midland, Ont., les vice-présidents, ont également été maintenus en fonctions.

Le poste de président du comité des finances a été aboli mais les délégués ont décidé de payer tout de même les dépenses de Claude Robinson, de Winnipeg, aux prochaines conventions annuelles.

X X X

Toronto, 22. — (P. C.) La Canadian Amateur Hockey Association est redevenue une maison bien unie hier quand la Quebec Amateur Hockey Association, par la voix de son représentant officiel, Leo Burns, de Montréal, assura le "bureau chef" de l'allégeance de sa succursale québécoise, et retira un protêt logé l'hiver dernier, qui menaça de créer de la dissension au sein de l'Association. On se rappelle qu'au cours de la dernière saison, la Q. A. H. A. refusa de se rallier à la C. A. H. A. dans la campagne qu'elle entreprit pour faire accepter ces fameux "quatre points" par l'A. A. U. of Canada. La Q. A. H. A. n'en a pas moins accusé la C. A. H. A. d'avoir "envahi son territoire" en négociant directement avec le Groupe Sénior, au lieu de transiger avec ce groupe par l'entremise de la Q. A. H. A.

X X X

Le comité exécutif a pris un vote de confiance à l'adresse du président Cecil Duncan, en marge de la décision qu'il rendit dans le cas du protêt des Hull Volants contre les Quebec Aces. Ce vote a suivi une interpellation de Leo Burns, représentant de la Q. A. H. A. Duncan déclara qu'il accepta la décision de l'arbitre qui se trouvait le plus près du jeu, et qui déclara que le point de Lester Brennan n'avait pas été compté, plutôt que de s'en remettre à celle de l'autre officiel qui se trouvait, à ce moment-là, au centre de la glace.

Il fut décidé, au cours de la session de l'après-midi, que les finalistes de la série Allan auraient le privilège d'accepter les deux tournées annuelles en Europe.

LA PREMIERE PARTIE DE LA SAISON

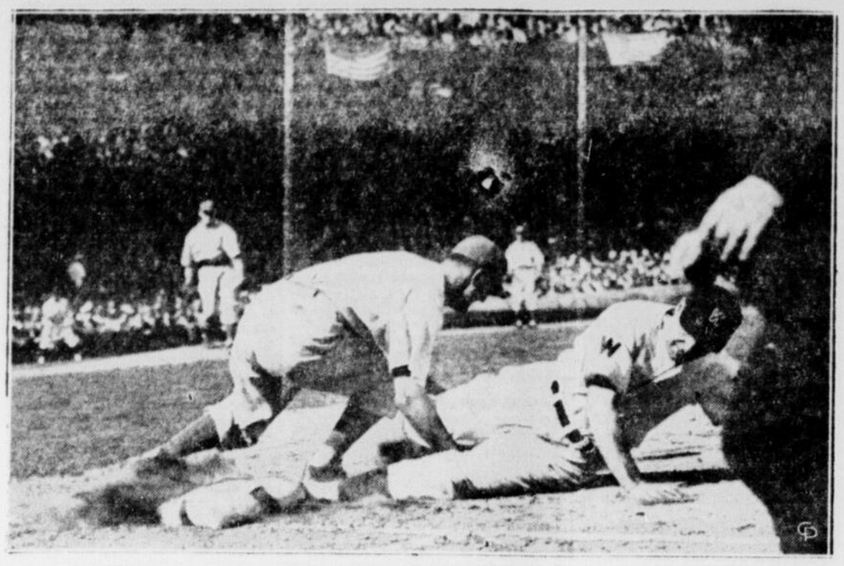

Cet instantané montre le premier jeu de la saison 1937, sur les buts, dans la première manche de la partie entre les Senators de Washington, et les Athletics de Philadelphie, hier, après que le président Roosevelt eut lancé la première balle, de la loge présidentielle. Chapman, champ centre des Senators, est sauf au premier but où il retourna après avoir vainement tenté de se glisser au second. Dean "officie" au premier sac pour les Athletics.

LES "ROOKIES" ONT EFFECTUE UN BON DEBUT

Joe Cronin, des Boston Red Sox, et Bill Terry, des Giants, se déclarent satisfaits de la performance de leurs recrues, aux parties d'ouverture.

SOLIDES COGNEURS

Par Scotty Reston de la Presse Associée

New-York, 22. — En regardant tomber la pluie du "lobby" des hôtels hier, les gérants des clubs majeurs de baseball n'ont pas cherché d'excuses pour les nouveaux joueurs acquis dans les transactions d'hiver. Les nouveaux venus firent vraiment bien dans leur première partie.

Le plus fier de tous était Joe Cronin, le gérant des Red Sox de Boston, après avoir vu ses trois recrues à l'oeuvre contre les Athletics, avant-hier. Pendant tout l'hiver Joe déclara que le sort de ses Red Sox cette année dépendait de Bobby Doerr, 2e but venant de San Francisco, Fabian Garrke, voltigeur venant de Minneapolis et Colonel (Buster) Mills, un autre voltigeur venant de Rochester.

A la première journée, Doerr fit trois coups sûrs en cinq voyages au bâton, Gaffke en fit deux en cinq apparitions au marbre, et Mills cogna un triple et un simple en quatre essais.

Vient ensuite Bill Terry des Giants. Les deux points d'interrogation de Bill, le 3e but Lou Chiozza qui vient des Phillies, et le premier but Johnny McCarthy, du Newark, firent du beau travail contre les Dodgers.

Chiozza eut un simple et un triple en cinq chances. McCarthy déclencha l'attaque des Giants contre Van Mungo avec un simple, et il joua très bien au champ.

A Cincinnati, les "fans" se consolèrent de leur défaite de 2-0 aux mains des Cardinals de St-Louis par la belle tenue du joueur de 3e but Jim Outlaw, acquis du Nashville. Outlaw se présenta cinq fois devant Dizzy Dean et le toucha pour un double et deux simples.

La tenue de Bill Cissell, deuxième but des Athletics de Philadelphie, a aussi impressionné. Contre Washington lundi, il frappa 3 fois en lieu sûr en quatre essais, et hier il toucha Wes Ferrell pour 3 coups sûrs en 5 voyages au bâton.

Au moins deux des vedettes qui changèrent d'uniformes au cours de l'hiver firent un bon début. Al Simmons, vendu aux Senators par le Détroit, frappa un circuit et deux simples contre les Yankees, et Lyn Lary, le nouveau court-arrêt des Indians de Cleveland, conduisit l'attaque des siens contre les Tigers, avec trois "hits" en cinq chances.

Réclamez! PORTER "Champlain" c'est un vrai pain liquide

Fabriqué par la seule brasserie canadienne-française et indépendante

LEWIS VS ETTORE

New-York, 22. — (P. A.) Le Madison Square Garden a annoncé hier que John Henry Lewis, champion mi-lourd du monde, avait signé un contrat pour rencontrer Al Ettore de Philadelphie ou tout autre poids-lourd au Garden le 21 mai. Le combat sera limité à 12 rondes. Ettore et Lewis se sont déjà rencontrés deux fois.

Sanfaçon défendra son titre demain contre Yg Sonnenberg

Le championnat provincial à 150 livres, et la ceinture "Riopel" seront au jeu, demain soir, à la Tour, dans le combat principal de la soirée. — Il s'agit d'un match à finir. — Semi-finale limitée à une heure entre Bill O'Brien et Maurice Gosselin.

BERTRAND-TABAH

Le championnat de la province de Québec, à 150 livres, et la ceinture "Lucien Riopel", qui en est l'emblème, seront l'enjeu de la rencontre principale du programme qu'Ernie Lantier et Roland Ste-Marie offriront aux habitués de la "Tour", demain soir. Ce programme comportera quatre autres combats bien équilibrés qui promettent de donner pleine et entière satisfaction aux amateurs.

Lucien Sanfaçon, de Giffard, le détenteur du titre, aura le spectaculaire Young Sonnenberg comme adversaire, dans le combat principal de demain.

La semi-finale entre Maurice Gosselin, qui vient de battre "Coca-Cola" Dufresne de façon si convaincante, et Bill O'Brien, de Montréal, sera un match de deux chutes dans trois, dont la limite a été fixée à une heure. Il ne manquera sûrement pas d'intéresser hautement les amateurs.

Maurice Bertrand et Al Tabah feront l'impossible pour se "tomber" avant l'expiration de leur terme de trente minutes.

Dans un autre combat limité à 30 minutes, Maurice Fortin se promet de montrer à Lucien Grégoire, de Montréal, qu'après lui tout n'est pas... coupé carré!

Enfin, Paul Michaud et Young Marquette, de Montréal, ouvriront la séance, à 8 heures 30.

Il n'y a pas de risque à pronostiquer que les promoteurs de la "Tour" auront une autre salle comble demain.

TOURNOI INDIVIDUEL

Voici les parties qui sont à l'affiche pour ce soir dans le tournoi individuel d'anneaux pour le championnat de Québec et District :

8.00—Gérard Gagnon vs A. L'Heureux.

8.30—Albert Langlois vs W. Lacombe.

9.00—E. Deschamps vs C. Fréchette.

9.30—E. Genest vs L. Bisson.

Le tirage de la 4ème ronde aura lieu immédiatement après cette dernière partie.

La plus grosse partie a été jouée à date par E. Deschamps, soit 1,449.

A. MOISAN,
Publiciste.

LES CIRCUITS

Hier : Hornsby, Browns; Clift, Browns, un chacun.

Les meneurs : Johnson, Athletics, 2; Simmons, Senators; Walker, Tigers; Hornsby, Browns, Clift, Browns; Arnovich, Phillies, un chacun.

Totaux : Américaine 6; Nationale 1. Total : 7.

Le circuit paroissial comprendra sept clubs

St-Malo, Limoilou, N.-D. du Chemin, Sacré-Coeur, N.-D. de la Garde, St-Sauveur et Jacques-Cartier sont officiellement entrés dans la ligue. — Il se peut que le quartier St-Jean-Baptiste inscrive une équipe.

LE SYSTEME DE DETAIL

La Ligue Interparoissiale de ballemolle a tenu une assemblée hier soir, sous la présidence de M. Georges-Henri Pouliot, et sept clubs ont fait leur entrée officielle dans la ligue.

Ce sont : le St-Malo, champion de l'an dernier, le Limoilou, le Notre-Dame du Chemin, le Sacré-Coeur, le Notre-Dame de la Garde, le St-Sauveur et le Jacques-Cartier.

Bien que la nouvelle ne soit pas certaine encore, il est tout probable qu'une huitième équipe, représentant le quartier St-Jean-Baptiste, sera acceptée dans le circuit.

La date de l'ouverture de la saison n'a pu être fixée car, auparavant, il faut que la direction s'entende avec l'Oeuvre des terrains de jeux.

Il fut décidé que la série de détail se tiendrait comme suit : les clubs finissant en 3e et 4e positions se rencontreront dans une série 2 dans 3; le vainqueur fera ensuite face au détenteur de la seconde place dans une série de 2 dans 3 et le gagnant se mesurera au club ayant terminé la saison en première position dans une série 3 dans 5 pour le championnat de la ligue et la coupe du Palais des Sports.

Le champion de la ligue prendra ensuite part à la série Robitaille pour le championnat de la ville et du district.

FINIE LA SERIE INTERNATIONALE !

Toronto, 22. — (P.C.) — La série internationale de hockey qui se joue présentement à Toronto a été écourtée, a annoncé hier soir W.-A. Hewitt, secrétaire de la Canadian Amateur Hockey Association.

Une série finale entre les Lions de Wembley, champions anglais, et les Tigers de Sudbury, champions seniors du Dominion, sera jouée ce soir, samedi et lundi. La partie entre Sudbury et les Monarchs de Winnipeg, champions juniors du Canada, cédulée pour ce soir, a été cancellée et les Monarchs ont quitté Toronto après leur partie d'hier soir contre le Hershey.

C'est le manque d'intérêt qui a causé cette décision. Les assistances ont été maigres, moins de mille personnes assistant à une partie entre les Lions et les Monarchs mardi soir.

RAQUETTEURS FRONTENAC

Les raquetteurs du club Frontenac termineront leur saison dimanche soir par une grande soirée au chalet du Parc Victoria.

Cette soirée sera sous la présidence de M. John Clark, le dévoué président du club. On sait que M. Clark est président du Frontenac depuis cinq ans et cette soirée coïncidera avec l'anniversaire de son élection.

Tous les membres devront se faire un devoir d'assister à cette fête dimanche afin de rendre un témoignage d'estime à leur président.

J.-Frs FORTIER,
Sec.-publiciste.

A L'ACADEMIE

Mardi après-midi, les clubs de hockey Maroons et Olympic, de la ligue de classes, sont allés terminer fraternellement leur saison à la cabane à sucre. Tous se sont bien divertis et régalés et ils remercient sincèrement les organisateurs de ce voyage.

QUILLES AU VOL

Le populaire tournoi de quilles au vol de l'Association Sportive de Québec attire de nombreux amateurs aux salles de l'A. S. Q. Voici les résultats des parties jouées mardi soir, en deuxième ronde :

Napoléon Savard défait Ovide Carrier au score de 234 à 225.

Marcel Clavet défait Albert Plamondon par 211 à 194.

Marcel Hamel défait Marcel Pouliot par 238 à 196.

Maurice Falardeau défait Gérard Duval par 210 à 178.

Charles Kirouac défait Jean-Paul Cantin par 282 à 263.

Edouard Cantin défait Henri Plamondon par 210 à 209.

La deuxième ronde se terminera samedi soir, avec les parties suivantes :

Marcel Hamel vs Henri Dumas.

Jean-Paul Jobin vs Armand Bussières.

Edouard Long vs Edmond Jobin.

Tous les amateurs sont cordialement invités à assister aux rencontres du tournoi de l'A. S. Q.

C'est du nouveau! Flash

doux TABAC À CIGARETTES 10¢ HACHÉ FIN

En marge de L'ACTUALITÉ SPORTIVE par Lionel Lebel

La série internationale est un fiasco

Mardi soir, les Hershey Bears et les Sudbury Tigers, ont joué devant moins de mille personnes, au Toronto Garden. Hier soir, Hershey et Winnipeg Monarchs en sont venus aux prises devant une assistance aussi considérable que celle de la veille.

Si c'est réellement la Canadian Amateur Hockey Association — et non pas le Toronto Garden — qui supporte financièrement cette... initiative de ce cher monsieur Duncan, le surplus des opérations de l'année 1936-37 va recevoir une fameuse entaille.

A la dernière heure, hier soir, W. A. Hewitt, secrétaire-régistraire (pas honoraire, bien entendu) de la C. A. H. A., a annoncé que la série "round robin" était arrêtée. Les Wembley Lions et les Sudbury Tigers ont été appelés à jouer ce soir, samedi et lundi. Il s'agit évidemment d'un effort désespéré pour rembourser au moins une partie des déboursés effectués à date.

Ce qu'il faut avant tout, c'est de l'"action"

Que les "athlètes pachydermiques du grand circuit" viennent s'échouer encore une fois sur nos rives, cette année, nous n'y avons aucune objection. Le "circuit" Bowser-Ganson possède plusieurs gladiateurs fort intéressants qu'il nous fait toujours plaisir de voir évoluer. Il a aussi des "jambons" que nous ne... pouvons digérer.

En ce qui concerne la lutte, il ne faut pas s'en faire. Les noms ronflants et les pseudonymes fantaisistes des "figurants", ça ne veut rien dire. Ce qui compte, que les lutteurs soient gros ou petits, c'est l'"action" qu'ils donnent au public.

Je ne sais pas encore quel homme Jack Ganson et T. P. Gorman désigneront pour organiser les séances de lutte du "grand circuit" à Québec, mais, à tout événement, s'il est disposé à accepter à l'avance un conseil désintéressé, il ferait mieux de se souvenir que ses lutteurs devront "se planter" et en donner à "John Public" pour son argent, car ceux d'Ernie Lantier et de Rolland Ste-Marie fournissent plus d'action qu'on en pourrait espérer, et au surplus, ça ne coûte pas cher, à la "Tour", pour en avoir.

En marge du meeting de la C. A. H. A.

Je vois que M. Cecil Duncan a été réélu à la présidence de la C. A. H. A. Je le prie d'accepter les plus sincères félicitations des amateurs de hockey de Québec! Espérons que la direction des Quebec Aces l'invitera à venir mettre le Puck au jeu, à l'ouverture de la prochaine saison. Il remportera sûrement un succès fou!

La C. A. H. A. a cependant fait une bonne action en modifiant intelligemment le reglement de la résidence des joueurs. Le règlement amendé permettra aux clubs seniors d'importer quatre joueurs résidant dans des provinces autres que les leurs, et ce avant le 15 octobre.

Si l'ancien règlement était encore en force, et que les Quebec Aces auraient voulu aligner un joueur de Toronto, de Halifax ou de Winnipeg, l'an prochain, il eût fallu que ce joueur vinsse résider à Québec avant le premier janvier 1936. C'était un règlement stupide.

Evidemment, on a oublié de permettre aux clubs participant aux séries Allan et Memorial d'utiliser dans une même partie les quinze joueurs qu'ils ont le droit d'aligner durant la saison. Mais on s'est hâté, en présence d'un rapport financier favorable, de voter un compte de dépenses plus élevé aux joueurs et aux... délégués, pendant les séries Allan et Memorial.

Enfin, Leo Burns, qui représentait la Quebec Amateur Hockey Association, a porté devant l'assemblée annuelle le cas des Quebec Aces. On a d'abord déclaré hors d'ordre son interpellation, puis on l'a référée au meeting du comité administratif où elle fondit comme du beurer dans la poêle.

Nouvelles brèves

L'assemblée générale annuelle du club de curling Jacques-Cartier aura lieu lundi soir prochain.

Le club de raquetteurs Frontenac clôturera dimanche sous la présidence de M. John Clark ses activités pour la présente saison.

Maurice Bertrand prétend que l'arbitre Jack Labrie s'est un peu trop hâté à le déclarer "out", lors de son désormais célèbre combat avec Irénée

Il y avait foule hier soir au Château Frontenac, à l'école de Henry Roy. Maurice croit qu'il s'est relevé au "count" de six, puis est retombé au tapis. L'arbitre n'aurait pas alors recommencé un nouveau "count". Hotchkiss. Il est évident que la "fièvre du golf" commence à se faire sentir!

Un grand bal a marqué la célébration du dixième anniversaire de l'A. S. des P. C. On nous dit que ce fut une fête magnifique. Nous aurions aimé y aller, mais comme on ne nous y invita point....

DES milliers savent que la lame Gillette Bleue et le rasoir Gillette constituent l'appareil à raser idéal. Chaque opération—trempage, aiguisage, repassage, est destinée à assurer aux Canadiens le rasage le plus parfait possible. Rasez-vous à la Gillette—achetez un paquet de lames Gillette Bleues aujourd'hui.

Lames Gillette Bleues

Fabriquées avec précision pour le rasoir Gillette 5 *pour* 25¢ 10 *pour* 50¢

1837

LA VILLE CITADELLE

Savez-vous que . . . ?

. . . Québec est la seule ville citadelle de l'Amérique du Nord . . . que le gin de Kuyper a toujours la même uniformité de goût et la réelle saveur de Hollande qui a satisfait les palais des Canadiens depuis plus d'un siècle.

Nouveaux et commodes flacons PLATS

40 ONCES, 40$ 265

26 ONCES, 26$ 190

10 ONCES, 10 85¢

Cette Réelle Saveur de Hollande

GIN de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.

L'AGENT SECRET X-9

Par CHARLES FLANDERS

EPISODE No N-16

LE MARATHON DE BOSTON

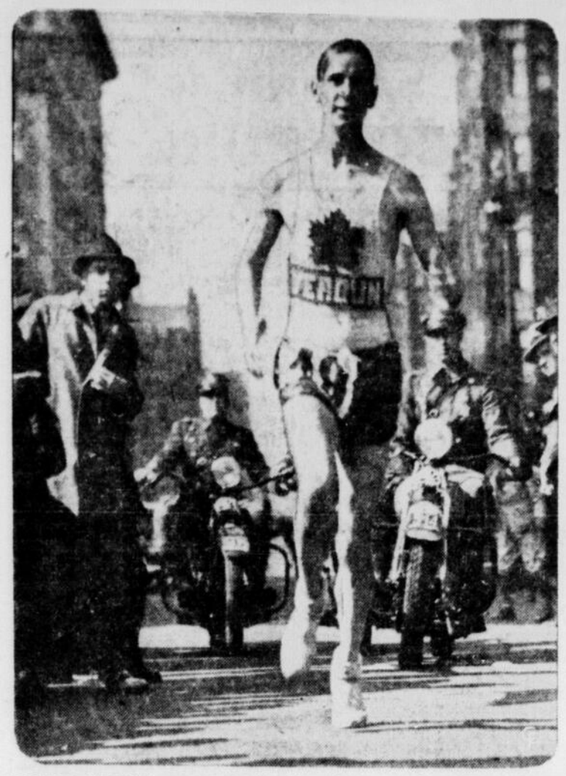

WALTER YOUNG, coureur de Verdun, photographié quelques minutes avant de franchir la ligne d'arrivée dans le classique marathon de Boston qu'il gagna contre un champ de plus de 160 concurrents. Young est marié, père de famille et sans travail. Cette victoire assurera peut-être son avenir. Espérons-le. Il est sous la tutelle du fameux Pete Gavuzzi.

La ligue Internationale de baseball va débuter aujourd'hui

Ce circuit mineur ouvrira aujourd'hui sa 54ème saison, et on croit que ce sera l'une des meilleures de son histoire. — Quatre parties sont à l'affiche, et on estime que l'assistance globale sera d'environ 70,000 personnes.

LE ST-LOUIS BAT CHICAGO 15-10, HIER

Grâce à un ralliement de sept points, dans la cinquième manche, les Browns ont gagné leur première partie chez eux. — Rogers Hornsby a cogné un circuit.

39 COUPS SURS

St-Louis, 22. — (P.A.) 39 coups sûrs furent frappés dans la partie que les Browns de St-Louis gagnèrent par 15-10 contre les White Sox de Chicago pour ouvrir la saison de baseball de la ligue Américaine, ici, hier, mais le circuit de Rogers Hornsby éclipsa tout le reste.

Hornsby, à la veille d'avoir 41 ans et qui occupe de nouveau le deuxième but après s'être reposé l'an dernier, a cogné un "home run" dans les "bleachers" du champ centre, soit à une distance de 430 pieds du marbre. Ce circuit commença le ralliement de sept points que les Browns effectuèrent dans la cinquième manche et qui envoya aux douches Vernon Kennedy, l'as des lanceurs des White Sox.

Une foule d'un peu plus de 8,000 personnes vit les Browns gagner leur première partie d'ouverture ici depuis 1931.

Harlond Clift, joueur de troisième but du St-Louis qui eut une journée parfaite au bâton — cinq coups sûrs en autant de voyages — frappa un circuit dans les estrades du champ gauche après le coup de Hornsby.

REDACTEUR DECEDE

Cortland, N.-Y., 22. — (P.C.) — Charles White, 75 ans, rédacteur de baseball et ancien secrétaire de la vieille ligue de l'Etat de New-York, est mort subitement hier d'une attaque cardiaque. Il publiait anciennement "Le petit livre rouge du baseball".

Il était bien connu des joueurs et des gérants de son temps.

ROYALS A NEWARK

New York, 22. (P.A.) —Appuyée par le retour de ce foyer du baseball, Jersey City, la Ligue Internationale était prête pour l'ouverture de sa 54e et peut-être sa meilleure saison aujourd'hui, mais tout portait à croire hier soir, que la température n'apporterait aucune coopération.

Les pronostics étaient qu'il pleuvrait à Jersey City, Newark et Baltimore. Si, cependant, la température devient plus clémente, on croit que près de 70,000 spectateurs assisteront aux premières parties.

A Jersey City, où joueront les Red Wings de Rochester, on s'attend à une assistance de 30,000 personnes. Le record d'assistance pour une partie d'ouverture, 19,006, est conjointement détenu par Newark et Rochester.

Les Bears de Newark, qui recevront les Royals de Montréal, s'attendent à une foule de 19,000 spectateurs. On en attend 10,000 por la partie Syracuse-Buffalo, et 8,000 pour la joute Baltimore-Toronto.

Frank Shaughnessy de Montréal, qui commence sa première saison comme président de la ligue, croit que la lutte sera joliment serrée, ce qui fera augmenter les assistances.

Trois nouveaux gérants feront leurs débuts aujourd'hui—Dan Howley pour Toronto, Rabbit Maranville pour Montréal et Travis Jackson à Jersey City. Howley retourne à une ligue où il fut déjà un populaire pilote.

Bien que la lutte pour les positions dans le détail, qui suivra la clôture de la saison régulière le 12 septembre, promette d'être très contestée, les Orioles de Baltimore, avec leurs puissants cogneurs, sont favoris pour terminer en tête.

AU ST-JACQUES INC.

Un banquet intime, réunissant le comité honoraire et les membres actifs, commémorera dimanche prochain le cinquième anniversaire du club St-Jacques Inc. qui fut fondé le 4 mai 1932. Ce banquet commencera à 8 heures précises et sera sous le haut patronage du président honoraire du club, le notaire G.-Raymond Hamel. Tous les membres du club qui, pour des raisons particulières, ne se rendraient pas au club cette semaine sont priés de noter cet avis ou de prendre des renseignements auprès de Rosaire Jacques, secrétaire, 309 rue St-Olivier, tél.: 7293.

x x x

A titre d'organisateur du tournoi d'anneaux pour le championnat individuel interligue ainsi que de la journée sportive qui marquait la fin de ce tournoi, je remercie sincèrement tous les donateurs de coupes soit: MM. Henri Toussaint, de Claire-Fontaine Ltée, G.-Raymond Hamel, N.P., J.-Geo. Delisle, avocat, Samuel Grégoire, Alf. Moisan et Ulric Boutet, ainsi que tous les concurrents et les donateurs de prix pour les différents concours de la journée sportive. Un cordial merci aussi aux rédacteurs sportifs et radiophoniques et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué aux succès de ces deux organisations.

Rosaire JACQUES,
Organisateur.

MATCH A LONDRES POUR JOE LOUIS?

Londres, 22. — (P.C.) Syd Hulls, promoteur de boxe anglais, a dit hier que Joe Louis, poids-lourd nègre de Détroit, avait signé un contrat pour se battre à White City, le 30 juillet. Hulls a déclaré que Louis rencontrerait le vainqueur d'un match qui aura lieu en juin entre Tommy Farr et un rival qui n'est pas encore choisi.

Farr, champion poids-lourd de l'Empire Britannique, a infligé une belle raclée à Max Baer, récemment.

x x x

New-York, 22. — (P.A.) Mike Jacobs, qui organise toutes les batailles pour Joe Louis, a démenti, hier, la nouvelle voulant que Louis ait définitivement accepté de livrer une bataille à Londres, le 30 juillet.

"J'ai l'intention de faire battre Louis à Londres", a dit Jacobs, "mais nous n'avons encore accepté aucun combat pour lui, nous ne le ferons pas avant sa rencontre avec Braddock, a Chicago".

LA SERIE DAVIS

New-York, 22. — (P. A.) L'équipe américaine, qui jouera contre le Japon, à San Francisco, le 30 avril et les 1 et 2 mai, dans la première ronde de la série Davis, comprendra Donald Budge, Frankie Parker, Gene Mako et Joseph Hunt.

Ce quatuor a été choisi en vertu des règlements de la série Davis qui veut que chaque pays nomme une équipe de pas plus de quatre membres 10 jours avant les rencontres.

A EPSOM

Epsom, Surrey, 22. — (P.C.-Câble) "William of Valence", appartenant à Arthur Sainsbury, favori à 11-4, a gagné hier le handicap City and Suburban, la deuxième épreuve courue à Epsom ce printemps.

Le vainqueur termina trois longueurs en avant de "Rippon Tor", de Mme Washington Singer. "Edgehill", propriété du comte de Roseberry, se classa troisième, une tête en arrière de "Rippon Tor".

"Astyanax" et "Orichalque" furent payés peu avant le départ de la course, laissant 15 concurrents se disputer la course sur une distance de 1 1-4 mille. "Rippon Tor" était coté à 100 à 7 et "Edgehill" à 20 à 1.

UNE VINGTAINE DE COUREURS DANS LE "3 MILLES" ANNUEL DE L'A. S. Q.

La course annuelle de trois milles, organisée par l'Association Sportive de Québec, aura lieu dimanche, le 2 mai prochain.

Cette fameuse course suscite beaucoup d'intérêt chez les Québecois.

L'organisateur du "3 milles" de l'A. S. Q., Ovide Carrier, sportif avantageusement connu, qui remporta un franc succès l'an dernier, entend réunir cette année un champ de concurrents encore plus considérable que l'an dernier, afin de rendre la course plus contestée.

L'organisateur est assuré de plus d'une vingtaine d'entrées, parmi lesquelles figurent plusieurs exchampions ainsi que des jeunes athlètes qui feront leur marque dans cette épreuve. C'est donc dire que les meilleurs coureurs de la ville et du district de Québec participeront au "3 milles" de l'A. S. Q.

Le rapide Napoléon Simoneau, vainqueur de l'an dernier, défendra son titre et le magnifique trophée de la maison Holt & Renfrew, qui sera de nouveau mis en compétition.

L'on est d'opinion que la course se fera en un temps plus rapide que l'an dernier. Il se pourrait que de grosses surprises soient enregistrées.

Nous tenons à rappeler qu'aucun prix d'entrée ne sera exigé des coureurs. Cependant, l'on exigera la carte d'amateur de tous les concurrents.

On peut s'enregistrer dès maintenant en communiquant avec l'organisateur, M. Ovide Carrier, Association Sportive de Québec, 1090 1-2, rue St-Vallier, tél. 2-0215.

LE BASEBALL

RESULTATS D'HIER

Ligue Américaine:

Chicago . . . 020 020 060—10 17 0
St-Louis . . . 221 073 00x—15 22 0
Kennedy, Rigney et Sewell, Rensa; Hildebrand et Hemsley.

Washington à New-York, pluie.
Boston à Philadelphie, pluie.
Cleveland à Détroit, pluie.

Ligue Nationale:

Philadelphie à Boston, froid.
New-York à Brooklyn, pluie.
St-Louis à Cincinnati, pluie.
Pittsburgh à Chicago, pluie.

Association Américaine:

Toledo à Indianapolis, pluie.
Minneapolis à Milwaukee, pluie.
Columbus à Louisville, pluie.
St-Paul à Kansas City (sera jouée plus tard).

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine:

Chicago à St-Louis
Cleveland à Détroit
Washington à New-York
Boston à Phidalephie

Ligue Nationale:

New-York à Brooklyn
Philadelphie à Boston
Pittsburgh à Chicago
St-Louis à Cincinnati

Ligue Internationale:

Montréal à Newark
Buffalo à Syracuse
Toronto à Baltimore
Rochester à Jersey City

BEAUCEVILLE AURA UNE FORTE EQUIPE

St-Georges de Beauce. — (D.N.C.) Tel qu'annoncé la semaine dernière, St-Georges de Beauce aura une équipe dans la ligue de baseball Québec-District. Mais il y a plus: le club beauceron ne s'est pas contenté d'inscrire une équipe quelconque mais une équipe qui, parait-il, saura faire la vie dure aux trois autres clubs du circuit, le Canadien, le Napoléon et le Silver Granite.

Au début de la semaine, au cours d'une assemblée tenue à l'hôtel National de St-Georges de Beauce, on procéda à l'élection des officiers.

Il est certain que tous les Beaucerons uniront leurs efforts à ceux des officiers afin de fournir à notre population, au cours de la belle saison, un amusement sain en même temps que récréatif.

Voici la liste des officiers:

Présidents honoraires: M. Edouard Lacroix, M.P., et M. J.-Emile Perron, M.P.P.

Président actif: M. J.-G. Godbout.

Vice-président: M. le Dr A.-D. Beaudin.

Directeurs: MM. Roger Méthot, M. Tondreau, Adélard Gilbert, N.P., Dr Victor Cloutier, L. de G. Crépeau, N.P., Dr J.-H. Desrochers, Beauceville; Henri Renault, Beauceville; Caïus Roy, Beauceville; Jos. Gagnon, J.-W. Brady, Dr L.-P. Gagnon, Philippe Poulin, Philippe Veilleux, Lorenzo Catellier,. Josaphat Poulin, P.-E. Baillargeon, Florian Catellier, Cyrille Grondin, Anselme Dussault, J. D'Anjou, George Shear, Josaphat Gendron et Ernest Murtha.

Gérant: M. Maurice Jacob.

Secrétaire-trésorier: M. Clovis Thibaudeau.

Marqueur: M. Gérard Dulac.

Arbitres: MM. Ls-Ph. Morissette et Camille Poulin.

Mascotte: Léo Rancourt.

Au cours de cette assemblée, plusieurs questions de régie interne furent tranchées. D'autres détails seront donnés la semaine prochaine.

LES ANNEAUX

"SOIREE DE LA LIGUE AMATEUR"

Nous rappelons aux nombreux amateurs d'anneaux de Québec que la ligue amateur indépendante est à organiser une soirée intime qui aura lieu samedi soir, le 24, à 10 h. 30, aux salles du club "St-Pierre" No 1-H, rue Ste-Thérèse.

Cette soirée, qui mettra fin aux activités de la ligue pour la présente saison, commémorera aussi le 5e anniversaire de la fondation de cette ligue d'anneaux.

La direction anticipe une très belle assistance pour cette circonstance et invite les amateurs qui désirent passer une agréable soirée à se procurer des cartes auprès des membres et officiers de la ligue. Pour toute information ou réservation, veuillez appeler monsieur Lapointe, téléphone 9896.

QUEL SERA LE VERDICT DES JURES

Par L. Allen Heine

BEBERT

Par GEORGES MARCOUX

"Si vous avez besoin d'un CHAR USAGE consultez les petites annonces de L'EVENEMENT"

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

DENTISTE

Dr Emile Beaulieu

1, RUE SAINT-JEAN, téléphone: 2-7862. 26janv.-3mois-C.D.H

AMUSEMENT

On danse

BEAUCOUP A QUEBEC et dans les environs et beaucoup ne savent pas danser. Allez donc apprendre en quelques leçons à l'Ecole Théâtre 96 RUE ST-JEAN, directeur Jean Canino. Tél.: 4-4178. 4mai-H

AMPOULES ELECTRIQUES

Attention — Vente à 9c

10,000 AMPOULES sacrifiées au très bas prix de 0.09 (15-25-40 et 60 watts) 100 watts 19cts. Aussi voyez nos autres grands spéciaux à 0.09. CHS-A. PARENT, Enrg., 106 St-Joseph, tél.: 4-2451.

24mars-26fs-C.D.H

BICYCLES A VENDRE

Henri Falardeau

BICYCLES NEUFS, différents modèles, $22.90 et plus, bicycles d'occasion. Spécialité, réparations de toutes marques de bicycles. Aussi accessoires pour bicycles. A prix très bas. 324½ RICHELIEU, tél.: 8494. Jeudi-sam.-mardi au 27mai-Guide-H

BOTTES ARPENTEURS

Bottes de Pêche

NOUS AVONS en mains le plus grand assortiment de bottes faites à la main, voir garanti à l'épreuve de l'eau. Prix $6.00 à $10.00. S'adresser OMER BLOUIN, 398 rue St-Paul, en face de la gare Ste-Anne. 20avril-26fs-C.D.H

CHAUSSURES SUR ORDRE

Wm. Jacques & Sons

POURQUOI avoir mal aux pieds? souffrir de cors, oignons, etc., quand vous pouvez vous faire confectionner de magnifiques chaussures chez Wm JACQUES & SONS, 42½ de la Fabrique. 9avril-26fs-C.D.H

CONFECTIONS POUR DAMES

Manteaux, Robes, Costumes

NOUVEAUTE DU PRINTEMPS. Jolis manteaux, costumes $8.75 à $18.75. Robes crêpe de soie $1.79 à $7.75. Grand choix au prix du manufacturier. Une visite vous convaincra de nos bas prix. A.-D. SMITH, agent manufacturier, 3e plancher, Immeuble Orkin, 64 St-Joseph, Québec.

Mardi-jeudi-sam.-au juin-C.D.H

ENTREPRENEUR-PLOMBIER

F.-O. Renaud, plombier

148 LATOURELLE. L'endroit où il faut vous adresser pour ouvrage de plomberie, chauffage, couverture avec certificat et licence comme électricien, dont la réputation de bon service et satisfaction est reconnue. TEL.: 4-2504.

Jeudi-sam.-mardi-10 juin-C.D.H

HORLOGER-BIJOUTIER

HORLOGES tous genres, réparées à domicile, meilleures références, paiement huit jours après la réparation exécutée. Aussi vélocimètres (speedometers). Appeler 2-1951. SERVICE D'HORLOGERIE Enr. 8avril-26fs-C.D.H

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

HUILE POUR BRULEURS

Richelieu Oil Company Ltd

DEMANDEZ TOUJOURS "Huile Richelieu" pour brûleurs. Couleur naturelle, contenant aucune teinture pouvant faire de dépôt carbone dans vos brûleurs. Aussi gros, détail gazoline, graisses, huiles toutes sortes. Richelieu Oil Company Ltd, 7 DESLAURIERS, (St-Malo), tél.: 5860, Québec. 9mars-mardi-jeudi-sam-6mai-G.H

HABITS, ROBES, MANTEAUX

Arrêtez ! Arrêtez !

MONTREAL JOBBING, 21 St-Joseph. Venons de recevoir toutes sortes de lignes neufs et seconde-main, assorties dans le linge. Prix très bas. Demandez catalogue. Voyageur. Avons marchandise première qualité. Venez nous voir et vous épargnerez de l'argent. Montreal Jobbing, 21 ST-JOSEPH. 29mars-26fs-C.D.H

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière

PLANCHER posé et sablé à la perfection. Seul représentant du fini le plus résistable et de la cire non-glissante imperméable. S'adresser E. DUFOUR, 9974 d'Algillon, tél.: 3-3237. 23mars-26fs-C.D.H

Sablage de plancher

OUVRAGE EN GENERAL, tapissage, peinturage, vernissage, attention particulière aux meubles. Ouvrage garanti, à prix modérés. S'adresser H. LEBLANC, 104 Ave Murray, Tél.: 3-2813.

Sam.-mardi-Jeudi-27avril-C.D.H

QUINCAILLIER

L.-O. Pouliot

PATINS A ROULETTES, ferronnerie en général, émail, peinture, vernis, huile, térébenthine, outils pour jardin, boyau d'arrosage, voitres, plastique. Livraison rapide. Prix défiant toute compétition. 430 ST-JEAN, tél.: 2-8337. 14avril-26fs-C.D.H

RESTAURANT

Café Canari

44 DE LA COURONNE. — Encourageons les nôtres. Cuisine canadienne par des Canadiens. Menu excellent et des plus variés. Bières et vins servis sur demande. Service irréprochable. J.-R. LALIBERTE, prop. Tél.: 8381. 25mars-26fs-C.D.H

SAVON LIQUIDE

Cantin & Fils Enrg.

MESDAMES, voulez-vous faire agréablement votre ménage de printemps. Achetez un gallon de savon liquide avec désinfectant, chez Cantin & Fils, Enrg., 555 RUE ST-VALLIER, tél.: 7123. 13avril-26fs-C.D.H

SOUDURE OXYGENE

G. Welsh, Mécanicien

SOUDURE de toutes sortes de métaux. Réparation générale de moteur, laveuse électrique, mécanique en général, ouvrage garanti à prix modéré. Une visite est sollicitée. 949½ ST-VALLIER.

Jeudi-sam.-mardi-8juin-C.D.H

VOS PIEDS

Cors? Cors? Cors?

POURQUOI AVOIR MAL AUX PIEDS, souffrir des cors, callosités, ongles incarnés, oignons, etc. Quand vous pouvez les faire enlever absolument sans douleur dans l'espace de cinq minutes. Pour appointements ou aller à domicile, appelez 3-4344 ou 2-6939.

Mardi-Jeudi-sam.-3juin-C.D.H

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

CHARS USAGES--

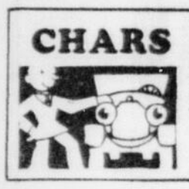

Pièces de rechange

ACCESSOIRES de tous genres

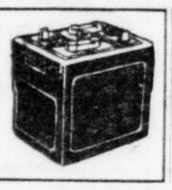

Graham	36-31	Hupmobile sed.	32
Pontiac sed.	32	Plymouth sed.	30
Dodge sed.	30	Nash sed.	30
Buick sed.	30	De Soto sed.	30
Frontenac sed.	32	Durant sed.	29
De Soto cou.	31	Chevrolet rod.	31
Willys coupé	32	Ford ambulance	31

Tous ces chars sont vendus en bon ordre à prix d'occasion. COTE & COTE, 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. 2avril-26fs-12H

Percage de Cylindres

AVEC NOUVELLE MACHINE, sans sortir le moteur du châssis. Aussi réparations générales à prix modéré. Pas de prix par téléphone. GARAGE JOS. LORTIE, 1331½ Ave Taschereau, tél.: 2-0438.

5janv.-5mois-H

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adresser 185, 1ère AVENUE, tél.: 4-2930. 11déc.-12mois

Chars Usagés

Plymouth sedan	1936
Ford coach	1935
Dodge sedan	1934
Ford coupé	1933
Chevrolet sedan	1933
Dodge sedan	1932
Nash sedan	1931

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. MORISSET & FRERES, 337, Prince-Edouard, angle Caron, Québec. Tél.: 7168. 1avril-26fs-12H

A VENDRE. — Cabriolet Chevrolet 33, Roadster Ford 31, Plymouth 28, Coupés Chevrolet 31, Durant 28, Coache Ford 29, 30, 31, Sedans Graham Paige 31, Buick 27, De Soto 31, Willys 36, Camion 2 tonnes Chevrolet 33, 2 motocyclettes Indian 33. Remorque, etc. RODRIGUE OSTIGUY, distributeur autos Willys, parcourant jusqu'à 40 milles au gallon, 4, St-Joseph, Québec. Tél.: 2-6577. 8avril-26fs-12H

AUTOMOBILISTES ! Voici le temps des réparations. Reconditionnez votre auto à neuf, épargnez 50% en achetant chez J.-A. Ouellette. Assortiment considérable pièces neuves ou usagées, manufactures, batteries, pneus, etc. (Spécial pour avril). Posons "brake-lining", ajustons freins gratis. Service prompt et courtois. J.-A. CADORETTE, 37-39, 1ère avenue, tél.: 2-5143. 19avril-26fs-12H

PIECES D'AUTOS USAGEES: Roues Plymouth 1934, pneus usagés, etc. Réparations de ressorts. Soudure au gaz (autogène). Ouvrage en fer en général. "Shock-absorbers". Achetons chars usagés. J.-A. BERUBE, 18, 3e Rue, tél.: 2-7484.

Jeudi-sam.-mardi-7juin-Auto-H

Service de Pneus Parent

250 PNEUS ET TUBES usagés pour autos et camions de différentes dimensions; $1.00 en montant. Je puis échanger vos pneus essés et coupés, ou les vulcaniser avec nouvelle machine électrique. Ouvrage, satisfaction garantie. Service de Pneus Parent, 133, 9e RUE, tél. 9658, résidence, 349, 4e Avenue.

15avril-26fs-12H

CHEVROLET 1931, Sedan de luxe, Chevrolet Coach, 1931, Chevrolet Coach 1929, Ford Cabriolet 1930. Ces chars sont en parfait ordre de mécanique, peinture et de pneus. Prix d'occasion à prompt acheteur. S'adresser 77 BLVD CHAREST, tél.: 9368; rés.: 4-4016.

Jeudi-sam.-lundi-22avril-12H

Batterie Dion — Tél.: 3-3416

AUTOMOBILISTES. La Batterie Dion fabriquée à Québec. Vous donnera entière satisfaction. Batterie pour toutes marques d'autos. Démarage facile. Longue durée, bas prix, réparations de batteries, générateurs, radios, etc. ALFRED DION, 980 St-Vallier, tél.: 3-3416.

2mars-82fs-auto-H

Gérard Guay — Batterie

AVANT DE SORTIR votre auto faites regarder votre batterie. La Station de Service Willard est à votre disposition. Charge, location et service à domicile. Vente de batteries Willard. 99 COTE D'ABRAHAM, tél.: 2-3707.

22avril-26fs-12H

Acheteurs sérieux

40% COMPTANT et 12 versements égaux vous donnent le choix parmi 75 beaux petits chars et 10 camions de qualité chez QUEBEC USED CARS LTD., 230 rue de la Couronne, tél.: 3-1915.

8avril-26fs-Auto-H

PLYMOUTH SEDAN 32 $380, Ford coach 33 $325. Durant sedan de luxe 32 $190. Hupmobile sedan 34 $340. Reparations générales, débossage à l'air et peinture au duco. Prix modéré. BEAUDOIN AUTOMOBILE, 171 Du Pont, tél.: 2-8388.

9avril-26fs-auto-H

A Votre Choix

Terraplane sedan avec radio	1936
Terraplane coach	1936
Hudson sedan, avec radio	1936
Graham sedan	1936
Chevrolet sedan	1934
Ford sedan, avec radio	1935
Ford Coach	1936
Plymouth coach	1936

50 chars de différents modèles. Venez les voir, il n'en coûte rien. J.-A.-T. LAMBERT INC., 27 rue Arago, tél.: 5118.

3avril-36fs-12H

CHEVROLET coupé, 6 cylindres, en bon ordre, à vendre, occasion exceptionnelle pour prompt acheteur. S'adresser TEL.: 4-6962. 20avril-6fs-12B

Achetez avant LA HAUSSE

LES PRIX VONT MONTER
Choisissez maintenant
Toutes Marques
Tous Modèles
1930 — 1936
$100 — et plus
ECONOMISEZ
Votre vieille auto prise en échange
Termes pour vous convenir
OUVERT LE SOIR
J.-L. Drolet Automobiles Ltée
379 ST-JOSEPH

9avril-26fs-12H

Peinturage d'autos $18

FINI DE HAUTE QUALITE, à l'émail Amberry Speed Line. Travail exécuté par ouvriers 15 ans d'expérience. Fournissons estimés sur demande. Suis acheteur de chars usagés. PAUL MAHEUX, 63 Ste-Hélène, tél.: 3-4167.

Jeudi-sam.-mardi-5juin-auto-H

Achetez les marchandises annoncées dans "L'Evénement".

L'"Evénement" est édité et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "Le Soleil Ltée", Henri Gagnon, président.

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412

Chef du Service :—
J.-A. MORISSET
Téléphone le soir 6719

UN CENTIN DE MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

23 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT, Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DEUSIRE, 117, rue de la Couronne, Tél.:	4-0406
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue, Tél.:	4-0681
EUGENE PARENT, 29, Avenue du Collège, Ville Beauport, Tél.:	4-5373
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier, Tél.:	4-0432
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph, Tél.:	3-0728
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue Tél.:	4-0330
RENE DION, 786, rue St-Vallier Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470, St-François, Tél.:	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier, Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS, 430, rue St-Jean, Tél.:	3-8106
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier, Tél.:	4-0431
M. TROTTIER, 595 de la Chevrotière, Tél.:	4-0081
JOS COTE (Ltée), Succursale No 2, 26, rue St-Jean, Tél.:	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean, Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 18, rue Buade Public Tél.:	3-0288
Succursale No 5, 452, Saint-Joseph, Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph, Public Tél.:	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean, Tél.:	4-0431
Succursale No 8, 106, rue St-Joseph, Tél.:	4-0484
Succursale No 11, 176, 3e Avenue, Tél.:	4-0633
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph, Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy, Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 353, rue St-Paul, Tél.:	3-0117

ANIMAUX DOMESTIQUES

Serins Importés

BEAU CHOIX de serins chanteurs Rollers anglais, Choppers blancs, Rollers blancs, Bellitones, Ring Neck Doves, Java Rice Birds. Aussi remède et tonique Brocks, cages carrées $2.00, cages rondes $1.50. Voitières usagées $1.00. Supports pour cages $1.75. S'adresser à J.-R. HALLE, 87, rue Lachevrotière, Québec. Tél.: 7878. 31mars-26fs-4H

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque, maison à vendre, à Québec et en dehors. Aussi, beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser L.-E. FORTIER, 87 de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 4-5212. 2oct.-11mois-7B

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER, pour le 1er mai, de 2, 3 et 4 pièces, plus chambre de bain, meublés et chauffés, eau chaude à l'année, réfrigération électrique, service du concierge, situés à 14 St-Denis. Appts Lincoln. S'adresser TEL.: 2-3075.

26mars-26fs-5H

Claridge

220 GRANDE ALLEE, appartements modernes, 2 à 8 pièces, avec poêle électrique, frigidaire, etc. Pour information appelez entre 9.30 a.m. et 6 hrs p.m., à 4-2961. 17avril-6fs-5H

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE AMEUBLEMENT de maison, 2 chambres à coucher, set salle à dîner, set de boudoir, set de cuisine, frigidaire, poêle à gaz, etc. S'adresser 25 De BIENVILLE, Appt. 5. J.n.o.-9B

A VENDRE: Beau poêle à gaz "Beach" genre cabinet émaillé blanc, avec régulateur automatique du fourneau. En parfait ordre, a coûté $92.00. Toute offre raisonnable sera considérée. S'adresser TEL.: 2-3633. 17avril-6fs-9B

AMEUBLEMENT salle à manger, secrétaire, roll top, matelas de plume, matelas feutre, trousseau de baptême, le tout à vendre à de très bonnes conditions. S'adresser 49 DES FRANCISCAINS.

20avril-6fs-9H

AUTOMOBILES DEMANDEES

ECHANGERAIS FORD 1931, sedan 4 portes 5 passagers, en bon ordre, pour char un peu plus récent et avec conditions faciles. Ecrire CASIER 650, L'Evénement. 20avril-6fs-13B

BICYCLES

Bicycles C. C. M.

LIGNE COMPLETE de Bicycles à vendre. Spécialité: bicycles pour enfants, aussi réparations générales, passage de pneus, etc. Prix défiant toute compétition. S'adresser GEORGES NADEAU, 89-91 St-Ambroise tél.: 3-1412.

13avril-26fs-H

CHALETS A VENDRE

CHALET MEUBLE, près de l'eau, améliorations modernes, 12 milles de Québec, à vendre. S'adresser TEL.: 2-2588.

21avril-6fs-24B

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE, pouvant accommoder deux personnes, ainsi que chambre simple, en face du Parlement. Confort du chez-soi, tranquilité. Repas réguler 25c. du repas. S'adresser 60, RUE STE-JULIE, téléphone 3-5416. 22avril-6fs-27B

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, Erable, merisier 2 pds, scié, livré, 2½ pds, slabs bouleau de merisier, d'épinette. Résidence 851½ ST-MATHIAS. Cour 59 St-Benoît, tél. 9481. Aussi déménagement à bon marché.

2avril-26fs-34B

Charbon frais miné

REÇU continuellement des mines dans chars fermés, net et sec, pas plus cher. Nous livrons aussi le charbon en petites quantités, pour l'accommodation des clients. LACHANCE & FRERE, 211 Dorchester, tél.: 3-3521. 31mars-26fs-34B

Achetez le Coke

LE SEUL combustible en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c. le sac livré. La tonne (libre) $10.50. Appelez 8088 pour notre projet de chauffage. QUEBEC POWER Co. 23mars-26fs-24H

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAL CANADIEN, âgé 5 ans, pesant au-delà 1600 lbs, sain, tout noir, bien dompté, à vendre à bonne condition. S'adresser J.-A. MARTINEAU, St-Nicolas, Lévis. 17avril-6fs-31B

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

Occasions du printemps

ACHATS--VENTES--ECHANGES
meubles et effets de tous genres

J.-E. Bernier — Tél.: 2-2319

ACHETONS A DOMICILE, meubles, lingerie, outils, etc. A vendre: meubles de toutes sortes. Carrosse, lit complet, commodes, guitare, banjo, violon, autoharpe, gramophone, petit chargeur à batterie, boîte pour traitement électrique. 77 RUE DU PONT. 1oct-12mois

V. Drapeau — Tél.: 4-0194

ACHETONS A DOMICILE, meubles et lingerie de tous genres. A vendre: poêles, laveuses électrique, ventail électrique, tables, radio, matelas neufs, bureaux, buffet, coffre-fort, valises, set de chambre, moulin Singner et autres. 44 STE-THERESE, tels: 4-0194, rés. 2-5732.

lermars-52fs-H

J.-M. Lévesque—Tél.: 2-7713

ACHETONS MEUBLES et effets de tout genres. Payons prix raisonnables. A vendre, bureaux, lits, poêles, buffets, chaussures pour hommes, chaises et tables de salle divenette, laveuse électrique, etc. 1314 RUE LACROIX, tél.: 2-7713.

Mardi-jeudi-sam.-26fs

J. Bouchard — Tél.: 2-8666

ACHETONS MEUBLES et ménage de tous genres. Demandez nos prix. A vendre: set boudoire en chêne et noyer, de chambre, de salon, secrétaire rool top, secrétaire de dames, radio 9 lampes, table extension, moulin à coudre, poêle émail, poêle assortis, gramaphone, couchette, sommier, matelas, etc. 46 ST-NICOLAS.

lermars-52fs-H

Les Enchères Marceau

A VENDRE, grande quantité de meubles neufs et d'occasion, à des prix très bas. Aussi nous achetons à domicile. Demandez notre évaluateur. Vous serez satisfait. Les Enchères Marceau, 12 ST-JOSEPH, tels: 2-1278—2-1279.

6avril-26fs-M.-H

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

COMMERCE A VENDRE

BON POSTE pour barbier, restaurant, marchandises sèches, etc., à vendre. S'adresser M. PAUL CARIGNAN, St-Casimir, Portneuf. 6fs-15-16-17-22-23-24avril-36B

DEMENAGEMENTS

A. BARBEAU. —Déménagements de tous genres. Spécialité piano, réfrigérateur. Camion couvert. Déménagement à la campagne à prix spéciaux. 42 RUE NELSON, tél.: 3-1489. 31mars-26fs-4H

APPELEZ 5563. — Déménagements pour la ville et longue distance. Camion couvert et voiture. Prix modérés. Aussi charbon de toutes sortes. L.-E. CARON, 90 Latourelle, tél.: 5563. 31mars-26fs-41H

DEMENAGEMENT, tous genres, piano, meuble, safe, etc. Local ou longue distance, possédons assurance pour mobilier, obtiendrez bas prix en téléphonant GENERAL TRANSPORT, 484 Arago, tél.: 3-0760. Donat Simard, prop. 15avril-26fs-41H

DEMENAGEMENT pour la ville et longue distance, avec camion couvert. Prix modéré. Aussi bois de chauffage de toutes sortes et bois de provision. O. CLOUTIER, 25 rue Grant, tél.: 2-2552.

21avril-26fs-41H

DEMENAGEMENT et charroyage général pour la ville et longue distance. Camion couvert et voitures. Prix défiant toute compétition. S'adresser A. BEGIN, 21 St-Gabriel, tél.: 2-6286. 16avril-6fs-41B

GLACE

Glace Paquet — Tél.: 3-1080

GLACE PAQUET, glace propre, hygiénique. Donnez votre ordre au plus tôt afin d'avoir notre service. Téléphone PHILIAS PAQUET, marchand de glace, 3-1080. 99 rue Dalhousie. 21avril-26fs-H

VOUS AVEZ BESOIN de glace maintenant. Service mensuel par bons ou au morceau, glace hygiénique. TELEPHONE : 2-5770. P.-J. Holden, marchand de glace, 573, rue Champlain. 21avril-26fs-H

HOMMES DEMANDES

HOMME RESPONSABLE, pour Québec et les environs demande pour agence de nouveautés pour automobile. Commission élevée. J.-D. DEMONTIGNY, 625 rue St-Arsène, Montréal, P. Q. 21avril-1fs-65B

VOYAGEUR D'EXPERIENCE demandé pour vendre nouvelle marchandise. Avance de salaire, et commission. S'adresser à L. WAYLAND entre 4 et 6 hrs p.m., 66 St-Joseph, Québec. 16avril-6fs-66H

VOULEZ-VOUS UNE POSITION du gouvernement fédéral? Pour l'obtenir il vous faut certaines qualifications et passer l'examen du Service Civil. Les conseils de la plus vieille et plus grande école de service civil par correspondance au Canada vous sont offerts gratuitement sur demande. Des centaines de candidats heureux attestent l'efficacité de nos méthodes. Faites venir dès aujourd'hui VOTRE brochure gratuite. The M. C. C. SCHOOLS Ltd., Toronto 10, Ont. 22-24-28avril-65B

LES PETITES ANNONCES
de
L'EVENEMENT
Atteignent chaque matin une classe de lecteurs choisis et intéressés.
Si vous avez quelque chose
A VENDRE OU A LOUER
Signalez :
2-6412
VOTRE plus GRAND QUOTIDIEN du MATIN

DIVERS A VENDRE

Yatch à Vendre

MAGNIFIQUE BATEAU Cris-Craft, en acajou pâle, moteur — (eau douce et salée), 55 chevaux-vapeur, vitesse 32 milles à l'heure, longueur 18 pieds; place pour six personnes. Une réelle occasion pour acheteur sérieux, n'a servi qu'une demi saison. Sacrifiera pour $750.00. Ecrire à CASIER 614, L'Evénement. 15avril-6fs-43B

VITRINE, coffre-fort, calasse enregistreuse, poêle à l'huile, 5 feux, "fan" souffleur, à vendre à prix d'occasion. S'adresser J.-A. BEGIN, bijoutier, 121 Commerciale, Lévis. 21avril-6fs-43B

A VENDRE. — Poêle à gaz, marque McClary, 4 feux et fourneau. Bon marché. S'adresser à 188 St-Cyrille, téléphone 3-3154. 1fs

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, STENOGRAPHIE, comptabilité — Cours commercial complet, classique, préparatoire pour brevet et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas (angle rue St-Jean), tél.: 2-7490. Cours tout l'été. 2avril-26fs-46H

MLLE STURTON, 93 Crémazie, tél.: 9571 — Cours anglais. Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande.

30mars-1.n.o.-46B

EMPLOI DEMANDE, HOMME

HOMME, plusieurs années d'expérience dans la reliure de tous genres prendrait position comme tel ou tout emploi, comme gardien de nuit, concierge, etc. Fournira bonnes références. Ecrire CASIER 254, L'Evénement. J.N.O.-47B

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

CUISINIERE EXPERIMENTEE et ménagère pour deux messieurs résidant en dehors de la ville. Références exigées. Ecrire CASE 558, L'Evénement. 13avril-12fs-57B

FILLES DEMANDEES

FILLE AGEE, recommandée, demandée pour tenir maison de trois enfants, sachant faire la cuisine, très propre, bon salaire. Ecrire à CASIER 550, L'Evénement. 13avril-12fs-57B

ON DEMANDE une sténographe possédant les deux langues. Pour informations appeler à 5139. 1fs

Garde-Malade

GARDE-MALADE DEMANDEE, diplôme non exigé, bon salaire et percentage, pour assister dentiste. Références exigées. S'adresser 50 RUE ST-LOUIS, samedi, le 24, de 3 h. à 8 h. et dimanche, de 10 h. a.m. à midi seulement. 22avril-3fs-57B

GLACE

LA GLACE "FRONTENAC" est fabriquée avec l'eau filtrée, pure, propre, hygiénique; vendue au MOIS ou par BONS, service parfait. GRATIS Pic-à-Glace avec première commande. Phone 7107, AVENUE RENAUD, No 136. 14AVRIL-26fs-

LOGEMENTS A LOUER

BELVEDERE

Appartement Ste-Foy

COIN MURRAY, logements 5-6 et 7 pièces, plus chambre bain en tuile, glacière électrique, planchers bois dur, chauffés, eau chaude à l'année, service du concierge. S'adresser sur les lieux.

18avril-26fs-73H

BAS DE LA VILLE

39 A RIGAOUETTE —Soubassement, bon logement, 5 chambres. S'adresser O. PLAMONDON, téléphones: 3-3826 ou 8167. 10avril-26fs-73H

ROYAL TRUST Co.
65, Sainte-Anne — Téléphone 2-4031

APPARTEMENTS CHAUFFES

RUE DES RAMPARTS, 2 — 2 appartements, 2 pièces, chambre de bain, frigidaire et service de l'électricité.

GRANDE-ALLEE, 67—Plain-pied 8 chambres et chambre bain.

HALDIMAND, 11-13 — Appartement 8, 1 chambre meublée.

HALDIMAND, 11-13 — Appartement B, 3 pièces, plus chambre bain, meublé.

RUE STE-ANGELE, 9 — Appartement 8, 4 chambres et chambre de bain.

GRANDES MAISONS

GRANDE-ALLEE, 328 — 10 chambres et 2 chambres de bain. Garage.

AVENUE ROYALE, 235 — 6 chambres.

SILLERY — Logements au bas de la côte.

DIVERS

RUE COMMERCIALE, 121, LEVIS — Logement et magasin à Louer.

ROYAL TRUST Co.
65, Sainte-Anne — Téléphone 2-4031

18avril-6fs-115B

MAISON A LOUER

MAISON A LOUER — Grande maison en briques, 9 pièces, soubassement chauffé, eau chaude, pouvant être occupée à l'année, située, ancienne ferme Vaillquet, Ste-Foy, avec grand emplacement, possession immédiate. S'adresser René Talbot, 205 ST-PAUL, tél.: 2-3684.

22avril-1fs-76B

MAISON DE CAMPAGNE

ST-AUGUSTIN, Maison de campagne à vendre, 2 logements, 5 pièces, grand terrain, arbres fruitiers, hangar, 3 minutes de l'église, route nationale. Prix d'occasion. Aussi meubles à vendre, Mme JULIEN, 417 rue St-Jean, téléphone: 3-3028.

17avril-6fs-82H

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital antisepsie, stérilisation, réaction sérologique et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier chapelle sacrement, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, Québec. 9avril-26fs-H

MEDECIN

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 59 ST-JOSEPH. App. 101. Heure de bureau: 9 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 9 h. TEL.: 4-4061. 19avril-26fs-H

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne Nos 116-120, RUE DORCHESTER tél.: 4-2484.

Teinturerie Mathieu Ltée

15 ST-ALBERT, tél.: 4-1600. Teinture, nettoyage à sec, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt et courtois. Acceptons commande par malle. 29mars-26fs-netoy.-H

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS VIEIL OR, VIEIL ARGENT, bijoux, montres, chaines, dents, pièces d'or, argenteries diverses, payons plus hauts prix. Evaluations gratis. RAFFINERIE DE L'EST, 74 St-Joseph, chambre 10 Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097.

13avril-26fs-86H

PROPRIETES A VENDRE

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE—30' x 100', 4 étages et cave, façade sur deux rues; excellent poste pour commerce de touristes, magasin, restaurant, bureaux, petits appartements, chambres, etc. Prix attrayant avec conditions très faciles. S'adresser à EM. CASTONGUAY, Edifice "Le Soleil", Phone 2-6412.

j.n.o.-97B

PRETEURS D'ARGENT

P.-F. Laliberté

VOUS AVEZ DE L'ARGENT à prêter. Pourquoi le prêter à 2 et 4 p.c., quand vous pouvez le prêter à 8 et 10 p.c. avec plus de sûreté, meilleure garantie. Ecrivez à P.-F. Laliberté, 245 ST-CYRILLE, Québec, ou tel.: 8281. 7B

REPARATIONS DE MATELAS

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3ème avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 6avril-26fs-H

TERRAINS A LOUER

A LOUER, magnifique terrain de pacage, deuxième ferme de la ville, sur route Petite Rivière, côté sud. S'adresser TEL.: 4-2353. 17avril-6fs-105B

VOLAILLES

Poussins

IL NOUS RESTE 2800 à 3000 poussins que nous pourrions sacrifier d'ici samedi à 0.10 chaque, trois pour 0.25, 0.75 doz., 100 pour $5.00. Occasion pour gens allant à la campagne cet été d'élever à peu de frais. S'adresser 26 BOURLAMAQUE, tél.: 2-2766. 21avril-4fs-112H

DENTISTE

Dr Alphonse Dion

24 COTE DU PALAIS. Chirurgien-Dentiste, tél.: 2-2153. Heures de bureau, 9 à 12 a.m., 2 à 5 p.m. Le soir sur appointement. 8oct-12mois-n.o.-H

NON CLASSIFIEES

Beshro & Frère

GRANDE NOUVEAUTE du printemps. Venons de recevoir nos manteaux, swagers, costumes tailleur, robes chiffon et fleuries, d'après-midi et du soir, le tout de dernière nouveauté, au plus bas prix. 272 RUE ST-JEAN, tél.: 2-6277. 23mars-26fs-115H

IMMEUBLES
Emile Brousseau
IMMEUBLES-ASSURANCES
255 ST-JEAN — TEL.: 2-5768
FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, maison 5 logements, plain-pied, en très bon état, planchers bois dur, système de chauffage, aucune rente de terrain, donnant un revenu net de 11%, à vendre prix de bargain. Aussi autres propriétés à conditions faciles. 13avril-26fs-114B

OBSEQUES DE Mme J.-B. LAPOINTE

Le 4 avril à l'âge de 56 ans, est décédée dame Sophie Vézina, épouse de M. Jean-Baptiste Lapointe. Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte, dix enfants dont six garçons : Armand, Emile, Charles-Edouard, Georges Philippe et Maurice Lapointe; ses quatres filles: Madame L.-P. Bilodeau, (née Marguerite) Mlles Yvonne, Irène et Gabrielle; son gendre, M. Léo-Paul Bilodeau; ses belles-filles, mesdames Armand et Emile Lapointe et ses deux petits-enfants, Armande Lapointe et Gisèle Bilodeau; sa mère, Mme Vve Jacques Vézina, de St-Raymond; ses soeurs, la R. S. Marie-Marthe, de l'Académie St-Pierre, Mme Xavier Brown, de St-Raymond; Mme Joseph Leclerc, de Métabetchouan, Lac-St-Jean; Mme Alfred Godin, de St-Raymond; ses frères, Joseph Vézina, de Missota, MM. Georges et Edgard Vézina, de St-Raymond.

Les funérailles eurent lieu le 7 avril en l'église Jacques-Cartier. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Adélard Gagnon, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Ulric Fournier assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Eudore Deblois et M. l'abbé Jean Duval.

Nos sympathies à la famille en de

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BELANGER. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 avril 1937, à l'âge de 27 ans et 7 mois, est décédée dame Yvette Lachance, épouse de Ulric Bélanger.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, 21 Montmartre, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 22av.-2fs

DUHAMEL. — A Québec, le 20 avril 1937, à l'âge de 5 ans, est décédée Louise, enfant de M. et madame Thomas Duhamel, née Marie-Blanche Carmichael.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 22, à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, 235, 11e Rue, à 3 heures 45, pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 21av.-2fs

ST-PIERRE. — A l'hôpital St-Sacrement, le 21 avril 1937, à l'âge de 49 ans et 2 mois, est décédée dame Lumina Noël, épouse de feu Alphonse St-Pierre.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 157 Napoléon, à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 22av.-2fs

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Saint Joseph, à sainte Thérèse, par l'intercession du Révérend Frère André et de Gérard Raymond, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

SERVICES FUNERAIRES

GAUVIN & GAUVIN

AVIS. En plus de bas, chemises, chapeaux et tout article de deuil. Le Magasin aux 1000 Cravates est renommé par ses cravates à 50c. GAUVIN & GAUVIN, 336 St-Jean, tél.: 2-1804, rés. 7412.
17avril-26fs-S.F.H

Au Salon Fleuri Enrg.

COURONNES MORTUAIRES, corbeilles et décorations de toutes sortes, grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles. Spécialité fleurs pour Tag-Day 362, RUE ST-JOSEPH, tél.: 5068.
2avril-26fs-S.F.H

CHRONIQUE MARITIME

(Suite de la page 2)

Sorel, 100 — Clair, est.

Trois-Rivières, 65 — Clair, est. Montant 1.10 p. m., Talaralite, 12.05 p. m., Ste-Etienne, C. G. S. Saurel parti descendant 2.20 p. m.

Pte Citrouille, 55 — Clair, sud. Montant midi, Métis, 1.55 p. m., C. G. S. Frontenac, 2.10 p. m., Coal Barge 6.

St-Jean, 45 — Clair, nord-ouest.

Grondines, 41 — Clair, nord. Descendant 1.55 p. m., Thorold.

St-Nicholas, 12 — Clair, calme. Montant 12.55 p. m., Jean Nicolet, 1.20 p. m., St-Timothé.

Québec — Clair, nord-est. Cairnesk arrivé montant 12.30 p. m. Goélette J. H. L. arrivée 12.40 p. m. C. G. S. N. B. McLean arrivé descendant 9.55 a. m. Cyclo Warrior passé 10.30. Peter C. Campbell arrivé descendant 11.30 a. m.

Conditions de la glace. — Glace dispersée à certains endroits.

DERNIERE HEURE

St-Jean, 14 — Montant 2 p. m., goélette Crane Island. Descendant 11.55 a. m., Cyclo Warrior.

Cape Ray, 553 —Nuageux, fort est. Pas de glace en vue.

VAISSEAU PASSAGER MONTANT

North Sydney, 575 — 10.25 a. m., Empress of Australia 55 SE, attendu Québec vendredi 11 a. m.

POUR LES TRAVAILLEURS

(Suite de la page 2)

STATISTIQUES DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

AUTRICHE: 309,178 chômeurs (soit 27.7 pour cent des assurés) en mars 1937, au lieu de 321,599 (soit 28.3 pour cent) en mars 1936 et 257,063 (soit 22.8 pour cent) en décembre 1936.

GRANDE-BRETAGNE et IRLANDE DU NORD: 1,624,765 chômeurs (complets et intermittents) (soit 12.2 pour cent) en mars 1937 au lieu de 2,016,578 (soit 15,355) en mars 1936 et 1,621,321, (soit 12.2 p. c), en décembre 1936.

BELGIQUE: 131,565 chômeurs complets (soit 14.4 pour cent) en janvier 1937, au lieu de 162,166 (soit 18 pour cent) en janvier 1936 et 105,978 (soit 11.4 pour cent) en octobre 1936.

DANEMARK) 128,452 chômeurs (soit 30.2 pour cent) en mars 1937, au lieu de 120,907 (soit 30.4 pour cent) en mars 1936, et 84,090 (soit 20.0 pour cent) en décembre 1936.

PAYS-BAS: 33.7 pour cent en février 1937, au lieu de 37.8 pour cent en février 1936 et 31.1 pour cent en novembre 1936.

SUISSE: 87,120 chômeurs (complets et intermittents) (soit 17.7 p. c.) en janvier 1937, au lieu de 118,530 (soit 23.7 pour cent) en janvier 1936 et 80,710 (soit 16.4 pour cent) en octobre 1936.

TCHECOSLOVAQUIE : 210,894 chômeurs, (soit 12.9 pour cent en février 1937, au lieu de 267,471 (soit 17.2 pour cent), en février 1936 et 166,575 (soit 10.3 pour cent) en novembre 1936.)

(A suivre demain)

Avant de confier le placement ou le renouvellement de vos polices

D'ASSURANCE - FEU AUTO, ACCIDENTS, etc.

pourquoi ne pas nous consulter ?

Faites venir notre expert en assurance. Il vous indiquera les moyens de réduire le montant de vos primes, tout en protégeant entièrement votre propriété. Ce service est gratuit.

Quebec Assurance Service

J.-E. POITRAS, gérant

113, Côte de la Montagne

Edifice Morin Tél.: 2-3282

NOUVELLES DE LEVIS

LE COLLEGE DE LEVIS RECEVRA S. E. LE CARDINAL VILLENEUVE

De belles cérémonies religieuses se dérouleront dimanche prochain, au collège de Lévis, alors que Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, se rendra à cette communauté pour y passer la journée au milieu du personnel enseignant et des élèves.

L'automne dernier Son Eminence fit une courte visite à cet endroit, et promit d'y revenir pour y passer une journée. Ce désir tant manifesté de la part du personnel et des élèves du College de Lévis sera réalisé dimanche alors que Son Eminence se rendra à 8 heures pour y célébrer une pontificale en présence de toute la communauté. Après l'évangile, M. l'abbé Henri Raymond, supérieur de la communauté, souhaitera la bienvenue au distingué prélat de notre église canadienne et lui présentera les hommages des prêtres et élèves de la maison. Son Eminence répondra à ces paroles et fera le sermon.

Dans l'après-midi, Son Eminence assistera aux vêpres solennelles qui seront chantées en la chapelle de la communauté, et le soir il se rendra à la salle des promotions où il assistera à une séance de la J. E. C. qui fut interprétée il y a déjà quelque temps et dont nous avons donné le programme dernièrement. A cette réunion Son Eminence adressera de nouveau la parole et donnera des encouragements aux élèves.

Cette fête revêtira tout l'éclat que mérite la venue du dévoué prélat de l'église canadienne. Tous les prêtres se rendront à l'arrivée de Son Eminence et l'accompagneront jusqu'à la chapelle où il célébrera une pontificale. Au cours de la journée Son Eminence fera la visite des différentes sections de cette maison d'éducation.

LES BATEAUX D'ETE EN SERVICE CE MATIN

A commencer de ce matin, le service d'été de la Compagnie de la Traverse de Lévis sera en vigueur. Au cours de la nuit dernière des équipes d'ouvriers ont travaillé à placer les pontons pour permettre l'accostage des bateaux d'été qui commenceront leur service aujourd'hui même. Les traversées se feront aux vingt minutes de 5 heures a. m. à minuit et aux heures après minuit.

Le "Colbert" et le "Bienville" ont subi une nouvelle toilette et sont tout pimpants pour recommencer la saison d'été. Les routes étant ouvertes un peu partout, les autorités de la Traverse de Lévis Ltée n'ont pas craint d'avancer le temps de changement des traversiers, lequel devait n'être fait que dimanche prochain. Cette façon d'agir de la part de la compagnie sera, nous n'en doutons pas, bien vue du public, qui une fois de plus appréciera les efforts que font les autorités de la Traverse pour donner du service au public.

Hier soir, les bateaux "Cité de Lévis" et "Cité de Québec" sont rentrés dans le bassin pour y passer la saison d'été. On en profitera pour leur faire subir les réparations que nécessite une saison de service dans les glaces.

Le tarif d'hiver restera en force jusqu'à dimanche prochain, alors que les prix d'été seront mis en vigueur.

COMITE VENDREDI SOIR A LAUZON

Une séance de comité aura lieu à l'hôtel de ville de Lauzon, demain soir, sous la présidence du maire, M. L.-P. Ruel. Les membres du Conseil de ville étudieront de nouveau le budget qui sera présenté à la prochaine réunion régulière qui sera probablement tenue la semaine prochaine. Au cours de la dernière réunion de comité qui fut tenue vendredi soir dernier, les membres du conseil de Lauzon ont étudié ce budget qui sera terminé demain soir.

ASSERMENTATION DES NOUVEAUX ECHEVINS

Probablement demain ou samedi, les nouveaux membres du Conseil municipal, MM. Napoléon Grenier, F. B. Atkinson et Edgar Carrier, seront assermentés. Ils se présenteront à l'hôtel de ville et devant le greffier de la municipalité et quelques témoins ils prêteront leur serment d'office.

Le décompte des votes eut lieu mardi matin, à 10 heures, à l'hôtel de ville de Lévis. Le résultat resta le même que celui que nous avons annoncé mardi matin dernier.

"L'ESPRIT FRANCAIS DANS NOS LOIS"

Tel est le titre de la causerie que prononcera ce soir l'hon. juge Noël Belleau, de la Cour Supérieure, à la salle St-François Xavier, sous les auspices du Comité paroissial du Congrès de la langue française.

Cette intéressante causerie fait suite à plusieurs autres qui furent prononcées antérieurement sur l'esprit français sous ses diverses formes. M. l'abbé J.-E. Carrier, V. F., curé de Notre-Dame de Lévis, a bien voulu accepter de patronner cette soirée intellectuelle.

Le public sera admis gratuitement sur présentation d'une carte qu'on pourra obtenir au presbytère Notre-Dame de Lévis.

SUPPLIQUE A NOTRE-DAME DU PERPETUEL SECOURS

Cet après-midi, à 2 heures 30, en l'église de Bienville, sera faite une supplique ou heure de prières spéciales en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Les paroissiens voudront bien assister nombreux à ce pieux exercice afin d'obtenir de la Vierge Marie invoquée sous le vocable de Notre-Dame du Perpétuel Secours sa protection spéciale ainsi que les faveurs demandées.

SORTIE DES POMPIERS

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier vers 11 heures 30 pour un feu de cheminée qui s'était déclaré à la résidence de M. L.-J. Fortin, 4 rue Saint-Thomas, à Lévis. Heureusement il n'y eut aucun dommage.

LA POLICE ARRETE TROIS VAGABONDS

La police de Lévis a fait hier après-midi vers 5 heures, l'arrestation de trois vagabonds, étrangers à notre ville qui étaient en état d'ébriété. Les trois individus se promenaient sur la rue Saint-Louis après avoir ennuyé une foule de gens et avoir sollicité des aumônes dans les communautés de Lévis. La police municipale s'est rendue à la demande des plaignants en faisant l'arrestation de ces pochards qui avaient peine à se tenir sur leurs jambes.

Aujourd'hui, on les libérera avec prière de déguerpir de la ville le plus tôt possible.

MAISON A LOUER, moderne, 12 appartements, jardin, garage, cave, grenier, fournaise eau chaude; aussi logement cinq appartements, chambre de bain. S'adresser Mme Georges Leclerc, 380 ST-JOSEPH, Lauzon, Lévis. 21avril-6fs-Lévis

DEUX LOGEMENTS, un de 6 pièces, plain pied, et un de 9 pièces, avec garage, près église et école et tramways, très propres. S'adresser J.-E. LEMIEUX, 109, St-Laurent, Lévis, tél. 658. 20avril-6fs-73B

ASSEMBLEE ANNUELLE DES ARPENTEURS

(Suite de la page 3)

l'Urbanisme et l'arpentage des territoires nouveaux. Ces divers rapports reçurent l'approbation de l'assemblée. On procéda ensuite à l'élection annuelle des officiers qui furent choisis comme suit :

Président,: l'hon. Sénateur J.-P.-B. Casgrain; vice-présidents, Paul Joncas et Armand Crépeau; sec.-trés., M. Arthur Smith.

Directeurs : MM. Fernand Fafard, M.P., Georges Côté, D.L.S., Henri Bélanger, Q.L.S., C.-C. Lindsay, C.L., J.-W. Jacques, Althéod Tremblay, I.C., M. Dermot I. O'Gallagher, fut élu comme nouveau directeur.

Deux candidats ont passé avec succès les examens et furent admis à la pratique de la profession, ce sont MM. Ernest Duplessis, Trois-Rivières et J.-L. Doyon, Québec.

LE CONCOURS D'ELOQUENCE DES JEUNES

(Suite de la page 3)

ont rapporté leur opération et leur appui aux initiatives des jeunes libéraux.

Le concours oratoire compte au nombre de ces heureux mouvements. Des règles fort simples en avaient été posées, M. J.-P. Galipeault les a énumérées en quelques mots : chacun des quatre orateurs devait parler pendant quinze minutes sur un sujet se rattachant à la politique. Les juges ont désigné au sort les orateurs à tour de rôle.

Le premier orateur a été M. Lucien Léger. Il avait préparé un manuscrit dont il a fait la lecture, en s'excusant et en réclamant d'être éliminé du concours. Il a exposé les impressions que ressent la jeunesse devant la ligne de conduite du gouvernement actuel, pour rappeler les nombreuses promesses lancées à l'électorat avant juillet dernier par M. Duplessis et ses gens et mettre en regard combien peu ont été tenues. Les réformes économiques et sociales qui devaient bénéficier à l'agriculture, aux ouvriers, à la jeunesse, rien de tout cela n'a été fait, ni même proposé en Chambre encore ; le trust de l'électricité, celui du charbon se portent sans encombre. La jeunesse qui a été le principal artisan de la victoire de M. Duplessis a été oubliée, abandonnée par le nouveau régime ; elle a été trompée et c'est pourquoi elle reconnaît maintenant son erreur et se tourne vers le parti libéral.

M. Alexandre Bastien est le deuxième orateur. Son sujet est "la jeunesse et la politique" ; les jeunes ont mis leur confiance, dit-il, dans le parti libéral, parce qu'il possède un programme, des idées et des chefs et que la jeunesse aime à suivre une doctrine et à combattre pour elle. La jeunesse agricole est maintenant organisée grâce au programme d'un chef comme M. Godbout qui a réformé l'organisation agricole dans la province ; la jeunesse ouvrière étudie les problèmes économiques et sociaux et se renseigne ; la jeunesse étudiante écoute les enseignements des sociologues comme ceux de l'Ecole Sociale Populaire, et se laisse guidée par leurs directives ; bref la jeunesse de Québec demeure une force agissante parce qu'elle ne se laisse pas tromper. La politique l'attire de plus en plus, comme un champ propice à son épanouissement.

Le troisième orateur est M. Georges Délisle, qui s'affirme dès le débuts comme le vainqueur du concours : il parle avec aisance, dans une langue châtiée, avec un débit expressif et une fougue entraînante. Il partage son petit discours en trois points : pourquoi nous avons été des libéraux, pourquoi le sommes-nous encore et pourquoi nous le resterons. C'est que le parti libéral a des principes qui dictent sa conduite, et des chefs pour les mettent en pratique ; personne n'a honte des grands noms comme Laurier, MacKenzie King, Lapointe qui ont inspiré la politique du parti et personne n'éprouve le besoin de changer le nom du parti, car la faveur populaire lui reste acquise. Le parti libéral cherche avant tout le bien de la province et c'est précisément ce qui fait sa force et son succès ; il attire la jeunesse qui aime les luttes pour des principes sains, qui préfère se battre pour un idéal et qui veut défendre un drapeau. Un vent de libéralisme souffle dans la province et l'avenir prochain sonnera l'heure de la victoire libérale.

Le dernier concurrent a été M. Alphonse Auger qui a fait l'analyse de l'administration Duplessis depuis les deux dernières sessions, pour exposer comment l'électorat qui l'a porté au pouvoir a été trompé, et devient de plus en plus désappointé ; aucun travail effectif n'a été accompli, dit-il, depuis sept mois ; les cultivateurs attendent la libération, les classes ouvrières restent en proie au chômage, et le problème des jeunes demeure en plan.

Pendant que les juges ont délibéré, MM. Paul Roy, Jacques Pinault et J.-A. Lesage ont adressé la parole, pour féliciter les concurrents et remercier les membres d'avoir répondu en grand nombre à l'appel der organisateurs.

PAUL GOUIN DONNE DES EXPLICATIONS

(Suite de la page 9)

secondes plus trad on annonçait la dissolution des Chambres.

Ces faits pourront être vérifiés auprès de M. Wheeler Dupont et de mademoiselle Bouchard, mon secrétaire et ma sténographe d'alors, qui se trouvaient dans mon bureau lorsque M. Pouliot y est venu.

Je n'ai jamais refusé d'assister à la dernière séance du comité des Comptes publics; je n'ai jamais refusé non plus d'assister à ses séances précédentes. Chaque fois que ma présence a été requise à ce comité, j'y suis allé. Les rapports sténographiés des délibérations démontrent, en effet, que j'y ai voté, à maintes reprises, toujours avec les membres de l'Opposition d'alors, naturellement.

Si je n'ai pas pris une part plus active aux délibérations de ce comité c'est parce que M. Duplessis n'a jamais jugé à propos de me mettre au courant de la ligne de conduite qu'il entendait y suivre; parce que, contrairement à l'entente qui avait été établie lorsqu'il a été nommé chef parlementaire de l'Union Nationale d'alors M. Duplessis ne m'a jamais consulté à ce sujet et ne m'a pamais demandé de partager son travail. On sait d'ailleurs que M. Duplessis, qui se prétend ennemi des monopoles, aime à monopoliser le "plancher".

J'ajouterai que je n'ai "jamais été contre l'enquête"; que je n'ai "jamais fait des pieds et des mains pour l'empêcher"; que je ne l'ai "jamais critiquée et condamnée", que je n'ai "jamais essayé de la faire condamner par les députés".

Je n'étais pas contre l'enquête mais bien **contre la façon dont elle était conduite.** Je suis toujours de la même opinion, opinion que partagent **l'Action Catholique, le Droit** et un grand nombre de citoyens bien pensants de cette province. Telle que dirigée, l'enquête des Comptes publics n'est rien autre chose que l'enquête de M. Duplessis, par M. Duplessis, pour M. Duplessis. Le premier ministre, qui pourtant s'est déclaré contre le double mandat, y cumule tous les rôles; il est à la fois accusateur, témoin et juge. Au point de vue électoral, ces procédés démagogiques sont peut-être très habiles; au point de vue équité, au point de vue justice, au point de vue intérêt général, ils sont tout simplement révoltants.

Avec l'espoir que vous voudrez bien accorder à ma lettre la même publicité que vous avez accordée au compte rendu de la séance du comité des Comptes publics, où mon nom a été mentionné, je vous remercie à l'avance, et vous prie de me croire,

Monsieur le Rédacteur,

Bien à vous,

Paul GOUIN.

CAUSERIE DU DR SAMSON

(Suite de la page 9)

3.—Que le lac ne se remplit que le printemps, quand il s'emplit durant cinq mois du printemps et trois mois l'automne, sans compter les orages de l'été.

Il termine en disant que pour la disette possible de l'hiver, que l'on pratique des barrages et, au cas de carême, nous aurons encore la facilité d'avoir recours à la chaussée actuelle. Ce que nous voulons c'est la meilleure eau, et nous pouvons l'avoir.

Les mots de la fin sont un appel pressant aux propriétaires de s'inscrire comme membres de l'Association des Propriétaires de Québec, Inc., dont M. le Dr C.-O. Samson est le dévoué vice-président.

LES HOTELS FAVORISENT LE TOURISME

(Suite de la page 3)

façon que le propriétaire d'un établissement puisse joindre les deux bouts et faire prospérer son commerce. Il faut enfin qu'il soit en parfaite posture pour surpasser la dangereuse compétition faite par les maisons de pension et les campements. C'est donc une oeuvre essentiellement utile et profitable à tous, puisque nous apportons ainsi une richesse importante à la province, et une fois de plus c'est par la coopération seulement que nous l'aurons".

M. Langevin prit ensuite la parole, et fut du même avis.

"Nous n'avons aucune objection à payer des taxes, mais qu'on nous donne au moins la possibilité de les gagner et de vivre. Nous sommes heureux d'avoir avec nous le secrétaire-trésorier de la province qui pourra nous dire l'opinion du gouvernement à ce sujet".

M. Fisher déclare dès le début qu'il n'était pas venu avec l'intention de prononcer un discours et qu'il n'est pas du tout préparé à discuter le sujet en détail.

"C'est donc d'une manière toute personne que je discuterai ces questions avec vous. Le tourisme est devenu une industrie qu'il est important de conserver. Mais avant de parler d'annonces et de publicité, il me semble qu'il y a d'autres points essentiels qu'il ne faudrait pas oublier si on veut garder plus longtemps nos visiteurs chez nous et si on veut qu'ils soient portés à y revenir dans la suite, par le charme que leur aura apporté leur premier voyage".

"Tout d'abord il faut que des améliorations sensibles soient faites sur nos routes à tout point de vue et que nos grandes routes reçoivent tout d'abord notre attention immédiate. Nous sommes heureux d'avoir un ministre de la Voirie pleinement qualifié pour ce travail, et de notre côté nous verrons à lui voter l'argent nécessaire pour effectuer cette modernisation. Les automobilistes qui paient actuellement des droits forts élevés pour leurs licences en profiteront aussi. Il est vrai qu'il faut toute une série de bons hôtels, pour attirer les étrangers, mais je suis sûr que vous vous êtes occupés de la question et je sais par expérience avec quel succès vous avez résolu ce problème".

M. O'Connor donna quelques mots d'appréciation dans le même sens. C'est avec la certitude d'avoir accompli un travail utile que les hôteliers sont retournés chez eux.

LA CH. DE C. DE CHARNY

(Suite de la page 9)

de la Chambre de Commerce de leur accueil.

M. Roméo Marcoux, secondé par M. Wilfrid Roberge, propose alors que Me Jean-C. Bhérer, ancien journaliste, soit nommé secrétaire publiciste de la Chambre de Commerce de Charny. M. J.-A. Bergeron, président, proposa aussi que la Chambre de Commerce de Charny invite M. Bhérer à être le prochain conférencier de la hambre de Commerce de Charny.

Le président, M. J.-A. Bergeron, fit part à l'assemblée du succès obtenu dans les démarches entreprises il y a quelque temps, afin d'obtenir un service additionnel à celui qui existe actuellement à Charny, pour la réception des malles. Suivant une lettre de M. J.-A. Pouliot, assistant-administrateur du service postal, le courrier de Lévis qui transporte les malles de ce dernier endroit à St-Romuald, recevra les instructions de continuer à Charny, apportant à cet endroit les matières postales adressées aux résidants, à une heure assez matinale. Ce service prendra force le 21 avril courant. Ce nouveau service ayant été obtenu par l'entremise de M. J.-A. Pouliot et de M. J.-E. Dussault, M. P., du comté de Lévis, M. Roméo Marcoux, secondé par M. Joseph Fournier, propose qu'un vote de remerciement soit inscrit dans les minutes de la présente assemblée et que copie en soit envoyée à MM. Dussault et Pouliot, ce qui fut adopté.

M. Wilfrid Roberge, secondé par M. le maire, M. Alfred Arcand, propose aussi qu'un semblable vote soit inscrit dans les minutes à l'endroit de M. Edouard Brisebois, agronome, de St-Romuald, le remerciant de la causerie que M. Lionel Bégin a donnée à la Chambre, à la demande de M. Brisebois.

M. Roméo Marcoux soumet ensuite le projet de l'heure avancée dans la municipalité de Charny. Il explique les avantages nombreux de ce projet et exprime l'opinion que la municipalité ne devrait pas retarder à adopter un changement tel dans la localité. On discute quelque peu le projet et finalement, on conclut que tous les membres présents sont favorables au changement de l'heure. M. Marcoux déclare alors qu'il fera signer, d'ici quelques jours, une requête, pour être présentée au Conseil municipal afin d'obtenir un referendum. M. le maire Arcand, membre de la Chambre de Commerce, déclare alors que, si une semblable requête venait sur la table du Conseil, il verrait personnellement à faire accorder un referendum.

M. J.-E. Goudreau propose alors, secondé par M. Gérard Lavertu, que la Chambre de Commerce de Charny demande aux autorités ferroviaires que le train qui vient de Richmond à Lyster, durant la soirée, continue jusqu'à Charny, pour ne repartir que le matin suivant. La demande sera faite avec la coopération de MM. J.-E. Dussault, M. P., J.-A. Verville, M. P., de Lotbinière, E. Roberge, M. P., de Mégantic, Wilfrid Girouard, M. P., d'Arthabaska-Drummond, et J.-P. Mullins, M. P., de Richmond. La Chambre écrira aussi à M. Oscar Masse, surintendant du C. N. R. à Lévis, lui demandant si le tunnel, sis sur le chemin de Charny, sera amélioré, quant à la couverture.

Les membres de la Chambre de Commerce de Charny ont ensuite ajourné, sur proposition de M. Roméo Marcoux, après avoir abattu beaucoup de travail dans l'intérêt de la population de Charny et des paroisses environnantes.

COURTE SEANCE

(Suite de la page 3)

En troisième lecture, les bills suivants ont été adoptés :

Loi modifiant la charte de la Ville de LaTuque et ratifiant le règlement No 229 de ladite ville ainsi que le contrat en découlant intervenu entre ladite ville et la Brown Corporation tel qu'amendée.

Loi concernant la commission des écoles catholiques de Verdun tel qu'amendée.

En deuxième lecture a été adopté aussi le projet de loi favorisant par une exemption de taxes l'amélioration des propriétés.

Le Conseil Législatif s'est ensuite ajourné à cet après-midi.

L'EPLUCHAGE DU BILL DE LA METROPOLE

(Suite de la page 9)

clause fut adoptée d'après les explications fournies par M. Raynault, maire de Montréal.

Le cas des compagnies non-résidentes qui exercent certain commerce dans les limites de la ville fut laissé en suspens et l'on adjugera aujourd'hui sur leur imposition. On a suspendu, après discussion, les taxes proposées sur le pain, les buanderies, les hôpitaux privés, les marchands ambulants, etc.

Le comité passa ensuite à l'étude des amendements aux règlements qui traitent de la préparation du rôle d'évaluation. Dans la séance de la matinée on a adopté les clauses relatives à la réglementation des élections municipales.

La séance s'est ajournée à ce matin.

Résultat d'un tirage

Résultat du tirage du petit autel, au profit des soeurs du St-Sacrement. Il a été gagné par M. J.-Donat Lemelin, 27 rue Capricieuse. No du billet 2506.

GRAND EUCHRE

Au Patronage Laval, lundi prochain, 26 avril, à 8.30 heures p.m., organisé par les Dames Bienfaitrices au bénéfice de l'oeuvre. 150 prix, lesquels sont en ce moment exposés dans la vitrine de la Cie Québec Power, Patronage Laval, 40 Ave Bigaouette, Québec.

Euchre-Bridge à Saint-Malo

On nous informe qu'un euchre-bridge aura lieu à la salle paroissiale de St-Malo, vendredi, le 23 avril, à 8 heures et 30, avec l'autorisation de MM. les abbés Louis Chabot et J. Emond.

Ce euchre, organisé par mesdemoiselles les gardes J.-Albert et G. Lacourcière est au profit des Missions.

Vues d'Afrique et d'Espagne

Une première représentation cinématographique de l'abbé Maurice Proulx aura lieu au Palais Montcalm, mardi, le 27 avril prochain. C'est un événement attendu depuis longtemps. Cette première soirée sera sur un thème d'actualité: L'Espagne prise sur le vif quelques jours avant la révolution. On pourra admirer ses panoramas, ses villes et petits villages très pittoresques, et ses merveilleux palais arabes maintenant en ruines pour la plupart. Les danses des gitanes sur la route et les champs d'orangers en couleurs naturelles plairont à l'assistance.

En Afrique Nord on verra les bons arabes sales et déguenillés, les femmes voilées et les principales villes comme Tunis, Carthage et Alger. On ira jusqu'aux dunes du désert Sahara.

Le tout sera précédé de la Traversée de l'Atlantique sur le Lafayette.

Cette représentation sera accompagnée de musique appropriée et d'explications au microphone. Il n'y a pas de doute que les amateurs de voyage ne manqueront pas celui-ci, c'est une aubaine.

DES GARDES L'ONT POPULARISEE !

Aujourd'hui des millions emploient cette fameuse crème médicamentée.

pour calmer les irritations de la peau et promouvoir leur soulagement rapide

SOUFFREZ-VOUS de gerçures aux mains, échauffaisons, boutons ou autres irritations cutanées dues à des causes internes ? Alors procurez-vous sans faute un pot d'essai de la fameuse Crème Noxzema Médicamentée. Elle ne coûte pas cher.

Ce sont des médecins qui ont d'abord prescrit la Noxzema pour brûlures, eczéma et autres affections semblables de la peau. Mais ce sont des gardes qui ont découvert comme elle était merveilleuse pour les vilaines gerçures aux mains, échauffaisons, maux et douleurs de pieds—et pour bien des cas où les boutons vous défigurent. Elles l'ont employée elles-mêmes—en ont parlé à leurs amies et à leurs patients.

Aujourd'hui il s'emploie au-delà de 12,000,000 de pots de Noxzema par année ! Elle est connue d'un océan à l'autre—et dans les pays éloignés. Elle est fameuse pour sa rapide action calmante, fameuse pour hâter le soulagement d'une foule de vilaines défectuosités de la peau.

OFFRE SPECIALE D'ESSAI

POT DE 25c POUR 15c

Cette semaine—votre pharmacien offre un bon pot d'essai de Noxzema (25c) pour 15c seulement. A quoi sert de souffrir? Procurez-vous *dès aujourd'hui* un de ces pots d'essai spécial pour 15c seulement à la pharmacie ou au magasin à rayons le plus proche de chez-vous.

Pour éclaircir et adoucir la peau — 10c ou
SAVON CREME NOXZEMA (médicamenté) 3 pour 25c

Vous réussirez toujours mieux avec la

FARINE PURITY

La meilleure pour tout usage culinaire

PF336F

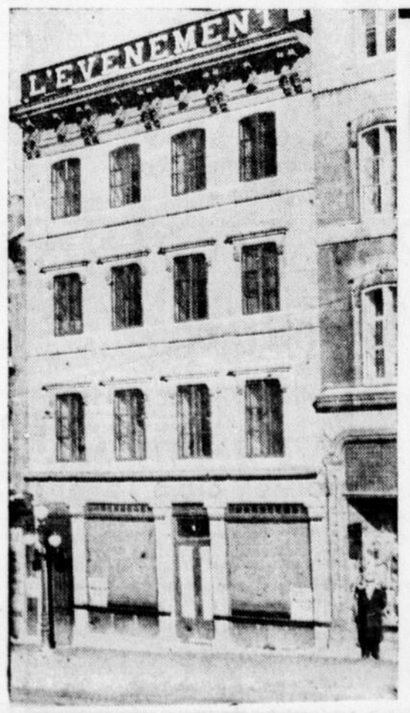

Edifice de L'EVENEMENT A VENDRE

30x100 faisant face à deux rues, 4 étages avec cave. Fournaise MILLER pratiquement neuve. Système de "Sprinkler". Excellente location pour MAGASIN, Restaurant, Bureaux, Petits appartements, chambres touristes.

S'adresser à

E. Castonguay

Edifice du "Soleil".

OLD DUTCH VOUS OFFRE DES VALEURS ETONNANTES EN

Argenterie Wm. A. Rogers Qualité A-1 Plus dans l'attrayant dessin Croydon fabriquée par Oneida Ltd.

(CUILLERS DE TABLE OU A SERVIR)

1 SIX CUILLERES A THE — valeur de $3.50 la douzaine— pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

2 UN COUTEAU DE TABLE (lame en acier intachable) et une fourchette — valeur de $16.80 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

3 TROIS CUILLERS A SOUPE OVALES, valeur de $6.00 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

4 TROIS FOURCHETTES A SALADE — valeur de $6.50 la douzaine — pour 3 pannbaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

5 TROIS CUILLERS A BREUVAGE GLACE — valeur de $6.00 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

6 TROIS COUTEAUX A BEURRE — valeur de $6.00 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

7 TROIS FOURCHETTES A HUITRES OU A COCKTAIL— valeur de $6.00 la douzaine— pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

8 TROIS CUILLERS de TABLE OU A SERVIR — valeur de $6.00 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

9 UNE FOURCHETTE A VIANDE FROIDE — valeur de $1.65 —pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

10 UNE LOUCHE A SAUCE — valeur de $1.50 — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch et 50c

11 UNE SPATULE A BEURRE ET UNE CUILLER A SUCRE —valeur de $1.00 — les deux pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch et 50c

Fabrication canadienne

Comment obtenir cette Argenterie

Envoyez 50c et les panneaux du moulin à vent de 3 étiquettes Old Dutch pour chacune des unités mentionnées dans cette annonce. Vous pouvez en commander une ou autant que vous désirez. Vous pouvez obtenir un service complet à un bas prix étonnant. Cette offre, valable au Canada seulement, expire le 31 décembre 1937.

OLD DUTCH Nettoyage pas*

parce qu'il est fait de Seismotite*, un agent nettoyeur et polisseur à l'action rapide et exempt de matière graveleuse pouvant égratigner.

Quand vous aurez essayé Old Dutch, vous ne voudrez plus vous en passer, parce que vous verrez qu'il fait votre nettoyage en la moitié moins de temps. Vous le trouverez économique aussi parce qu'il est si efficace et qu'il prolonge la durée de vos articles de ménage. Achetez Old Dutch aujourd'hui.

* Enr. au Canada

OLD DUTCH CLEANSER, Dépt. 150Y, 61 Macaulay Ave., Toronto

Ci-inclus.....panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch (ou étiquettes complètes) et.....é pour lesquels veuillez m'envoyer

☐ 6 cuillers à thé ☐ 3 cuillers ovales à soupe ☐ 3 cuillers à table
☐ 3 fourchettes à salade ☐ 3 cuillers à breuvage glacé ☐ 1 fourchette à viande froide
☐ 3 fourchettes à huitres ☐ 3 couteaux à beurre ☐ 1 louche à sauce
☐ 1 couteau de table et fourchette ☐ 1 spatule à beurre et 1 cuiller à sucre

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Province.....

A Nos Abonnés

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement notre DEPARTEMENT de DISTRIBUTION afin de vous assurer un service régulier après le 1er MAI.

Tél. 2-6412

Adresse Actuelle

M. : _____

_____

_____

APRES LE 1er MAI

_____

_____

L'EVENEMENT, Rue de la Couronne, Québec, Qué.

LE JEUDI consacré aux ENFANTS AU SYNDICAT

Vous ne serez nullement désappointés si vous achetez la confection de vos garçons au Syndicat --- Le plus grand assortiment en ville, le département le plus moderne---

PALETOTS

pour grands garçons ---

Tweed tout laine, brun, gris et drab. Tissu mousseux de la toute dernière nouveauté. Style raglan et balmaccan.

Tailles : 32 à 36.

9.95

Tweed tout laine, brun, gris, drab et bleu, genre uni ou quadrillé. Style raglan et balmaccan.

Tailles : 32 à 36.

8.95

PALETOTS

pour les plus jeunes--

Tweed brun, bleu, drab et gris. Une bonne marchandise pure laine et une coupe qui se passe de commentaires. Style Raglan et Balmaccan. **Tailles : 28 à 32.** **7.45**

Paletots de tweed pure laine, dans le brun, drab, gris et bleu. Style raglan et balmaccan. Une très belle confection à un prix moyen. **Tailles : 23 à 29.** **5.45**

Paletots pour enfants de 1 à 7 ans. Belle qualité de tweed de laine, brun, gris et drab. Style balmaccan, raglan et grenadier. Gratis un bout de tweed pour la coiffure. **4.95**

Ensembles 3 pièces, comprenant la vareuse, les culottes et la casquette. Tweed brun, gris et drab. Style grenadier pour enfants de 3 à 7 ans. **5.00**

2ème étage, Annexe St-Joseph.

CHIC COMPLET

pour garçons

Une élégance incomparable qui se distingue autant dans la qualité que dans la confection.

2 culottes de golf.

8.45

Tweed tout laine, brun, gris, drab et bleu, uni ou chiné. Dos de fantaisie. Devants croisés ou ordinaires. **Tailles : 28 à 34.**

Pour enfants--

Style 3 pièces

Une culotte droite et une de golf.

Tweed pure laine, dans le brun, gris, drab et bleu, uni ou chiné. Devants du veston croisés ou ordinaires. Dos de fantaisie.

Tailles : 23 à 29.

6.45

2ème étage, Annexe St-Joseph.

Très belle confection pour enfants et fillettes

Manteaux pour enfants de 4 à 6 ans, de style raglan ou princesse. Toutes les teintes assorties.

Sans béret : ..... Avec béret : .....

4.59 4.95

Manteaux

pour fillettes de 7 à 10 ans. Tissu très nouveau. Style avec plis au dos, demi-ajusté ou tailleur. Manches unies ou de fantaisie. L'assortiment des couleurs est parfait.....

6.95 7.49 7.95

Riches Manteaux

de tweed ou drap uni et de fantaisie, dans le genre demi-ajusté ou tailleur avec col de velours. Aussi le genre swagger avec col tailleur de même tissu ou fait d'écossais. 11 à 14 ans.....

6.95 7.49 8.95

Swaggers

Genre godé ou tailleur et jupe plissée. Manteau très long. Vous devriez venir voir ce spécial, il en vaut la peine. Toutes les teintes assorties.

Tailles : 11 à 14.

8.95

3ème étage, Annexe de la Couronne.

Le plus bel assortiment de Chapeaux et Casquettes

pour garçons et garçonnets

Chapeaux pour garçons. Une forme spéciale "youth". Bon assortiment de couleurs.

Feutre de laine : 1.59

Feutre duvet : 2.50

Chapeaux de feutre de laine pour garçonnets. Bleu marin et brun. **1.49**

Chapeaux de tweed pour garçonnets. Forme très nouvelle. **1.00 et 1.25**

Casquettes de tweed pour assortir aux paletots. Une coupe qui s'ajuste très bien.

Pour garçonnets : 69c Pour garçons : 75c et 85c

2ème étage, Annexe de la Couronne.

La vogue des Souliers 'Packard'

pour bébés, enfants, fillettes et garçons---

Notre assortiment est vaste et vous pouvez chausser confortablement vos enfants.

Prix variant suivant la pointure:

1.50 1.90 2.25

2.50 2.75 3.00

3.50 4.00 4.50

Cuir verni ou cuir de veau noir, brun, blanc et drab. Genre à lanière, sandale, à lacer, uni ou de fantaisie. Largeur : A-B-C-D-E.

Ajustement au système "Brannock" - aidé des rayons X

Toute paire porte notre garantie.

Rez-de-Chaussée, Annexe de la Couronne

Pour la 1ère Communion ---

Nous avons un choix qui dépasse même vos prévisions ---

Que ce soit le complet, la coiffure, les souliers ou tous les accessoires d'usage, vous trouverez au Syndicat tout ce qu'il faut pour que votre garçon soit vêtu élégamment pour cette belle cérémonie. Nos prix sont très avantageux et vous ne regretterez pas un instant les achats que vous ferez au Syndicat.

Elégant ... peu cher ... distingué --

8.95

PALETOTS

"dernier cri ..."

pour hommes et jeunes gens.

Vous aimerez ces tweeds parce qu'ils sont pure laine. Genre de fantaisie ou quadrillé, dans un choix épatant de couleurs printanières. Styles balmaccan, raglan, grenadier, tube et slip-on. Une coupe qui vous surprendra sûrement à un prix aussi modique.

Tailles : 34 à 42.

2ème étage, Syndicat.

Chapeaux pour fillettes

1.49 1.79 1.95

Une collection qui mérite d'être vue. Genre breton, bonnet écossais, et béret avec ruban flottant. Une qualité de feutre de laine que vous apprécierez.

Toute la collection des couleurs.

Bérets de flanelle

pour fillettes. Choix très complet de couleurs. Une forme très seyante..... **49c**

3ème étage, Annexe de la Couronne.

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE